

**Les légendes de fondation de lieux de  
culte en Bretagne**

**du Moyen Age à nos jours**

**Les inventions de statues en Ille-et-Vilaine**

**Vincent Morel**

**D.E.A. Histoire, Sociétés, Civilisations**  
**Université de Haute-Bretagne. Rennes II. 1998**

**Les légendes de fondation de lieux de  
culte en Bretagne**

**du Moyen Age à nos jours**

**Les inventions de statues en Ille-et-Vilaine**

**Vincent Morel**

**D.E.A. Histoire, Sociétés, Civilisations**  
**Université de Haute-Bretagne. Rennes II. 1998**  
**Directeur de recherche : Alain CROIX**

A Jérôme

## Introduction

*« Moi, j'ai entendu dire à ma mère, c'était des paysans, qu'étaient dans les landes de Maxent, là-bas, sur la butte de Maxent, en train de labourer, ou défricher des landiers, et pis ils ont trouvé ça... une statue »<sup>1</sup>.*

Les traditions, tant orales qu'écrites, qui entourent les églises, abbayes, chapelles, fontaines, ou autres lieux de cultes, contiennent un nombre impressionnant de ces récits d'invention de statue, et plus généralement de ces récits d'origine, à caractère toujours plus ou moins merveilleux. C'est ce que nous appellerons les « légendes de fondation de lieux de culte ». Il existe bien des nuances dans la façon de définir la légende, et Michèle Simonsen admet que « la légende désigne (...) un contenu très hétérogène »<sup>2</sup>. Selon elle, « la légende, récit d'événements tenus pour véridiques par le locuteur et son auditoire, est localisée : les précisions de temps et de lieu sont intégrées de façon intégrante au récit »<sup>3</sup>. Il est en effet couramment admis que ce qui différencie la légende du conte, c'est d'une part l'importance essentielle de la localisation<sup>4</sup>, et d'autre part le fait qu'on y croit, contrairement au conte, dont conteur comme auditeurs savent d'emblée qu'il s'agit d'une fiction. Stith Thomson met aussi en évidence le fait que la légende est liée à un endroit précis et est objet de croyance, mais observe qu'une légende est toujours attachée à plusieurs lieux différents où elle est cependant racontée avec une égale conviction<sup>5</sup>. Il fait également remarquer que les légendes locales, comme les légendes de fondation, sont presque toujours de structure

---

<sup>1</sup>Annexe n°10, version n°13 (légende de fondation de l'église de Bovel).

<sup>2</sup>Simonsen (Michèle), Le conte populaire, Paris, 1984, p.14.

<sup>3</sup>Ibid., p.14.

<sup>4</sup>C'est particulièrement vrai pour les légendes de fondation qui reposent entièrement sur la localisation. Si certains contes peuvent parfois situer le récit dans un lieu connu, ou évoquer par exemple la ville de Paris, cette localisation n'est jamais fondamentale en soi, jamais indispensable, et toujours interchangeable.

<sup>5</sup>« This form of tale purports to be an account of an extraordinary happening believed to have actually occurred. It may recount a legend of something which happened in ancient times at a particular place - a legend which has attached itself to that locality, but which will probably also be told with equal conviction of many other places, even in remote parts of the world », dans Thomson (Stith), The folktale, Berkeley, Los Angeles, London, 1977, p.8.

simple, contiennent généralement un seul motif narratif<sup>6</sup>. Bertrand Bergeron insiste sur le caractère essentiellement oral de la légende, sur le fait que celle-ci s'énonce sur un mode informationnel, conversationnel, par un narrateur « non-spécialisé » : l'énoncé de la croyance est court, sans recherche d'effet de style, mais au contraire le plus simple possible, et peut être effectué par tout le monde. La légende peut être discutée, débattue, et le narrateur recherche généralement à obtenir l'adhésion de son auditoire. Tout cela différencie encore la légende du conte, qui demande un auditoire silencieux, qui ne souffre aucune discussion puisque tout le monde sait qu'il s'agit d'une fiction, et qui est dit par un narrateur « spécialisé », dont l'art dans le maniement de la parole est reconnu, et qui possède généralement un répertoire important<sup>7</sup>. Toutefois, si la réalité vécue de la légende est effectivement essentiellement orale, l'écrit joue également un rôle important dans sa diffusion, sa transmission, son évolution. Ainsi, Georges Didi-Huberman, auteur d'une étude très poussée sur la légende de Saint-Georges, à partir de sources uniquement écrites et iconographiques, met en avant l'importance de la fonction de transmission de la légende, transmission qu'effectuent bien, chacune à leur façon, tradition orale et tradition écrite : « A la légende il suffit d'être efficace. Et l'élément fondamental de cette efficacité n'est autre que sa transmission, sa tradition. C'est à dire sa capacité à perdurer dans le jeu de ses transformations »<sup>8</sup>. L'auteur insiste sur cette notion de transformation : « La légende est (...) une forme, un moment dans une transformation »<sup>9</sup>, et la multiplicité de ces formes et de leurs localisations dans l'espace l'amène à comparer la légende à une « matrice narrative » ou à une « grille d'intelligibilité religieuse »<sup>10</sup>. Chaque version de la légende serait donc une manifestation particulière de cette « matrice narrative ».

Chacune de ces définitions, chacune de ces visions de la légende éclaire nous semble-t-il un aspect du phénomène légendaire, un aspect des légendes de fondation de lieux de culte que nous nous proposons d'étudier. Nous considérerons donc ici les

---

<sup>6</sup> « It will be observed that they are nearly always simple in structure, usually containing but a single narrative motif », *ibid.*, p.9.

<sup>7</sup>Bergeron (Bertrand), *Au royaume de la légende*, Chicoutini (Québec), 1988., p.71-73.

<sup>8</sup>Didi-Huberman (Georges), Garbetta (Ricardo), Morgaine (Manuela), *Saint-Georges et le dragon. Versions d'une légende*, Paris, 1994, p.20.

<sup>9</sup>*Ibid.*, p.24.

<sup>10</sup>*Ibid.*, p.31.

légendes de fondation de lieux de culte en tant que récits, tenus pour véridiques, au moins pendant une partie de leur transmission<sup>11</sup>, transmis par oral ou par écrit, connus sous de multiples formes et par de multiples implantations géographiques ou « localisations », et racontant l'origine, généralement miraculeuse d'un lieu de culte.

Le choix d'étudier ce monde légendaire sous l'angle de l'histoire ne doit rien au hasard : il résulte d'une part d'un intérêt personnel marqué pour toutes les manifestations orales de la culture dite « populaire », intérêt qui se manifeste depuis quelques années par un travail d'enquête de terrain dans un cadre associatif<sup>12</sup>, d'autre part de l'évolution historiographique de ces vingt ou trente dernières années, évolution que nous tenterons d'esquisser ici en rapport avec notre sujet.

Les premiers à s'intéresser aux légendes, à les recueillir et à les publier sont les folkloristes, dans la deuxième moitié du siècle dernier. Ceux-ci recueillent un matériau important, mais sans envisager de mise en perspective historique de ce matériau, et la remarque de Catherine Velay-Valentin à propos du conte vaut également pour la légende : « Du point de vue épistémologique, ce manque d'histoire à lui seul constitue un objet d'histoire, comme si le résultat le plus remarquable que l'on puisse tirer des études littéraires du conte se résumait à ce seul constat : qu'il est hors du temps »<sup>13</sup>. L'auteur met donc en évidence l'absence des historiens sur ce terrain du conte jusqu'aux travaux de Robert Mandrou, au milieu des années soixante, à qui elle attribue le mérite d'avoir été le premier à s'y intéresser<sup>14</sup>. La légende, bien qu'elle soit par nature plus liée au temps et à l'espace réels que le conte, puisqu'elle est censée expliquer, au moins pour nos légendes de fondation, l'origine des choses, est également restée, sinon hors du temps, du moins hors du champ des études historiques pendant longtemps, et c'est bien l'évolution de l'École des Annales vers une prise en compte de la culture, notamment de la culture dite alors « populaire » qui amènera la prise de conscience de l'historicité de la littérature orale. Robert Mandrou inaugure

---

<sup>11</sup>Certaines versions de légendes sont notées et parfois publiées par des intellectuels qui n'y croient pas ou manifestent même du mépris pour ces légendes, mais ils les tiennent manifestement de gens qui y croient.

<sup>12</sup>Association La Bouèze, 16, rue de Penhoët, Rennes ; association Dastum, 16, rue de la Santé, Rennes ; association L'Épille, Le Sel-de-Bretagne.

<sup>13</sup>Velay-Valentin (Catherine), L'histoire des contes, Paris, 1992, p.23.

<sup>14</sup>Mandrou (Robert), De la culture populaire aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. La bibliothèque bleue de Troyes, Paris, 1964.

donc ce champ de recherches par l'étude « De la culture populaire aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles »<sup>15</sup>, à travers notamment la littérature de colportage et la Bibliothèque bleue, qui concerne autant le monde légendaire que celui du conte. A peu près dans le même temps, ce sont les médiévistes, peut-être du fait de la spécificité de leurs sources, qui mettent le plus en évidence l'intérêt pour l'historien de la culture « folklorique »<sup>16</sup>. Le développement de l'intérêt des historiens pour le légendaire, qui n'est qu'un aspect de ce qu'on appelle la « culture folklorique », dans les années soixante-dix s'inscrit dans le développement d'un débat historiographique plus large sur la « religion populaire »<sup>17</sup>. Ce débat et cette prise en compte de la « culture folklorique » seront riches en retombées et en publications : certaines études, comme celle de J.-C. Schmitt sur le Saint Lévrier Guinefort<sup>18</sup>, montreront de manière éclatante la façon dont la légende s'inscrit dans le temps, la façon dont elle peut évoluer, ses interactions avec le culte, la croyance, l'histoire, et la façon dont l'historien peut en faire un de ses champs d'étude. Les vies de saints médiévales, étudiées notamment par Bernard Merdrignac pour la Bretagne<sup>19</sup>, constitueront également un champ d'application important pour l'étude de cette culture folklorique.

Littérature orale envisagée sous l'angle de l'histoire et religion populaire : nos légendes de fondation se trouvent bien au carrefour de ces deux axes de questionnement. Les légendes de fondations peuvent être en effet considérées en elles-mêmes, comme des objets culturels constitués, vivants, soumis à évolution historique. Elles peuvent aussi, et doivent être considérées dans leur rapport à la croyance, aux hommes, dans leur fonction religieuse. Alphonse Dupront, énumérant les signes que l'historien se doit de relever pour étudier un lieu de pèlerinage (les repérages topographiques, les parcours, les gestes, etc.), ajoute : « Les légendaires aussi, cette

---

<sup>15</sup>Ibid.

<sup>16</sup>Voir Le Goff (Jacques), « Culture cléricale et traditions folkloriques dans la civilisation mérovingienne », Annales E.S.C., 22, 1967, pp.780-791 ; Le Goff (Jacques), « Culture ecclésiastique et culture folklorique au moyen âge. Saint Marcel de Paris et le dragon », dans Ricerche storiche ed economiche in memoria di C.Barbagallo, L.De Rosa, Naples 1970, pp.53-90 ; Le Goff (Jacques) et Leroy-Ladurie (Emmanuel), « Mélusine maternelle et défricheuse », Annales E.S.C., 1971, pp.587-622.Schmitt (J.-C.), « Religion populaire et culture folklorique », Annales E.S.C., 31, 1976, pp.941-953 ;

<sup>17</sup>Citons notamment deux colloque importants : « Les religions populaires », Laval, Québec, 1970, et « La religion populaire », C.N.R.S., Paris, 1977.

<sup>18</sup>Schmitt (J.-C.), Le Saint Lévrier : Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1979.

<sup>19</sup>Merdrignac (Bernard), Les vies de saints bretons durant le haut Moyen Age, Rennes, 1993.

nourriture de l'imaginaire qui se fait certitude culturelle, leur fixation historique, le plus souvent embrumée mais précieuse pour connaître l'apparition des besoins religieux qu'ils devront satisfaire... »<sup>20</sup>.

L'étude des légendes de fondation s'inscrit donc dans cette double optique. Elle présente, par rapport à l'étude d'autres secteurs du monde légendaire, deux avantages pour l'historien. D'une part, les légendes de fondation de lieux de culte s'inscrivent directement dans l'histoire du christianisme, et que le clergé en soit le porteur ou qu'il cherche au contraire à les faire disparaître, on a quelque chance pour qu'il en conserve des traces écrites<sup>21</sup>, fait qui a son importance à des époques où il est quasiment le seul à maîtriser l'écriture, au moins en milieu rural ; d'autre part, ces légendes sont nécessairement liées à des lieux physiques, réels, dont l'histoire est souvent bien connue ou possible à connaître. Il est donc possible de connaître, outre l'histoire générale de la légende par les attestations écrites, l'histoire de ses interactions avec le réel, l'histoire de ses implantations, de ses manifestations.

Nous nous proposons donc ici, dans un premier temps, d'amorcer un travail d'inventaire des légendes de fondation des lieux de culte de manière à esquisser une étude comparative de ces légendes et des lieux de culte qui leur correspondent : quelles sont ces légendes ? Quels liens entretiennent-elles entre elles ? Comment se répartissent-elles dans le temps et dans l'espace ? Nous nous donnons à terme pour cadre géographique la Bretagne, mais nous ne faisons ici que poser les premiers jalons de l'inventaire à cette échelle régionale, accentuant pour le moment l'effort sur la seule Ille-et-Vilaine. Quant au cadre chronologique, il ne peut être défini à priori puisqu'il s'agit d'étudier dans leur dimension historique les légendaires parvenus jusqu'à nous : il sera donc transversal et courra du Moyen Age jusqu'à nos jours. Dans un deuxième temps, nous aborderons la légende sous un angle plus monographique et chercherons à esquisser une méthode pour dégager, pour un lieu de culte donné, le contexte de

---

<sup>20</sup>Dupront (Alphonse), *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, 1987, p.38.

<sup>21</sup>Certains secteurs du monde légendaire laissent beaucoup moins de traces dans les archives, notamment tout ce qui a trait aux croyances difficilement assimilables par le christianisme (bêtes fantastiques, fées, lutins, etc.), et les attestations qu'on peut en avoir par des condamnations de ces superstitions restent beaucoup plus rares que les attestations de légendes de fondation de lieux de culte.

l'implantation de la légende, de sa formation, puis de son évolution, de sa diffusion, de son sens ou de son utilisation par les hommes, notamment son sens religieux et sa place dans les rapports entre clergé et fidèles. Enfin, une troisième partie nous permettra, par deux études de cas, de tester ces propositions.

# **Première partie**

## **La légende dans l'espace et dans le temps**

## **Chapitre I - Les légendes de fondation de lieux de culte : définitions, corpus et problèmes de classification.**

L'étude de la matière légendaire que l'on trouve comme explication de l'origine de nombreux lieux de culte passe nécessairement par un travail préalable d'inventaire de l'objet en question : les légendes de fondation. Ce travail d'inventaire doit permettre de constituer un corpus de légendes suffisant sur lequel une telle étude puisse s'appuyer. L'ampleur du corpus rassemblé devra permettre de poser correctement quelques questions fondamentales quant à l'ampleur du fait légendaire, la façon dont les différents motifs légendaires se répartissent dans l'espace et dans le temps. Il devra donc permettre une approche quantitative et comparative du phénomène. La constitution d'un tel corpus pose quelques problèmes spécifiques. En effet, on peut constater rapidement en prenant connaissance du contenu de ces légendes que, malgré une apparence de foisonnante diversité, ces légendes se rapprochent souvent les unes des autres par bien des traits de ressemblance. Il faudra donc nous interroger sur les problèmes de classification de manière à pouvoir établir un corpus cohérent et utilisable, toute classification étant bien, de notre point de vue, un outil de travail et non une fin en soi. Nous commencerons donc par présenter le corpus, la façon dont il a été constitué, les sources utilisées, avant de tenter de cerner les apports et les limites des principes de classification du folklore par rapport à notre sujet et proposer une esquisse de classification adaptée.

### **A - Le corpus**

#### **1/ Les critères de choix**

Au départ de cette recherche, nous envisagions d'étudier les légendes de fondation et leur implication dans l'histoire par le biais d'un seul thème légendaire : les inventions de statues. Il s'agissait alors de recenser tous les lieux de culte dont la légende expliquait l'origine de cette façon, puis d'étudier et comparer les histoires particulières de chacun de ces lieux de culte ainsi que de leurs légendes lorsque c'était possible. Si cette approche a été conservée, il nous est vite apparu lors du travail

d'inventaire que bien des lieux de cultes faisaient l'objet de légendes plus complexes, mêlant au motif de l'invention de statue d'autres motifs légendaires. Comment dès lors étudier correctement un corpus de légendes qui présentent des liens étroits avec d'autres thèmes légendaires sans rien connaître de ces derniers ? Comment surtout prétendre travailler à une compréhension plus globale de la place d'un système d'explication légendaire dans la société et dans l'histoire sans commencer par en esquisser une vue d'ensemble ? Si l'on compare ce système à une langue, ne serait-ce pas comme commencer son étude par une recherche poussée sur un seul mot de vocabulaire ? Nous avons donc décidé d'élargir notre corpus de façon à permettre une première approche globale, comparative et quantitative. Mais puisque d'une part, la matière est très abondante et qu'il est impossible dans le cadre du D.E.A. de prétendre à un inventaire complet, à moins de réduire exagérément la zone de référence, puisque d'autre part l'étude approfondie d'un motif reste une approche indispensable à plus d'un titre<sup>22</sup>, il a fallu pour constituer le corpus définir et hiérarchiser des priorités, tant géographiques que thématiques.

En ce qui concerne les choix thématiques, nous avons donc élargi à tout récit donné comme étant l'explication de l'existence d'un lieu de culte, ou du choix de son emplacement. Il s'agit le plus souvent d'explications surnaturelles, mais nous avons aussi retenu certains récits d'origine qui ne font appel qu'à des causes naturelles, historiquement possibles, lorsqu'ils sont donnés comme vrais et transmis oralement au sein d'une communauté, sans souci de preuve ou de vérification. C'est donc dans ce cas l'attitude des hommes vis-à-vis d'un récit, d'une explication, qui définit la légende, et non son contenu. Ainsi, l'exemple de Comblessac [site n°108<sup>23</sup>], dont l'histoire est en soi plausible, n'aurait pas été retenu si il figurait seulement dans un dossier d'archive en tant que relation de fait divers authentique. En revanche, le même récit, recueilli auprès d'une dizaine de personnes différentes qui y croient sur la seule foi de la tradition orale (« On a entendu raconter ça par les anciens ! ») acquiert un autre statut et remplit bien la même fonction que toute autre légende de fondation à caractère

---

<sup>22</sup>C'est indispensable pour étudier la légende sous un angle plus historique : diffusion, répartition géographique, évolution du contenu, de la forme de la légende, de son utilisation, etc.

<sup>23</sup>Cette cote renvoie à l'annexe n°1 qui présente un résumé des légendes de fondation des 250 sites répertoriés.

suraturel. Nous avons aussi retenu toute une catégorie de récits qui n'expliquent à proprement parler ni la raison de l'existence du lieu de culte, ni le choix de son emplacement, mais qui relatent une aide miraculeuse apportée lors de la construction de l'édifice, ce qui revient, non pas à donner, mais à approuver l'initiative de la construction et le choix de l'emplacement. A l'intérieur de ce cadre, de ces critères de choix, nous avons dit qu'il n'était pas possible d'être exhaustif pour tous les thèmes. Notre inventaire a donc été orienté par la recherche, en priorité, des légendes qui comprennent la découverte d'une statue, généralement miraculeuse. La constitution du corpus le plus exhaustif possible de ce motif, destiné à approfondir la recherche par une autre approche, était ainsi l'occasion de relever d'autres légendes de fondation rapportées par les mêmes sources, notamment les ouvrages de folklore. Le caractère systématique de l'inventaire ne s'est donc appliqué qu'à un motif légendaire tandis que le reste du corpus doit être considéré, à des degrés variables comme nous le verrons, comme étant en cours de constitution, voire comme un réseau de jalons, de sondages.

En ce qui concerne le critère géographique, on peut discerner trois échelles : l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne, et la France. A l'échelle de la France, l'inventaire consistait, à partir de quelques ouvrages généraux<sup>24</sup>, à établir quelques jalons, quelques bases de références de façon à pouvoir se faire une idée minimale de l'éventuelle spécificité d'un motif légendaire. A l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, l'inventaire s'est voulu le plus exhaustif possible, notamment en ce qui concerne les inventions de statue<sup>25</sup>. Enfin, à l'échelle de la Bretagne, l'inventaire se veut également le plus exhaustif possible à long terme, mais ne doit être considéré pour le moment que comme étant en cours d'élaboration, et pourra être utilisé dans la présente étude comme corpus de comparaison. Notons qu'à l'échelle de la Bretagne également, l'inventaire a porté en priorité sur les inventions de statues. Nous verrons plus bas et en détail l'état d'avancement de ce travail d'inventaire.

---

<sup>24</sup>Notamment la synthèse de Paul Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, t.4, Paris, 1907.

<sup>25</sup>Le corpus des légendes à invention de statue destiné à un approfondissement se limitera en effet à l'Ille-et-Vilaine.

## 2/ - Les sources

Avant de présenter en détail le corpus des légendes retenues, nous présenterons les sources auxquelles nous avons puisé, mais aussi celles qu'il faudra consulter pour établir à terme un corpus plus complet.

### *a- Sources imprimées*

#### \* Les ouvrages de folklore

Les folkloristes du siècle dernier ont recueilli un matériau important qu'on appelait alors les « traditions populaires ». Si bon nombre de folkloristes se sont intéressés surtout aux chansons ou aux contes, certains ont eu une curiosité plus large et ont aussi recueilli de nombreuses « croyances » au nombre desquelles figurent nos légendes de fondation. Citons en particulier l'apport essentiel pour l'Ille-et-Vilaine d'Adolphe Orain et, pour l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor, de Paul Sébillot<sup>26</sup>. Citons aussi l'apport beaucoup plus récent d'Albert Poulain<sup>27</sup> qui depuis la fin des années 1950 a recueilli une matière importante et a contribué à montrer la persistance de certaines croyances, légendes. Il faut également mentionner l'apport de certains ouvrages de synthèses qui ne sont pas le fait de folkloristes à proprement parler, mais qui regroupent, dans le cadre d'ouvrages plus généraux, un nombre important d'éléments de folklore et notamment de légendes de fondation. Nous pensons ici en particulier à la synthèse de Henri-François Buffet sur la haute Bretagne<sup>28</sup> et aux ouvrages de l'abbé Guillotin de Corson<sup>29</sup>. Ces publications rassemblent généralement dans un même chapitre plusieurs légendes de fondation et sont le résultat d'un important travail de collecte, mais aussi de synthèse, de regroupement. Elles sont donc incontournables pour notre inventaire. Mais on ne peut pas se contenter des principaux ouvrages de synthèse et de nombreuses légendes de fondation sont dispersées dans des ouvrages de folklore de moindre envergure. Il faut donc envisager un dépouillement le plus exhaustif possible de ces ouvrages. Ce travail de dépouillement a été réalisé de

---

<sup>26</sup>Notamment *Petite Légende Dorée de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1897.

<sup>27</sup>Poulain (Albert), *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, Ouest-France, Rennes, 1997.

<sup>28</sup>Buffet (Henri-François), *En Haute-Bretagne. Coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord gallèses et du Morbihan gallo au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1954.

<sup>29</sup>Notamment les *Miscellanées bretonnes, histoire et hagiographie*, Nantes, 1904.

façon relativement complète pour l'Ille-et-Vilaine et est en cours, à des degrés variables en fonction des départements, pour le reste de la Bretagne.

\* Revue savantes.

De nombreuses recherches des folkloristes ont été publiées dans des revues savantes, notamment la Revue des Traditions Populaires, mais aussi d'autres revues telles que L'Hermine, ou Mélusine. L'Ille-et-Vilaine ayant la chance d'être dotée de publications de synthèse d'envergure, grâce à Paul Sébillot et quelques autres, nous avons pu constituer pour le présent travail un corpus amplement suffisant et probablement assez représentatif. Mais si l'on veut à terme obtenir un inventaire à peu près exhaustif, il faudra dépouiller ces revues. Il faudra également réaliser le dépouillement des différents bulletins de « sociétés savantes » ou de « sociétés archéologiques » : en effet, ces revues publient parfois des travaux de folkloristes. En outre, nos légendes de fondation de lieux de cultes sont aussi susceptibles d'être rapportées dans le cadre de travaux historiques ou archéologiques sur ces lieux de culte, ce qui nous amène à la catégorie suivante.

\* Pouillés, inventaires architecturaux, dictionnaires géographiques, guides...

Pour l'Ille-et-Vilaine, le Pouillé de l'archevêché de Rennes<sup>30</sup> réalisé par l'abbé Guillotin de Corson, cite souvent des légendes concernant les lieux de culte qu'il inventorie, légendes qu'il semble avoir recueillies lui-même dans bon nombre de cas, et qui concernent souvent l'origine du lieu de culte. L'ouvrage de Paul Banéat<sup>31</sup>, qui rapporte également un certain nombre de légendes, cite généralement Guillotin de Corson, mais donne quelquefois des sources complémentaires. Citons encore le dictionnaire de Ogée et Marteville<sup>32</sup>, qui, quoique moins fréquemment, rapporte parfois des documents intéressants, par exemple pour Notre-Dame-du-Roncier en Josselin. Nous avons généralement consulté ces ouvrages pour instruire ou compléter des dossiers sur des légendes déjà repérées par ailleurs, mais il est probable qu'un

---

<sup>30</sup>Guillot de Corson, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, Fougeray, Rennes, 1880-1886, 6 vol.

<sup>31</sup>Banéat (Paul), Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire, archéologie, monuments, 4 vol., Rennes, 1927-1929.

<sup>32</sup>Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, 2 vol., Rennes, 1843-1853.

dépouillement complet fournirait d'autres cas. Enfin, certains types de guides, comme l'ouvrage de Eléonore Brisbois<sup>33</sup>, permettent de repérer facilement de nombreux sites à légendes : pour chaque pèlerinage, l'auteur donne, entre autres renseignements, une notice sur l'origine, soit légendaire, soit historique, du lieu et du pèlerinage.

#### \* Sources imprimées à caractère local

Les monographies locales constituent une source d'une grande richesse. Elles peuvent concerner soit l'histoire d'une commune, soit l'histoire d'un édifice, ou d'un pèlerinage. L'exemple de Notre-Dame-de-la-Peinière en Saint-Didier montre l'importance de cette source : même si la légende est encore bien connue aujourd'hui, l'ouvrage de l'abbé Renault est la source la plus riche et donne plusieurs versions. Pour les raisons citées plus haut, nous n'avons pas réalisé non plus le dépouillement complet de cette source trop importante pour le cadre du D.E.A., mais leur intérêt semble primordial. En effet, il faut être conscient que les folkloristes du siècle dernier, avec les moyens qui étaient les leurs, même s'ils ont parfois réalisé des collectes impressionnantes, n'ont jamais pu couvrir un terrain très important, et suite à l'âge d'or de ces collectes qui court de 1880 à 1914, il faudra attendre le renouveau des années 1970 pour qu'un mouvement important de collecte soit relancé, encore ce mouvement sera-t-il tourné essentiellement vers la musique, le chant et la danse<sup>34</sup>. L'oeuvre des folkloristes, aussi incontournable qu'elle soit, ne peut donc en aucun cas avoir rassemblé toutes les légendes de fondation de lieux de culte. Les monographies locales prises dans leur ensemble constituent une source relativement homogène qui couvre une proportion du terrain certainement bien supérieure à celle couverte par l'ensemble des folkloristes. Or, la plupart des monographies locales, d'ailleurs bien souvent écrites par des ecclésiastiques, accordent une grande attention aux édifices religieux de la paroisse ou de la commune étudiée, à leur histoire, et à leur légende lorsqu'il y a lieu. Même si, en fonction de la sensibilité de l'auteur, l'élément légendaire risque d'être rapporté moins systématiquement que l'historique du lieu, il n'en reste pas moins qu'on a probablement là la source la plus large qui soit,

---

<sup>33</sup>Brisbois Eléonore, *Pardons et pèlerinages en Bretagne et Normandie*, Paris, 1994.

<sup>34</sup>Cf Bouthillier (Robert), « Tradition chantée de Haute-Bretagne, 1850-1998 : les moissonneurs de mémoire », *Ar Men*, n°97, septembre 1998, pp.8-17.

certainement capable de combler une bonne partie des lacunes géographiques laissées par les folkloristes ou autres collecteurs de traditions.

Il faut également mentionner les bulletins paroissiaux et municipaux dans lesquels figurent fréquemment des articles sur l'histoire de lieux de cultes et sur leurs légendes. Un dépouillement complet de ces bulletins demande énormément de temps<sup>35</sup> et si leur intérêt peut sembler analogue à celui des monographies locales, bien que les informations qui nous intéressent risquent d'y être plus dispersées, leur exploitation semble difficile à envisager dans la perspective d'un dépouillement complet à l'échelle d'un département, a fortiori d'une région. Leur exploitation reste utile néanmoins, soit pour des compléments d'information sur des sites pour lesquels on connaît ou pour lesquels on devine l'existence d'une légende, soit pour sonder une petite zone (quelques communes, quelques cantons ?) pour laquelle la documentation fait totalement défaut.

Mentionnons enfin les petits imprimés diffusés sur les lieux de culte eux-mêmes : feuille ou livret rapportant l'histoire du lieu de culte et la légende de son origine, livrets de pèlerinage, cantiques, texte affiché, etc. Ces documents se trouvent évidemment disséminés et ne peuvent parvenir à notre connaissance que lorsque le lieu de culte est déjà repéré comme étant un site à légende. Notons toutefois qu'un exemplaire de ces documents se trouve souvent dans les archives de paroisse, soit au presbytère, soit aux archives diocésaines, et que dans le cadre d'une prospection de ces archives, ces documents peuvent permettre de repérer un site. Par ailleurs, ils sont évidemment une source précieuse, non seulement comme complément d'information ou comme version de la légende, mais surtout comme témoignage de la diffusion de la légende par l'écrit.

#### \*Ouvrages anciens

Nous pensons ici en particulier à deux catégories d'ouvrages. Tout d'abord les vies de saints et les exempla, dont un dépouillement systématique permettrait sans doute de repérer de nouveaux lieux de culte à légende. Les vies de saints constituent une source riche et offrent l'avantage de fournir des attestations anciennes puisque les

---

<sup>35</sup>Nous l'avons réalisé pour Bovel et Saint-Didier.

plus anciennes des vies de saints bretons, étudiées par Bernard Merdrignac, ont été rédigées au VII<sup>e</sup> siècle, et que leur âge d'or semble se situer aux XII-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>36</sup>. Ces vies de saints n'ont cessé ensuite d'être reprises, rééditées, adaptées, compilées jusqu'à ce siècle. Paul Sébillot, entre autres, a déjà tiré des exemples de légendes de l'ouvrage d'Albert Legrand<sup>37</sup>, mais il reste sans doute beaucoup à tirer de cette piste que nous n'avons pour le moment qu'effleurée. De même, il faudra consulter les recueils d'exempla<sup>38</sup> dont nous savons qu'il contiennent des motifs de « folklore », notamment entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Ces recueils sont aussi susceptibles de receler, soit des récits de fondation de lieux de culte, soit des attestations de motifs narratifs utilisés ailleurs dans des légendes de fondation<sup>39</sup>.

L'autre catégorie concerne une série d'ouvrages à caractère religieux vantant les merveilles survenues sur des sites devenus des lieux de culte à légende d'invention de statue, et datant tous de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Georges Provost<sup>40</sup> cite une série de sept ouvrages concernant Sainte-Anne d'Auray et édités entre 1634 et 1658, ainsi qu'un ouvrage sur Notre-Dame du roncier, à Josselin, édité selon lui en 1636, mais que le dictionnaire de Ogée-Marteville, qui en cite de larges extraits, date de 1666. Dans un article intitulé « Miracle et pèlerinage au XVII<sup>e</sup> siècle »<sup>41</sup>, H.Barbin et J.-B. Duteil citent trois ouvrages de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup> à propos de Notre-Dame-de-Liesse dont la légende de fondation semble concerner la découverte d'une statuette miraculeuse. Tous ces ouvrages, édités en moins d'un demi-siècle et concernant trois lieux de culte aux légendes similaires, laissent supposer l'existence

---

<sup>36</sup>Voir Merdrignac (Bernard), Les vies de saints bretons durant le haut Moyen-Age, Rennes, 1993.

<sup>37</sup>Legrand (Albert), Les vies des Saints de la Bretagne armorique, Quimper, 1901 (1<sup>ère</sup> édition au 17<sup>e</sup> siècle).

<sup>38</sup>Nous n'avons malheureusement pas pu consulter à temps la catalogue de Frederic C.Tubach, Index exemplorum. A hand-book of medieval religious tales, Helsinki, 1969.

<sup>39</sup>Voir à propos des exempla : Delarue (Paul), Le conte populaire français, Paris, 1976, pp. 10-12 ; Leguay (Jean-Pierre) et Martin (Hervé), Fastes et malheurs de la Bretagne ducale. 1213-1532, Rennes, 1982, pp. 85-90 ; C.Tubach (Frederic), Index exemplorum. A hand-book of medieval religious tales, coll. FF. Communications, n°204, Suomalainen Tiedeakatemia, Helsinki, 1969, 530 p.

<sup>40</sup>Provost (Georges), Le pèlerinage en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, thèse, Rennes II, 1995, p.34. Les ouvrages en question sont reportés dans notre bibliographie, p. XXXXXXXXXXXXX

<sup>41</sup>Revue d'Histoire de l'Eglise de France, T.LXI, n°167, juillet-décembre 1975, pp.246-256.

<sup>42</sup>G.de Machault, Histoire et miracles de Notre-Dame de Liesse, in-12°, 1617 ; R.de Ceriziers, L'image de Notre-Dame de Liesse, in-8°, 1632 ; Saint-Pères (de), Vrai trésor de l'histoire sainte, par quatre pèlerins faisant le voyage en 1644 : le transport miraculeux de l'image de Notre-Dame de Liesse, avec instruction pour les pèlerins, in-8°, 1657, réédité en 1661 et 1672).

d'une série d'ouvrages plus importante, dont l'étude pourrait, certes enrichir le corpus, mais surtout éclairer celui-ci dans une perspective diachronique.

### *b- Sources manuscrites*

Parmi les sources manuscrites générales, on peut citer pour l'Ille-et-Vilaine l'enquête réalisée en 1860-1861 par l'évêque Brossays-Saint-Marc auprès des recteurs de toutes les paroisses du diocèse de Rennes : le questionnaire évoque entre autres l'église, les chapelles, les éventuelles légendes, croyances, pratiques superstitieuses... Le bon taux de réponses<sup>43</sup> ainsi que la participation appliquée, voire enthousiaste d'une partie des recteurs font de cette enquête un document exceptionnel, où nous avons pu trouver des versions très précieuses de légendes préalablement repérées. Cette enquête mériterait un dépouillement exhaustif. On peut aussi citer parmi les sources manuscrites générales les notes d'érudits conservées aux archives départementales dans la série « 1F ». Pour l'Ille-et-Vilaine, les notes de l'abbé Forget, par exemple, que nous avons utilisées ponctuellement, recèlent très probablement d'autres versions de légendes et de précieux renseignements quant à notre sujet.

Par ailleurs, les archives paroissiales, conservées selon les cas dans les presbytères ou aux archives diocésaines, contiennent, en particulier, des cahiers de prônes, des cahiers de paroisse et des notes prises par les recteurs sur leur paroisse, notes qui constituent parfois de véritables petites monographies. Ces documents rapportent souvent les légendes de fondation des lieux de culte de la paroisse. Notons que la série Z des archives diocésaines contient entre autres des dossiers d'archives privées de prêtres susceptibles de contenir bien des documents utiles à notre étude, mais malheureusement inaccessibles, faute de classement, notamment géographique.

### *c- Sources orales*

Nous avons dit plus haut que les folkloristes du siècle dernier, si prolifiques qu'ils aient été, n'ont jamais pu couvrir de façon systématique un terrain important. Heureusement, nos moyens actuels nous permettent de sillonner un, voire plusieurs départements, et il suffit d'aller sur le terrain interroger les anciens à proximité des lieux de culte à légende pour se rendre compte que les récits de fondation restent très

---

<sup>43</sup>213 paroisses.

vivaces, notamment autour des chapelles de pèlerinage. On peut donc aujourd'hui entreprendre sur une zone relativement importante une enquête systématique sur un motif légendaire donné, ou sur un type de légendes. Néanmoins, ce type d'enquête prend du temps et deux méthodes ont été utilisées ici : d'une part une méthode prospective qui consiste à poser la question systématiquement à toutes les personnes rencontrées dans le cadre d'opérations de collectes plus larges (chansons, contes, légendes, etc.) et géographiquement aléatoires, ce qui a permis de recueillir plusieurs légendes de fondation pour des lieux de culte très inattendus, pour lesquels aucune légende n'était encore signalée par personne. L'autre méthode, plus systématique, consiste à choisir un lieu pour lequel on sait qu'il existe une légende, et d'interroger le plus de personnes possible, de façon à recueillir des versions différentes, un corpus, sur un même site<sup>44</sup>. Une autre méthode, pas encore mise en pratique, pourrait consister à repérer des sites pour lesquels on ne connaît pas de légende de fondation, mais pour lesquels un indice nous laisse supposer qu'il en existe, par exemple le vocable (Notre-Dame-du-Chêne, Notre-Dame-du-Roncier, etc.). Dans cette approche prospective ciblée, l'enquête orale et le dépouillement des monographies locales ou des bulletins paroissiaux ou municipaux seraient complémentaires. Si l'enquête prospective demande beaucoup de temps sans promesse de résultat, elle est pourtant indispensable pour découvrir des sites réellement nouveaux, ou tout au moins pas encore signalés. Elle serait particulièrement utile sur des zones géographiques non documentées. Cette enquête orale, envisagée ici uniquement dans la perspective de la constitution du corpus de légendes, présente d'autres avantages que nous aborderons plus loin, notamment la préservation de l'intégralité du discours sur le fait légendaire, de sa forme, de son énonciation, renseignements quasiment impossibles à percevoir dans les sources écrites qui ne transmettent que les contenus.

### **3/ - Etat du corpus**

L'ensemble de ces sources permet donc d'envisager la constitution d'un corpus très important de légendes de fondation. Mais nous l'avons vu, le dépouillement exhaustif de la totalité de ces documents ne paraît pas envisageable, surtout en ce qui

---

<sup>44</sup>Nous verrons l'utilité de cette approche plus loin, appliquée notamment aux cas de Bovel et de la Peinière, en Saint-Didier, mais elle est en soi inutile à la constitution du corpus de sites à légendes puisqu'elle consiste à trouver de nouvelles attestations, de nouvelles versions d'une légende dont on connaît déjà l'existence.

concerne les archives paroissiales. Quant à l'enquête orale, elle pourrait quasiment se poursuivre indéfiniment. L'exhaustivité absolue étant illusoire, nous avons donc constitué un corpus de 250 lieux de culte à légendes de fondation, dont les résumés sont donnés en annexe<sup>45</sup>. Le tableau n°1 présente l'état du corpus en tenant compte des trois échelles géographiques mentionnées plus haut. La ligne « invention » comptabilise uniquement les légendes à invention de statue<sup>46</sup>, que nous étudierons plus en détail, la seconde présente l'ensemble des légendes, tous motifs confondus.

**Tableau n°1 : Etat chiffré du corpus des légendes de fondation de lieux de culte**

	35	22	56	44	29	Total Bretagne	Autres départements	Total général
Invention	26	12	7	3	4	52	18	70
Tous motifs	67	31	24	9	8	139	111	250

Rappelons que la constitution du corpus a été menée en cherchant en priorité les légendes à invention de statue : cette catégorie est donc largement sur-représentée par rapport à l'ensemble et la proportion n'est pas significative. Pour ce motif comme pour les autres, il est encore difficile de se faire une idée de représentativité. Il faudrait pour cela, d'une part avoir un inventaire exhaustif, d'autre part disposer d'une définition et d'une classification sûre des motifs légendaires à retenir. Ainsi, notre corpus actuel ne comprend quasiment aucune des chapelles construites à la suite des nombreuses apparitions mariales contemporaines. Il faudrait également intégrer les tombes de martyres de la révolution, devenus des lieux de cultes parfois très fréquentés à la suite de canonisations « populaires », et dont Michel Lagrée et Jehanne Roche<sup>47</sup> ont pu recenser plus d'une cinquantaine de cas pour le seul grand ouest. Cette dernière catégorie, par la confrontation possible de sources orales et écrites, semble de surcroît pouvoir se prêter particulièrement bien à une étude de la formation du légendaire, de la

<sup>45</sup>Annexe n°1.

<sup>46</sup>Pour un inventaire plus large de ce motif à l'échelle de la France, voir Drochon (J.), Histoire illustrée des pèlerinages français de la très Sainte Vierge, Plon, Paris, 1890. Selon Lequellec (Jean-Loïc) et Dumerchat (F.), Gâtine et Thouarsais mythologiques, Société de mythologie Française, 1994, p.12, note 15, cet ouvrage comprendrait à lui seul 139 histoires d'inventions de statues.

<sup>47</sup>Lagrée (Michel), Roche (Jehanne), Tombes de mémoire. La dévotion populaire aux victimes de la Révolution dans l'Ouest, Apogée, Rennes, 1993.

« légendification » progressive du récit, peut-être à l'introduction et à la fixation dans celui-ci de motifs antérieurs, appartenant au fonds narratif commun.

La liste des lieux de culte, et même des catégories de lieux de culte à retenir n'est donc pas close. Toutefois, le corpus proposé ici, s'il ne peut prétendre être représentatif de l'ensemble des légendes de fondation de lieux de culte, permettra d'aborder leur étude et d'ouvrir quelques pistes. Ainsi, il peut être l'occasion d'un premier essai de rangement, de classification du matériau défini, opération indispensable pour rendre possible le maniement, l'utilisation de tout groupe important de récits entre lesquels il existe souvent des liens plus ou moins complexes de ressemblance, voire de parenté.

Nous tenterons donc ici une première organisation du corpus à partir des principes de classification utilisés par les folkloristes et les chercheurs spécialisés dans l'étude des littératures orales, dont l'expérience en la matière est précieuse.

## **B - Folklore et principes de classification**

### **1/- La légende comme élément de folklore**

Nous prenons ici le mot « folklore » dans son sens premier d' « ensemble des productions culturelles non matérielles (croyances, rites, contes, légendes, fêtes, cultes, etc.) des sociétés sans écriture ou paysannes »<sup>48</sup>. On pourrait certes discuter sur le terme de « production » qu'il faudrait sans doute remplacer dans bien des cas par « adoption », mais que l'objet culturel, dit « folklorique », soit produit ou adopté par la société en question, c'est la suite de son parcours qui nous intéresse. En effet, ce qui caractérise l'ensemble des éléments de folklore, c'est une circulation essentiellement orale et le polymorphisme qui en résulte. On sait par exemple qu'une chanson donnée peut être recueillie, selon les époques et les lieux, sous des formes très variées : l'air peut être tout à fait différent, un refrain peut être remplacé par un autre, ou supprimé, ou ajouté, les paroles peuvent être modifiées dans le détail des mots, pourtant on reconnaîtra toujours la chanson à son thème narratif, à sa structure poétique, à

---

<sup>48</sup>Définition du Petit Larousse, 1990.

l'essentiel de son vocabulaire, de ses tournures. De la même façon, un récit de fondation de lieu de culte peut être recueilli près de différentes personnes, ou retrouvé dans différentes sources écrites sous des formes variées. Plusieurs motifs légendaires peuvent également se combiner pour expliquer l'origine d'un même site. Un tel polymorphisme semble bien être le résultat d'un long processus de transmission où l'importance de l'oralité semble déterminante. Cela n'exclut nullement une transmission parallèle par l'écrit, mais le caractère polymorphique, s'il peut résulter aussi d'une transmission écrite, sera plus lent à obtenir par cette voie : en effet, une variante ne peut intervenir que lors d'une réédition alors que dans la transmission orale, chaque occasion d'énonciation de l'objet culturel est occasion de variation. Encore faut-il différencier ici une transmission écrite imprimée, où chaque édition permet de diffuser un nombre important de versions identiques, et une diffusion manuscrite, où chaque copie est unique et est occasion de variation, comme dans le cas de la transmission orale. Nous tenterons plus loin d'aborder ces problèmes complexes de relations entre transmission orale et écrite. Il nous suffit pour l'instant de retenir ici que les légendes de fondation de lieux de cultes peuvent être considérées comme des éléments de folklore : elles sont transmises oralement<sup>49</sup> dans « des sociétés sans écriture ou paysannes », et on les trouve sous des formes variées en fonction de l'espace et du temps. Elles semblent donc pouvoir se prêter à une classification basée sur le regroupement des formes qui se ressemblent. Si les chansons et les contes, ainsi que les motifs narratifs d'une façon générale, ont déjà fait l'objet d'une classification poussée de la part des spécialistes du folklore, les légendes en tant que telles n'ont pas été classifiées de façon aussi systématique<sup>50</sup>. Nous tenterons donc ici de repérer les principes de classification existants qui pourraient nous permettre d'esquisser une typologie adaptée à notre sujet.

---

<sup>49</sup>Même si elles sont aussi transmises par d'autres voies, comme nous le verrons.

<sup>50</sup>Bertrand Bergeron propose, dans *Au royaume de la légende*, Alma (Québec), 1988, une classification du corpus de légendes qu'il étudie, mais il s'agit plus d'une typologie des personnages fantastiques qui interviennent que d'une classification des légendes en elles-mêmes. Notons par ailleurs qu'une petite minorité de légendes de fondation utilisent des motifs narratifs que l'on retrouve dans la classification internationale des contes : ainsi pour le Mont-Saint-Michel (site n°878), le motif du château de glace correspond au conte-type AT 1097.

## 2/ - Les principes de classification

### *a- Les notions de « type », de « version » et de « variante »*

Les folkloristes de l'Ecole finnoise Kaarle Krohn et Antti Aarne, constatant la diversité des formes que la tradition orale pouvait fournir d'un même conte, ont été amenés à distinguer ces trois notions. Le « conte-type » est une abstraction qui rassemble tous les récits dont on estime qu'ils sont des formes différentes d'un même récit. Chaque attestation, orale ou écrite, de ce conte-type est une « version ». Deux ou plusieurs versions présentent entre elles des différences plus ou moins importantes qu'on appelle des « variantes ». Ces principes sont les bases sur lesquelles repose la classification internationale des contes populaires établie par Antti Aarne et Stith Thomson<sup>51</sup> et reprise pour le corpus français par Paul Delarue et Marie-Louise Ténèze<sup>52</sup> : pour chaque conte-type, affecté d'un numéro et d'un titre, un exemple (c'est à dire une version) est donné, puis la structure du conte est détaillée en « motifs » qui sont à leur tour numérotés, enfin la liste la plus exhaustive possible des versions connues, avec leurs références, est donnée. Les mêmes notions ont été utilisées pour la classification des chansons folkloriques. Ainsi la chanson folklorique de langue française dispose désormais de deux catalogues<sup>53</sup>.

Ces notions de type et de version sont tout à fait opératoires pour la chanson. En effet, leur forme versifiée est un gage de relative stabilité, et si certaines versions peuvent parfois emprunter à deux ou plusieurs types, la grande majorité des versions se laisse aisément ranger dans tel ou tel type. La classification des contes présente en revanche des difficultés plus grandes : la forme non versifiée rend en effet plus facile le mélange de deux ou plusieurs contes-types. C'est encore plus vrai des récits de type légendaire, dont la structuration est généralement beaucoup moins forte. C'est alors que devient utile une autre notion, déjà évoquée, celle du « motif ».

---

<sup>51</sup>Aarne (Antti), Thomson (Stith), *The types of the folktale*, Helsinki, 1961.

<sup>52</sup>Delarue (Paul), Ténèze (Marie-Louise), *Le conte populaire français*, 6 vol. parus, Paris, 1957-...

<sup>53</sup>Laforte (Conrad), *Catalogue de la chanson folklorique française*, Presses de l'université de Laval, Québec, 1977-1987, 6 vol. ; Coirault (Patrice), *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon, B.N.F., Paris, 1996 (2<sup>e</sup> volume à paraître), 566 p.

### *b- La notion de « motif ».*

On désigne par « motif » la plus petite unité possible de récit. Un conte, une légende ou une chanson est donc constitué de plusieurs motifs. On comprend donc qu'une chanson, se transmettant avec une mélodie et une forme versifiée, conserve un contenu narratif à peu près stable. Il est en effet plus difficile d'insérer un nouveau motif dans une forme versifiée, et il est significatif de constater que les collusions entre deux ou plusieurs chansons-types se font généralement sur la base d'une structure poétique commune. Le conte, raconté dans une forme libre, permet quant à lui un grand nombre de combinaisons de motifs, et si certaines combinaisons sont suffisamment stables et récurrentes pour définir un « conte-type », bien des versions relèvent à la fois de plusieurs types, et la classification doit souvent recourir à une part d'arbitraire. La notion de motif permet donc une approche complémentaire. Elle permet de décrire une version fragmentaire, ou une version difficile à classer dans un type. La classification des motifs<sup>54</sup> permet de faire des recoupements non seulement entre contes, mais entre tous les styles narratifs, sur la base d'un motif. Elle ne permet pas en revanche de rendre compte de la récurrence des combinaisons de motifs, ce que permet la classification des types.

Nos légendes de fondation, souvent très courtes, n'utilisent parfois qu'un seul motif. Il va donc de soi que cette notion nous sera indispensable pour tenter d'établir un essai de typologie.

### *c- La notion de « filiation »*

Qui parle de transmission de récits, de chansons, de motifs, parle nécessairement de diachronie, de transmission dans le temps. A cet égard, il est intéressant ici d'évoquer l'oeuvre de Patrice Coirault, déjà évoqué pour son travail de classification des chansons, mais qui a également travaillé à essayer de reconstituer le parcours historique de certaines de ces chansons<sup>55</sup>. S'il est à peu près acquis aujourd'hui que la notion d' « archétype » est un leurre et qu'on ne peut pas reconstituer à partir d'un groupe de versions une supposée version originelle, il n'en

---

<sup>54</sup>Thomson (Stith), Motif-index of Folk Literature. A classification of narrative elements in folktales, ballads, myths, fables, medieval romances, exempla, fabliaux, jest-books and local legends, Helsinki, 1932-1936.

<sup>55</sup>Coirault (Patrice), Formation de nos chansons folkloriques, 4 vol., éd. du Scarabée, Paris, 1953-1963.

reste pas moins qu'il peut être intéressant, lorsque la documentation le permet, de rassembler des versions différentes d'un même type attestées à des dates éloignées. Cela ne peut pas permettre de retracer l'histoire complète d'un type, mais tout de même de placer quelques jalons utiles. Patrice Coirault a ainsi pu esquisser les « filiations » de quelques chansons, parfois sur cinq à six siècles<sup>56</sup>. Nous verrons que nos légendes de fondation ont aussi pu laisser des traces non-négligeables dans les archives écrites, et qu'il sera possible de rassembler pour un même site des attestations de la légendes chronologiquement assez éloignées.

#### **d- La notion de « fonction »**

Mentionnons pour finir l'apport de Vladimir Propp<sup>57</sup> qui, critiquant le système de classification de l'école finnoise qui reposait selon lui sur des aspects trop superficiels ou trop descriptifs du conte, a mis en lumière l'importance des « fonctions » qui structurent le conte, c'est à dire des actions qu'accomplissent les personnages. Selon lui, les personnages, leurs noms, leurs attributs, etc. sont des variables, mais les actions qu'ils exécutent sont des constantes. Il établit ainsi un système de classification des contes non pas d'après leur sujet mais d'après leur structure, considérant que sous des aspects très variés, les actions qu'accomplissent les personnages se réduisent toujours à un nombre restreint de fonctions par rapport au déroulement du récit. Si sa théorie a été très critiquée, tout le monde s'accorde à reconnaître son apport qui a été de mettre en évidence les structures du conte. Nos légendes de fondation présentent quant à elles une structure généralement beaucoup moins développées, mais la notion de fonction pourra peut-être éclairer certains aspects.

### **C - Essai de classification**

#### **1/- Classification des motifs**

L'inventaire des motifs utilisés dans l'ensemble de notre corpus et leur organisation est indispensable à l'utilisation de ce corpus. Nous avons donc repéré tous

---

<sup>56</sup>Des recueils de chansons de l'époque moderne et même du moyen-âge sont conservés.

<sup>57</sup>Propp (Vladimir), Morphologie du conte, Le Seuil, Paris, 1970 (1<sup>è</sup> édition 1928).

ces motifs pour les regrouper, les classer, les hiérarchiser<sup>58</sup>. Les choix qui président à ces regroupements et hiérarchisations sont parfois arbitraires, mais n'ont d'autre prétention que de créer un outil de travail. Il s'agit donc d'une classification assez descriptive, d'un schéma général dans lequel toutes les légendes du corpus doivent pouvoir trouver une place, une description. Elles devront parfois pour cela combiner plusieurs branches, plusieurs motifs, comme nous le verrons. Certaines branches de ce schéma sont plus précises que d'autres et présentent plus en détail les différentes variantes rencontrées. C'est notamment le cas des inventions de statues.

Ce schéma vise d'abord à pouvoir répondre à tous les cas de figure, et le système de codification ne permet pas encore de distinguer rigoureusement variantes, motifs indépendants, motifs nécessairement liés à d'autres, ou encore éléments plus descriptifs. Ainsi, l'invention d'une statue est un motif en soi, indépendant (II.A.110) ; le fait que la statue reviennent toute seule, coté II.A.600, est nécessairement lié à d'autres motifs qui le précèdent ; le lieu de la découverte, coté II.A.400 puis subdivisé en toutes ses variantes, est un motif que l'on pourrait dire descriptif, et donc nécessairement lié aux autres. On pourrait donc distinguer entre motifs « narratifs » et motifs « descriptifs ».

## 2/ Fonctions et personnages

Une classification proprement dite des fonctions au sens où l'entend Propp ne semble pas adaptée à notre corpus. En effet, la plupart de ces récits ont une structure très simple et on pourrait regrouper la quasi-totalité des légendes de fondation sous une fonction unique : *la justification de l'existence ou de la localisation d'un lieu de culte par une intervention surnaturelle*. On peut proposer de détailler, dans le cadre de cette fonction générale de *justification*, les fonctions suivantes comme étant les bases structurelles de la totalité de nos légendes :

- Initiative
- Localisation
- Construction

---

<sup>58</sup>Annexe n°3.

C'est par l'une ou plusieurs de ces trois phases que la manifestation surnaturelle va venir légitimer l'existence du lieu de culte : soit l'être surnaturel prend l'initiative de la construction (en construisant lui-même, ou en demandant à un humain), soit il désigne l'emplacement, de son propre fait ou suite à une initiative humaine, soit il vient approuver l'initiative de la construction et/ou le choix de l'emplacement en apportant une aide miraculeuse.

De même, l'ensemble des personnages qui interviennent dans nos légendes peut être regroupé en trois grande classes : l'être surnaturel, l'être humain, et l'animal. Parmi les êtres surnaturels, on peut distinguer entre ceux qui relèvent du christianisme (diable, anges, archanges, Vierge, Saints sous forme d'apparitions) et les autres, c'est à dire les fées. Parmi les êtres humains, on peut distinguer entre les Saints (considérés en leur vie terrestre) et les humbles, essentiellement des bergers, paysans, ou enfants. Enfin, parmi les animaux, on trouve les oiseaux, les grenouilles, et quelques autres, mais on trouve surtout les bovins et les moutons, comme inventeurs de statues d'une part, et, pour les bovins, comme indicateurs à part entière de lieux propices par arrêt spontané. Cette classification sommaire et descriptive rend compte des différents intervenants de nos légendes, mais il nous faut encore proposer une classification des personnages plus structurelle, plus fonctionnelle, en rapport avec la fonction principale de justification. Nous proposons les catégories suivantes :

- Le Justificateur
- Le Médiateur
- Le Justifié

Cette catégorie ne recouvre pas exactement la division « surnaturel-humain-animal ». Le Justificateur correspond globalement à la catégorie des êtres surnaturels puisque la fonction même de justification se réalise par une intervention surnaturelle. Le Justifié correspond à l'ensemble de la communauté humaine, qui utilise le lieu de culte et élabore un discours sur son origine, qui a besoin d'être justifié, légitimé. Enfin, le Médiateur est celui par qui le contact entre monde surnaturel et monde terrestre se réalise. On peut considérer que toute légende de fondation de lieu de culte est l'histoire d'un tel contact, réalisé sous des formes variées. Ce Médiateur appartient donc au monde terrestre et peut être humain ou animal. Ce peut être le saint par qui le miracle

se réalise, l'humble qui découvre la statue ou bénéficie d'une apparition, les maçons qui bénéficient d'une aide miraculeuse, ou au contraire voient leur ouvrage défait et déplacé pendant la nuit, le bovin ou le mouton qui découvre ou indique l'emplacement de la statue, le bovin qui désigne par son arrêt le bon emplacement, l'oiseau qui déplace obstinément des fragments de matériaux, etc. Dans certaines catégories de récits, on ne trouve toutefois aucun médiateur terrestre : il est alors significatif de constater qu'un détail viendra systématiquement établir un contact d'une autre nature entre le monde surnaturel et le monde terrestre. Ainsi, les nombreuses églises qui sont construites par les fées : la simple mention du fait que l'édifice a été construit par les fées pendant la nuit pourrait logiquement se suffire. Pourtant, on constate que quasi-systématiquement, l'édifice est inachevé : il manque une pierre qui n'a pas pu être posée, soit parce qu'un être humain les a surpris, soit parce que le jour s'est levé, le coq a chanté, etc. Cette intervention, soit de l'être humain, qu'on peut alors considérer comme le médiateur, soit du jour, ce qui est plus fréquent, semble constituer un lien concret et nécessaire entre le monde des fées (parfois du diable), de la nuit, et celui des humains, du jour. On sent derrière cette intervention et cet inachèvement comme la cause de l'appropriation possible de l'édifice par l'être humain. En outre, très souvent, aucun être humain n'est capable de poser la pierre manquante, phénomène magique et concret qui vient rendre durable ce contact entre les deux mondes. Dans le même ordre d'idée, on peut évoquer la lutte entre l'archange Michel et le diable au cours de laquelle n'intervient aucun humain, mais qui laisse des marques dans la roche.

Notons que la classification des motifs proposée plus haut, réalisée empiriquement et par regroupements successifs à partir du matériau rassemblé, recoupe, dans ses grandes sections, les fonctions et les personnages structurels définis. Ainsi, l'unité de la section I réside dans la personnalité du Médiateur qui est toujours un saint : l'initiative peut venir, dans ces récits, soit du Médiateur (le saint veut établir une église), soit du Justificateur (arrêt spontané des boeufs qui le transportent), soit du Justifié (création de l'édifice a posteriori, en commémoration du lieu de vie du saint). L'unité de la section II, intitulée « Hiérophanies », réside, non plus dans la nature du médiateur, mais dans l'origine de l'initiative, qui provient toujours du Justificateur qui se manifeste, soit par une statue, soit par une apparition, soit par l'arrêt d'un attelage

de boeufs, soit en imposant le déplacement d'un édifice commencé, soit par quelques autres miracles. Le cas des « jets d'objet » est un peu différent toutefois : il résulte parfois de l'initiative d'un saint, qui demande par ce moyen à Dieu de lui désigner le bon emplacement, et parfois de la demande du maçon qui voit son ouvrage défait la nuit, ce qui constitue en revanche une initiative divine. Le « jet d'objet » n'est donc pas une initiative du Justificateur en soi, mais une sollicitation directe de son avis, c'est pourquoi nous l'avons classé parmi les hiérophanies. La section III regroupe tous les récits légendaires où la fonction de justification par le surnaturel se réalise lors de la troisième phase, celle de la construction de l'édifice, l'initiative étant soit humaine (aide surnaturelle), soit surnaturelle (bâisseurs surnaturels). Enfin la section IV regroupe les récits de fondation résultant d'un vœu, donc d'une initiative du Justifié.

### 3/- Définition de types

Si la classification des motifs est indispensable, il est certain qu'elle ne suffit pas à rendre compte de la réalité des légendes de fondation. En effet, beaucoup de légendes sont composées de plusieurs motifs, et surtout, certaines combinaisons reviennent de façon suffisamment insistante pour qu'on puisse penser à la notion de « type ». Mais faut-il nécessairement une combinaison de plusieurs motifs pour parler de type ? Que faire des légendes de fondation qui n'utilisent qu'un motif ?

Nous désignerons donc dans le cadre de ce travail par « légende de fondation type » tout motif simple suffisant à expliquer l'origine d'un lieu de culte ou toute combinaison récurrente de motifs faisant système (deux explications légendaires distinctes d'un même lieu de culte qui circuleraient indépendamment l'une de l'autre ne peuvent pas être regroupées pour définir un type). Nous proposons ici une liste des principaux types que l'on peut déjà définir. Nous distinguerons entre types simples, utilisant un seul motif, et types composés, utilisant plusieurs motifs. La liste des 22 types simples (annexe n°4) reprend les principaux regroupements de la classification détaillée des motifs et de leurs variantes (annexe n°3). Pour simplifier les désignations, nous avons attribué à chaque type, en plus de sa cote de motif, un numéro de type (T1 à T22). La liste des quelques types composés (TC1 à TC7) n'est qu'une première proposition et ne se veut aucunement définitive. Une part importante des légendes regroupent plusieurs motifs, mais parfois de façon indépendante. Ainsi, l'aide

miraculeuse apportée aux constructeurs (T17 à 19) peut s'associer à la plupart des autres types sans lien logique, et les deux types peuvent être rapportés séparément par deux sources différentes : on préférera dans ce cas ne pas parler de type composé. Nous n'avons retenu sous cette dénomination que les combinaisons cohérentes de motifs : la construction est empêchée par une destruction nocturne systématique, on comprend que la Vierge veut être honorée ailleurs mais on ne sait pas où, on jette en l'air un objet en attendant de celui-ci qu'il aille se poser à l'endroit voulu (TC1), ou bien l'on attelle deux boeufs et on leur confie le soin de désigner l'emplacement en s'y arrêtant (TC4). Cet ensemble peut être précédé de l'invention d'une statue, ce qui explique la première tentative de construction (TC2 et TC4). L'invention peut être directement suivie de l'arrêt des boeufs lorsque ceux-ci sont chargés de transporter la statue (TC3). L'arrêt de boeufs est aussi souvent associé à un saint (TC6 et 7). Nous avons également retenu comme type la combinaison du passage d'un saint, qui a une apparition de la Vierge, et qui voit une fontaine apparaître sous ses pieds (TC4) : les deux attestations de cette combinaison ( sites n°56 et 285) correspondent à la fondation d'abbaye ou de prieuré (Les Brûlais et Paimpont), et concernent deux saints bretons du haut Moyen Age (Melaine et Judicaël). Simple coïncidence ? Ou explication légendaire typique d'une période précise ? D'une région ? D'un type de lieu de culte (abbaye, prieuré) ? Toujours est-il qu'on a bien là deux versions d'un même type. Enfin, la combinaison de l'apparition de la Vierge, de la guérison d'une jeune sourde muette, et de l'invention de statue au lieu de l'apparition (TC8) forme également un ensemble cohérent et correspond à deux chapelles de pèlerinage (Les Brûlais et La Prénessaye). Notons que le thème de la jeune sourde-muette guérie par l'apparition de la Vierge se retrouve dans une chanson attestée dans toute la France ainsi qu'au Québec<sup>59</sup>. La liste n'est donc certainement pas close des combinaisons de motifs qui permettent de définir des légendes de fondation types composées. Mais si l'inventaire de ces combinaisons est indispensable, il pourrait être tout aussi intéressant de relever

---

<sup>59</sup>Cette chanson est intitulée au catalogue Laforte « La bergère muette » (II.B.33) et au catalogue Coirault « La bergère muette et la Vierge » (8301). Voir sur cette chanson le commentaire de Robert Bouthillier dans le livret du CD *Tradition chantée de Bretagne. Grandes complaintes de Haute-Bretagne*, ArMen, à paraître en octobre 1998, page n°1.18. Voir aussi l'étude de Marlène Belly, *Variations dans la chanson de tradition orale française : étude d'une pièce : la Bergère muette*, D.E.A., E.H.E.S.S., Paris, 1993.

les combinaisons qui, du strict point de vue de la logique narrative, sont plausibles, mais qui ne sont jamais attestées. Ainsi, sur les 70 versions d'invention de statue, aucune n'est liée, dans un récit cohérent, à une vie de saint, alors qu'un saint pourrait très bien être l'inventeur d'une statue. On a peut-être là l'indice de formations légendaires chronologiquement nettement séparées, puisque ce n'est manifestement pas la géographie qui les sépare. Un relevé plus détaillé de ces incompatibilités compléterait utilement la définition des types.

#### **4/- Types et localisation**

L'utilisation de la notion de type pour les légendes de fondation de lieux de culte pose un problème qu'on ne rencontre pas pour le conte ou pour la chanson. En effet, le conte et la chanson donnent généralement un récit fictif, objet culturel transmissible et non localisé. Si une variante vient donner une localisation au récit, on reste néanmoins dans la fiction, et surtout, la variante de localisation ne donnera pas lieu à un sous-groupe de versions car on sait que cette localisation est fictive et celle-ci changera de nouveau lors d'un nouveau déplacement de la chanson ou du conte. Dans le cas de la légende de fondation, on n'est plus dans la fiction mais dans la croyance, et surtout, le récit est localisé. Un certain nombre d'éléments variables du récit vont se fixer autour du lieu et donner un sous-groupe spécifiques de versions du type. On ne raconte pas une « version » de l'invention de statue, mais, par exemple, une version de l'origine de la chapelle de Bovel. La légende de fondation utilise un motif de « littérature orale », transmissible comme une chanson, susceptible de variations, mais elle fixe ce motif dans une explication du réel, l'insère dans le réel, de sorte qu'on ne peut plus le transmettre indépendamment du lieu auquel il est attaché. On peut dire que la légende de fondation de Bovel est une version du type « invention de statue », qui présente des différences avec la légende de fondation de la chapelle du Coudray en Bain-de-Bretagne, qui est une autre version du même type. Mais ces deux légendes de fondation peuvent être considérées elles-mêmes comme des groupes de versions (la fondation de Bovel n'est pas racontée exactement de la même façon par Mr X ou Mme Y), et ce qui les distingue entre elles, ce sont les particularités communes à l'ensemble des versions qui les constituent. La version de Mme Y est-elle donc une version du type « invention » ou de la légende de fondation de Bovel ? On peut en réalité

difficilement imaginer d'étudier l'ensemble des versions particulières de l'invention de statue sans les regrouper par site d'implantation, c'est pourquoi il nous semble nécessaire d'introduire un échelon de classification intermédiaire entre le type et la version. Nous proposons donc de parler de « localisation de type » ou de « type localisé ». La localisation d'un type regroupera donc toutes les versions du type qui concernent un même lieu de culte. Ainsi, le type « invention de statue » a 70 « localisations » (dans notre corpus), et chaque « type localisé » a un nombre x ou y de versions.

#### **5/- Site et complexe légendaire**

Chaque type localisé concerne un lieu de culte, un « site ». Mais chaque site peut être l'objet de plusieurs explications légendaires différentes, parallèles, indépendantes, parfois compatibles, parfois concurrentes. Plusieurs « types localisés » peuvent s'y trouver. Nous désignerons donc par « site » tout lieu de culte qui fait l'objet d'une ou plusieurs explication(s) légendaire(s), et par « complexe légendaire » l'ensemble des explications légendaires, des types localisés liés à ce site. Le corpus que nous présentons dans l'annexe 1 se présente donc comme l'inventaire des sites, et donne pour chaque site un résumé de son complexe légendaire, même si celui-ci est souvent composé d'un seul type localisé.

Pour conclure ce chapitre, rappelons que les critères de choix pour la constitution du corpus, les notions et les principes de classification définis sont perfectibles et discutables, mais aussi et surtout indispensables au maniement et à l'étude d'une matière riche, vivante, malléable, complexe, protéiforme et difficile à saisir. Ces outils vont maintenant nous permettre d'aborder ce monde légendaire, d'abord par une approche quantitative, et pour commencer, cartographique.



## **Chapitre II. La légende et l'espace**

Nous avons vu comment notre corpus de légendes se structure en fonction des motifs, des types, comment ceux-ci peuvent s'organiser, se combiner. Nous tenterons maintenant d'apporter un second éclairage sur ce corpus en essayant de voir comment il s'organise en fonction de l'espace. Ce travail est un préalable indispensable à une étude de la circulation, du déplacement de la légende. Et qui dit déplacement dans l'espace dit aussi déplacement dans le temps. On peut considérer que l'organisation de la matière légendaire par rapport à l'espace est un résultat de l'histoire, d'évolutions, de déplacements, d'emprunts, de remplacements, de disparitions aussi, et on peut donc espérer y déceler des traces des relations de la légende au temps.

On peut distinguer trois approches dans l'étude de la relation de la légende à l'espace. La première consiste à définir la répartition géographique des types en cartographiant les sites où ils sont localisés. La seconde consiste à étudier, à un niveau plus local, les sites d'implantation des légendes en général ou de chaque type en particulier, en fonction de la géographie physique et humaine. Enfin, une dernière approche peut consister à étudier l'aire de réputation de la légende de fondation d'un lieu de culte, c'est à dire à cartographier toutes les versions recueillies d'un type localisé.

### **A/- Répartition géographique des types**

Plusieurs questions se posent autour de la relation entre la légende et l'espace : la densité de la matière légendaire est-elle la même partout ? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui peut déterminer une densité supérieure dans une zone donnée ? La répartition des types, des motifs, est-elle uniforme ? Plusieurs types peuvent-ils se cotoyer sur une même zone ? Certains types s'excluent-ils au contraire ?

Il serait prématuré de prétendre pouvoir répondre. Nous nous contenterons pour le moment de cartographier les sites de notre corpus pour tenter de développer la question.

## 1/- Etat cartographié de l'ensemble des sites.

La carte n°1 de l'annexe 7 donne l'ensemble des sites bretons de notre corpus. Il faut rappeler que nous n'avons là qu'un état provisoire d'un inventaire en cours, et qui ne peut pas prétendre être représentatif de l'ensemble des sites à légendes. Il faut donc lire cette carte comme le reflet de l'état du dépouillement de la documentation. Seul, l'inventaire du département d'Ille-et-Vilaine est suffisamment avancé pour permettre quelques questions. Avant tout, il faut encore rappeler que, si l'inventaire est plus avancé, on ne fait que se rapprocher du reflet de l'état de la documentation existante, ce qui n'est encore qu'une étape vers un reflet de la réalité. En effet, comment interpréter les différences de densité ou les blancs laissés par la carte : manquement dans la documentation ou différence significative ? Une enquête prospective ciblée, ou tout au moins des sondages, devraient permettre, lorsqu'on estimera le dépouillement terminé, de confirmer ou d'infirmer la valeur de ces blancs (nord-ouest et sud-est du département) ou de ces moindres densités.

Une fois résolus ces problèmes de représentativité de la documentation, on peut attendre d'une telle carte la mise en relief des zones les plus favorables à l'installation ou à la conservation des légendes, les différences de densité sur de grandes zones, les éventuels noyaux. On pourra ensuite chercher des rapprochements cartographiques susceptibles d'éclairer ces zones ou ces noyaux. Ainsi, on peut par exemple d'ores et déjà se demander si la frontière linguistique aura ou non une influence sur la richesse et sur la nature du légendaire. La question peut aussi se poser pour la limite orientale de la zone « bretonnisée » ou « ligne Loth »<sup>60</sup>, dont Georges Provost<sup>61</sup> a montré qu'elle pouvait être, pour certains phénomènes<sup>62</sup>, plus importante que la frontière linguistique. Nous ne pouvons pas encore apporter de réponse à ces questions. On peut toutefois noter pour l'Ille-et-Vilaine, même si l'inventaire n'est pas encore absolument satisfaisant, que les noyaux les plus denses semblent être ceux de Maure-de-Bretagne, de Paimpont, et de Saint-Malo, tous les trois à l'ouest de la ligne Loth.

---

<sup>60</sup>Limite la plus orientale atteinte par la langue bretonne au cours de son histoire, déterminée essentiellement par la toponymie.

<sup>61</sup>Provost (Georges), Le pèlerinages en Bretagne aux XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles, thèse, Rennes II, 1995.

<sup>62</sup>En particulier la densité du réseau de chapelles frairiennes, qui chute nettement à l'est de cette ligne Loth, mais qui ne se modifie pas sensiblement en franchissant la frontière linguistique.

## 2/- Etat cartographié de la répartition des sites par types de légende

Au sein de cette cartographie générale des sites, il faut se demander comment se répartissent les différents types de légende. Les cartes 2 à 7 présentent la répartition géographique des principaux types définis d'après l'état actuel de l'inventaire. Les remarques du paragraphe précédent valent encore ici et l'on ne peut rien conclure pour le moment de ces cartes. Elles doivent toutefois permettre, une fois bien établies, de dire si les différents types se répartissent de façon aléatoire, s'ils se mélangent, ou si au contraire ils se partagent le terrain, s'ils s'excluent, s'ils répondent à une certaine logique de répartition, d'organisation, ou encore si, plus simplement, certains types sont mieux implantés, plus concentrés dans certains endroits que dans d'autres, si la faveur d'un type dans un secteur entraîne la défaveur d'un autre. Si un tel lien peut être établi entre densité particulièrement forte d'un type et particulièrement faible d'un autre sur une même zone, on pourra se poser la question de savoir si les deux types en question ne correspondent pas à des implantations de lieux de cultes contemporaines : en effet, deux types légendaires caractéristiques de lieux de cultes correspondant à des strates chronologiques nettement différenciées n'ont pas de raison de s'exclure puisque les deux « couches » se superposeront. En revanche, deux types qui s'excluent nettement géographiquement ont une chance d'appartenir à la même « couche » chronologique, chaque type réussissant mieux dans telle ou telle zone. Pour l'instant, aucune concentration ou exclusion entre deux types n'apparaît avec force. On peut seulement noter une certaine concentration des inventions de statues (carte n°3) dans le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine et sur la côte nord, à la jonction des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, ainsi qu'un regroupement très net des constructions de fées autour de Saint-Brieuc (aucun cas attesté en Ille-et-Vilaine). De même, les « arrêts » de boeufs (carte n° 4) seront peut-être sensiblement plus fréquents dans la zone bretonnisée que dans la zone romane puisque huit des dix cas recensés y appartiennent déjà, encore les deux seuls exemples de la zone romane sont-ils mal assurés, et six de ces huit cas appartiennent aux départements de Côtes d'Armor et du Morbihan, qui n'ont pas été prospectés systématiquement. Notons toutefois qu'aucun des types légendaires retenus dans notre corpus n'a de chance d'être la propriété exclusive de la Bretagne puisque le corpus général que nous avons assemblé à titre de comparaison suffit à montrer que

tous sont attestés ailleurs en France, aux quatre coins du pays. Enfin, pour certains cas précis, l'approche cartographique pourrait aussi s'appliquer à certains détails, certaines variantes de types. Ainsi, dans les légendes à invention de statue, un détail ressort, curieusement, avec une certaine netteté : sur 52 statues découvertes en Bretagne, une seule, en Loire-Atlantique, est découverte ou indiquée par un animal, alors que sur les 18 statues découvertes hors de Bretagne, 8 le sont par un animal (mouton ou boeuf). Voilà peut-être un exemple d'exclusion, non pas entre deux types, mais entre deux variantes.

### **B/- Implantation de la légende dans l'espace naturel et humain**

Au-delà des grandes aires de répartition, on peut essayer de comprendre le choix des emplacements précis des sites à légendes, des lieux physiques, et l'éventuelle spécificité de tel ou tel type de légende en fonction de tel ou tel type de site<sup>63</sup>. Nous avons vu que la légende justifie l'existence du lieu de culte, la légitime par un contact avec le surnaturel, contact qui en fait un lieu sacré. Mais on peut aussi se demander pourquoi tous les lieux de culte ne donnent pas lieu à une légende, et comment la répartition se fait. Il faudrait donc pouvoir étudier chaque site sur une carte au 1/25000° pour déterminer l'emplacement du site par rapport au centre de la paroisse, par rapport aux autres lieux de culte, par rapport à l'habitat, aux cultures, aux bois, aux cours d'eau, et au relief. Entreprise gigantesque, bien sûr. Nous devons nous contenter ici de quelques essais, d'une part à l'échelle d'un canton, en tenant compte de tous les types, d'autre part à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine en tenant compte d'un seul type.

---

<sup>63</sup>Alphonse Dupront distingue ainsi à propos des légendes à invention de statue deux données essentielles : « le merveilleux de la découverte d'une part, de l'autre le milieu physique de cette découverte. Ce dernier est dans la plupart des régions terre, arbre, ou occasionnellement eau. Une strate plus ancienne, ce sera la grotte. Mais dans tous les cas, l'accident chthonique est fondement de culte sacré », dans Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages, Paris, 1987, p.432.

## 1/- Emplacement du site dans la paroisse

### *a- Le canton de Maure-de-Bretagne*

L'annexe n°8 cartographie les lieux de culte du canton qui ont caractère public<sup>64</sup> en distinguant ceux qui font l'objet d'une légende de fondation et fait ressortir les limites de l'ancienne paroisse d'Anast dont sont issues Mernel, Bovel, Campel, Loutehel, et Saint-Séglin. Les Brûlais est aussi une ancienne trêve de Comblessac. Il ressort avec netteté que les sites à légende, sauf un, sont ceux qui se trouvent tout à fait aux confins des anciennes paroisses. C'est particulièrement net pour la moitié nord et la partie est de la paroisse d'Anast, et on peut remarquer une ceinture de chapelles intermédiaires pour lesquelles on ne connaît aucune légende. Ces sites à légendes correspondent également tous sauf un à des chapelles de pèlerinages anciens et dont certains existent toujours. A ces chapelles de pèlerinage des confins<sup>65</sup> correspondent les thèmes de la construction empêchée, de l'arrêt de boeufs, de l'invention de statue, et du voeu exaucé. En revanche, au site qui se trouve près du bourg et du château primitif<sup>66</sup> correspond une légende de saint primitif, évangélisateur, qui se fait couper la tête, laquelle en rebondissant crée trois fontaines. Tout ceci suggère fortement l'idée de types légendaires qui correspondraient à des types de lieux de cultes, d'époque ou de nature différentes. Pour approfondir la question, il faudrait pouvoir étendre la recherche à d'autres cantons. En attendant, nous pouvons vérifier, pour un type donné, celui de l'invention de statue, s'il correspond toujours au même type de sites ou non.

### *b- Le type « Invention de statue ».*

L'annexe n°5, qui présente le sous-corpus des sites à invention de statue, confirme l'impression. Nous ne pouvons ici faire une étude cartographique détaillée de tous ces sites mais les descriptions qui accompagnent souvent la légende<sup>67</sup> et les vérifications faites sur la carte au 1/25000 pour une partie des sites confirment tout à fait que ces sites correspondent quasiment toujours, à la fois à des sites de confins de paroisses et à des chapelles de pèlerinage. L'idée de correspondance entre type de

---

<sup>64</sup>Nous comprenons par là les églises et les chapelles frairiennes, ou de pèlerinages, toutes celles qui ne relèvent pas d'un manoir privé.

<sup>65</sup>Les sites n°219, 233, 47, 56, 108, 243.

<sup>66</sup>Site n°568.

<sup>67</sup>Voir l'annexe n°5 qui présente le sous-corpus des sites à invention de statue.

légende et type de site se trouve donc renforcée et nous amène à une approche complémentaire et plus avantageuse car n'utilisant pas la carte. Il s'agit d'établir des corrélations entre les types de légendes et les types de lieux de culte (chapelle, église, abbaye, fontaine, etc.).

## 2/- Corrélations entre type de légende et type de lieux de culte

Nous avons donc choisi les principaux motifs ou types, et pour chacun d'entre eux, nous avons comptabilisé le nombre de sites que nous avons répartis par types de lieux de culte. Les résultats présentés dans l'annexe 6 confirment l'impression. Les motifs « arrêt de boeufs »<sup>68</sup> et « invention de statue »<sup>69</sup> sont particulièrement caractéristiques des chapelles alors que les légendes sur la construction (aide miraculeuse ou bâtisseurs surnaturels)<sup>70</sup> ou le motif du jet d'objet<sup>71</sup> sont beaucoup plus spécifiques aux églises. Enfin, certains types semblent partagés : les légendes de vies de saint<sup>72</sup> ou les « constructions empêchées »<sup>73</sup>. Cette répartition des types, notamment entre chapelles et églises, suggère deux hypothèses. On peut d'abord penser que certains types sont spécifiques d'une époque plus ancienne, celle des fondations de paroisse. Par la suite, le réseau paroissial étant à peu près fixé, les types légendaires, les formes nouvelles auraient été adoptées pour des fondations de chapelles, le type « invention de statue » notamment. Mais ceci est sans doute bien schématique, et on se doute que les formes légendaires, les types évoluent, se transforment autant qu'ils apparaissent ou disparaissent. Par ailleurs, rien ne prouve que les légendes apparaissent en même temps que les lieux de cultes qu'elles justifient. Enfin, la durée de constitution du réseau paroissial et la durée pendant laquelle on a construit des chapelles sont certainement trop importantes pour qu'on puisse assigner à chaque type de lieu de culte un ou quelques types légendaires. Ceci n'exclut pas une relation étroite possible entre un type légendaire et une époque où l'on ne fondait plus de paroisse. Mais on peut aussi émettre l'hypothèse que certains types légendaires sont liés, non pas, ou non seulement à une époque, mais au type de lieu de culte lui-même, qu'ils leur

---

<sup>68</sup>Annexe 6, fig.2.

<sup>69</sup>Annexe 6, fig.5.

<sup>70</sup>Annexe 6, fig. 8 et 1.

<sup>71</sup>Annexe 6, fig. 7.

<sup>72</sup>Annexe 6, fig. 6.

<sup>73</sup>Annexe 6, fig. 3.

sont mieux adaptés. Ainsi, une chapelle de pèlerinage a peut-être besoin, produit, ou attire peut-être un légendaire spécifique (une Vierge qui manifeste obstinément son désir d'être vénérée à tel endroit), tandis qu'une fondation de paroisse, sur le plan symbolique, est peut-être mieux adaptée, par exemple, aux légendes de construction qui mettent en scène en l'enrobant de merveilleux la construction même de l'édifice qui symbolise la communauté. On se permettra pour le moment de ne pas prendre de risque en supposant que la réalité, toujours complexe, requiert à la fois ces deux schémas d'explication, correspondance chronologique et fonctionnelle du type légendaire au type de lieu de culte, mais peut-être également d'autres.

Nous rappellerons avant de conclure ce chapitre que le rapport de la légende à l'espace pourrait encore s'analyser par l'étude de l'aire de réputation du type localisé, c'est à dire par l'inventaire cartographié des versions recueillies d'un même type localisé, mais cela nous renvoie à une approche plus monographique, puisque cela revient à retracer la vie, l'évolution, le parcours de la légende une fois le type localisé dans un site, et nous l'aborderons plus loin.

La répartition des types dans l'espace, la densité différentielle de leur implantation, les types de lieux de culte auxquels ils correspondent sont autant de renseignements précieux pour décrire la nature et l'ampleur du phénomène, mais ils nous laissent aussi deviner toute une épaisseur historique, toute une évolution, toute une vie, et il nous faut maintenant étudier les possibilités qu'on peut avoir d'apporter au légendaire un éclairage diachronique.



## **Chapitre II. La légende et l'espace**

Nous avons vu comment notre corpus de légendes se structure en fonction des motifs, des types, comment ceux-ci peuvent s'organiser, se combiner. Nous tenterons maintenant d'apporter un second éclairage sur ce corpus en essayant de voir comment il s'organise en fonction de l'espace. Ce travail est un préalable indispensable à une étude de la circulation, du déplacement de la légende. Et qui dit déplacement dans l'espace dit aussi déplacement dans le temps. On peut considérer que l'organisation de la matière légendaire par rapport à l'espace est un résultat de l'histoire, d'évolutions, de déplacements, d'emprunts, de remplacements, de disparitions aussi, et on peut donc espérer y déceler des traces des relations de la légende au temps.

On peut distinguer trois approches dans l'étude de la relation de la légende à l'espace. La première consiste à définir la répartition géographique des types en cartographiant les sites où ils sont localisés. La seconde consiste à étudier, à un niveau plus local, les sites d'implantation des légendes en général ou de chaque type en particulier, en fonction de la géographie physique et humaine. Enfin, une dernière approche peut consister à étudier l'aire de réputation de la légende de fondation d'un lieu de culte, c'est à dire à cartographier toutes les versions recueillies d'un type localisé.

### **A/- Répartition géographique des types**

Plusieurs questions se posent autour de la relation entre la légende et l'espace : la densité de la matière légendaire est-elle la même partout ? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui peut déterminer une densité supérieure dans une zone donnée ? La répartition des types, des motifs, est-elle uniforme ? Plusieurs types peuvent-ils se cotoyer sur une même zone ? Certains types s'excluent-ils au contraire ?

Il serait prématuré de prétendre pouvoir répondre. Nous nous contenterons pour le moment de cartographier les sites de notre corpus pour tenter de développer la question.

## 1/- Etat cartographié de l'ensemble des sites.

La carte n°1 de l'annexe 7 donne l'ensemble des sites bretons de notre corpus. Il faut rappeler que nous n'avons là qu'un état provisoire d'un inventaire en cours, et qui ne peut pas prétendre être représentatif de l'ensemble des sites à légendes. Il faut donc lire cette carte comme le reflet de l'état du dépouillement de la documentation. Seul, l'inventaire du département d'Ille-et-Vilaine est suffisamment avancé pour permettre quelques questions. Avant tout, il faut encore rappeler que, si l'inventaire est plus avancé, on ne fait que se rapprocher du reflet de l'état de la documentation existante, ce qui n'est encore qu'une étape vers un reflet de la réalité. En effet, comment interpréter les différences de densité ou les blancs laissés par la carte : manquement dans la documentation ou différence significative ? Une enquête prospective ciblée, ou tout au moins des sondages, devraient permettre, lorsqu'on estimera le dépouillement terminé, de confirmer ou d'infirmer la valeur de ces blancs (nord-ouest et sud-est du département) ou de ces moindres densités.

Une fois résolus ces problèmes de représentativité de la documentation, on peut attendre d'une telle carte la mise en relief des zones les plus favorables à l'installation ou à la conservation des légendes, les différences de densité sur de grandes zones, les éventuels noyaux. On pourra ensuite chercher des rapprochements cartographiques susceptibles d'éclairer ces zones ou ces noyaux. Ainsi, on peut par exemple d'ores et déjà se demander si la frontière linguistique aura ou non une influence sur la richesse et sur la nature du légendaire. La question peut aussi se poser pour la limite orientale de la zone « bretonnisée » ou « ligne Loth »<sup>74</sup>, dont Georges Provost<sup>75</sup> a montré qu'elle pouvait être, pour certains phénomènes<sup>76</sup>, plus importante que la frontière linguistique. Nous ne pouvons pas encore apporter de réponse à ces questions. On peut toutefois noter pour l'Ille-et-Vilaine, même si l'inventaire n'est pas encore absolument satisfaisant, que les noyaux les plus denses semblent être ceux de Maure-de-Bretagne, de Paimpont, et de Saint-Malo, tous les trois à l'ouest de la ligne Loth.

---

<sup>74</sup>Limite la plus orientale atteinte par la langue bretonne au cours de son histoire, déterminée essentiellement par la toponymie.

<sup>75</sup>Provost (Georges), Le pèlerinages en Bretagne aux XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles, thèse, Rennes II, 1995.

<sup>76</sup>En particulier la densité du réseau de chapelles frairiennes, qui chute nettement à l'est de cette ligne Loth, mais qui ne se modifie pas sensiblement en franchissant la frontière linguistique.

## 2/- Etat cartographié de la répartition des sites par types de légende

Au sein de cette cartographie générale des sites, il faut se demander comment se répartissent les différents types de légende. Les cartes 2 à 7 présentent la répartition géographique des principaux types définis d'après l'état actuel de l'inventaire. Les remarques du paragraphe précédent valent encore ici et l'on ne peut rien conclure pour le moment de ces cartes. Elles doivent toutefois permettre, une fois bien établies, de dire si les différents types se répartissent de façon aléatoire, s'ils se mélangent, ou si au contraire ils se partagent le terrain, s'ils s'excluent, s'ils répondent à une certaine logique de répartition, d'organisation, ou encore si, plus simplement, certains types sont mieux implantés, plus concentrés dans certains endroits que dans d'autres, si la faveur d'un type dans un secteur entraîne la défaveur d'un autre. Si un tel lien peut être établi entre densité particulièrement forte d'un type et particulièrement faible d'un autre sur une même zone, on pourra se poser la question de savoir si les deux types en question ne correspondent pas à des implantations de lieux de cultes contemporaines : en effet, deux types légendaires caractéristiques de lieux de cultes correspondant à des strates chronologiques nettement différenciées n'ont pas de raison de s'exclure puisque les deux « couches » se superposeront. En revanche, deux types qui s'excluent nettement géographiquement ont une chance d'appartenir à la même « couche » chronologique, chaque type réussissant mieux dans telle ou telle zone. Pour l'instant, aucune concentration ou exclusion entre deux types n'apparaît avec force. On peut seulement noter une certaine concentration des inventions de statues (carte n°3) dans le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine et sur la côte nord, à la jonction des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, ainsi qu'un regroupement très net des constructions de fées autour de Saint-Brieuc (aucun cas attesté en Ille-et-Vilaine). De même, les « arrêts » de boeufs (carte n° 4) seront peut-être sensiblement plus fréquents dans la zone bretonnisée que dans la zone romane puisque huit des dix cas recensés y appartiennent déjà, encore les deux seuls exemples de la zone romane sont-ils mal assurés, et six de ces huit cas appartiennent aux départements de Côtes d'Armor et du Morbihan, qui n'ont pas été prospectés systématiquement. Notons toutefois qu'aucun des types légendaires retenus dans notre corpus n'a de chance d'être la propriété exclusive de la Bretagne puisque le corpus général que nous avons assemblé à titre de comparaison suffit à montrer que

tous sont attestés ailleurs en France, aux quatre coins du pays. Enfin, pour certains cas précis, l'approche cartographique pourrait aussi s'appliquer à certains détails, certaines variantes de types. Ainsi, dans les légendes à invention de statue, un détail ressort, curieusement, avec une certaine netteté : sur 52 statues découvertes en Bretagne, une seule, en Loire-Atlantique, est découverte ou indiquée par un animal, alors que sur les 18 statues découvertes hors de Bretagne, 8 le sont par un animal (mouton ou boeuf). Voilà peut-être un exemple d'exclusion, non pas entre deux types, mais entre deux variantes.

### **B/- Implantation de la légende dans l'espace naturel et humain**

Au-delà des grandes aires de répartition, on peut essayer de comprendre le choix des emplacements précis des sites à légendes, des lieux physiques, et l'éventuelle spécificité de tel ou tel type de légende en fonction de tel ou tel type de site<sup>77</sup>. Nous avons vu que la légende justifie l'existence du lieu de culte, la légitime par un contact avec le surnaturel, contact qui en fait un lieu sacré. Mais on peut aussi se demander pourquoi tous les lieux de culte ne donnent pas lieu à une légende, et comment la répartition se fait. Il faudrait donc pouvoir étudier chaque site sur une carte au 1/25000° pour déterminer l'emplacement du site par rapport au centre de la paroisse, par rapport aux autres lieux de culte, par rapport à l'habitat, aux cultures, aux bois, aux cours d'eau, et au relief. Entreprise gigantesque, bien sûr. Nous devons nous contenter ici de quelques essais, d'une part à l'échelle d'un canton, en tenant compte de tous les types, d'autre part à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine en tenant compte d'un seul type.

---

<sup>77</sup>Alphonse Dupront distingue ainsi à propos des légendes à invention de statue deux données essentielles : « le merveilleux de la découverte d'une part, de l'autre le milieu physique de cette découverte. Ce dernier est dans la plupart des régions terre, arbre, ou occasionnellement eau. Une strate plus ancienne, ce sera la grotte. Mais dans tous les cas, l'accident chthonique est fondement de culte sacré », dans Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages, Paris, 1987, p.432.

## 1/- Emplacement du site dans la paroisse

### *a- Le canton de Maure-de-Bretagne*

L'annexe n°8 cartographie les lieux de culte du canton qui ont caractère public<sup>78</sup> en distinguant ceux qui font l'objet d'une légende de fondation et fait ressortir les limites de l'ancienne paroisse d'Anast dont sont issues Mernel, Bovel, Campel, Loutehel, et Saint-Séglin. Les Brûlais est aussi une ancienne trêve de Comblessac. Il ressort avec netteté que les sites à légende, sauf un, sont ceux qui se trouvent tout à fait aux confins des anciennes paroisses. C'est particulièrement net pour la moitié nord et la partie est de la paroisse d'Anast, et on peut remarquer une ceinture de chapelles intermédiaires pour lesquelles on ne connaît aucune légende. Ces sites à légendes correspondent également tous sauf un à des chapelles de pèlerinages anciens et dont certains existent toujours. A ces chapelles de pèlerinage des confins<sup>79</sup> correspondent les thèmes de la construction empêchée, de l'arrêt de boeufs, de l'invention de statue, et du voeu exaucé. En revanche, au site qui se trouve près du bourg et du château primitif<sup>80</sup> correspond une légende de saint primitif, évangélisateur, qui se fait couper la tête, laquelle en rebondissant crée trois fontaines. Tout ceci suggère fortement l'idée de types légendaires qui correspondraient à des types de lieux de cultes, d'époque ou de nature différentes. Pour approfondir la question, il faudrait pouvoir étendre la recherche à d'autres cantons. En attendant, nous pouvons vérifier, pour un type donné, celui de l'invention de statue, s'il correspond toujours au même type de sites ou non.

### *b- Le type « Invention de statue ».*

L'annexe n°5, qui présente le sous-corpus des sites à invention de statue, confirme l'impression. Nous ne pouvons ici faire une étude cartographique détaillée de tous ces sites mais les descriptions qui accompagnent souvent la légende<sup>81</sup> et les vérifications faites sur la carte au 1/25000 pour une partie des sites confirment tout à fait que ces sites correspondent quasiment toujours, à la fois à des sites de confins de paroisses et à des chapelles de pèlerinage. L'idée de correspondance entre type de

---

<sup>78</sup>Nous comprenons par là les églises et les chapelles frairiennes, ou de pèlerinages, toutes celles qui ne relèvent pas d'un manoir privé.

<sup>79</sup>Les sites n°219, 233, 47, 56, 108, 243.

<sup>80</sup>Site n°568.

<sup>81</sup>Voir l'annexe n°5 qui présente le sous-corpus des sites à invention de statue.

légende et type de site se trouve donc renforcée et nous amène à une approche complémentaire et plus avantageuse car n'utilisant pas la carte. Il s'agit d'établir des corrélations entre les types de légendes et les types de lieux de culte (chapelle, église, abbaye, fontaine, etc.).

## 2/- Corrélations entre type de légende et type de lieux de culte

Nous avons donc choisi les principaux motifs ou types, et pour chacun d'entre eux, nous avons comptabilisé le nombre de sites que nous avons répartis par types de lieux de culte. Les résultats présentés dans l'annexe 6 confirment l'impression. Les motifs « arrêt de boeufs »<sup>82</sup> et « invention de statue »<sup>83</sup> sont particulièrement caractéristiques des chapelles alors que les légendes sur la construction (aide miraculeuse ou bâtisseurs surnaturels)<sup>84</sup> ou le motif du jet d'objet<sup>85</sup> sont beaucoup plus spécifiques aux églises. Enfin, certains types semblent partagés : les légendes de vies de saint<sup>86</sup> ou les « constructions empêchées »<sup>87</sup>. Cette répartition des types, notamment entre chapelles et églises, suggère deux hypothèses. On peut d'abord penser que certains types sont spécifiques d'une époque plus ancienne, celle des fondations de paroisse. Par la suite, le réseau paroissial étant à peu près fixé, les types légendaires, les formes nouvelles auraient été adoptées pour des fondations de chapelles, le type « invention de statue » notamment. Mais ceci est sans doute bien schématique, et on se doute que les formes légendaires, les types évoluent, se transforment autant qu'ils apparaissent ou disparaissent. Par ailleurs, rien ne prouve que les légendes apparaissent en même temps que les lieux de cultes qu'elles justifient. Enfin, la durée de constitution du réseau paroissial et la durée pendant laquelle on a construit des chapelles sont certainement trop importantes pour qu'on puisse assigner à chaque type de lieu de culte un ou quelques types légendaires. Ceci n'exclut pas une relation étroite possible entre un type légendaire et une époque où l'on ne fondait plus de paroisse. Mais on peut aussi émettre l'hypothèse que certains types légendaires sont liés, non pas, ou non seulement à une époque, mais au type de lieu de culte lui-même, qu'ils leur

---

<sup>82</sup>Annexe 6, fig.2.

<sup>83</sup>Annexe 6, fig.5.

<sup>84</sup>Annexe 6, fig. 8 et 1.

<sup>85</sup>Annexe 6, fig. 7.

<sup>86</sup>Annexe 6, fig. 6.

<sup>87</sup>Annexe 6, fig. 3.

sont mieux adaptés. Ainsi, une chapelle de pèlerinage a peut-être besoin, produit, ou attire peut-être un légendaire spécifique (une Vierge qui manifeste obstinément son désir d'être vénérée à tel endroit), tandis qu'une fondation de paroisse, sur le plan symbolique, est peut-être mieux adaptée, par exemple, aux légendes de construction qui mettent en scène en l'enrobant de merveilleux la construction même de l'édifice qui symbolise la communauté. On se permettra pour le moment de ne pas prendre de risque en supposant que la réalité, toujours complexe, requiert à la fois ces deux schémas d'explication, correspondance chronologique et fonctionnelle du type légendaire au type de lieu de culte, mais peut-être également d'autres.

Nous rappellerons avant de conclure ce chapitre que le rapport de la légende à l'espace pourrait encore s'analyser par l'étude de l'aire de réputation du type localisé, c'est à dire par l'inventaire cartographié des versions recueillies d'un même type localisé, mais cela nous renvoie à une approche plus monographique, puisque cela revient à retracer la vie, l'évolution, le parcours de la légende une fois le type localisé dans un site, et nous l'aborderons plus loin.

La répartition des types dans l'espace, la densité différentielle de leur implantation, les types de lieux de culte auxquels ils correspondent sont autant de renseignements précieux pour décrire la nature et l'ampleur du phénomène, mais ils nous laissent aussi deviner toute une épaisseur historique, toute une évolution, toute une vie, et il nous faut maintenant étudier les possibilités qu'on peut avoir d'apporter au légendaire un éclairage diachronique.



**Deuxième partie :**

**la légende et l'homme**

Nous allons donc maintenant aborder la légende de fondation, non plus dans sa relation avec l'ensemble des autres légendes ou des autres versions, mais dans sa relation avec l'homme, avec le site où elle s'implante, avec le monde qui l'entoure. Après avoir comparé les différents types de légendes, leurs emplacements, leurs parcours dans le temps, nous nous demanderons ici comment un type légendaire donné peut, à un moment donné, s'implanter dans un site précis, comment il peut circuler, se transmettre, comment la légende en elle-même peut être perçue par les hommes, quelle utilisation ils en font, quelle peut être en particulier l'attitude du clergé vis-à-vis d'elle, celle des fidèles. Nous tenterons dans cette deuxième partie d'ébaucher des pistes de travail pour développer ces questions et tenter de proposer des éléments de réponse.

## **Chapitre IV - L'implantation de la légende**

Nous savons que les légendes de fondation de lieux de culte utilisent des motifs narratifs, des types, qui préexistent aux fondations qu'elles sont censées expliquer. Mais ce que nous ne savons pas, c'est comment un type légendaire donné s'implante dans un site, comment il est adopté pour expliquer la fondation, par qui, quand ? Le récit légendaire, récit de miracle, se diffuse-t-il avant la fondation, venant réellement susciter celle-ci ? Ou alors vient-il a posteriori expliquer, justifier par un phénomène surnaturel l'origine du lieu de culte ? Et dans ce cas, à quel moment cette justification apparaît-elle, par quel biais, et pourquoi ? On peut d'ores et déjà penser que l'on trouvera différents cas de figure, non seulement en fonction des sites, mais aussi en fonction des types légendaires. Ainsi, les nombreux récits d'apparitions, mais aussi d'inventions de statues, ont toutes les chances d'être diffusés, à partir d'un événement, vrai, faux, ou transformé, peut importe, avant la fondation du lieu de culte, fondation qui peut intervenir longtemps après : certains cas sont suffisamment bien documentés

pour qu'on s'en persuade<sup>88</sup>. Cela n'empêche pas néanmoins que d'autres récits d'apparition ou d'invention puissent se mettre à circuler après la fondation. Par ailleurs, certains types légendaires ne peuvent, par nature, apparaître qu'après, ou pendant : récits d'aide miraculeuse lors de la construction, destruction ou déplacement nocturne de l'édifice en construction pour désigner le bon emplacement... Dans ce cas, la question reste posée de savoir si la légende se diffuse immédiatement ou plus tard, et quand ? Pour tenter de répondre à ces questions, il faut évidemment adopter une approche plus monographique et fouiller la documentation d'un site donné pour y repérer des indices, même si les résultats de l'étude comparative permettent d'éclairer, de baliser cette recherche. La recherche va donc maintenant s'effectuer davantage par le biais de la notion de site, mais aussi de « complexe légendaire » : pour éclairer l'implantation de la légende, il faut en effet à la fois étudier l'histoire du site et l'histoire de ce complexe, qui peut être composé d'un motif simple, récurrent dans toutes les versions, aussi bien que de types composés engendrant davantage de variantes, ou encore de types différents et expliquant en parallèles l'origine du même site. On peut raisonnablement supposer que de tels complexes légendaires ne se sont pas formés d'un seul coup, qu'ils ont une histoire, histoire liée à l'histoire du site. Etudier l'implantation de la légende dans un site ne se résumera donc pas à étudier seulement son apparition, mais aussi son maintien, son évolution, ses éventuelles transformations, adjonctions, ou pertes, bref : implantation de la légende dans un site et dans une durée.

#### A/- Contexte historique général

Nous avons vu qu'un type légendaire donné pouvait avoir un lien prononcé avec une époque donnée : soit il apparaît à cette époque, soit il commence à être utilisé à cette époque comme légende de fondation, soit il connaît une vogue particulièrement forte. S'il peut être difficile d'établir avec certitude un tel lien, notamment pour les

---

<sup>88</sup>Dans les cas de Sainte-Anne d'Auray (site n°908) ou de La Peinière en Saint-Didier (site n°395), par exemple, des documents rapportent, soit le miracle, soit le culte devant une statue, avant la fondation de la chapelle.

types les plus anciennement attestés, nous avons vu pour le cas de l'invention de statue qu'une étude systématique des dates de fondation des sites pouvait permettre de se faire une idée intéressante de ce lien. Pour des types plus anciens, une telle étude devra permettre de déterminer jusqu'à quand ces types ont continué de s'implanter. Toujours est-il que lorsqu'on étudie l'implantation d'un type lié de façon certaine à une époque précise, le contexte général de cette période pourra contribuer à éclairer l'implantation. De même, il faudra tenir compte du contexte historique général de la date de construction, même si l'on n'est pas sûr qu'elle coïncide avec celle de l'implantation, surtout si le type étudié n'a pas encore pu être identifié avec une période précise, ou si ce type a été utilisé pendant une période trop longue.

Ainsi, l'histoire de la colonisation de l'Armorique par les bretons insulaires pendant le haut moyen âge, l'histoire des fondations de paroisses de cette époque, de l'action des « saints » bretons devra éclairer toute la partie du corpus de légendes qui concernent ces vies de saints ou qui expliquent des fondations de paroisses relevant de cette période. Plus près de nous, les inventions de statues, dont nous avons vu qu'elles semblent étroitement associées au 17<sup>e</sup> siècle, entretiennent probablement quelque rapport avec l'histoire, notamment religieuse, de ce siècle. Quel est le rapport entre ces inventions de statues subitement si nombreuses et la Réforme catholique ? Doit-on y voir un effet de l'effort de l'Eglise pour relancer le culte marial ? Ou seulement la récupération par l'église de créations spontanées de pèlerinages nouveaux<sup>89</sup> ?

## **B/- Contexte historique local**

Si l'histoire générale peut aider à éclairer l'implantation de la légende dans un lieu donné, il faut absolument descendre à l'échelle de l'histoire locale pour vraiment observer de près comment se fait cette implantation. Les sources locales déjà mentionnées pour la tentative de datation des sites ou des versions des types localisés peuvent être ici approfondies. Elles serviront à éclairer le mieux possible l'histoire, non seulement du lieu de culte, mais l'histoire locale, l'histoire de la paroisse. Il ne

---

<sup>89</sup>Voir Georges Provost, Le pèlerinage en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Thèse, Rennes II, 1995, pp. 293-294.

s'agit plus seulement de dater une fondation, mais de retracer l'histoire du lieu et de ses hommes de façon à savoir où et près de qui la légende s'est implantée. Il faudra ainsi tenter de connaître les origines de la paroisse, son développement, son peuplement, l'histoire éventuelle de la présence cléricale dans la paroisse, mais aussi les éventuels lieux de culte pré-chrétiens, leur emplacement, si possible leur nature, etc. Une bonne connaissance de cette histoire locale permettra de mieux comprendre la création du lieu de culte. Ce lieu de culte peut être le centre paroissial originel lui-même, c'est à dire l'église, il peut être une chapelle de quartier, de frairie, répondant à un besoin d'encadrement religieux plus serré, à une époque donnée, que celui permis par le réseau paroissial, il peut être encore une chapelle de pèlerinage, de pardon, ou encore une tombe, une fontaine, ou un arbre. Il faudra encore savoir si le lieu de culte a toujours eu le même statut ou si celui-ci a évolué dans l'histoire : chapelle devenant église tréviale ou paroissiale, par exemple. Un tel changement de statut à un moment donné peut-il être propice à l'apparition de la légende ? A sa modification, à son enrichissement ? Le lieu de culte peut encore occuper l'emplacement d'un ancien lieu de culte païen. Dans ce cas, que connaît-on de celui-ci ? La légende de fondation en garde-t-elle des traces, des motifs ?

L'étude approfondie du lieu de culte en lui-même est donc aussi nécessaire. Outre l'histoire de sa place, de son statut dans la paroisse, il nous faut connaître l'histoire précise de l'édifice lui-même : construction, restaurations, éventuelles périodes d'abandon et dates de réhabilitation qui s'ensuivent, évolution de son usage, de sa fréquentation (notamment pour les chapelles de pèlerinage). L'agencement intérieur, le mobilier, les vitraux, tableaux, statues ou textes affichés comportent-ils des traces de la légende ? Ainsi, dans les cas d'invention de statues, on trouve parfois encore la statue, parfois accompagnée d'un texte explicatif. Sur ces renseignements de l'intérieur de l'édifice, il faudra être attentif aux sources capables de nous renseigner sur les états antérieurs de l'édifice (archives paroissiales, éventuelles visites pastorales, etc.). Ainsi, le registre de paroisse de Bovel, commencé en 1831<sup>90</sup>, rapporte que vers 1810, l'on pouvait encore voir derrière l'autel le joug qui avait servi à atteler les boeufs qui avaient servi à désigner l'emplacement.

---

<sup>90</sup>Archives paroissiales, presbytère de Maure-de-Bretagne.

Lorsque le lieu de culte est un lieu de pèlerinage, ce dernier mérite aussi d'être examiné. Quelle est tout d'abord son histoire ? Son origine est-elle liée à celle du lieu de culte ? Quel a été son développement, son rayonnement ? La légende de fondation du lieu de culte lui est-elle étroitement associée, notamment dans le cas des inventions de statues qui génèrent le plus souvent un pèlerinage ? Peut-on déceler lors du pèlerinage des traces, des gestes évoquant la légende ? On pourra à ce sujet utiliser, outre la documentation écrite locale, l'enquête orale et l'observation directe lorsque c'est possible. Citons comme exemples les cas de Notre-Dame-de-la-Couture, en Bernay, dans l'Eure (site n°957) et de Notre-Dame-de-Gohazé, en Saint-Thuriau, dans le Morbihan (site n°955). Jean-Pierre Séguin<sup>91</sup> rapporte qu'à Bernay, lors du jour anniversaire de la découverte de la statue, qui se fit grâce à un mouton, on faisait faire solennellement le tour du pays à un mouton qu'on mangeait ensuite. A Saint-Thuriau, où une statue volée de la Vierge serait revenue seule sur une barque illuminée, on fait la veille du pardon une procession aux flambeaux et la statue descend à la rencontre des pèlerins dans une barque, sur le Blavet<sup>92</sup>. Le relevé minutieux de ces gestes et comportements et leur évolution dans le temps sera riche d'enseignements sur les relations entre le clergé, les fidèles et la légende. On cherchera également à relever tous les documents pouvant être générés par ce pèlerinage : cantiques, feuilles volantes ou livrets de pèlerinage, programmes, etc. Ces documents seront utiles à l'étude de la circulation, de la diffusion de la légende, de son éventuelle influence.

L'ensemble de ces données doit permettre d'acquérir une bonne connaissance du site, de l'endroit où la légende est venue s'implanter, de son histoire, des circonstances qui ont pu favoriser ou empêcher son développement, une connaissance, en quelque sorte, du « réceptacle » du type légendaire, de la réalité dans laquelle celui-ci vient s'ancrer, se mouler, se « re-former ». Nous avons vu en effet que le type légendaire préexiste à la formation de la légende particulière de tel ou tel endroit, et cette formation, la création du type localisé, constitue bien la rencontre d'un récit-type, idéal, imaginaire, avec un donné historique, géographique, humain bien réel. Pour compléter l'étude de l'implantation d'un type légendaire dans un site donné, il faut

---

<sup>91</sup>Séguin (J.-P.), *Légendes traditionnelles de Normandie*, Saint-Brieuc, 1946, p.93.

<sup>92</sup>Brisbois (E.), *Pardons et pèlerinages en Bretagne et Normandie*, Paris, 1994, p.149.

donc étudier, outre le site et le contexte historique, le résultat de cette rencontre entre réel et imaginaire, entre site historique et type légendaire, c'est à dire le type localisé, l'ensemble des versions particulières de la légende de fondation d'un site donné, utilisant le type général, mais adaptant celui-ci aux contraintes spécifiques du site.

### **C/- Etude détaillée du corpus de versions du type localisé**

On complètera donc l'étude monographique et historique d'un site par l'étude du corpus des versions du type localisé qui lui correspondent. Il faut donc commencer par rassembler le plus grand nombre possible de versions. La documentation écrite, tout d'abord, doit être fouillée. Elle sera probablement d'un rapport variable selon les sites : dans certains cas en effet, une légende de fondation peut s'appliquer à un lieu de très petite importance, ou être très peu connue, parfois d'une seule personne. Cela ne préjuge pas bien sûr de l'éventuelle réputation du lieu et de sa légende dans le passé, mais cela pose néanmoins la question d'éventuelles différences d'intensité ou de succès dans l'implantation de la légende. Nous avons déjà vu en détail quels types de documents pouvaient nous fournir des versions de la légende<sup>93</sup>. Il ne s'agit plus ici de rechercher des mentions datées d'un type général comme nous l'avons fait plus haut mais de retracer le parcours d'un type localisé dans l'histoire et sur un site. Les mentions écrites anciennes et datées seront bien sûr très importantes, mais l'enquête orale sera également précieuse pour élargir le corpus. On aura soin de comparer les formes des différentes versions, en fonction du temps, de repérer les éventuelles évolutions de la légende, les éventuels discours ou attitudes sur la légende, les variantes de détail, notamment en ce qui concerne des détails concrets : noms de lieux, de personnes, etc. En effet, on peut parfois constater, comme dans le cas de Bovel que nous verrons en détail, des variantes, non seulement dans le récit, mais aussi dans la localisation des faits. L'examen détaillé de ces versions doit donc permettre d'éclairer à sa façon l'implantation du type : jalons chronologiques sur l'apparition, ou en tout cas l'évolution de la légende, localisations précises et parfois variables, apparitions ou

---

<sup>93</sup>Voir la présentation des sources du corpus, pp.10-16.

disparitions de certains motifs, circulation en parallèle de versions différentes... On sera particulièrement attentif à la multiplicité des formes de la légende, y compris pour une même période, ce que les travaux des folkloristes, qui ont souvent tendance à synthétiser des éléments épars, masquent souvent. L'enquête orale, en particulier, permet de reconstituer un état de la légende, prise à un moment donné, même tardif, en ses multiples aspects, et vue par le prisme d'informateurs multiples. Enfin, on tentera de savoir qui sont les porteurs de ces versions (recueillies oralement comme par écrit) et de les localiser, afin de déterminer l'aire de réputation de la légende, du type localisé. On touchera ainsi à l'implantation de la légende, non plus seulement dans un site et dans le temps, mais dans une communauté humaine.

Lorsqu'on aura à faire à un complexe légendaire plus riche, où interviennent séparément plusieurs types, on procédera de même en regroupant les versions de chaque type. Il sera alors important de tenter d'esquisser l'évolution, non seulement de chaque type, mais aussi de ce complexe et des rapports des différents types entre eux : peut-on déterminer leur ordre d'apparition ? Procèdent-ils des mêmes sources ? Une même personne peut-elle être porteuse de traditions explicatives distinctes, voire incompatibles ? Ainsi, dans le cas du Mont-Saint-Michel (site n°878), nous savons que la légende du défi entre le diable et saint Michel est encore présente dans les mémoires et qu'on peut toujours en recueillir des versions<sup>94</sup>, mais il serait intéressant d'approfondir l'enquête sur ce site pour savoir si l'autre explication, rapportée au 13<sup>e</sup> siècle par Jacques de Voragine, qui fait apparaître Michel à l'évêque pour demander la construction et désigner le site par un taureau, circule toujours, si elles ont pu circuler en parallèle dans le passé, si l'une est apparu plus tard, ou a remplacé la précédente, ou encore si certaines versions ne réussissent pas à combiner les deux ?

L'étude de l'implantation de la légende, d'un type, ou d'un complexe légendaire, dans un site donné peut donc se faire, d'une part par l'étude du contexte historique, du site en lui-même, d'autre part par l'étude des versions du (ou des) type(s) localisé(s), versions que l'on peut considérer comme autant d'états différents,

---

<sup>94</sup>Voir par exemple la version d'Eugénie Duval récemment recueillie et publiée dans le livret-cassette Eugénie Duval. Conteuse et chanteuse de Haute-Bretagne, coll. Chanteurs et musiciens de Bretagne, n°10, Dastum-La Bouèze, 1995, pp.71-74.

provisoires et partiels du résultat de cette implantation. Mais ces notions d'implantation et de version nous amènent maintenant à nous interroger sur les phénomènes de circulation de la légende. D'où vient la légende avant de s'implanter dans un endroit donné ? Comment circule-t-elle d'une personne à l'autre ? D'un texte à l'autre ? Comment se constituent ces versions différentes ?



## Chapitre V - Diffusion, transmission, circulation de la légende

Nous avons vu que l'étude du site, du contexte historique et des versions du type localisé permettent d'éclairer l'implantation d'un motif narratif général préexistant dans un contexte géographique, historique et humain particulier. Mais si nous pouvons mieux comprendre ainsi les circonstances de l'implantation, les raisons du choix du site, l'adaptation du type légendaire aux conditions particulières du site puis l'évolution de ses formes en fonction du temps, de ses porteurs, il reste difficile de cerner le mécanisme exact de l'implantation : d'où vient le motif narratif qui va s'implanter ? Par l'intermédiaire de qui ou de quoi arrive-t-il ? Qui est l'acteur de cette implantation ? Il semble nécessaire, pour apporter des éléments de réponse, d'examiner de quelle façon la légende se diffuse, se transmet. Ces problèmes de diffusion et de transmission semblent bien en effet être au coeur du sujet : c'est par elles que se font la répartition dans le temps et dans l'espace des types légendaires, leurs transformations, ce sont elles qui rendent possible l'implantation d'un type légendaire dans un lieu nouveau. Georges Didi-Hubermann écrit ainsi, dans une étude sur la légende de saint Georges et du dragon : « *A la légende, il suffit d'être efficace. Et l'élément fondamental de cette efficacité n'est autre que sa transmission, sa tradition. C'est à dire sa capacité à perdurer dans le jeu de ses transformations* <sup>95</sup> ». On peut même dire que la transmission est l'essence même de la légende, que celle-ci n'existe que lorsqu'elle se transmet, lorsqu'elle est lue ou entendue. Nous tenterons donc ici d'aborder ces problèmes de diffusion et de transmission, tout d'abord à l'échelle du type localisé, puis à l'échelle plus large du type général.

### A/- Diffusion et transmission à l'échelle du type localisé

A cette échelle, il nous faut examiner comment vit, concrètement, une légende de fondation. Nous avons vu qu'on pouvait étudier les différentes versions recueillies, les comparer, étudier leurs ressemblances, leurs différences, en fonction

---

<sup>95</sup>Didi-Hubermann (Georges), Saint Georges et le dragon. Versions d'une légende, Paris, 1994, p.20.

éventuellement de leur répartition dans l'espace et dans le temps. Il faut maintenant tenter de savoir comment on peut passer d'une version à l'autre, d'un état de la légende à l'autre. Nous proposons dans un premier temps de repérer les différents supports ou vecteurs qu'utilise la légende avant d'explorer les moyens que l'on peut avoir d'en saisir le fonctionnement global.

### **1/- Les supports de la transmission et de la diffusion**

L'inventaire de ces supports recoupe en partie l'inventaire des sources du corpus, mais nous aborderons celles-ci sous un autre angle : il nous faut ici chercher la spécificité de chacune de ces sources quant à leur fonction de transmission ou de diffusion du contenu légendaire. Ainsi par exemple, le sermon d'un curé noté par celui-ci pour son usage personnel, qui est en soi une source écrite, doit ici être abordé dans le contexte de la transmission orale. Il est une trace écrite fidèle d'une communication orale de la légende. De même les travaux des folkloristes sont des traces écrites d'une communication orale de la légende, mais cette communication orale est d'une autre nature, et sa retranscription par écrit également. Nous distinguerons donc ici, en prenant soin de ne pas confondre type de source et type de support de la légende, les supports, écrit, oral et iconographique.

#### ***a- L'écrit***

##### **\* Texte affiché**

Dans certaines chapelles ou églises, un texte affiché au mur rapporte la légende de fondation du lieu. Nous pouvons donner les exemples de Saint-Péran (site n°893) et de Notre-Dame de Hirel en Ruca (site n°920). Ces deux exemples concernent des légendes d'invention de statue et dans les deux cas, la statue est conservée dans l'édifice et le texte l'accompagne. Le texte de Saint-Péran est en latin, gravé dans la pierre, et est daté de 1661 alors que celui de Ruca est en français, sur papier, et manifestement du 20<sup>e</sup> siècle. A-t-il succédé à d'autres textes plus anciens ou l'idée est-elle venue récemment d'afficher la légende ? Une recherche plus systématique de ces textes dans les églises et chapelles devra permettre de savoir si l'affichage de la

légende correspond à une pratique ancienne, générale, de retracer l'évolution de cette pratique, de savoir si elle s'est appliquée de préférence à certains types légendaires. Notons par exemple qu'un texte gravé, près de la chapelle Notre-Dame-de-Joie, en Mernel (site n°243), explique l'origine de celle-ci par un vœu exaucé, mais ne mentionne pas le motif de la destruction et du déplacement nocturne des matériaux pour déterminer le bon emplacement, motif que nous avons retrouvé uniquement dans la tradition orale. Notons également que la présence d'un objet (statue, relique) rappelant la légende est sans doute plus propice à l'affichage d'un texte explicatif. Il faudra être également attentif à d'éventuelles mentions de tels textes dans les archives car beaucoup d'entre eux ont pu disparaître. Il faudrait enfin pouvoir mesurer l'influence d'un tel texte sur la connaissance par les fidèles de la légende : nous verrons que la plus ou moins grande uniformité des versions recueillies oralement peut être un indice.

#### \* Feuilles volantes, livrets de pèlerinages, cantiques

Ces petites publications à caractère très local, disponibles généralement sur les lieux même du culte, parfois même distribuées uniquement au moment du pèlerinage, peuvent contenir la légende, ou une simple allusion à celle-ci<sup>96</sup>. Lorsqu'il ne s'agit que d'une allusion, cela ne peut qu'entretenir ou réveiller chez le lecteur le souvenir de la légende qu'il connaît par avance, par d'autres sources. Lorsque la légende est rapportée en entier, on a alors un texte, qui peut être lu par tous les paroissiens, mais parfois par des gens de beaucoup plus loin lorsqu'il s'agit d'un pèlerinage à grand rayonnement, qui est susceptible, comme le texte affiché, d'exercer une influence sur la connaissance de la légende. Ces documents se trouvent principalement dans les archives de paroisses, conservées soit aux archives diocésaines, soit dans les presbytères, mais on peut aussi les retrouver chez des particuliers. Il faudra pouvoir constituer un corpus suffisant de ces documents pour espérer pouvoir y mesurer la place de la légende et son évolution. Malheureusement, ce type de document est fragile et difficile à retrouver pour des périodes anciennes.

---

<sup>96</sup>Voir comme exemple les documents de l'annexe n°9.

### \* Bulletins paroissiaux

Les bulletins paroissiaux contiennent souvent des articles sur le patrimoine, notamment religieux, de la paroisse ou sur l'histoire de celle-ci, et on peut y trouver des versions de légendes de fondation. Ces documents, pénétrant dans la quasi-totalité des foyers d'une paroisse, sont susceptibles d'avoir fortement influencé, même tardivement, les versions qui pouvaient jusqu'alors circuler oralement. Mais tout dépendra de la fréquence et de l'importance de ces articles<sup>97</sup>, et l'on peut penser qu'un article de temps en temps sur le sujet dans ce bulletin sera plus vite oublié que, par exemple, un texte affiché près d'une statue miraculeuse que l'on voit tous les dimanches à l'église, ou même moins souvent dans la chapelle.

### \* Livres

Nous ne parlerons pas ici des livres ou revues érudits, destinés à des spécialistes, mais aux ouvrages monographiques susceptibles d'avoir quelque écho dans la paroisse. Nous avons déjà évoqué les ouvrages du 17<sup>e</sup> siècle concernant les sites d'Auray et de Josselin. Certes, ceux-ci n'auront pas été lus par tous les paroissiens de l'époque, mais on peut supposer que la publication d'un livre contribue à donner à l'évènement une grande importance, à en faire parler davantage, déjà peut-être à diffuser, par des intermédiaires lettrés, notamment cléricaux, une version plus « officielle » de la légende. Par ailleurs, les publications plus récentes sont susceptibles d'avoir rencontré, la croissance de l'alphabétisation aidant, un écho plus large, un nombre de lecteurs parmi les paroissiens plus grand. Ainsi à Saint-Didier, l'ouvrage de l'abbé Régnault, paru en 1907, est à l'origine de plusieurs autres publications, dont le fascicule de l'abbé Poisson qui est réédité 7 fois dans le courant du siècle et qui est toujours en vente sur le site du pèlerinage.

### \* Cahiers de paroisse

Ce type de document est évidemment beaucoup plus confidentiel et sa fonction de transmission beaucoup plus restreinte. Il peut néanmoins permettre une

---

<sup>97</sup>Un dépouillement systématique des bulletins du canton de Maure, pour Bovel, montre que, sur l'ensemble des bulletins encore disponibles, le nombre d'articles évoquant la légende est faible : on ne trouve qu'une allusion sur une quinzaine d'années, même si la série n'est pas complète.

transmission de la légende d'un recteur à l'autre sans l'intermédiaire des paroissiens, notamment dans le cas où la légende est peu racontée, ou revêt un caractère trop superstitieux pour qu'on en parle aisément avec un nouveau recteur qui n'est pas du pays.

## *b- L'oral*

### *\* Le sermon*

Bien qu'effectivement oral, ce moyen de transmission de la légende se rapporte par plusieurs traits au support écrit : souvent, il est d'abord écrit, justement, puis lu ; il émane de l'autorité ecclésiastique ; il diffuse une même version vers un grand nombre de personnes ; il utilise la légende dans un but d'édification. Les traces de sermons rapportant la légende sont des traces écrites, sauf à aller observer sur le terrain pour la période contemporaine. Nous avons ainsi retrouvé dans les archives paroissiales de Saint-Didier un texte de sermon, ou peut-être de simple discours d'ouverture de pèlerinage, qui relate en détail la légende, et même plusieurs versions différentes<sup>98</sup>. Ce texte est probablement postérieur à 1907, date de parution de l'ouvrage de l'abbé Régnault que l'auteur semble utiliser pour raconter la légende. On pourra probablement approfondir cette question du sermon par l'enquête orale : plusieurs personnes à Bovel déclarent que le recteur, lors du pèlerinage annuel, ne raconte pas, ou plus la légende : fait invérifiable ? Impression laissée en tous cas près de plusieurs personnes. On sera également attentif à tout document mentionnant ce genre de sermon, comme cette mention, dans un article du bulletin paroissial du canton de Maure et rendant compte du pèlerinage annuel de Bovel<sup>99</sup> : « [La foule] écouta avec une vive attention l'éloquent sermon de Mr le recteur de Baulon, sur l'origine du pèlerinage et les nombreuses faveurs accordées depuis des siècles aux pèlerins de Bovel ». Enfin on peut se poser la question de l'évolution de la place de la légende dans ces sermons, ainsi que de la différence de traitement entre les différents types légendaires.

---

<sup>98</sup>Archives diocésaines de Rennes, série P, fonds de la paroisse de Saint-Didier.

<sup>99</sup>Bulletin paroissial du canton de Maure, octobre 1920.

### \* Transmission orale privée

Nous entendons par « transmission orale privée » la transmission orale d'une personne vers une ou quelques personnes, ne revêtant pas de caractère officiel ni d'autorité morale, et n'ayant pas de but d'édification religieuse, par opposition au sermon. Ce support de transmission de la légende est essentiel : c'est par lui que la légende vit, qu'elle est présente à la conscience des hommes, en tout cas d'une majorité d'entre eux, c'est par lui que se fait la plus grande partie de la transmission, notamment avant les progrès de l'alphabétisation. Comment appréhender ce support ? Il n'est pas, comme le document écrit, une source constituée. La transmission qui se fait par lui est par nature éphémère, et pour transformer cette transmission en support utilisable, il faut fixer cette transmission : c'est ce qu'ont fait à leur manière les folkloristes en notant le contenu narratif et symbolique, les motifs de la légende, et c'est ce qu'on peut continuer à faire aujourd'hui en conservant en plus la forme, grâce à l'enregistrement sonore. Il s'agit donc de documents construits par l'enquêteur, ou tout au moins issus de la rencontre, à un moment donné, entre l'intérêt de l'enquêteur et la connaissance de l'informateur. Il faut donc garder à l'esprit que ces documents sont produits dans un contexte artificiel, celui de l'enquête. A cet égard, il faudrait pouvoir étudier, par une enquête orale plus poussée, les institutions de transfert de la légende de fondation : dans quel contexte la raconte-t-on habituellement ? Dans quel environnement ? A qui ? La raconte-t-on souvent ? N'importe quand, ou à des moments particuliers ? En famille, ou dans un cercle plus large, comprenant voisins, amis, ou plus ? La raconte-t-on lors des veillées, parmi d'autres histoires, contes ou chansons ? La raconte-t-on seulement au contraire à l'occasion du pardon ou du pèlerinage correspondant à la légende ? Les réponses reçues aux questions posées aux informateurs rencontrés jusqu'ici restent pour le moment très vagues : ceux-ci ont généralement entendu raconter la légende « à leurs parents » ou « aux anciens » et ne donnent pas de contexte particulier.

Le grand avantage du document oral enregistré est qu'il conserve la forme de l'expression de la légende, ce qu'aucun autre document ne permet. On peut alors mesurer la distance entre la légende rapportée par un folkloriste ou un érudit local en quelques lignes et la réalité complexe qu'il a pu connaître. L'enquête orale menée à

Bovel montre en effet une grande diversité des formes, des versions, alors que si l'on se fie à ce qui a été publié par Guillotin de Corson puis repris par Paul Sébillot, Paul Banéat, et peut-être Adolphe Orain, on ne trouve qu'une version unique, simple, énoncée en quelques lignes. L'enquête orale permet surtout de comprendre à quel point ces publications synthétisent et reformulent le matériau d'origine : synthèse de plusieurs versions, ou de plusieurs éléments complémentaires, en tout cas conciliables, détenus par différents informateurs ; reformulation de la légende qui, le plus souvent, ne s'énonce pas à la façon d'un conte ou d'une chanson, d'un bout à l'autre, mais par bribes, sur le mode de la conversation, et non de l'énonciation, par strates successives qui viennent s'ajouter en fonction de l'intérêt de l'interlocuteur<sup>100</sup>. Pour reprendre une formule de Marie-Louise Ténèze, « à la collecte, les légendes sont comme immergées dans le reste du discours de l'informateur »<sup>101</sup>.

### ***c- Iconographie, objets***

Nous n'avons pas étudié pour l'instant ce type de support de la légende qu'il faut néanmoins mentionner ici. Il peut s'agir des statues correspondant aux légendes d'invention de statue et conservées dans le lieu de culte<sup>102</sup>, il peut s'agir de reliques, ou encore d'objets divers rappelant la légende : le joug qui a servi à atteler les boeufs qui ont désigné le site de l'église de Bovel, la corne perdue par la génisse de Parigny (site n°931). Il peut s'agir probablement enfin de tableaux, vitraux, etc., même si nous n'en avons pas encore repéré. Si un tableau ou un simple objet ne peuvent pas à eux seuls raconter une légende, ils en sont néanmoins des supports dans le sens où ils en témoignent, en conservent le souvenir, suscitent la reproduction régulière du récit.

### ***2/- Les interactions entre les différents supports de la légende***

Nous venons de passer en revue les différents supports, les différentes voies que peut emprunter la légende pour se transmettre dans le temps et dans l'espace, mais il serait dangereux de conserver une vision séparée de ces supports et on risquerait de tomber dans l'illusion qu'un de ces supports est plus important que l'autre dans la

---

<sup>100</sup>Voir à ce sujet Bertrand Bergeron, *Au royaume de la légende*, Québec, 1988, pp.71-73.

<sup>101</sup>Ténèze (Marie-Louise), « Introduction à l'étude de la littérature orale : le conte », *Annales E.S.C.*, sept.-oct. 1979.

<sup>102</sup>Exemples : Bovel, Saint-Péran, Ruca.

transmission. Il nous semble qu'il serait stérile de chercher à déterminer une quelconque supériorité et il est certainement plus important de chercher à comprendre le rôle de chacun de ces supports et les relations qu'ils entretiennent, car on ne saurait imaginer que ces différents supports transmettent sans interagir une même légende. Il faut donc commencer par étudier ces interactions.

### *a- De l'oral vers l'écrit*

Une version de légende, d'un type localisé, au moment où on la recueille, est sous une forme écrite, orale, ou éventuellement iconographique. Mais elle peut très bien avoir, dans son parcours utilisé plusieurs de ces supports. Nous savons ainsi que de nombreuses versions écrites proviennent directement de versions orales : c'est le cas de la plupart des versions publiées par les folkloristes, mais aussi de beaucoup de versions, manuscrites ou publiées, recueillies par des ecclésiastiques. Ainsi, la légende de Notre-Dame des Brûlais, publiée en 1904 par l'abbé Guillotin de Corson, est selon ses propres termes « conservée de nos jours dans plusieurs villages des Brûlais »<sup>103</sup>. Dans le même ouvrage, l'abbé rapporte la légende de Notre-Dame du Coudray, en Bain-de-Bretagne, qui est « conservée parmi les villageois des environs du Coudray »<sup>104</sup>. De la même manière, l'abbé François Duine rapporte la légende de la fondation de la chapelle Sainte-Anne en Saint-Broladre qui lui a été « racontée par une jeune fille qui menait ses oies près de cette chapelle »<sup>105</sup>. On pourrait multiplier les exemples, il ne fait aucun doute que de nombreuses versions orales ont été transférées vers le support écrit, notamment aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Qu'en est-il pour les périodes plus anciennes ? La version de la légende de Bovel notée en 1621 par l'abbé Dom Georges Noël, recteur de Maxent, selon lui, « se recitoit par les mesnies de la chapelle de Bovel... »<sup>106</sup>. Plus généralement et plus anciennement, on sait que dès le moyen âge, notamment entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, des ecclésiastiques ont consigné par écrit et réutilisé à des fins d'édification religieuse des motifs dits « folkloriques », recueillis très probablement pour une partie d'entre eux dans la tradition orale de l'époque : ce

---

<sup>103</sup> Guillotin de Corson (abbé), *Miscellanées bretonnes. Histoire et hagiographie*, Nantes, 1904, pp.257-259.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>105</sup> Association François Duine, *Les légendes du pays de Dol en Bretagne*, Dol-de-Bretagne, 1963.

<sup>106</sup> AD35, 1.Mi.27.R.2, p.482, recto.

sont les exempla, « modestes fragments de la civilisation orale perdue » selon les mots d'Hervé Martin<sup>107</sup>. Ce sont aussi les recueils de vies de saints, dont les plus anciennes conservées en Bretagne remontent au VII<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup>. Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles en particulier marquent, selon Hervé Martin, « une étape décisive dans la « folklorisation » du christianisme breton : c'est alors qu'il a acquis une authentique dimension populaire et qu'il s'est doté d'un langage adapté aux masses en récupérant une partie du fonds légendaire traditionnel et en le soumettant à un vaste brassage symbolique pour l'intégrer aux vies de saints et aux sermons »<sup>109</sup>. Ces transferts de l'oral vers l'écrit n'empêchent pas bien sûr que la transmission orale se poursuive en parallèle et indépendamment, continuant le jeu de l'évolution et des transformations de la légende d'une personne à l'autre, pendant que la version fixée par l'écrit à un moment donné de cette évolution conserve définitivement une de ces étapes. Cela n'empêche pas non plus une transmission uniquement écrite, de copiste en copiste. Ainsi le recteur de Bovel, en 1861, pour répondre à l'enquête Brossays-Saint-Marc, rapporte la légende en se référant au texte de 1621 cité ci-dessus, notant au passage que la légende est « devenue populaire »<sup>110</sup> : il ne semble pas douter que l'ensemble des versions orales proviennent d'une version écrite, ni imaginer que cette dernière puisse provenir elle-même d'une ou de plusieurs versions orales... Plus anciennement, les exempla et les vies de saints se transmettaient certainement d'un monastère à l'autre par copie, mais là encore, rien n'empêche un copiste de modifier ou d'ajouter des détails soit lus ailleurs, soit entendus.

### *b- De l'écrit vers l'oral*

Une légende peut donc circuler oralement, par l'écrit, elle peut passer de l'oral à l'écrit, mais elle peut aussi passer de l'écrit à l'oral. Une communauté humaine peut s'approprier ou se réapproprier une légende diffusée par l'écrit et la faire ensuite circuler oralement. On peut toutefois se demander si une légende dont la connaissance a été acquise uniquement par l'écrit est capable de susciter une adhésion, une croyance

---

<sup>107</sup>Leguay (Jean-Pierre) et Martin (Hervé), *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale. 1213-1532*, p.87. Voir aussi à propos des exempla Delarue (Paul), *Le conte populaire français*, T.1, Paris, 1976, pp.10-12.

<sup>108</sup>Voir Merdrignac (Bernard), *Les Vies de saints bretons durant le haut Moyen-Age*, Rennes, 1993.

<sup>109</sup>Leguay (Jean-Pierre) et Martin (Hervé), *Op. cit.*, p.90.

<sup>110</sup>Copie de la réponse à l'enquête conservée aux archives du presbytère de Maure.-de-Bretagne.

de même nature qu'une légende transmise oralement, reçue de ses parents, de ses proches, de sa communauté, et connue depuis tout petit, par imprégnation, ceci notamment pour les habitants des environs immédiats du site ? Il est certain en revanche, notamment pour la période contemporaine, qu'un texte affiché dans un lieu de culte, un livret de pèlerinage ou une feuille volante sont susceptibles de permettre le maintien du souvenir, de la connaissance de la légende, à une époque où la force de la transmission orale décline, où les occasions d'expression de la légende se font plus rares. Il est certain également que ces documents écrits sont susceptibles de diffuser la légende près de pèlerins extérieurs à la paroisse, notamment dans le cas de pèlerinages à grand rayonnement. Pour les périodes plus reculées, il n'est pas aisé de cerner l'influence de l'écrit. Si un texte en français, affiché dans la chapelle de Ruca, en Hirel, courant 20<sup>e</sup> siècle, s'adresse manifestement à tous les fidèles, à qui s'adresse le texte en latin affiché dès 1661 dans l'église de Saint-Péran ? Même les textes français ne sont alors accessibles qu'à peu de monde. Il faudra tenter de cerner pour ces périodes plus reculées l'influence éventuellement indirecte de l'écrit sur la diffusion de la légende, ce qui supposerait des intermédiaires lettrés qu'il nous faudra connaître mieux et qui sont susceptibles d'exercer un certain contrôle sur la diffusion. Ainsi, on peut se demander dans le cas de Saint-Péran si l'affichage d'un texte en latin, gravé dans la pierre en 1661 n'a pas pour fonction, plus que d'informer ou diffuser, d'impressionner, de donner prestige et autorité à la légende, mais surtout à une version de la légende qui peut sembler contrôlée, expurgée de certains éléments, récupérée<sup>111</sup>. L'affichage solennel d'une version de la légende à l'intérieur du lieu de culte peut en effet avoir pour conséquence de faire passer les autres versions pour erronées. Plus anciennement encore, les exempla et vies de saints, si elles sont consignées par écrit, sont destinées à être utilisées par des ecclésiastiques pour les aider dans leur travail de prédication : elles sont probablement lues ou racontées à l'église, aux pardons, etc. Les fidèles qui écoutent peuvent alors reprendre ces histoires à leur compte et se remettre à les faire circuler oralement, mais entre le moment où une histoire est tirée du « folklore » par un ecclésiastique pour être consignée par écrit et celui où elle est

---

<sup>111</sup>Seule les versions orales en effet mentionnent l'obstination de la statue à retourner sur les lieux de sa découverte, alors que le texte évoque le transfert réussi, en présence d'évêques, de la statue dans l'église.

restituée dans le cadre d'un enseignement religieux, nul doute qu'un filtre aura été appliqué, que la signification première aura été détournée<sup>112</sup>. Avant la période contemporaine et le développement de l'alphabétisation dans le monde rural, il faut donc songer que les versions écrites de la légende, pour passer dans la circulation orale, nécessitent un intermédiaire lettré.

### *c- De l'iconographie ou de l'objet vers l'oral et l'écrit*

Enfin, on mentionnera pour finir les interactions entre oral, écrit et iconographie ou objets. La présence d'une statue, d'une image, d'une relique peut être liée, nous l'avons vu, à l'affichage d'un texte, il peut aussi être le support de l'expression orale de la légende : soit par le recteur lors des offices, des sermons, et surtout le jour du pèlerinage, soit par tout le monde. Le support matériel, s'il ne raconte pas la légende en elle-même, provoque les deux autres types de support, il provoque l'occasion de raconter, de réactualiser le récit, de le manifester, ou bien il amène le clergé à lui adjoindre un texte explicatif.

### **3/- Fonctionnement global de la transmission de la légende**

Nous tenterons pour terminer d'esquisser un schéma du fonctionnement général de la transmission et des interactions entre les supports. Globalement, on peut dire que la transmission orale crée une tendance à la diversification des formes de la légende. C'est sans aucun doute le support quantitativement le plus important, sinon en nombre de récepteurs du message, tout au moins en ce qui concerne le nombre de versions différentes produites, de transmissions réalisées. En effet, chaque transmission réalisée, et même chaque énonciation, chaque manifestation orale de la légende peut être considérée comme une version, susceptible d'être reprise par un ou plusieurs auditeurs pour être à nouveau redite et retransmise. Une version énoncée peut donc avoir un ou plusieurs auditeurs, donc est susceptible de générer une ou plusieurs versions nouvelles qui elles-mêmes continueront la chaîne. Par ailleurs, chaque

---

<sup>112</sup>Bernard Merdrignac écrit à ce propos : « A des fins pastorales, [les auteurs des Vies de saints bretons] superposent (ou juxtaposent) aux motifs folkloriques qu'ils manipulent des significations qui se veulent orthodoxes », Bernard Merdrignac, Op. cit., p.6.

auditeur est susceptible d'avoir déjà entendu d'autres versions, soit du même informateur, soit d'informateurs différents. Lorsqu'il produira la sienne, il sera donc susceptible, outre de transformer par lui-même une version unique entendue, de synthétiser plusieurs versions. De plus, une même personne peut produire des versions très différentes au cours du temps, soit en fonction d'éléments nouveaux appris (une légende n'est pas close, contrairement à une chanson, elle peut s'enrichir), soit en fonction des circonstances, de l'auditoire, de la plus ou moins grande adhésion de celui-ci : la version produite sera notamment plus ou moins riche en détails selon que l'auditeur s'intéresse ou non, selon qu'il croit ou non, selon qu'il est familier ou étranger, selon qu'il pose ou non trop de questions<sup>113</sup>... De tout cela résulte donc une grande complexité dans les filiations des versions et une grande diversité de formes, mêmes si certains éléments stables qu'il faudrait étudier en détail sont moins soumis à variations et permettent à la légende de rester elle-même au travers de ses différentes manifestations. Par ailleurs, on peut dire que la transmission par écrit, ou par sermon, crée une tendance à l'uniformisation des formes. C'est un support quantitativement moins important, sinon en nombre de récepteurs, en tous cas en nombre de versions produites. En effet, l'écrit ou le sermon ont pour caractéristique commune de diffuser une même version vers un grand nombre de personnes, soit simultanément dans le cas du sermon, soit dans le temps dans le cas de l'écrit. De plus, le sermon et l'écrit possèdent l'autorité morale liée à celle du clergé qui les produit, à moins que celui-ci ne suscite au contraire dans certains cas des réactions de rejet ? Par ailleurs, un texte affiché dans le lieu de culte, une feuille ou un livret qu'on possède en propre constituent des références permanentes auxquelles on peut revenir se référer souvent. Chacune de ces versions écrites, contrairement aux versions orales, est donc transmise telle quelle vers un grand nombre de personnes. Chacune de ces personnes est susceptible, soit de retransmettre la version par l'écrit, créant ainsi une nouvelle version écrite, ce sera par exemple le cas du recteur qui recopie des notes de ses prédécesseurs, soit de la retransmettre par oral, ce sera le cas des fidèles qui entendent le sermon ou qui lisent le texte affiché, la feuille volante... Chacune de ces versions orales nouvelles est susceptible de générer une nouvelle transmission orale

---

<sup>113</sup>Ce peut être parfois le cas de l'enquêteur trop impatient...

arborescente. Mais la version écrite est aussi susceptible d'être adaptée, modifiée, corrigée par d'autres versions orales connues antérieurement, ou au contraire de venir corriger ces versions orales qui pourront être considérées comme non officielles, fausses. Si l'on se rappelle que la version écrite a pu elle-même être constituée à partir d'une ou plusieurs versions orales, on mesure la complexité de ces rapports entre les supports de la légende, notamment entre l'oral et l'écrit. On peut dire que chaque type localisé, chaque complexe légendaire constitue un point d'équilibre particulier entre ces différents supports, ces différentes forces. Dans certains sites, l'oral sera l'unique support, et les variantes plus nombreuses, dans d'autres sites, l'écrit aura pris une telle place qu'il aura, non pas supprimé le support oral car les gens ne cesseront jamais de parler, même de ce qui est écrit, mais uniformisé l'ensemble des versions orales, toutes les personnes énonçant cette légende ayant présent à l'esprit une référence écrite commune. Ainsi pour schématiser, on peut estimer que dix personnes ayant lu le même texte produiront dix versions orales très proches, alors qu'un texte lu une fois par un individu puis retransmis oralement dix fois d'un individu à l'autre produira dix versions plus variées.

Ce schéma, pour théorique et simplificateur qu'il soit, n'en a pas moins pour mérite, nous l'espérons, de mettre en évidence que la légende ne se réduit pas à une seule forme d'expression, et surtout que ces formes d'expression, ces supports, ne s'ignorent aucunement, mais qu'au contraire, ils interagissent. Si les réflexions proposées ici ne se basent pour le moment que sur un nombre limité de documents et restent largement théoriques et hypothétiques, elles pourront néanmoins servir de guide, de grille d'interprétation dans le dédale des versions de légende, et surtout de mise en garde contre toute interprétation trop hâtive. Il nous appartiendra d'approfondir la recherche documentaire et de confirmer ou infirmer ces hypothèses, de mesurer la place, l'importance de tel ou tel point.

Enfin, après avoir commencé à éclairer la manière dont se diffusent et se transmettent les versions d'un type localisé autour d'un site déterminé, il nous reste à chercher à comprendre comment la légende, le type général, circule à grande échelle, d'un site à l'autre.

## **B - Diffusion et transmission à l'échelle du type général**

Si on comprend assez facilement comment une légende peut se diffuser et se transmettre autour, même loin, d'un site déterminé, comment on peut l'écrire, l'afficher ou l'imprimer, se la raconter surtout comme un événement authentique, on a plus de mal à se représenter la façon dont le type légendaire peut passer d'un site à l'autre. En effet, si le type général est un motif narratif qui peut s'adapter à n'importe quel site, il n'en est pas moins idéal, et il n'est jamais transmis indépendamment du lieu précis dont il explique l'origine : on raconte une version d'un type localisé, et non une version du type général. Si le type légendaire ne circule que sous des formes localisées, comment peut donc se faire le transfert et l'implantation dans un site nouveau ? S'il est facile de modifier à volonté une localisation dans un récit fictif comme le conte ou la chanson, il n'en va pas de même pour un récit de croyance comme la légende de fondation. Si l'on croit réellement que le miracle rapporté dans une légende est arrivé en tel endroit, on ne peut pas décider de relocaliser le récit ailleurs puis se mettre à y croire sincèrement. Comment donc expliquer la diffusion du type général ? Nous proposons d'explorer ici deux pistes d'explication : d'une part la transplantation de la légende d'un site à l'autre par un agent conscient de la fiction de la légende, d'autre part la génération spontanée de la légende en différents sites à partir de motifs narratifs communs.

### **1/- Transplantation consciente de la légende**

Stith Thomson a déjà noté le paradoxe qui veut que, d'un côté on croie à la légende et que celle-ci soit liée à un lieu, et de l'autre qu'on retrouve cette légende en différents endroits, toujours objet de croyance sincère. A la vérité, ce n'est un paradoxe que pour nous, car qu'y a-t-il d'étonnant pour qui croit au miracle que celui-ci se soit répété en plusieurs endroits ? Toutefois, même pour qui croit au miracle, les similitudes de scénarios et de détails qu'on retrouve parfois entre des versions très éloignées dans l'espace et dans le temps peuvent poser question. Stith Thomson en déduit qu'il doit y avoir à un moment donné un transfert conscient de la légende d'un

site à un autre, c'est à dire un transmetteur conscient de la fiction de la légende<sup>114</sup>. Qui dit transmetteur conscient dit aussi probablement volonté de transmettre, de transplanter. Il faut donc s'interroger sur l'identité de l'agent de cette transplantation, et l'on peut poser l'hypothèse, au moins dans certains cas, du rôle du clergé. Ce sont en effet des ecclésiastiques qui publient au 17<sup>e</sup> siècle des livres relatant en détail des miracles d'invention de statue, ce sont eux également qui sont susceptibles de les lire et de les transplanter. Par ailleurs, la grande vague des inventions de statue correspond à la Réforme catholique et à une forte relance du culte marial où les pèlerinages nés de ces inventions joueront un rôle important. A propos de ces pèlerinages, Georges Provost a montré le rôle moteur, le rôle de modèle initiateur qu'ont pu jouer certains centres de pèlerinages comme Sainte-Anne-d'Auray en Bretagne, notamment en ce qui concerne la prise en charge par l'église d'un phénomène miraculeux d'abord refusé, mais imposé par la pression populaire et l'action des Carmes de Vannes<sup>115</sup>. De nombreux pèlerinages naîtront en effet dans les décennies suivantes à la suite d'inventions de statues et seront prises en charge aussitôt par l'Eglise, le cas de Sainte-Anne-d'Auray ayant en quelque sorte servi de mise au point de l'attitude de l'Eglise. On peut donc se demander si ce rôle de modèle initiateur s'applique également au type légendaire qui provoque l'intervention de l'église et la création du pèlerinage. Il est certain qu'on ne trouve aucune attestation sûre avant Auray, et beaucoup dans les décennies suivantes, même si le motif récurrent de la statue qu'on emmène et qui revient seule ne semble pas encore en place à Auray. Il est donc probable que, s'il y a à un moment donné une transplantation consciente de la légende, celle-ci peut se faire sous l'influence de sites célèbres, dont le rayonnement peut emprunter aussi bien les voies de l'oral que de l'écrit.

Mais il semble possible de repérer des traces plus précises d'une volonté de l'Eglise d'implanter une croyance légendaire. Ainsi, Catherine Velay-Valentin, dans une étude sur l'histoire de Geneviève de Brabant<sup>116</sup>, montre comment « les moines de

---

<sup>114</sup>Thomson (Stith), *The folktale*, Los Angeles, London, 1977, P.263 : « But whenever there has been conscious transfer of one of these traditions from place to place or from person to person it would seem that, at least for the story-teller, we have the conscious creation or fiction ».

<sup>115</sup>Provost (Georges), op. cit., pp. 46-48.

<sup>116</sup>Velay-Valentin (Catherine), *L'histoire du conte*, Paris, 1992, pp.185-243.

Laach [Roumanie] eurent l'habileté de traduire une oeuvre de fiction en un récit de fondation et d'en convaincre autrui ». Elle cite un ouvrage de 1938<sup>117</sup> contenant un tableau généalogique des versions latines de Geneviève de Brabant et qui selon elle « présente le mérite d'établir comment, par la filiation des manuscrits aux impressions et aux traductions, la légende constitue la légitimité spirituelle et temporelle d'un monastère ».

Les cas d'inventions de statues semblent plutôt montrer au contraire des créations spontanées de pèlerinage mis sous contrôle par le clergé seulement ensuite, donc après l'invention de statue. Si le clergé se conforme donc à un modèle établi pour la prise en charge d'un phénomène né en-dehors de lui, il semble difficile de concevoir qu'il soit à l'origine de l'explication légendaire. Ces phénomènes de créations spontanées de pèlerinages doivent donc nous amener à étudier la possibilité de la formation spontanée d'explications légendaires.

## **2/- Formation spontanée de la légende en différents sites à partir de motifs communs**

Si l'explication légendaire de l'origine d'un lieu de culte n'est pas toujours introduite volontairement et avec une conscience de la fiction de la légende, il faut admettre la possibilité de la formation spontanée et sincère de l'explication légendaire. Bertrand Bergeron pose comme un des fondements de l'existence du phénomène de la légende le besoin souverain d'explication chez l'homme. La nature ayant horreur du vide, « plutôt une explication surnaturelle que pas d'explication du tout »<sup>118</sup>. On peut considérer en effet que le monde légendaire constitue en partie un système d'explication du réel, même si ce n'est sans doute pas là sa seule fonction, et cela explique sans doute le mélange constant entre données réelles et imaginaires, surnaturelles. L'homme confronté à un événement donné va chercher à l'expliquer, et s'il n'y parvient pas par les lois de la nature, il recourt au monde surnaturel, légendaire, à ce fonds mythique commun, à ce matériau légendaire composé de motifs

---

<sup>117</sup>Condeescu (N.N.), *La légende de Geneviève de Brabant et ses versions roumaines*, Bucarest, 1938.

<sup>118</sup>Bergeron (Bertrand), *Au royaume de la légende*, Québec, 1988, p.51.

connus de longue date, par imprégnation, et issus éventuellement de plusieurs récits différents. Cet ensemble de schémas explicatifs de type légendaire entendus dans différentes histoires et facilement transposables face à une situation nouvelle constitue une référence culturelle, à la fois héritée et enrichie par chaque individu, chaque communauté. On peut donc supposer qu'une légende de fondation de lieu de culte, si elle n'est pas transplantée telle quelle par une volonté consciente, peut être recomposée en différents sites à partir de motifs narratifs ou symboliques communs et relativement simples du point de vue narratif, ce qui expliquerait des résultats très similaires. Il n'y aurait donc pas à proprement parler de transmission ou de diffusion de « croyances légendaires » d'un site à un autre mais une transmission des motifs qui les composent et une recombinaison sur chaque site d'une nouvelle légende, selon une logique similaire, mais avec des données du réel spécifiques à chaque site. Ce matériau légendaire de référence peut être commun à un grand groupe d'individus, mais certains motifs peuvent être la propriété plus spécifique de tel ou tel sous-groupe, c'est à dire être plus utilisés dans telle ou telle région<sup>119</sup>. Par ailleurs, cet ensemble de références est susceptible d'évoluer avec le temps, un motif donné est susceptible de tomber en désuétude, un autre d'apparaître ou d'acquérir une popularité nouvelle, un autre encore de connaître une évolution soit interne, soit par fusion avec un autre motif, ou encore par contamination. Certains motifs semblent bien, à certaines époques, connaître un grand succès puis être remplacés par d'autres : ainsi, le motif de l'invention de statue est attesté sur un grand nombre de sites à l'époque moderne et semble bien être remplacé à l'époque contemporaine par les apparitions mariales<sup>120</sup>. Aux époques antérieures, d'autres motifs, qu'il est plus difficile de localiser dans le temps, ont probablement connu eux aussi leurs temps forts. Si nous avons pu recenser un nombre relativement important de motifs ou de types légendaires différents, il ne faut pas oublier que ceux-ci s'appliquent à des lieux de cultes dispersés sur une période chronologique longue, et il est probable que le nombre de motifs différents utilisés

---

<sup>119</sup>Voir par exemple la nette concentration des constructions d'église par des fées autour de Saint-Brieuc (Annexe n°7, carte n°7). Il faut noter que Paul Sébillot a relevé dans cette partie des Côtes-du-Nord une quantité importante de légendes concernant des fées : réelle spécificité du terrain ou intérêt particulier d'un collecteur de traditions orales qui a beaucoup enquêté dans ce secteur ?

<sup>120</sup>Voir l'article de Claude Savart, « Les apparitions mariales en France au XIX<sup>e</sup> siècle, un ensemble ? », *Revue d'Histoire de la Spiritualité*, n°48, 1972, pp.205-220.

pour les fondations nouvelles à une époque donnée soit relativement restreint. Bernard Plongeron parle ainsi de la « pauvreté générale de l'imaginaire populaire » qu'il explique par le fait que la légende a un rôle à jouer, se doit d'être efficace, et que la familiarité du motif, sa conformité à quelque chose de connu, d'admis, est un gage d'authenticité donc d'efficacité<sup>121</sup>. L'auteur appelle « cadres sociaux de la croyance légendaire » ce phénomène de conformisme qui permet à une société donnée, à une époque donnée, de retenir ou de repousser des croyances légendaires, de définir ce qu'il est admissible de croire. Ces cadres sociaux pourraient aussi se définir par « l'inventaire complet (...) de tout ce qu'une collectivité donnée, à un moment de son évolution, permet à ses membres de croire »<sup>122</sup>. La recomposition de la légende sur un site donné par une communauté se ferait donc en puisant dans ce fonds mythique commun et en respectant ces « cadres sociaux de la croyance légendaire », c'est à dire en quelque sorte la norme en vigueur. Il resterait à l'historien à expliquer pourquoi un type d'explication légendaire donné est admis pendant une durée de plusieurs décennies ou de plusieurs siècles et ce qui peut provoquer son abandon, son remplacement, ou son évolution.

Cette explication par recomposition de la légende sur chaque site semble opératoire pour tous les cas où la légende se base sur un événement concret, le fameux événement incompréhensible et qu'il faut expliquer absolument : il est probable qu'une partie des légendes d'invention de statues naissent de la découverte réelle d'une statue, notamment dans les cas de réhabilitation de sites laissés à l'abandon, probable également qu'une partie des légendes liées à une vie de saint concernent des lieux où a réellement vécu, où est réellement passé un de ces personnages, sans doute très différents, certes, de ce que la légende en restitue. On ne peut pas exclure non plus que le fait de lancer un objet pour désigner un emplacement ou le fait de confier la désignation du site à des boeufs<sup>123</sup>, notamment lorsqu'il s'agit de sites très anciens, puisse correspondre à des pratiques anciennes réelles, de l'ordre de la divination, dans

---

<sup>121</sup>Ibid., p. 177-178.

<sup>122</sup>Ibid., p. 180.

<sup>123</sup>Rappelons que si dans certaines versions, les boeufs désignent spontanément le site en s'arrêtant d'eux-mêmes au cours d'un travail, d'un transport, et en refusant de bouger, dans d'autres versions, les hommes attellent les boeufs dans le but exprès de leur faire désigner le site.

une logique comparable à celle de l'ordalie, non dans le sens de juger un homme, mais dans la façon de solliciter l'avis divin, avis qui ne peut certes manquer de tomber dira l'incrédule : le marteau lancé finit toujours par retomber, et les boeufs par s'arrêter. Mais il n'est pas du tout certain que la totalité des légendes de fondation se basent sur un tel fait concret, que toutes les légendes d'invention aient pour une origine une découverte réelle, ni même que la légende soit toujours formée avant la fondation du lieu de culte. Et que faire des constructions réalisées par le diable ou par les fées ? Quel fait incompréhensible nécessiterait l'intervention du diable ou des fées pour être expliqué ? Le gigantisme de la construction ? C'est loin d'être toujours le cas. Enfin, comment expliquer que tous les lieux de culte n'aient pas, dans ces conditions, une légende de fondation, même si on peut supposer qu'une partie d'entre elles ont été perdues ?

Disons pour conclure que les deux pistes d'explication proposées ici ne sont probablement pas suffisantes, et qu'elles ne s'excluent pas mutuellement : la réalité est très certainement beaucoup plus complexe que les quelques traits schématiques que nous essayons de tracer, et les deux types d'explication peuvent très bien se conjuguer pour expliquer la naissance de la légende, ou son état actuel. Les deux types d'action, l'interprétation « populaire » spontanée et la tentative du clergé de prendre le contrôle de la croyance « populaire », que ce soit par initiative ou par réaction, peuvent s'exercer concurremment : lorsque le clergé tente de reprendre le contrôle d'un pèlerinage spontané, le contrôle de la légende qui le justifie et qui est probablement née tout aussi spontanément est certainement un élément important, et le clergé aura intérêt pour cela de diffuser sa propre version de la légende, comme cela semble s'être produit dans le cas de Saint-Péran cité plus haut. A l'inverse, le clergé lorsqu'il diffuse sa propre version, doit, s'il veut être entendu, être « concurrentiel », en d'autres termes respecter les « cadres sociaux de la croyance légendaire » de la communauté qu'il veut convaincre. Il doit donc trouver le point d'équilibre entre le message qu'il veut faire passer et la concession qu'il accepte de faire pour être entendu, par exemple en

utilisant des motifs légendaires admis par la communauté et en en modifiant le sens<sup>124</sup>. Il serait à ce sujet très instructif de comparer quand c'est possible la version de la légende officialisée par l'Eglise et les autres versions recueillies. On peut supposer que si l'Eglise fait appel, pour expliquer l'origine d'un lieu de culte, à des motifs par exemple trop abstraits, trop intellectuels, ou si elle ne propose aucune explication pour remplacer une légende qu'elle condamne, elle risque l'échec. Mais nous voyons que la problématique de la circulation et de l'implantation de la légende débouche sur celle de leurs auteurs, des agents de cette implantation, sur les rapports entre clergé et communauté des fidèles, et sur le rapport que chacun entretient avec le monde légendaire.

---

<sup>124</sup>Hervé Martin écrit à propos des vies de saints médiévales : « Passant compromis avec les croyances et la culture populaires (qu'il est d'usage d'englober dans le terme de folklore), les rédacteurs de *vitae* cherchaient aussi à les orienter conformément aux vues du clergé », Leguay (Jean-Pierre) et Martin (Hervé), op. cit., p.90.



## Chapitre VI - La légende, le clergé, et les fidèles

Nous avons étudié les formes de la légende, ses modes de diffusion, de transmission, d'implantation, il nous faut maintenant tenter d'approfondir sa place dans la religion, la façon dont elle est vécue, ressentie par les hommes, les différentes façons qu'ont ceux-ci de l'appréhender. Nous avons pressenti en particulier une différence d'attitude entre le monde lettré des ecclésiastiques et le monde des fidèles. Nous utiliserons donc ici par commodité cette distinction qui est sans doute caricaturale, mais qui se fonde, sinon sur une différence absolument systématique de discours ou d'attitude vis-à-vis de la légende, du moins sur une différence d'autorité, de statut vis-à-vis d'elle, une différence de son sens, de l'utilisation qui en est faite. Cette distinction n'est donc ici qu'hypothèse de travail et façon d'organiser la recherche, de poser des questions. On peut en particulier se demander si la différence entre une culture « savante », tout au moins lettrée, et une culture plus fortement orale introduit en elle-même une différence dans l'appréhension de la légende, si cette différence d'attitude est d'abord liée à ce niveau d'instruction ou au simple fait d'appartenir ou non au clergé ? Mais il faudra bien sûr se méfier des interprétations trop hâtives et trop globales, et chercher au sein du groupe des fidèles comme de celui du clergé des nuances, et peut-être même des différences radicales ? Il faudra enfin chercher à discerner les évolutions, notamment à l'époque contemporaine, lorsque l'alphabétisation réduira le fossé, sinon entre clergé et fidèles, tout au moins entre culture de masse essentiellement orale et culture d'élite plus lettrée.

### A/- La légende et le clergé

Nous tenterons donc ici d'éclairer l'attitude, ou les attitudes, du clergé face à la légende : y adhère-t-il ? L'utilise-t-il ? La rejette-t-il ? Si oui, rejette-t-il le principe même de l'explication légendaire ou seulement certaines formes ou certaines interprétations de la légende qui ne seraient pas conformes à ses critères, à ses propres « cadres sociaux de la croyance légendaire » ? Nous passerons d'abord en revue les

différents types de sources qui peuvent nous aider pour ensuite élaborer des pistes de travail.

## 1/- Sources

A priori, toute trace de la croyance légendaire située dans le lieu de culte ou dans tout autre lieu contrôlé par le clergé est censée être connue du clergé et donc susceptible de nous révéler l'attitude de celui-ci face à la légende. L'ignorance même de la légende par un ecclésiastique, alors que des traces de celles-ci existent dans le lieu de culte, serait riche d'enseignement. A plus forte raison, toute légende ou évocation de la légende mise par écrit par un ecclésiastique doit nous renseigner : comment la rapporte-t-il ? Quel ton emploie-t-il ? Dans quelles circonstances l'écrit-il ? Quelles sont ses motivations pour le faire ? Ses objectifs ?

### *a- Traces matérielles de la légende dans l'espace contrôlé par le clergé*

Ces traces peuvent être tout d'abord des objets, en premier lieu les statues qui servent de support aux légendes d'invention. Notons que si ces statues se trouvent généralement dans un lieu contrôlé par le clergé, ce peut être parce qu'on les a amenées<sup>125</sup> dans un lieu de culte préexistant, ce peut être aussi parce que ce contrôle du clergé est venu se porter tardivement sur un culte né en-dehors de lui, spontanément, le contrôle étant matérialisé par un oratoire ou une chapelle, un pèlerinage pris en charge et désormais organisé par le clergé<sup>126</sup>. Nous avons donc là déjà deux attitudes du clergé, relevant de la même logique, mais résultant peut-être d'un rapport de forces différent entre clergé et fidèles ? Autres traces matérielles, les reliques peuvent également être supports de légendes, et le faible nombre de cas compris dans notre inventaire n'est certainement pas représentatif de la réalité : il est probable que la plupart des reliques conservées dans les lieux de cultes soient accompagnées de récits plus ou moins riches et à caractères légendaires plus ou moins

---

<sup>125</sup>Voir le cas de Saint-Péran, site n°893.

<sup>126</sup>Voir le cas de Saint-Didier, site n°395. Voir l'étude de cas en troisième partie, pp.111-117.

marqués. Là encore, le clergé doit adopter une position, un discours vis-à-vis de ces reliques, de leur origine.

Enfin, on peut parfois relever la présence, dans certains lieux de culte, de traces matérielles plus surprenantes. Le recteur Thomas, à Bovel, affirme ainsi en 1831 : « Monsieur Martin, mort recteur de Baulon il y a environ vingt ans, disait encore avoir vu derrière le maître-autel le joug qui avait servi à cette destination [la désignation du site de construction par des boeufs] »<sup>127</sup>. De même à Parigny, dans la Manche, la corne, perdue par la génisse qui aurait désigné le lieu pour la sépulture de saint Berthevin, et qui à son point de chute aurait engendré la naissance d'une source, aurait été conservée dans l'église<sup>128</sup>. On peut encore citer le cas de la chapelle de Notre-Dame de Béléan, en Ploeren (56), où aurait été conservé « naguère » le coffre dans lequel le seigneur des lieux aurait été miraculeusement transporté de Terre Sainte en Bretagne<sup>129</sup>, ou celui de Notre-Dame-du-Roncier<sup>130</sup>, à Josselin, où l'on aurait conservé le faucillon avec lequel le paysan qui découvrit la statue était en train de défricher. La conservation de tels objets dans les lieux du culte mériterait une étude approfondie : il serait notamment intéressant de savoir à partir de quel moment on a cessé de les conserver et pourquoi ? On peut penser qu'il ne correspondaient plus aux normes admissibles par le clergé, tant pour eux-mêmes que pour les légendes qu'ils représentaient ? On peut aussi se demander s'ils ont été conservés pendant un certain temps parce que le clergé adhérait tout à fait à la légende à l'origine, qu'il en était le porteur, ou si cette conservation lui était plus ou moins imposée par un rapport de force favorable aux fidèles qui tenaient absolument à la légende et à des objets pour eux chargés de force sacrée par un contact avec le monde surnaturel, et sur lequel ils constitueraient comme une fenêtre, un lien tangible, concret, donc probant ? Dans cette hypothèse, il faudrait vérifier si l'abandon de ces objets (avant 1810, et probablement avant 1800 à Bovel) ne correspondrait pas à une modification de ces rapports de force, à une diminution du seuil de tolérance de la part du clergé envers des croyances ou

---

<sup>127</sup>Registre de paroisse de Bovel, commencé en 1831, archives du presbytère de Maure-de-Bretagne.

<sup>128</sup>Séguin (J.-P.), *En Basse-Normandie et Haute-Bretagne. Saints guérisseurs, saints imaginaires, dévotions populaires...*, Paris, 1978 (1<sup>è</sup> éd. 1927), art. Saint-Berthevin ; *Légendes traditionnelles de la Normandie*, Saint-Brieuc, 1946, p.77.

<sup>129</sup>Cayot-Délandre (M.), *Le Morbihan*, éd. du Bastion, 1847, p.149.

<sup>130</sup>Site n°907.

pratiques nées spontanément en-dehors de lui, ou au résultat d'une assimilation progressive de la part des fidèles des critères du clergé, de l'esprit de la Réforme. Il faudrait encore comparer l'abandon de ces objets à la conservation nettement plus fréquente des statues d'inventions. La statue est-elle simplement en elle-même un objet plus tolérable au sein d'une église qu'une corne ou qu'un joug, ou est-ce la légende conservée dans les mémoires au travers de ces derniers objets qui n'est plus tolérable, qui ne correspond plus à l'évolution des « cadres sociaux de la croyance légendaire » ?

Sans entrer dans le contenu des textes produits par le clergé à propos des légendes, que nous verrons plus bas, on peut aussi comptabiliser au nombre des traces matérielles de l'attitude du clergé face à la légende la façon dont celui-ci expose ces textes au sein du lieu de culte, la façon dont il les rend accessibles. Quand les feuilles volantes explicatives sont-elles distribuées ? Sont-elles disponibles en permanence dans le lieu de culte ou sont-elles distribuées uniquement le jour du pèlerinage ? Qu'est-ce qui motive l'affichage d'un texte rapportant la légende de fondation, puis éventuellement sa suppression ? Est-ce pour diffuser une légende que personne ne connaît auparavant ? Est-ce pour renseigner des visiteurs ou pèlerins étrangers ? Ou bien encore pour prendre le contrôle de la légende par la diffusion d'une version « officielle » ?

On peut aussi évoquer ici les gestes rappelant la légende effectués lors de pèlerinages ou pardons contrôlés par l'Eglise. Nous avons évoqué l'exemple de Notre-Dame-de-la-Couture, dans l'Eure<sup>131</sup>, où une statue fut découverte grâce à un mouton : le jour anniversaire de la découverte, on fait faire solennellement le tour du pays à un mouton qu'on mange ensuite : il n'est pas certain que cette procession se fasse sous le contrôle de l'Eglise, mais il est néanmoins significatif qu'elle se fasse le jour anniversaire, donc jour officiel de célébration : si le clergé n'y est pas impliqué, soit il tolère, soit il n'a pas le pouvoir d'empêcher une procession faite sans lui le jour de la fête officielle du lieu de culte. Dans tous les cas, l'existence même du geste peut être une information sur l'attitude du clergé face à la légende. A Saint-Thuriau, près de

---

<sup>131</sup>Site n°957.

Pontivy (56)<sup>132</sup>, la veille du pardon annuel, on reproduit même la scène rapportée par la légende en la mimant<sup>133</sup>, cette fois bel et bien sous le contrôle du clergé.

L'ensemble de ces gestes et objets constituent donc des traces, des allusions à la légende, des supports pour son souvenir, une occasion permanente ou récurrente de la raconter. Le fait qu'ils soient sous contrôle du clergé suppose donc de la part de celui-ci une adhésion à cette légende, mais la question de fonds qui semble bien se poser est de savoir si cette adhésion est réelle, spontanée, ou seulement imposée ? Le clergé conserve-t-il ces objets ou gestes de sa pleine initiative pour favoriser la diffusion ou le maintien d'une légende à laquelle il adhère totalement, ou même dont il serait à l'origine, ou ne fait-il au contraire qu'intégrer ces objets dans son « territoire » pour mieux prendre le contrôle de la légende et éventuellement de pratiques jugées « superstitieuses » qui ont cours, ou qui risqueraient de se former, en-dehors du giron de l'Eglise et qu'il est impuissant à empêcher ? On pourra peut-être apporter des éléments de réponse en étudiant les textes rapportant ou évoquant des légendes produits par des ecclésiastiques et en essayant d'y déceler le discours, le jugement porté sur ces légendes.

### *b- Traces écrites de la légende produites par le clergé*

Nous avons déjà mentionné ces sources : texte affiché dans le lieu de culte, feuilles volantes, livrets de pèlerinage, cantiques, mais aussi notes personnelles des recteurs, registres de paroisse, monographies, recherches érudites, et plus anciennement vies de saints ou exempla... A tous ces textes qui rapportent directement des versions de légendes, on pourrait ajouter ceux qui ne font que faire allusion à ces légendes, croyances, aux cultes qui y sont liés, en tentant de déceler l'opinion, le jugement sous-jacent éventuellement perceptible. Dans le cas de légendes directement rapportées, on tentera de discerner les raisons, les motivations qui poussent le clergé à réaliser cette mise par écrit, l'utilisation visée de cet écrit : c'est une première façon de

---

<sup>132</sup>Site n°955.

<sup>133</sup>Brisbois (Eléonore), Pardons et pèlerinages en Bretagne et Normandie, Paris, 1994, p.149. L'auteur rapporte la pratique, semble-t-il, comme une pratique encore d'actualité.

cerner l'attitude du clergé face à la légende. Par ailleurs, on peut retrouver, à l'intérieur même des légendes écrites, ou plus clairement dans les introductions ou conclusions de ces textes, des indices de l'opinion de l'auteur sur ce qu'il rapporte.

Ainsi, dès le moyen âge, les exempla et les vies de saints rapportent des légendes parmi lesquelles on retrouve parfois des récits de fondation : ces écrits sont destinés à l'usage des clercs eux-mêmes, mais pour les aider dans leur tâche de prédication : le but est bien la diffusion vers les fidèles. Il faudrait réaliser une analyse détaillée du contenu pour chercher des traces de l'opinion des auteurs à propos des récits qu'ils rapportent. Il semble admis que le mouvement général de ces textes consiste à reprendre des thèmes « folkloriques » pour les remanier et les restituer au public avec une signification plus conforme aux exigences de l'Eglise<sup>134</sup>, mais cela suppose-t-il nécessairement que le rédacteur d'une vie de saint ou d'un exempla utilise systématiquement et consciemment un récit auquel il ne croit pas pour attirer un public réceptif à ce genre de récit et lui inculquer une nouvelle interprétation ? On peut penser au contraire que les auteurs utilisent, rapportent des récits auxquels ils adhèrent, au moins en partie, même s'ils les corrigent sur des points qui ne leur paraissent pas acceptables, et que le fossé entre clergé et fidèles n'est sans doute pas aussi net. Il est probable que chaque époque et chaque auteur ait ses propres critères de vraisemblance, de ce qu'il est acceptable de rapporter ou non, et on pourrait distinguer deux étapes dans ce processus de « folklorisation » de la religion, ou de conformation du folklore aux normes religieuses en vigueur, ce qui peut constituer deux visions d'un même phénomène : un tri parmi les légendes existantes, et une réinterprétation de celles qui sont retenues. Hervé Savon montre, dans sa présentation de la Légende dorée, les nuances qu'on peut repérer dans les jugements que Jacques de Voragine porte lui-même sur les récits qu'il rapporte : « L'auteur, Jacques de Voragine, ou mieux de Varazze, qui fut dominicain et archevêque de Gênes, a bien prétendu nous parler de personnages historiques et nous raconter les événements dont ceux-ci furent réellement les acteurs ou les victimes (...). D'où les scrupules qu'il manifeste, le soin avec lequel il distingue

---

<sup>134</sup> « Inculturation ? Acculturation ? Tel est aussi le propos des auteurs des Vies de saints bretons de haut Moyen Age. A des fins pastorales, ils superposent (ou juxtaposent) aux motifs folkloriques qu'ils manipulent des significations qui se veulent orthodoxes », Merdrignac Bernard, Les Vies de saints bretons durant le haut Moyen Age, Rennes, 1993, p.6.

la valeur respective des récits qu'il utilise, ou qu'il recopie, ses inquiétudes quand la chronologie commune, les données historiques reçues ou la simple vraisemblance lui semblent par trop violentées<sup>135</sup>. (...) il lui arrive de narrer tout au long une tradition dont il dénonce par ailleurs le caractère inauthentique<sup>136</sup> ». Une analyse plus particulière des passages qui concernent des fondations de lieux de culte dans ces recueils de vies de saints ou d'exempla du moyen âge ainsi que dans toutes les reprises, compilations, adaptations au cours des siècles modernes, permettra de mieux cerner l'opinion, et son évolution, de ces ecclésiastiques sur les légendes de fondation. On analysera aussi les textes affichés ou disponibles dans les lieux de culte : le texte de l'église de Saint-Péran, par exemple, ne semble pas mettre en doute la véracité des faits rapportés. Mais on notera que le silence de ce type de texte peut être tout aussi significatif : ainsi à Bovel, un texte dactylographié, postérieur à 1931, et affiché près de l'entrée, raconte l'histoire de l'église et évoque son origine uniquement en ces termes : « Cette paroisse fut mise sous le patronage de la Très Sainte Vierge dont le culte était en honneur, de temps immémorial, parmi les habitants de Bovel à cause d'un pèlerinage très fréquenté qui avait lieu chaque année le jour de la Nativité ». La légende de fondation, qui aujourd'hui encore est bien connue dans la commune, n'a donc plus droit de cité dans l'église dans l'entre-deux-guerres. De même, les bulletins paroissiaux dépouillés pour une quinzaine d'années (1920-1937) ne fournissent qu'une vague allusion : « La Sainte Vierge, rapporte la tradition, a choisi ce lieu pour être honorée ». En revanche, on peut toujours lire la légende de fondation de Notre-Dame de la Peinière en Saint-Didier dans le petit fascicule de l'abbé Poisson dont une édition récente est toujours en vente sur le site. Ces exemples de textes produits par le clergé et destinés directement aux paroissiens montrent donc des cas de figure différents et il faudra probablement tenir compte à chaque fois de la force de la légende en fonction de l'époque, de la personnalité du recteur en place, du rayonnement du pèlerinage, du type légendaire considéré, etc. Mentionnons un dernier document un peu particulier : il s'agit du livret publié en 1950 pour le 6<sup>e</sup> congrès marial national, qui eut lieu à Rennes. Ce livret contient le programme du congrès, le plan de la ville, des pages de

---

<sup>135</sup>Voragine (Jacques de), *La légende dorée*, (13<sup>e</sup> siècle), 2d. Garnier-Flammarion, Paris, 1967, p.7.

<sup>136</sup>Ibid., p.11.

publicité, et surtout onze pages contenant 22 notices sur des sites de pèlerinages à la Vierge. Plusieurs de ces notices rapportent la légende de fondation du site, et on y retrouve notamment pour les sites bretons ceux de La Peinière en Saint-Didier, de Josselin, du Folgoët, etc. Ce document fut manifestement diffusé à grande échelle, et il n'est pas indifférent de constater la place qu'on réserve aux récits de fondation légendaires dans un tel contexte en 1950<sup>137</sup>.

Evoquons pour terminer les textes, également produits par des ecclésiastiques, mais dans un but de recherche ou d'édition à caractère plus érudit, non destinés directement aux paroissiens mais plutôt à d'autres érudits. Ces textes révèlent un autre regard du clergé, à l'époque contemporaine, sur ce fonds légendaire désormais considéré davantage comme un patrimoine culturel que comme un moyen d'édifier les foules. On notera souvent, selon les auteurs, une pointe d'ironie, d'amusement, parfois presque de tendresse vis-à-vis de ces légendes et de ceux qui y croient, mais aussi parfois un mépris ouvert ou une franche hostilité. M.Lorent, recteur de Bovel, écrit dans sa réponse à l'enquête Brossays-Saint-Marc, en 1860, à la suite de la légende qu'il rapporte en détail : « ... une laide statue de pierre représentant la Vierge passe pour la statue miraculeuse. C'est la foi qui sauve ! », puis plus loin, après s'être plaint des difficultés financières de la paroisse : « ... qui sait si les préjugés d'autrefois ne reparâitront pas... Ah ! Que les boeufs reviennent, mais cette fois, que leur joug soit d'or ! »<sup>138</sup>. Guillotin de Corson, après avoir rapporté en détail la légende de Notre-Dame-du-Nid--de-Merle, en Saint-Sulpice-la-Forêt, écrit de son côté : « Voilà la légende qu'on m'a racontée, légende toute empreinte de la douce fraîcheur des bois, du charme de l'enfance favorisée en tout temps par Marie, et du bon vieil esprit de foi qui caractérisait nos ancêtres »<sup>139</sup>. L'abbé Poisson semble même s'excuser de rapporter la légende de la Peinière, en Saint-Didier : « Ne nous étonnons pas si cette dévotion mêle à l'histoire réelle des épisodes légendaires suscités par l'imagination et par le coeur. L'important est que la légende porte avec elle un message qui inspire la prière... »<sup>140</sup>.

---

<sup>137</sup>Archives diocésaines, Rennes, carton intitulé « Chapelles et lieux dédiés à la Vierge », série 6G.

<sup>138</sup>Archives diocésaines, Rennes, enquête Brossays-Saint-Marc, 1860, série 4F.

<sup>139</sup>Semaine Religieuse du diocèse de Rennes, Samedi 31 mai 1873, p.482.

<sup>140</sup>Poisson (abbé), Notre-Dame de la Peinière, (non datée, postérieure à 1977), p.3.

## 2/- Quelques pistes de réflexion

On pourrait multiplier ces exemples et il faudra, dans une étude plus détaillée, réfléchir sur l'évolution de l'attitude du clergé face à ces légendes, sur l'éventuelle hétérogénéité de ces attitudes au sein même du clergé, et enfin sur les différences d'attitudes face aux différents types légendaires. On pourra en particulier se demander si la sélection par le clergé des motifs légendaires « admissibles » n'est pas en perpétuelle évolution : ainsi, le clergé d'aujourd'hui n'aura-t-il pas moins de mal à accepter les apparitions mariales du siècle dernier que les inventions de statue du 17<sup>e</sup> siècle ? Et le clergé du 17<sup>e</sup> siècle n'acceptait-il pas plus facilement ces inventions que d'autres thèmes plus anciens ? Est-ce l'attitude de l'Eglise face au principe même de l'explication légendaire qui a évolué ou seulement les critères de choix des motifs utilisables ? Quant à l'éventuelle hétérogénéité des attitudes au sein du clergé, les quelques exmples relevés ici le montrent déjà, mais il faudra chercher à expliquer ces divergences. L'étude de Georges Provost sur le pèlerinage en Bretagne à l'époque moderne suggère par exemple, notamment à propos du cas de Sainte-Anne-d'Auray<sup>141</sup>, une explication de ces divergences par l'appartenance à tel ou tel groupe du clergé : ce sont les Carmes de Vannes qui prennent le parti de la population, à l'encontre du clergé séculier. Il faudrait de même étudier l'appartenance religieuse précise des rédacteurs de textes importants (vies de saints, exempla, etc.) et tenter de définir les positions spécifiques des différents groupes face au monde légendaire.

## B - La légende et les fidèles

### 1/- Attitude générale

On peut se demander quel est le niveau de croyance des fidèles à la légende. Dans quelle mesure y croient-ils ? Dans quelle mesure la raconte-t-ils comme une simple histoire, pour le plaisir de raconter ? On se doute que les cas de figure seront

---

<sup>141</sup>Provost (Georges), Le pèlerinage en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Thèse, Rennes II, 1995, p. 299 et suivantes.

extrêmement variables, là encore, en fonction des individus, de leur appartenance à telle ou telle classe sociale, de l'époque ou encore du type légendaire concerné. Pour la période contemporaine, l'enquête orale peut déjà permettre de relever des différences d'attitudes : gêne, hésitation, conscience de raconter une fiction, croyance inavouée ou au contraire affirmée... Pour les périodes plus reculées, il faudra être attentif aux indices contenus dans les archives écrites. Nous ne citerons ici qu'un seul exemple, rapporté dans le registre de paroisse de Bovel, probablement à la fin du siècle dernier, qui ne mentionne pas directement la légende, mais où l'on devine l'influence de celle-ci sur les paroissiens, à l'occasion de la destruction de l'ancienne chapelle et de la construction de la nouvelle église par l'abbé Louis-Marie Onffroy, en 1869 : « Si dieu le fit réussir si promptement dans toutes ses entreprises, il ne lui laissa pas la consolation de placer son église dans un lieu plus convenable<sup>142</sup>. il fut forcé par la résistance de tous les habitants de bovel à placer la nouvelle construction au même lieu que l'ancienne. que ses successeurs lui pardonnent donc d'avoir cédé à la force et d'avoir laissé construire la maison de dieu [la dernière de celles] de la paroisse. il fallait ou subir cette condition ou renoncer à tout concours des habitants de bovel, par conséquent ne point faire d'église... »<sup>143</sup>. Si la légende n'est pas citée, on devine ici derrière cette obstination de la population à refuser les arguments de son recteur une raison forte, un attachement qu'un simple esprit de conservation ne suffit sans doute pas à expliquer. La force même de la transmission des légendes est déjà en soi un indice sur l'attachement que leur porte les communautés qui les véhiculent, mais une étude plus ciblée sur les rapports entre la légende et les pratiques, que ce soit culte « sauvage » ou pèlerinage officiel, nous renseignerait mieux sur l'intensité de la croyance à la légende, ou plus généralement sur sa fonction. Ainsi, une étude de Jean-Claude Schmitt a pu montrer qu'un culte et une légende, relatifs au « Saint Lévrier », ont pu résister du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle malgré l'hostilité de l'Eglise et même la destruction du site au moyen âge<sup>144</sup>. Il semble donc que l'on puisse

---

<sup>142</sup>Les recteurs successifs de la paroisse se plaignent à plusieurs reprises de ce que l'emplacement de l'église est mauvais, malsain, humide.

<sup>143</sup>Archives du presbytère de Maure-de-Bretagne, registre de paroisse de Bovel, commencé en 1831, p.33.

<sup>144</sup>Schmitt (Jean-Claude), Le Saint Lévrier : Guinefort, guérisseur d'enfant depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1979.

déceler des traces d'un attachement fort à la légende de fondation, mais il apparaît que cet attachement ne se porte pas sur la légende seule, ou sur la légende en elle-même, et il semble nécessaire de réfléchir sur un ensemble plus large dans lequel la légende joue un rôle précis.

## **2/- Le complexe « miracle-lieu-culte-objet-légende » : la place de la légende**

Il semble certain que la force de l'attachement que l'on peut déceler chez les fidèles ne s'applique pas à la légende pour elle-même, c'est à dire à la légende en tant qu'objet, en tant que récit, et qu'un conte ou une chanson, qui sont d'autres objets de culture orale, ne suscitent pas de telles émotions. On peut penser en revanche qu'un attachement aussi fort peut s'appliquer au lien qui unit le fidèle au surnaturel. La base de ce complexe serait la croyance au miracle, ou plus largement le point de contact entre ce monde et l'au-delà, et l'on peut admettre avec Bertrand Bergeron que le besoin de croire à l'existence de tels contacts est naturel<sup>145</sup>, caractéristique de l'humanité, ou tout au moins se vérifie pour l'immense majorité des sociétés et des hommes. De là découlerait l'importance que revêt toute trace matérielle de ce contact (statue, relique, joug, etc.) : l'objet peut certes jouer un rôle de preuve, mais il ne semble pas que ce souci de preuve soit présent dans les comportements, la preuve n'ayant rien à faire dans le monde de la croyance. L'importance de la trace matérielle est plutôt à mettre en rapport avec le besoin souvent constaté de rapport concret, matériel, avec le sacré : toucher la statue du saint guérisseur, gratter cette statue pour en avaler la raclure, contact direct avec la pierre de fécondité, certitude que la statue d'un saint recèle en elle-même la puissance du saint et qu'on peut s'adresser à la statue elle-même, au besoin la réprimander ou la molester<sup>146</sup>. L'attachement à l'objet s'explique donc par la charge sacrale qu'il revêt. On peut sans doute donner la même explication de l'attachement au lieu précis du culte : de nombreuses légendes de fondation ont justement pour fondement, et ce n'est certes pas un hasard, la désignation précise du lieu, sans que l'on sache qui a décidé de construire une chapelle ni pourquoi. On comprend alors le refus des paroissiens de Bovel de changer

---

<sup>145</sup>Bergeron (Bertrand), *Au royaume de la légende*, Chicoutimi, Québec, 1988, p.37-38.

<sup>146</sup>Voir les nombreux exemples rapportés par Paul Sébillot dans *Le Folk-Lore de France*, T.IV, Paris, 1907, pp.166-173.

l'emplacement de l'église : l'emplacement en lui-même, avec la statue, constitue le lien tangible avec l'au-delà. Ce n'est d'ailleurs pas l'église qui est sacralisée par le contact avec le surnaturel mais bien l'emplacement, le site. La chapelle, devenue plus tard église, ne vient par sa présence qu'attester du miracle qui s'est produit sans elle. L'attachement des fidèles semble donc se porter, au-delà des objets et des sites, sur la charge sacrale que ceux-ci contiennent, sur le sacré. Attitude profondément religieuse donc, sinon toujours parfaitement catholique. Mais quelle est la place de la légende ? On peut dire d'une certaine manière que la légende n'est rien d'autre que le support du souvenir du contact entre les deux mondes, la mise en forme de ce souvenir. Sans légende, c'est à dire sans récit oral, ou écrit, ou sans représentation iconographique, il n'y a pas de souvenir, pas de transmission, donc plus de connaissance du contact avec le surnaturel, par conséquent plus de sacralité dans le lieu ou dans l'objet. Celui-ci ne possède une charge sacrale, dans l'esprit du fidèle, que parce qu'on lui l'a dit. On peut dire d'une certaine façon que la légende est le prolongement du miracle dans le temps, de la rencontre entre les deux mondes. Alphonse Dupront l'a d'ailleurs déjà noté : « Dans l'étroite alliance que vit le mental populaire entre l'aujourd'hui et l'autre temps sans figure, celui de l'éternel, le miracle trouve le plus naturellement sa place : la légende n'en est que la constatation dite, ou, selon que dit le mot, lue<sup>147</sup> ». Plus explicitement encore, il écrit : « La charge religieuse d'une image ne dépend pas que d'elle-même, mais aussi de son emplacement, sa « mise en place », ou même sa « mise en scène », du légendaire qui l'entoure, de l'enseigné, appris, mémorisé à son sujet<sup>148</sup> ». Le légendaire, quelque forme qu'il prenne, semble donc bien nécessaire à toute vie religieuse. Mais ce qui est essentiel pour le fidèle, ce n'est ni la forme, ni le contenu de la légende, et on en voudra pour preuve la relative facilité avec laquelle la légende se transforme ou accueille de nouveaux motifs, mais bel et bien sa fonction qui est de porter à la connaissance de l'individu ou de la communauté, donc de faire exister, un contact avec l'au-delà. On pourrait même dire au bout du compte que le légendaire, pris dans un sens large, a pour fonction ultime de faire exister cet au-delà

---

<sup>147</sup>Dupront (Alphonse), Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages, Paris, 1987, p.74-75.

<sup>148</sup>Ibid., p.109.

dans l'esprit des hommes, ou plus précisément résulte du besoin humain de croire en un au-delà et de se le représenter.

Notons pour finir que dès lors qu'un récit légendaire n'est plus cru par ceux qui le véhiculent, on peut supposer qu'il va, soit cesser d'être transmis et donc disparaître, soit continuer d'être transmis pour d'autres raisons, d'autres fonctions. On peut penser en particulier à l'évolution de récits légendaires vers la fonction de récits de divertissement, plus proches du conte. Arnold Van Gennep a montré comment une telle évolution pouvait se faire, notamment par l'érosion des quatre lois définies par lui et inhérentes au récit légendaire : la localisation, la personnalisation, la temporation et la convergence des thèmes, c'est à dire le lien logique et stable unissant plusieurs motifs<sup>149</sup>. On pourrait donc ajouter à ces quatre lois la fonction religieuse, ou plus largement la fonction de vecteur de croyance, dont l'érosion constitue également un facteur, soit de transformation de la légende en récit d'une autre nature, soit de dislocation ou de disparition. Il faut remarquer que les versions de légendes que l'on recueille aujourd'hui semblent fréquemment se trouver, à des degrés divers, quelque part dans une de ces phases, soit d'extinction, soit de transformation. On pourrait d'ailleurs se demander si la perte de crédit de ces légendes est due à une perte générale de l'attitude religieuse ou à une simple et nouvelle transition de la croyance vers d'autres motifs, d'autres formes, d'autres contenus, c'est à dire d'autres types de contacts avec l'au-delà<sup>150</sup> ?

Si ce légendaire constitue le vecteur de l'information concernant des contacts avec l'au-delà, les miracles reconnus par l'Eglise en font partie, et on comprend que l'attitude des hommes d'Eglise ne soit pas homogène vis-à-vis de ces légendes, qu'ils aient eux aussi leur légendaire, c'est à dire leur façon d'appréhender, de concevoir l'au-delà. Mais cette conception évolue dans le temps, varie d'un individu ou d'un

---

<sup>149</sup>Van Gennep (Arnold), La formation des légendes, Paris, 1910.

<sup>150</sup>Il y aurait notamment beaucoup à apprendre de l'étude des psychoses à propos d'ovnis, et l'étude comparative des témoignages ferait probablement apparaître des récits-types, des versions, des variantes, des fonctions et des personnages structurels dans les récits, ainsi qu'une certaine forme de sacralisation des traces matérielles et des lieux... Bertrand Méheust (Université de Paris VIII) a ainsi pu mettre en évidence des parentés de structure, et même de motifs, entre ces récits et certaines croyances légendaires anciennes. (« Mélusine et le légendaire contemporain », intervention lors du colloque « Mélusine et les femmes d'outre-monde », 4 et 5 mai 1996, Parthenay, Ethno 96, Comité du Centenaire du Congrès d'Ethnographie Nationale, CERDO-METIVE).

groupe à l'autre, et surtout n'évolue probablement pas au même rythme ni dans le même sens que celle des fidèles, ne subit pas les mêmes influences. Cela explique que le clergé soit en lutte permanente contre des représentations, des pratiques, des légendes pour lui dépassées mais toujours vivantes parmi les fidèles. Il n'est donc pas certain que l'attitude des fidèles et celle des ecclésiastiques face au légendaire soit fondamentalement différente, mais on peut se demander quel rôle joue ce légendaire dans les relations entre les fidèles et son clergé.

### **3/- Le légendaire dans la relation entre fidèles et clergé**

Un grand débat historiographique, dans les années 1970-1980, a mis sur le devant de la scène la fameuse « religion populaire », mettant en avant l'opposition entre fidèles et clergé, entre culture populaire et savante, folklorique et cléricale. Si l'on est revenu de cette opposition parfois trop caricaturale, si la réalité est nécessairement plus nuancée, on peut néanmoins conserver la distinction pour des utilisations schématiques destinées à mettre en évidence les grandes lignes, quitte à nuancer ensuite. Ainsi, l'on a pu constater que les attitudes, des ecclésiastiques comme des fidèles, face au légendaire, n'étaient homogènes ni d'un côté ni de l'autre, et l'on commence à pressentir que l'attitude fondamentale des uns et des autres, n'est peut-être pas si radicalement différente. En revanche, le clergé et les fidèles restent bien, d'un point de vue social, du point de la structure de l'Eglise, deux groupes bien distincts, et nous avons vu qu'il semblait exister parfois une lutte d'influence, parfois un conflit ouvert, entre les deux groupes au sujet de ces légendes ou des pratiques qui leurs sont liées. Nous avons constaté notamment que le clergé tentait lorsqu'il le pouvait de prendre le contrôle de la légende en diffusant sa propre version. Or cette attitude semble bien s'insérer dans une tentative de prise de contrôle plus large de l'ensemble de la société et des esprits par l'Eglise. Jean-Claude Schmitt écrit à propos des relations entre culture savante et culture folklorique : « Parce qu'elle fonctionnait comme une idéologie, la religion des clercs devait pénétrer toujours plus avant

l'ensemble des réalités sociales »<sup>151</sup>. Il montre comment le clergé prend peu à peu le contrôle du temps, du culte des morts, des rites de passage, et plus largement de l'ensemble de la culture folklorique dont il tente de réprimer les aspects les plus inconciliables avec son idéologie, et dont il récupère, plus ou moins consciemment, les aspects qu'il peut intégrer, ceux dont il peut conserver la forme, le contenu, en leur donnant un sens nouveau<sup>152</sup>. Ce schéma d'interprétation des rapports entre clergé et fidèles est donc basé sur la tendance systématique du clergé à vouloir contrôler, tendance peut-être encore plus marquée à partir de la Réforme, et c'est bien cette tendance au contrôle que nous avons cru déceler à plusieurs reprises dans l'attitude du clergé face au monde légendaire. Si le clergé n'a donc pas forcément une attitude fondamentalement différente de celle de ses ouailles quant au principe même de la croyance légendaire, il tenterait en revanche de façon permanente de contrôler les formes et les contenus de ces légendes et des pratiques qui correspondent, c'est à dire à contrôler les « cadres sociaux de la croyance légendaire », les critères de définition de ce qu'il est admissible de croire ou non, critères qui sont spécifiques à chaque société et à chaque lieu.

## **Conclusion de la deuxième partie**

L'approche monographique, anthropologique de la légende vient donc enrichir l'approche quantitative et comparative d'abord esquissée. Il semble possible de repérer dans les sources locales de chaque site des éléments propres à éclairer, à des degrés sans doute variables, les conditions de l'implantation de la légende et dans une certaine mesure son évolution dans le temps autour de ce site. La relecture des sources du corpus, non plus pour repérer des versions mais pour analyser les caractéristiques de chaque type de source en tant que support de la légende, permet de mieux comprendre comment circule la légende, de mieux comprendre aussi la diffusion des types

---

<sup>151</sup>Schmitt (Jean-Claude), « « Religion populaire » et culture folklorique », *Annales E.S.C.*, 1976, p. 947.

<sup>152</sup>*Ibid.*, p.947 et suivantes.

légendaires et la multiplicité de leurs formes constatée dans la première partie. Nous en sommes arrivés à l'hypothèse, soit d'une transplantation consciente de l'explication légendaire d'un site à un autre, soit de la reformation spontanée dans chaque site d'explications légendaires à partir de motifs narratifs et symbolique courants, appartenant au fonds culturel commun. Bien sûr, les deux hypothèses ne s'excluent pas, même pour un même site, et une formation spontanée de la légende sur un site donné risque d'amener tôt ou tard une intervention consciente du clergé pour tenter d'influer sur la légende et surtout sur le sens à lui donner, de prendre le contrôle de la croyance « populaire », de maîtriser, conformer aux critères de l'Eglise la façon qu'a le fidèle d'être religieux, de percevoir le monde d'au-delà, perception héritée, transmise, et sans cesse modifiée par l'Eglise, prise en charge progressivement par elle. Mais cette vision d'un clergé qui cherche à contrôler une communauté de fidèles résulte d'une analyse d'ensemble et bénéficie du recul des siècles. Elle ne doit être prise que pour ce qu'elle est, c'est à dire un schéma d'interprétation, et il ne fait aucun doute que la réalité vécue au jour le jour tout au long de ces siècles où l'on voit la légende à l'oeuvre dans les croyances des uns et des autres ne soit plus nuancée, que les périodes ou les occasions de conflit, d'incompréhension entre une communauté de paroissien et son recteur ne soit compensées par des périodes paisibles et par une entente réelle sur bien des points.

Les hypothèses générales de travail posées à partir des sources que nous avons commencé à explorer doivent être maintenant mises à l'épreuve et nous tenterons dans une dernière partie de vérifier le bien-fondé des questions posées, la pertinence des sources sollicitées, les nuances à apporter, dans deux études de cas.



# **Troisième partie**

## **Etudes de cas**

L'approche monographique consistera à réunir toutes les données possibles autour d'un site : données géographiques, historiques, enquête orale, documents évoquant la légende, traces matérielles, et corpus de l'ensemble des versions connues de la légende de fondation du site. Nous avons tout d'abord choisi le site de Bovel (site n°47) car nous avons déjà connaissance de quelques versions orales de sa légende. Les données rassemblées permettent déjà de poser des jalons et des hypothèses sur l'implantation de la légende, mais les traces archivistiques conservées étant relativement peu nombreuses, nous avons choisi un second site dont on pouvait penser qu'il serait plus richement documenté, Notre-Dame-de-la-Peinière en Saint-Didier (site n°395). Cela permet en outre de mesurer la différence d'importance, quantitative ou qualitative, de la documentation disponible d'un site à l'autre, importance qui peut être déjà en soi un indice de la place de la légende, du pèlerinage, du lieu de culte, dans la paroisse. Nous présenterons donc pour chaque cas la documentation explorée, avec ses forces et ses faiblesses, puis nous synthétiserons les renseignements rassemblés pour tenter de retracer la formation, l'implantation de la légende sur le site, enfin nous analyserons le corpus des versions connues.

## **Chapitre VII - Notre-Dame de Bovel<sup>153</sup>**

### **A/- La documentation**

L'enquête orale, tout d'abord, a permis de recueillir une dizaine de versions de la légende. Il est certain que celle-ci est encore bien connue des paroissiens de Bovel, notamment des anciens, mais pas uniquement, et que la poursuite de l'enquête permettrait de trouver des versions supplémentaires. Elle a aussi permis de recueillir des renseignements annexes, notamment sur les lieux cités dans la légende, sur le pèlerinage, etc.

---

<sup>153</sup>Site n°47.

Les recherches d'archives se sont montrées relativement décevantes en ce qui concerne la documentation d'Ancien Régime, aucun des registres de délibérations ou de comptes n'ayant été conservé pour la paroisse de Maure, dont dépendait Bovel jusqu'en 1836. Seuls, des registres de baptêmes, mariages et sépultures ont été conservés, permettant seulement de relever quatre mentions de la chapelle de Bovel pour des mariages entre 1611 et 1691<sup>154</sup>. Mentionnons aussi un document de 1623 dont Guillotin de Corson a publié de larges extraits sous le titre « Les seigneuries de la comtesse de Maure dans la Haute-Bretagne en 1623 »<sup>155</sup>. Ce manuscrit contient les compte-rendus de toutes les visites effectuées dans les paroisses de la seigneurie pour établir les droits de la comtesse. La chapelle de Bovel fut aussi visitée, et si les extraits publiés ne contiennent que des descriptions de blasons, le manuscrit contient peut-être d'autres détails. Malheureusement, celui-ci n'a pas pu être localisé<sup>156</sup>. En revanche, le fonds archivistique de la paroisse de Maxent comporte le manuscrit déjà mentionné de Georges Noël, recteur de Maxent en 1621<sup>157</sup>, qui comporte une version de la légende, et qui devrait comporter un autre passage plus conséquent relatif au même sujet si l'on en croit ce qu'en rapporte en 1860 le recteur de Bovel dans l'enquête Brossays-Saint-Marc<sup>158</sup>. Outre cette enquête, les archives diocésaines conservent, dans le fonds de la paroisse de Bovel, des cahiers de prône du début du siècle, qui ne mentionnent pas la légende, mais nous renseignent sur l'attitude du clergé, sinon face à la légende, du moins par rapport au pèlerinage. On peut faire la même remarque en ce qui concerne les bulletins paroissiaux du canton de Maure pour les années vingt et trente de ce siècle<sup>159</sup>. Enfin, une visite aux archives du presbytère de Maure nous a permis de retrouver le premier registre de paroisse de Bovel, commencé en 1831, date de nomination du premier recteur, le recteur Thomas, bien que l'érection officielle de la

---

<sup>154</sup>AD.35. 3.E.173.art.2.

<sup>155</sup>*Revue Historique de l'Ouest*, 1887, pp. 165-187 ; 307-314 ; 444-457 ; 557-585.

<sup>156</sup>Guillot de Corson cite seulement le « Fonds Piré », or nous n'avons rien trouvé dans le fonds de ce nom conservé sous la cote 2.Ep.38, de Piré, 1773 (AD.35).

<sup>157</sup>AD.35. 1.Mi.27.R.2., p.482.

<sup>158</sup>Archives diocésaines, Rennes, série 4F. Comparer dans l'annexe n°11 la version de M.Lorent (n°3) et celle de G.Noël (n°1) qu'il dit citer : ou bien il cite un autre passage, perdu, devenu illisible (c'est le cas d'un certain nombre de pages du manuscrit) ou encore à localiser (le manuscrit contient plus de mille pages de lecture ardue, mais un index assez conséquent, qui a permis de localiser le passage donné ici par l'entrée « Bovel », n'a pas permis de le trouver), ou bien il n'y a qu'un passage mais une tradition orale entendue par lui vient se mêler à la source écrite qui, seule, est citée.

<sup>159</sup>Archives diocésaines, Rennes, série P.

chapelle en paroisse ne date que de 1836. Outre deux notations de la légende, dont une copie de la réponse à l'enquête de 1860 citée ci-dessus qui présente quelques variantes, le registre contient l'évocation déjà citée du refus des paroissiens de déplacer la chapelle. Enfin nous disposons, pour l'histoire générale de la paroisse et de celle de Maure, des travaux de l'abbé Guillotin de Corson, publiés dans son Pouillé du diocèse de Rennes, mais également dans une synthèse sur le canton de Maure-de-Bretagne<sup>160</sup>.

## B/- Le contexte d'implantation de la légende

### 1/- Contexte géographique

Nous avons vu que la chapelle de Bovel fait partie des chapelles de confins de paroisse<sup>161</sup> si on la considère par rapport au bourg de Maure-de-Bretagne, dont elle ne fut qu'une trêve jusqu'à 1836. Elle se situe à proximité de la limite de la paroisse de Maxent. Or, cette limite, qui sépare aujourd'hui Bovel de Maxent, séparait au IX<sup>e</sup> siècle les vastes paroisses primitives d'Anast et de Plélan<sup>162</sup>, Maxent s'émancipant de Plélan entre 843 et 1122<sup>163</sup>. La chapelle de Bovel est donc implantée à environ deux kilomètres d'une limite fort ancienne. Mais ce qui est plus frappant encore, ce sont les lieux mentionnés par les différentes versions de la légende<sup>164</sup>, soit pour la découverte de la statue, soit pour le premier site choisi pour la construction. La plupart des versions mentionnent des lieux encore plus proches de la limite, à proximité immédiate : la vallée du Rozay<sup>165</sup>, le Bois de Cent Jours<sup>166</sup>, le Rocher de Maure<sup>167</sup>, la Lande de Bovel (ou de Maxent)<sup>168</sup>. La vallée du Rozay se trouve même à l'intersection exacte de trois paroisses : Bovel, Maxent, et Baulon. Par ailleurs, la plupart des

---

<sup>160</sup> Guillotin de Corson, Statistique historique et monumentale du canton de Maure, Rennes, 1886.

<sup>161</sup> Voir annexe n°8. .

<sup>162</sup> Anast, ancien nom de Maure, comprenait Bovel, et Plélan comprenait Maxent. C'est du moins ce qui ressort d'un texte de 843, dans le Cartulaire de Redon, qui affirme que la paroisse d'Anast était alors limitée par les paroisses ou vicairies de Guipry, Pipriac, Bruc, Carentoir, Comblessac, Guer, Plélan, Baignon, et Guignen. Voir Guillotin de Corson, op. cit., p.13, où il cite le « Cartul. Rotonense, p.98, 99, 77, 196, 197 ».

<sup>163</sup> Chédeville (André), Tonerre (Noël-Yves), La Bretagne féodale, XI-XIII<sup>e</sup> siècle, Rennes, 1987, p.291.

<sup>164</sup> Voir l'annexe n°10 qui montre ces emplacements, et l'annexe n°11 qui donne toutes les versions connues de la légende de Bovel.

<sup>165</sup> Annexe 11, version n°17.

<sup>166</sup> Annexe 11, version n°15.

<sup>167</sup> Annexe 11, version n°3 et 10.

<sup>168</sup> Annexe 11, version n°9 et 13.

versions, lorsqu'elles ne mentionnent pas de lieu exact, précisent que les boeufs venaient de Maxent<sup>169</sup>, ou que la statue avait été découverte sur le territoire de Maxent. Or, l'abbé Georges Noël écrit en 1621 à propos de la chapelle de Bovel, que « ceux de Maxent y ont toujours eu une grande devotion », mais ne dit rien des gens de Maure. Enfin, encore aujourd'hui, l'enquête orale laisse penser que la légende est mieux connue par les habitants de Maxent que par ceux de Maure. Site de confins donc, par l'emplacement géographique du site, mais plus encore par son légendaire qui accorde souvent une place essentielle à la relation avec le territoire de Maxent ou avec la limite.

Quant au site même de la chapelle, devenue église, on note tout de suite qu'il est situé en-dehors du bourg, à deux ou trois cent mètres des habitations, à l'entrée du bois de Nast. La légende est parfois utilisée pour justifier cette situation atypique, à Bovel comme ailleurs<sup>170</sup>. L'ancien cadastre, et encore la carte actuelle<sup>171</sup>, montrent que le bourg même est excentré par rapport au reste de la paroisse et ne semble pas constituer un centre ancien d'habitat. Il semble même se situer au bord d'une zone de culture, d'un ensemble de parcelles organisées autour du gros village du Trouesset et bordé au sud par une zone de landes et de bois qui correspondent à la limite entre Maure et Bovel, et à l'ouest par le bois de Nast. Le bourg s'est développé récemment, principalement depuis l'érection de Bovel en paroisse (1836) puis en commune (1872), comme en témoignent l'ancien cadastre d'une part, et la remarque suivante du recteur M.Lorent, 1860 : « La chapelle est entourée seulement d'une ferme et d'un cabaret, elle est éloignée des villages, les issus sont libres et bientôt deux routes se croiseront en cet endroit et relieront Bovel aux principaux centres de populations... La Chapelle, Maure, Guer, Baulon, Plélan, etc, etc... »<sup>172</sup>. Le réseau routier local aujourd'hui organisé autour du bourg ne doit pas faire illusion, et on a bien à faire à l'origine à une chapelle, non seulement de confins de paroisses, mais encore isolée et en zone boisée. De plus, le site même de l'église est semble-t-il particulièrement défavorable à la

---

<sup>169</sup>Versions n°1, 2, 8, 12 (Les « Prés Jubault », situés en Maxent, entre la Fromais et le Clyo), et 16.

<sup>170</sup>Voir la version n°9. Paul Sébillot rapporte également plusieurs exemples de légendes de fondation qui servent à expliquer la situation excentrée de l'église par rapport au bourg : Le folk-Lore de la France, T.IV, Rennes, 1907, p.117.

<sup>171</sup>Voir la carte I.G.N. au 1/25000, 1119E.

<sup>172</sup>Archives diocésaines, Rennes, enquête Brossays Saint-Marc, série 4F.

construction d'un édifice et les recteurs successifs se sont plaints de son insalubrité et de son humidité, et Guillotin de Corson parle de la « vallée marécageuse dominée par le manoir du Bois Denast »<sup>173</sup>.

## 2/- Contexte historique

Bovel est une ancienne chapelle frairienne de Maure, érigée en paroisse en 1836 puis en commune en 1872. Nous avons vu plus haut que des mariages y ont été célébrés au moins entre 1611 et 1691. La déclaration des fabriques de Maure parle ainsi de la chapelle, en 1690 : « Est une chapelle fort ancienne à Bovel où il y a assemblée le jour de la Nativité et foire le lendemain (...) et n'avoir pu apprendre qu'elle ait été fondée ni dotée, sinon que la messe y est desservie, festes et dimanches (...) à la prière des habitants voisins d'icelle chapelle, ce qui a été de tout temps immémorial<sup>174</sup> ». Cette assemblée donnait donc lieu à une foire, relativement importante, et ce jusqu'au milieu du vingtième siècle. Guillotin de Corson ajoute que « c'est le culte rendu à une vieille statue de la Vierge qui donna naissance à l'assemblée et à la foire qui s'y tiennent à l'époque de la fête de la Nativité<sup>175</sup> ». Notons la présence au XVII<sup>e</sup> siècle, près de la chapelle, d'une épine blanche<sup>176</sup> : détail intéressant si l'on se souvient que la grande majorité des légendes d'invention situent la statue, soit en terre, soit dans un buisson d'épine blanche. Si nous n'avons relevé pour l'instant aucune version mentionnant l'épine, rien n'interdit de penser que le détail ait existé dans d'autres versions<sup>177</sup>.

A quand peut remonter la fondation de cette chapelle, déjà « fort ancienne » en 1690, et attestée dès 1611 ? L'église actuelle a été reconstruite en 1869, mais a conservé la tour construite en 1720, et surtout un portail datant, selon Guillotin de Corson, de la renaissance<sup>178</sup>. M.Lorent, recteur de Bovel en 1860, écrit, avant que l'ancienne chapelle ne soit remplacée par l'église actuelle : « La construction de la

---

<sup>173</sup>Version n°4.

<sup>174</sup>Déclaration citée par Guillotin de Corson, dans Statistique historique et monumentale du canton de Maure, Rennes, 1886, p.35. Il localise ce texte aux archives paroissiales de Maure, mais nous ne l'y avons pas retrouvé.

<sup>175</sup>Ibid., p.36.

<sup>176</sup>Guillotin de Corson, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, T.IV, p.214.

<sup>177</sup>Il n'est pas rare que deux versions concernant un même site donnent des milieux de découverte différents, terre et buisson notamment.

<sup>178</sup>. Guillotin de Corson, Op. cit., p.213.

chapelle qui sert d'église paroissiale remonte croit-on au 14<sup>e</sup> siècle »<sup>179</sup>. Le texte affiché dans l'église actuelle formule la même opinion, à peu près dans les mêmes termes. Nous ne savons donc pas sur quoi repose cette opinion, mais il se trouve en effet que la statue de la Vierge conservée dans l'église, classée aux monuments historiques, est datée de la fin du 14<sup>e</sup> siècle<sup>180</sup>. L'hypothèse devient donc très probable de l'existence d'une chapelle au moins dès le 14<sup>e</sup> siècle.

Mais il est possible que l'on puisse faire remonter encore beaucoup plus haut l'origine, sinon de cet édifice remplacé en 1869, du moins de l'occupation du site par une chapelle. En effet, le texte de 843 mentionné plus haut évoque la donation par Anowareth aux moines de Saint-Maur de Glanfeuil en Anjou de l'église d'Anast avec les sept chapelles qui en dépendent. Ces chapelles ne sont pas citées, mais les paroisses citées comme étant limitrophes d'Anast permettent de déduire que les paroisses de Saint-Séglin, Loutehel, Campel, Bovel, et Mernel n'existaient pas à l'époque en tant que paroisses indépendantes<sup>181</sup>. Si l'on ne peut pas en déduire avec une certitude absolue que ces cinq paroisses ont pour origine cinq de ces sept chapelles (les chapelles du 9<sup>e</sup> siècle ayant pu disparaître et les églises paroissiales naître plus tard), il est néanmoins extrêmement probable que les paroisses nées du démembrement d'Anast se fondent sur des regroupements autour de ces chapelles. En outre, si la paroisse d'Anast possédait en 843 sept chapelles, il est logique de penser que celles-ci soient situées aux confins de la paroisse, de façon à permettre un meilleur encadrement religieux<sup>182</sup>, comme c'est le cas pour Loutehel, Campel, Bovel et Saint-Séglin. Deux autres chapelles faisant partie du territoire d'Anast mais qui ne sont pas devenues paroisses, semblent avoir également une origine ancienne et se situent aux confins extrêmes d'Anast : Notre-Dame-de-Joie en Mernel et Sainte-Anne-de-Roppenard, toutes deux lieux de pèlerinages et toutes deux objets de légendes de fondations : à

---

<sup>179</sup> Archives diocésaines, Rennes, Réponse à l'enquête Brossays Saint-Marc, 1860.

<sup>180</sup> Direction Régionale des Affaires Culturelles, Inventaire du Patrimoine, dossier non consultable.

<sup>181</sup> Voir Chédeville (André) et Tonerre (Noël-Yves), La Bretagne féodale, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, Rennes, p.290-291.

<sup>182</sup> Voir Tonerre (Noël-Yves), Naissance de la Bretagne, Angers, 1994, p.228 : « Même si il y eut de nombreuses créations de paroisses à l'époque carolingienne, le processus avait ses limites. Ici comme ailleurs, le pouvoir épiscopal s'est efforcé d'enrayer un mouvement de désintégration qui portait atteinte à son autorité. Pour concilier l'obligation de l'office dominical et le maintien des paroisses existantes l'autorité épiscopale a donc permis le fonctionnement régulier de lieux de culte secondaires. En même temps qu'il donnait un centre définitif à des paroisses bien délimitées dans un territoire, il établissait à la périphérie de véritables succursales ».

Sainte-Anne-de-Roppenard, les boeufs, comme à Bovel, jouent les premiers rôles, et à Notre-Dame-de-Joie, on retrouve l'empêchement à la construction et le déplacement nocturne des matériaux, comme à Bovel également. Si l'on ajoute que l'église du Loutehel est liée à une fontaine miraculeuse dont la légende attribue l'origine au bâton de saint Armel, on a un ensemble très cohérent de chapelles situées sur les confins de la paroisse d'Anast, relevant toutes de légendes de fondation homogènes et de fonds ancien, ayant toutes à leurs abords une fontaine miraculeuse et d'origine également légendaire, au moins dans trois cas. Enfin, toutes sont l'objet de pèlerinages.

La coïncidence entre ces chapelles ou églises et les chapelles de 843 est donc tout à fait plausible, sinon probable. On peut donc conclure à l'existence d'une chapelle à Bovel dès le 14<sup>e</sup> siècle avec une quasi-certitude et dès le 9<sup>e</sup> siècle avec une grande probabilité.

Voyons enfin ce que nous apprend la toponymie. Nous avons d'abord cru, comme le recteur Lorent<sup>183</sup>, que le nom de Bovel était lié à la légende et aux boeufs. En effet, d'une part, la paroisse tire bien son nom du site de la chapelle, et avant l'érection en paroisse, on désignait le village par « la Chapelle-de-Bovel », d'autre part, le rôle des boeufs dans la légende de fondation est évident et aucune version de la légende ne les ignore. Il semblait donc plausible que la chapelle « de Bovel » désigne la chapelle « des boeufs », d'autant plus que l'on trouve en ancien français le terme « bovet » ou « bovel » comme diminutif de boeuf, avec le sens de « jeune boeuf »<sup>184</sup>, mais il faut admettre que nous n'avons aucune attestation ancienne du mot. En réalité, le nom « Bovel » appartiendrait selon Ernest Nègre à un groupe de toponymes ayant pour origine l'ancien français « bove »<sup>185</sup>. Ernest Nègre donne pour « bovel » le sens de « petite grotte »<sup>186</sup>, diminutif de « bove » qui signifie « grotte, caverne »<sup>187</sup>, et assigne à la racine « bove » une origine « probablement préceltique ». Mais le mot serait passé dans le latin et on le trouve encore au moyen âge. Le Larousse d'ancien

---

<sup>183</sup>Enquête Brossays Saint-Marc, 1860, copie de la réponse, presbytère de Maure : « ... ils s'arrêtèrent au lieu qui de leur nom-bos-bovis-Boeuf fut appelé Bovel ».

<sup>184</sup>Dictionnaire de l'ancien français, par A.-J. Greimas, Références Larousse, 1980.

<sup>185</sup>Nègre (Ernest), *Toponymie générale de la France*, 3 vol., Genève, 1990. Voir les noms Bove (n°1411), Bovel (n°1413), Bovelles (n°30232), Boves (n°1411), Boviollles (n°1415).

<sup>186</sup>Ibid., n°1413.

<sup>187</sup>Ibid, n°1411.

français donne ainsi pour « bove » ou « bosve », attesté au XIII<sup>e</sup> siècle, le sens de « grotte », « antre » ; pour « bovel » attesté en 1167 celui de « cave », « caverne » ; pour « bovele », attesté en 1220, celui de « cachot », « prison » ; et pour « bover » celui de « creuser »<sup>188</sup>. Le rapport paraît moins évident, en ce qui concerne la chapelle de Bovel, que pour les boeufs, et on ne trouve pas dans la région de « caverne », ni de « grotte », et le sens de « prison » ou « cachot » ne nous éclaire pas plus. Toutefois, nous pouvons proposer une piste : s'il n'existe pas de caverne ni de grotte naturelle à Bovel, il existe en revanche une petite grotte artificielle au bord de la fontaine miraculeuse où s'arrêtèrent les boeufs de la légende. C'est dans cette grotte que fut d'abord exposée la statue de la Vierge, avant d'être remplacée par une autre lorsqu'on rapatria la première dans l'église et c'est cette fontaine qui fut longtemps, et qui semble encore pour certains, l'objet de la plus grande dévotion. Certes, la grotte artificielle est de facture récente, et peut être une simple imitation de la grotte de Lourdes, mais elle tient une place essentielle dans le site de la fontaine : la statue se trouve dans la grotte, la fontaine est au pied, le pèlerin arrive en face, et on parle encore de la « Vierge de la grotte » pour la différencier de celle qui est dans l'église. On peut soupçonner que cette grotte, de prime abord moderne, a une importance beaucoup plus grande qu'il n'y paraît : d'une part, rien n'empêche qu'elle ait été, comme l'église, entretenue, restaurée, ou refaite plusieurs fois au cours des siècles, d'autre part, on retrouve ailleurs une attestation ancienne de l'association des boeufs, de la fontaine et de la grotte. Jacques de Voragine (13<sup>e</sup> siècle) rapporte dans la vie de saint Michel la fondation du site du Mont Gargano (en 390), en Italie, dont l'emplacement aurait été indiqué par un taureau venu s'arrêter devant une caverne, ainsi que la fondation du Mont-Saint-Michel (en 710), dont le site aurait également été désigné par un taureau, et où serait apparue une source miraculeuse. Le lien entre les deux sites serait officialisé par le transfert, du Mont Gargan au Mont-Saint-Michel, de « reliques » de saint Michel et d'un morceau de marbre où il aurait marché<sup>189</sup>. Selon Henri Dontenville<sup>190</sup>, Dom Mabillon consacre au Mont-Saint-Michel plus de cent

---

<sup>188</sup>Dictionnaire de l'ancien français, par A.-J. Greimas, Références Larousse, 1980.

<sup>189</sup>Voragine (Jacques de), La légende dorée, 13<sup>e</sup> siècle, édition Garnier-Flammarion, Paris, 1967, T.2, p.233-234.

<sup>190</sup>Dontenville (Henri), Mythologie française, Paris, 1973, p.81.

pages dans les « Acta » et évoque un document antérieur à 996, mais pas au IX<sup>e</sup> siècle : « de apparitione in Monte Tumba ». Selon lui, c'est l'évêque d'Avranches, Aubert, qui aurait envoyé des moines au Mont Gargan pour rapporter les reliques. Or, Dontenville cite encore Dom Leclercq<sup>191</sup> qui remarque que l'institution de l'archange se fait de la même façon dans les deux sites, par l'intervention du taureau, et que dans les deux cas, le sanctuaire a la même forme, « et comme il n'y avait pas de grotte naturelle au Mont Tombe, Aubert fit creuser une crypte qui, dit le texte, reproduisit la forme de celle du Mont Gargan italien »<sup>192</sup>. Une crypte, creusée dans le sol et reproduisant la forme d'une grotte, voilà bien qui semble correspondre aux différentes nuances de la définition de « bove » données plus haut. La petite grotte artificielle de Bovel correspond en tout cas tout à fait à la définition évoquée plus haut de « petite grotte » donnée par Ernest Nègre pour « bovel », et si l'on pouvait établir de façon certaine l'ancienneté de la grotte artificielle, son importance dans le culte, sans doute égale à celle des boeufs dans la légende, pourrait certainement être admise comme étant l'origine du toponyme. L'étude plus poussée de l'histoire de ce mot pourrait peut-être fournir l'époque de l'extinction de son utilisation, et ainsi nous donner la date la plus tardive de la fondation du lieu.

### C/- Analyse du corpus de versions

Dans les dix-sept versions recensées et présentées en annexe<sup>193</sup>, trois proviennent de sources manuscrites, du 17<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle, quatre ont été publiées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mais au moins deux d'entre elles reprennent celle de Guillotin de Corson<sup>194</sup>, une autre a été recueillie et publiée récemment, et neuf ont été recueillies oralement par nous, dont sept enregistrées et transcrites mot à mot.

Toutes les versions recueillies contiennent le motif des boeufs qui s'arrêtent à un endroit donné et désignent par cet arrêt l'emplacement de la chapelle à construire : soit les boeufs sont en train de transporter des matériaux pour la construction et se

---

<sup>191</sup> Sans autre précision, il s'agit probablement d'un autre auteur des « Acta » ?

<sup>192</sup> Ibid., p.82.

<sup>193</sup> Annexe n°11.

<sup>194</sup> Les versions n°5 et 6 citent la version n°4, la version n°7 ne donne pas de source.

détournent d'eux-même de leur chemin pour aller s'arrêter au lieu choisi<sup>195</sup>, soit ils se sont échappés et on les retrouve sur le site actuel<sup>196</sup>, soit on les laisse aller volontairement pour qu'ils désignent l'emplacement<sup>197</sup>, soit ils transportent la statue découverte et s'arrêtent, refusant d'aller plus loin<sup>198</sup>.

En revanche, le motif de l'invention de statue ne figure pas dans toutes les versions<sup>199</sup>. Parmi les six versions qui ne le contiennent pas, quatre ont été recueillies oralement récemment, et deux sont manuscrites<sup>200</sup> : il s'agit des deux plus anciennes attestations : 1621 et 1831. Dans celle de 1621, les boeufs transportent une pièce de bois destinée à la construction prévue sur les « haults Brullays »<sup>201</sup>, mais les boeufs se détournent de leur chemin<sup>202</sup> ; dans celle de 1831, le travail est commencé, mais « ne pouvant réussir, on attela deux jeunes toreaux, (...) on leur mit dans la voiture une pierre de l'endroit susdit, qu'ils amenèrent dans le lieu où est maintenant l'église de Bovel »<sup>203</sup>. Dans ces deux versions, il est clair que le récit se tient, est logique, et que le motif de la statue n'a pas été oublié. Dans certaines versions orales, on ne sait pas d'où viennent les boeufs ni ce qu'ils font, on sait seulement qu'ils s'arrêtent et refusent de bouger et que cela détermine la construction de la chapelle<sup>204</sup>. Le motif de la statue peut donc avoir été perdu en cours de transmission, mais cela semble improbable car l'invention de statue devient, dans toutes les versions où elle est connue, un motif aussi central que celui des boeufs, et il est plus logique de penser que l'on oublie le transport de matériau ou encore le fait que les boeufs s'étaient simplement échappés. Quel que soit l'élément oublié, il est significatif de constater que l'élément le plus stable est l'arrêt des boeufs au lieu de la future chapelle, ou près de la fontaine.

En ce qui concerne les versions avec invention de statue, le scénario est à peu près fixe : on trouve la statue, soit en terre, soit sur les landes, on la charge dans la

---

<sup>195</sup>Version n°1.

<sup>196</sup>Versions n°8, 13.

<sup>197</sup>Versions n°2, 3, 11, 16.

<sup>198</sup>Versions n°4, 5, 6, 7, 10, 12, 13, 15, 17.

<sup>199</sup>Versions avec l'invention de statue : n°3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 13, 15, 16, 17. Versions sans l'invention de statue : n°1, 2, 8, 9, 11, 14.

<sup>200</sup>Versions n°1 et 2.

<sup>201</sup>Nous n'avons pas pu localiser l'emplacement de ce lieu sur l'ancien cadastre, ni à Bovel, ni à Maxent.

<sup>202</sup>Version n°1.

<sup>203</sup>Version n°2.

<sup>204</sup>Versions n°9 et 14.

charette tirée par deux boeufs qui vont, soit s'arrêter d'eux-mêmes pendant le transport de la statue vers l'église, soit être laissés libres et chargés de désigner l'emplacement. Seule, la version n°3 est plus complexe : suite à l'invention, on tente de construire la chapelle sur place, mais le travail réalisé le jour est défait la nuit, et on s'en remet alors aux boeufs pour qu'ils désignent le site adéquat. Quand à ce motif de la construction empêchée et du déplacement imposé, on ne le retrouve que dans trois versions<sup>205</sup>, dont une sans invention de statue<sup>206</sup>. Le motif de l'invention de statue, que l'on retrouve dans la majorité des versions, semble donc moins fondamental que celui des boeufs, et l'on notera que, si la légende est malléable, prend plusieurs formes, connaît plusieurs variantes, toutes les évolutions ne semblent pas possibles pour autant. Ainsi, le motif des boeufs aurait très bien pu disparaître au profit de celui de la statue, et l'on pourrait avoir des versions où la statue est emmenée jusqu'à l'église et revient toute seule, mais ce cas de figure, qui est largement majoritaire dans l'ensemble des légendes d'invention, ne se produit pas ici.

#### D - Hypothèses sur l'implantation et l'évolution de la légende

On peut donc relever la prépondérance du motif des boeufs dans le complexe légendaire du site de Bovel. Il nous semble important de noter l'importance des boeufs dans l'ensemble du légendaire recueilli dans la région de Bovel, Maxent et Maure : on retrouve une riche complexe légendaire sur le site de Sainte-Anne-de-Roppenard en Maure où les boeufs jouent également le rôle principal ; quelques témoignages oraux nous rapportent que les tracés des routes, ou de certaines routes, ont été définis par des boeufs ; une sainte populaire, martyre de la Révolution, la « Sainte de Cambara », en Maure-de-Bretagne, a été trainée par les cheveux, accrochée non pas à un cheval, mais à une charette tirée par des boeufs ; dans une version recueillie à Mernel du miracle de Notre-Dame-des-Miracles, à Rennes, dont la statue indiqua du doigt le lieu où le tunnel des ennemis assiégeant Rennes allait déboucher, on envoie dans ce tunnel à la rencontre des ennemis non pas des soldats comme dans la version courante, mais un

---

<sup>205</sup>Versions n°2, 3, et 15 (motif suggéré seulement).

<sup>206</sup>Version n°2.

« taurin furieux avec une torche de paille en feu au cul »<sup>207</sup> ; enfin, on trouve dans cette zone<sup>208</sup> une dizaine de sites précis (mares, trous, anciennes carrières, « bourbes », ...) où la légende affirme que deux boeufs et leur charette ont un jour été engloutis totalement et sont ressortis à Redon !

La légende de fondation de Bovel semble donc bien s'insérer dans un vaste ensemble de thèmes légendaires où les boeufs ont, comme les statues de la Vierge, un caractère chthonien marqué : relation avec l'eau, les zones marécageuses, les grottes, la terre, les tunnels, les « boves »... Par ailleurs, nous avons vu que les statues miraculeuses découvertes en terre sont souvent localisées par un boeuf. La richesse de la zone Maure-Maxent-Bovel quant à ce légendaire des boeufs n'est certes pas unique et les zones, par exemples, de Malestroit, Carnac, Collinée, ou la Brière mériteraient d'être étudiées également en profondeur. Néanmoins, si d'autres zones sont aussi riches que la nôtre, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de zones circonscrites, et nous avons eu l'occasion de prospector dans des communes voisines de Maure, Maxent ou Bovel sans rien trouver qui concerne les boeufs.

Quant au motif de la désignation d'un site par des boeufs, rappelons qu'il est attesté dès le IX<sup>e</sup> siècle<sup>209</sup> et semble constituer un motif courant dans les vies de saints médiévales, voire haut-médiévales. Certaines versions de la légende de Bovel évoquent d'ailleurs particulièrement les vies de saints : dans la version n°1, c'est un ermite qui a décidé de construire une chapelle ; dans la version n°2, on met dans la charette tirée par les boeufs une pierre de la première tentative de construction, ce qui évoque saint Budoc mettant également sa pierre dans une charette<sup>210</sup>. Nous avons vu que sept chapelles existaient sur la paroisse d'Anast en 843, et que plusieurs chapelles actuelles, ou anciennes chapelles devenues églises, possèdent un légendaire de fondation similaire à celui de Bovel, basé sur des motifs bien attestés dès le IX<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>207</sup>A. Maleuvre, Mernel [Coll.V. Morel, 21/4]. Ce motif du taureau envoyé à la place des soldats dans le tunnel ne se retrouve pas dans les versions publiées, voir notamment Bonnelière (Emile) et Grosset (Charles), 600 ans de dévotion mariale. Notre-Dame des Miracles et Vertus. Saint-Sauveur de Rennes, Rennes (date non-indiquée). En revanche, on le retrouve, dans les mêmes circonstances du siège autour de Rennes, pour l'église Saint-Melaine : c'est la statue du saint qui indique le souterrain, on y lâche un taureau rendu furieux par du vif-argent dans les oreilles et aux cornes duquel on attache des faucilles. (Sébillot (Paul), Le Folk-Lore de France, T.IV, 1907, p.315).

<sup>208</sup>Bovel, Maxent, Maure-de-Bretagne.

<sup>209</sup>Voir chapitre 3, p. 42-43.

<sup>210</sup>Cf. chapitre 3, p.42.

voire avant. L'hypothèse d'une fondation de la chapelle de Bovel et de l'implantation de la légende, du moins le motif des boeufs, dès le IX<sup>e</sup> siècle, ou avant, est donc très probable, et il semblerait que le site de Bovel se soit conformé à un modèle en circulation au haut moyen âge et unissant au thème légendaire des boeufs la configuration du lieu : fontaine, grotte, puis, peut-être plus tard, chapelle.

Toutefois, l'ancienneté de la grotte artificielle qui lierait le site de Bovel à ce modèle n'est pas prouvée, et le thème légendaire des boeufs a continué de circuler au moins jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle et sans doute beaucoup plus longtemps<sup>211</sup>. Chapelle et légende ont donc pu apparaître plus tard au moyen âge, mais il faudrait alors admettre que plusieurs des sept chapelles attestées en 843 aient disparu sans laisser de traces.

Quant au motif de l'invention de statue, nous avons vu qu'aucune attestation certaine n'est antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle, et que c'est en tous cas au cours de ce siècle que se produit sa grande diffusion, liée sans doute à un nouvel essor des fondations de lieux de culte et à l'action de la Réforme. En ce qui concerne Bovel, nous avons vu que la version la plus ancienne (1621, version n°1) ne contient pas le motif de la statue, et si cela ne prouve en aucune façon que ce thème n'existe pas encore, car d'autres versions différentes peuvent circuler en parallèle à la même époque, il faut tout de même noter que ce n'est que quatre ans après qu'a lieu l'événement de Sainte-Anne d'Auray qui aura un si grand retentissement et dont on peut penser qu'il contribuera grandement à la diffusion du motif. Une deuxième version de 1831 (version n°2) ne mentionne toujours pas la statue, et la première attestation relevée est de 1860 (version n°3). Enfin dans les versions modernes et encore en circulation, la présence de la statue devient presque systématique, mais quelques versions semblent néanmoins poursuivre sans modification la tradition première. Il serait donc tentant de faire intervenir le motif de la statue dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, en tous cas entre 1621 et 1860. Mais il ne faut toutefois pas négliger la possibilité d'une existence plus ancienne de ce motif. En effet, nous avons vu que la statue sur laquelle se base la légende est du 14<sup>e</sup> siècle, et s'il est possible que la légende se soit fixée tardivement

---

<sup>211</sup>On peut d'ailleurs se demander si les cas d'inventions de statues réalisées grâce à un boeuf ne sont des avatars de ce thème, qui aurait alors perdu de son importance et se serait greffé sur le thème nouveau de la statue.

sur elle, il resterait à savoir comment, car la fixation de la légende sur l'objet nécessite nous semble-t-il un événement fondateur, et il semble difficile d'imaginer qu'une légende se mette tout à coup à circuler sur le compte d'une statue exposée depuis longtemps dans la chapelle et à propos de laquelle on n'aurait jusque là jamais rien raconté. On peut donc supposer, soit que la légende soit née d'une invention réelle de statue<sup>212</sup>, soit qu'elle soit apparue dès le XIV<sup>e</sup> siècle, dans des circonstances qu'on ne peut pas préciser<sup>213</sup>.

Pour conclure ce chapitre, nous reviendrons brièvement sur l'emplacement de la chapelle. On peut tout d'abord se demander ce qui a pu motiver le choix de cet emplacement qui semble si défavorable, si humide, et l'on peut penser que la présence de la source est à cet égard déterminante. Celle-ci peut même laisser supposer l'existence d'un lieu de culte des eaux antérieur à la christianisation. On sait en effet l'importance du culte des eaux à toutes les époques, la permanence des lieux consacrés à ce culte, et sa persistance dans le christianisme<sup>214</sup>. On devine aussi l'importance du légendaire, lié aux signes matériels (statues de saints, croix, etc.) dans la christianisation de ces lieux. Or, l'époque carolingienne connaît encore de telles christianisations de sites, et Noël-Yves Tonerre écrit à propos de cette période : « Plutôt que de détruire les anciens lieux de culte, l'Eglise s'est (...) efforcée de substituer la foi chrétienne aux idoles païennes. Il s'en est suivi une remarquable continuité qui s'est manifestée aussi bien dans la localisation du sacré que dans les pratiques religieuses »<sup>215</sup>. Il est donc fort possible que la fondation de la chapelle de Bovel et le légendaire des boeufs proviennent d'une telle christianisation du culte des eaux, et la poursuite de la recherche sur ce site pourrait porter entre autres sur la recherche d'indices d'un tel culte, ou tout au moins d'occupation ancienne des environs. On peut seulement noter pour le moment que Guillotin de Corson signale sur

---

<sup>212</sup>Certaines versions, notamment la n°10, situent l'invention près de ruines de châteaux, dont il reste à vérifier l'existence. La statue pourrait alors provenir d'une chapelle privée tombée en ruine.

<sup>213</sup>Notons qu'une autre statue d'invention, celle de Hirel en Ruca (site n°920), est datée du XIV<sup>e</sup> siècle. Une étude plus systématique de toutes les statues auxquelles on attribue la légende serait utile.

<sup>214</sup>Voir Audin (P.), Les fontaines guérisseuses du Centre et de l'Ouest de la France. Répertoire topographique, thèse, Tours, 1978.

<sup>215</sup>Tonerre (Noël-Yves), Naissance de la Bretagne, Angers, 1994, p.213.

les landes d'Anast, entre Bovel et Campel, la présence de sites de fortification importants qui « pourraient » être d'origine gallo-romaine<sup>216</sup>.

Quant à l'importance relevée plus haut, dans le légendaire, de la limite entre Bovel et Maxent, ou de la relation entre les deux paroisses, nous avons vu qu'elle s'expliquait peut-être en partie par le fait qu'il s'agissait d'une limite très ancienne, qui séparait, au moins dès le 9<sup>e</sup> siècle, les paroisses d'Anast et de Plélan. Or à cette époque, il n'est pas certain que les limites aient été nettement définies, et l'on avait peut-être encore des « marges » plus que des limites<sup>217</sup>. On peut donc imaginer que, l'histoire et l'occupation du territoire progressant, les limites se précisèrent au cours du temps, peu à peu, et qu'en attendant, les lieux de cultes occupant ces marges<sup>218</sup> eurent un rôle à jouer : rôle de délimitation de ces marges, première esquisse de véritable limite, mais aussi rôle d'échange, de point de contact entre deux communautés paroissiales. L'importance accordée dans la légende à ce rapport entre Bovel et Maxent ne garde-t-il pas une trace de l'importance que pouvaient avoir ces communications ou ces rivalités ? D'autres sites à légende de fondation présentent d'ailleurs ce trait : nous ne citerons ici que le cas de la chapelle Sainte-Anne-de-la-Grève, en Saint-Broladre<sup>219</sup>. Suite à l'engloutissement punitif de la ville par les eaux, on ne retrouve qu'une statue de sainte Anne aux confins des paroisses de Cherrueix et de Saint-Broladre : les habitants de Cherrueix s'occupent alors de construire la chapelle sur les lieux de la découverte, mais l'ouvrage se défait la nuit. On confie alors la tâche aux paroissiens de Saint-Broladre qui y parviennent sans encombre. La légende justifie donc, outre l'emplacement de la chapelle, son appartenance à une paroisse plutôt qu'une autre. Une enquête plus poussée permettrait peut-être de savoir si l'on raconte la même version des deux côtés... Toujours est-il qu'il semble s'agir, là

---

<sup>216</sup>Guillot de Corson, Statistique historique et monumentale du canton de Maure, Rennes, 1886, p.39-41.

<sup>217</sup>Tonnerre (Noël-Yves), op.cit., p.231 : « L'image de vastes paroisses primitives que l'on découpe ensuite au fur et à mesure des besoins des populations est caricaturale. Il n'y eut que des paroisses baptismales à rayonnement plus ou moins grand. En conséquence, s'il y eut des limites, elles ne purent être que très floues et les phénomènes de contigüités furent exceptionnels », et p.232 : « ... il y a souvent des espaces inoccupés entre les paroisses ».

<sup>218</sup>Entre Anast et Maxent : Loutehel, Campel, Bovel, Roppenart.

<sup>219</sup>Site n°389.

encore, d'un site ancien, peut-être du XI<sup>e</sup> siècle<sup>220</sup>, et qu'on a peut-être là aussi la trace légendaire de la mise en place de limites paroissiales au moyen âge.

---

<sup>220</sup>Voir annexe n°4, fiche n°10.



## Chapitre VIII - Notre-Dame-de-la-Peinière, en Saint-Didier<sup>221</sup>

### A - La documentation

L'enquête orale, tout d'abord, certes moins poussée qu'à Bovel, n'a pas donné les mêmes résultats. Sur une dizaine de personnes rencontrées parmi les plus anciennes de la paroisse, nous avons pu constater que la légende de fondation est bien connue de tout le monde, mais qu'elle se réduit à un récit extrêmement court et stéréotypé, nous tenterons de voir pourquoi. Aucune de ces versions n'a été enregistrée, mais on peut affirmer qu'il s'agit toujours d'une forme extrêmement simple de la version n°3 ou 4<sup>222</sup> : un paysan laboureur ou défricheur, trouve une statue, l'emmène chez lui ou à l'église, elle revient toute seule, une ou trois fois.

Les documents publiés sont en revanche beaucoup plus nombreux qu'à Bovel et on peut dénombrer une petite dizaine de livrets, brochures ou mêmes ouvrages consacrés à Notre-Dame de la Peinière, notamment dans le premier quart de ce siècle. Nous les détaillerons plus bas pour l'étude de la diffusion de la légende. Notons tout de suite que l'ouvrage essentiel quant à l'histoire du lieu est le livre de l'abbé Renault, ancien vicaire de la paroisse, publié en 1907<sup>223</sup>, qui non seulement rapporte plusieurs versions différentes de la légende, manifestement recueillies par lui-même dans la tradition orale, mais encore effectue une recherche complète sur l'origine du pèlerinage et cite des documents qu'on ne trouve plus dans les archives aujourd'hui : en effet, la recherche aux archives départementales nous amène à constater que tous les documents d'Ancien Régime (comptes de fabrique, délibérations) cités par l'abbé Renault et mentionnant le pèlerinage de la Peinière correspondent à des manques dans la documentation conservée<sup>224</sup>. Tout se passe comme si l'auteur avait mis de côté ces

---

<sup>221</sup>Site n°395.

<sup>222</sup>Voir annexe n°12

<sup>223</sup>Renault (abbé Edouard), Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière. Paroisse de Saint-Didier. Diocèse de Rennes, Rennes, 1907.

<sup>224</sup>Les archives départementales conservent pourtant plusieurs registres de comptes et de délibération des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles pour la paroisse de Saint-Didier, mais aucun de ceux que cite l'abbé Renault, qui sont les suivants : comptes de 1630, 1678, 1680-1, 1684-5, 1722, 1727 à 1729, 1746, 1748, 1756-7, 1760 à 1765, 1769 à

documents et que ceux-ci n'avaient pas été déposés aux archives départementales mais conservés sur place. Malheureusement, les archives du nouveau presbytère de la Peinière n'étant pas encore accessibles, nous n'avons pu vérifier<sup>225</sup>. Nous avons aussi appris qu'un certain André Saint-Cast, ancien prêtre de Saint-Didier décédé, aurait rassemblé des documents sur la Peinière : ceux-ci se trouvent-ils au presbytère ou aux archives diocésaines ? Malheureusement, les fonds privés de prêtres, classés dans la série Z, n'y sont pas classés et sont donc aussi inaccessibles.

Le fonds de la paroisse de Saint-Didier<sup>226</sup> contient plusieurs exemplaires des différentes publications évoquées (livres, livrets, brochures, etc.), plusieurs documents modernes relatifs au pèlerinage (factures, documents administratifs, correspondances, etc.), des notes manuscrites sur la paroisse, le pèlerinage, parmi lesquelles un manuscrit de l'abbé Raison, incomplet, postérieur à 1934, qui reprend pour le rééditer l'ouvrage de l'abbé Renault qui est épuisé et auquel il fait quelques modifications, ainsi qu'un autre manuscrit, incomplet lui aussi, anonyme, mais d'une autre écriture que celle de l'abbé Raison, préparant également une édition, dont nous n'avons pas trouvé trace, et s'inspirant explicitement lui aussi de l'abbé Renault au texte duquel il fait néanmoins quelques ajouts, notamment quelques variantes à la légende<sup>227</sup>. On trouve enfin deux manuscrits de 4 et 5 pages, dont l'un est postérieur à 1951, et qui semblent être des sermons ou des discours de bienvenue au pèlerinage (l'un d'eux s'adresse explicitement aux pèlerins). Ces deux manuscrits racontent la légende, et même plusieurs versions, toutes reprises, souvent mot à mot, dans l'ouvrage de l'abbé Renault.

Enfin, l'examen des bulletins paroissiaux conservés dans les paroisses voisines<sup>228</sup> ne fournit, outre les annonces annuelles pour le pèlerinage, qu'une version stéréotypée de la légende accompagnée d'un commentaire méprisant<sup>229</sup>.

---

1784, 1786 à 1792 ; délibérations : 1690, 1727, 1785. L'abbé cite également un « mémoire » de 1726 établissant l'attribution des offrandes laissées à la Peinière.

<sup>225</sup>Depuis 4 ou 5 ans, un prêtre est nommé pour s'occuper uniquement du pèlerinage de la Peinière, en plus du prêtre de Saint-Didier, et un nouveau presbytère a été construit. Le déménagement de certaines archives aurait eu lieu relativement récemment et ne seraient donc pas consultables.

<sup>226</sup>Archives diocésaines, Rennes, série P, fonds Saint-Didier, 2 cartons.

<sup>227</sup>Versions n°5 et 6. Nous n'avons pas retrouvé trace de cette édition, si elle a bien eu lieu.

<sup>228</sup>Il n'en existe pas pour la paroisse de Saint-Didier.

<sup>229</sup>Bulletin paroissial de Servon-sur-Vilaine, octobre et novembre 1981.

Si les sources d'Ancien Régime susceptibles d'éclairer l'origine du pèlerinage et l'implantation de la légende ne sont plus accessibles, nous verrons donc ce qu'on peut tirer de l'ouvrage de l'abbé Renault, qui a eu accès à ces documents, et sur lequel toutes les autres éditions semblent s'appuyer. Nous verrons par ailleurs, sans entrer dans l'histoire détaillée du pèlerinage, ce qu'on peut tirer de la documentation moderne quant à la diffusion de la légende, notamment à l'époque moderne.

### **B - Contexte d'implantation de la légende**

Le village de la Peinière est lui aussi situé en confins de paroisses, entre Saint-Didier et Saint-Jean-sur-Vilaine, sur le bord de la vallée de la Vilaine. La toponymie nous apprend que les noms de lieux en -ière apparaissent aux XI<sup>e</sup> et surtout XII<sup>e</sup> siècles, et qu'on continue de les utiliser pour des créations de villages jusqu'à l'époque moderne<sup>230</sup>. Selon l'abbé Renault, la première attestation écrite du village de la Peinière date de 1534<sup>231</sup>. Les différentes publications modernes qui rapportent l'histoire du pèlerinage, toujours réalisées par des ecclésiastiques, affirment que le mot « Peinière » provient du mot « peine » et de l'attitude de la statue de la Vierge, qui l'aurait fait appeler « Notre-Dame-de-la-Peine, ou Peinière ». L'abbé Poisson cite aussi l'opinion de l'abbé Falc'hun selon laquelle il s'agit d'un lieu où l'on peignait la laine, le lin, le chanvre, ou un lieu où l'on fabriquait des peignes<sup>232</sup>. S'il existe quelques cas de toponymes en -ière formés à partir d'un nom de métier, la majorité sont composés à partir d'un nom de personne<sup>233</sup>, aussi pencherons-nous pour l'opinion de Paul Banéat, selon laquelle « le mot Peinière semble provenir du nom de famille Peigné »<sup>234</sup>. L'abbé Renault relève « dans les registres paroissiaux » les formes suivantes : Pesnière, Peignière, Peisnière, Painière, Peinière, et l'abbé Poisson ajoute Painnière et Paignère. L'hypothèse d'un village créé entre le XII<sup>e</sup> siècle et 1534, à

---

<sup>230</sup>D'après la sybthèse sur les questions de toponymie d'André Chédeville, dans Chédeville (André) et Tonerre (Noël-Yves), *La Bretagne féodale. XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 1987, p.302.

<sup>231</sup>Renault (Edouard), op. cit., p.9. Il donne seulement comme source « acte notarié ».

<sup>232</sup>Poisson (Henri), *Notre-Dame-de-la-Peinière*, 1977 (6<sup>e</sup> édition), p.4.

<sup>233</sup>Chédeville (André), Tonerre (Noël-Yves), Op. cit., p.303.

<sup>234</sup>Banéat (Paul), *Le département d'Ille-et-Vilaine*, T.3, p.370.

partir du nom d'un certain Peigné, ou encore Paigne<sup>235</sup>, semble donc vraisemblable. Notons que certaines versions de la légende évoquent l'occupation du village, à une époque reculée, par des « ermites », ou par « un » ou « une » ermite. La version n°1 notamment, rapportée par l'abbé Renault, malheureusement sans indication de source, parle de « religieuses », d' « Ermites » vivant en congrégation et qui auraient été chassées par les guerres de religion. Une seule aurait survécu et serait restée dans le village jusqu'à sa mort, et c'est dans les ruines de sa « logette » qu'on aurait retrouvé la statue. Notons que des fouilles mentionnées par l'abbé Poisson auraient permis de retrouver des ruines près de la fontaine près de laquelle fut trouvée la Vierge, mais aucun détail, aucun document ne nous renseigne sur ces « fouilles ». Selon l'abbé Forget, ex-vicaire de Saint-Jean-sur-Vilaine, cité par l'abbé Renault<sup>236</sup>, « il y avait des « Ermites » religieux ou religieuses dans plusieurs contrées de la Bretagne. Les registres de diverses paroisses en citent un bon nombre ». La légende aurait donc pu s'ancrer sur un souvenir réel dans la population de la présence de ces ermites. Notons que la tradition locale conserve également le souvenir de saint Goulven qui aurait vécu en ermite dans le « bois de Saint-Goulven », et dont on aurait pu voir autrefois les restes de l'ermitage<sup>237</sup>.

L'abbé Renault trouve la première mention du pèlerinage dans des « annales paroissiales » de 1630<sup>238</sup> : « Réclame décharge, Louis Besnier, trésorier, de 30 sols, payés pour le port de la Croix de la Bannière aux processions de Saint-Job, La Peinière et Saint-Gervais, 11 février 1630 »<sup>239</sup>. Les mentions de ce pèlerinage dans les archives citées par l'abbé ne cesseront plus jusqu'à l'époque contemporaine. La première mention explicite de la chapelle apparaît dans un compte de 1680, et des réparations sont nécessaires dès 1688, ce qui permet de situer approximativement sa construction au moins dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Devant l'essor du pèlerinage, cette chapelle fut détruite et agrandie en 1839, puis de nouveau en 1900. La fréquentation continue de grandir pendant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, encouragée par des indulgences

---

<sup>235</sup>Nous trouvons ce nom parmi les signatures d'un registre de délibérations de la fabrique de Saint-Didier de 1718 [AD.35, Saint-Didier, G.2, Délibérations (1713-1719)].

<sup>236</sup>p.19.

<sup>237</sup>D'après enquête orale, Mr Melot, Saint-Didier, avril 1998.

<sup>238</sup>Il ne donne pas de référence plus précise.

<sup>239</sup>Renault (Edouard), op. cit., p.25.

renouvelées accordées par l'évêque et plusieurs visites de celui-ci. Le couronnement de la statue, en 1926, rassemble environ 50 000 personnes, et si la ferveur a un peu diminué aujourd'hui, le site reste l'un des plus fréquentés en Bretagne.

### C - Analyse du corpus de versions

Nous n'avons retenu que les six versions qui nous paraissaient être des versions originales, c'est à dire qui n'aient pas été recopiées, parfois mot à mot, dans une version éditée antérieurement. Nous avons vu que les enquêtes orales n'ont fourni que des versions stéréotypées et simples, toutes sur le modèle de la version n°3 ou 4, et n'ont pas été enregistrées. Nous n'en donnons donc pas de versions ici. Les six versions retenues ont donc été recueillies par des ecclésiastiques de Saint-Didier, au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Elles prouvent que la tradition orale véhicule encore des versions assez différentes et assez riches. La version n°1 n'est qu'une simple invention de statue suivie d'un culte sur place, mais on retrouve les éléments symboliques récurrents : le défrichement, l'invention, la fontaine, le chêne, le « gros pied d'épine blanche ». Dans la version n°2, la statue, mal traitée à son goût, empêche l'homme de dormir, ou, dans la version n°5, lui ôte la vue : l'homme doit replacer la statue pour recouvrer son état premier. Les versions n°3 et 4 sont celles où la statue revient toute seule à son lieu d'élection, soit de chez l'inventeur, soit de l'église où on l'a emmenée après l'invention. Enfin, la version n°6, plus rare, montre un jeune berger très dévôt envers la Vierge sculpter lui-même la statue pour mieux la vénérer. Il meurt, jeune, au pied de sa statue, qui se perd ensuite en terre et qu'on retrouve. La vie de ce jeune berger n'est pas sans évoquer la vie d'ermites comme ceux mentionnés dans les versions n°1 et 2, et plus encore, par son caractère d'innocence et de grande dévotion envers la Vierge, à « Salaün ar Fol » qui, selon la légende, est à l'origine de Notre-Dame-du-Folgoët<sup>240</sup>. Notons que ce motif de l'ermite se retrouve pour quatre autres sites de notre corpus<sup>241</sup>, et que deux en font le propriétaire primitif de la statue dont l'invention miraculeuse ultérieure engendrera la fondation du lieu de culte<sup>242</sup>. Le

---

<sup>240</sup>Site n°909.

<sup>241</sup>Sites n°47, 956, 1029, 1087.

<sup>242</sup>Sites n°956 et 1029.

thème de l'inventeur qui maltraite la statue, ou tout au moins n'en prend pas soin, et qui est puni par la statue jusqu'à ce qu'il répare sa faute, est assez rare dans les légendes de fondation proprement dites, mais se rattache à tout un ensemble de récits dans lesquels un agriculteur utilise une statue pour lester sa charrue : il est puni par elle, parfois d'aveuglement d'ailleurs. Or, ce récit nous semble particulièrement fréquent dans l'est et le nord-est de l'Ille-et-Vilaine où nous l'avons recueilli ou repéré à de nombreuses reprises, alors que d'autres secteurs fouillés plus à fond ne l'ont pas fait apparaître. Il y a donc peut-être là l'indice d'une adaptation, une intégration de la légende au légendaire local ?

On voit donc qu'à partir du motif de l'invention de statue miraculeuse, différents autres motifs peuvent circuler sans se gêner. On remarquera que toutes les versions situent le lieu de découverte à l'endroit même de l'emplacement de la chapelle, et aucune n'évoque les boeufs, qui pourraient être mis en scène lors du transport à l'église par exemple : leur rôle est bien semble-t-il de désigner le site, et on n'a manifestement pas besoin d'eux ici. Surtout, le motif des boeufs n'est probablement plus beaucoup utilisé pour des fondations de chapelles à l'époque moderne, et si la chapelle est peut-être créée sur un ancien ermitage, il n'est jamais question d'ancienne chapelle. La chapelle s'élevant pour la première fois en cet endroit, sa légende n'a donc pas besoin de se fondre dans une autre légende préexistante et expliquant l'origine de la chapelle primitive, comme ce fut sans doute le cas à Bovel.

#### **D - Diffusion moderne et uniformisation de la légende**

Nous l'avons dit, la légende fut publiée sur de nombreuses éditions dont le développement accompagne celui du site et de sa fréquentation. Outre les ouvrages de l'abbé Renault (1907) et de l'abbé Poisson (probablement 1926<sup>243</sup>) déjà cités, on retrouve notre légende sur un petit livret de pèlerinage de quatre pages dès 1874<sup>244</sup> ; sur deux brochures différentes, toutes deux d'une vingtaine de pages, réalisées à la

---

<sup>243</sup>Aujourd'hui dans sa 7<sup>e</sup> édition, toujours en vente sur le site.

<sup>244</sup>Archives diocésaines, Rennes, série P, fonds de paroisse de Saint-Didier, carton n°2.

suite du couronnement de la statue, 1926, et rapportant l'histoire du pèlerinage, la légende, et la journée du Couronnement<sup>245</sup>. Dans des ouvrages plus généraux, une petite place est faite à la légende dans les ouvrages de Guillotin de Corson<sup>246</sup> et de Paul Banéat<sup>247</sup>, et un chapitre est consacré à notre site dans l'ouvrage de A. Millon sur les Madones bretonnes<sup>248</sup>. Enfin plus récemment, on retrouve la légende dans le livret du congrès marial de Rennes de 1950<sup>249</sup>, ainsi que dans une édition récente et grand public d'Alain Dag'naud sur l'Ille-et-Vilaine<sup>250</sup>. Outre ces éditions, nous avons évoqué les brouillons de sermons ou de discours d'accueil, dont l'un au moins est postérieur à 1951, et qui évoquent en détail la légende, donnant même plusieurs versions. C'est important si l'on se souvient que le nombre de pèlerins se compte en milliers et en dizaines de milliers.

Nous avons vu que toutes les versions recueillies oralement à Saint-Didier récemment étaient stéréotypée, pauvres, courtes. Il en va de même pour d'autres attestations entendues à Corps-Nuds et Janzé. Nous avons vu que la tradition semblait nettement plus riche et diversifiée au début du siècle et à la fin du siècle dernier, et l'on peut penser que cette uniformisation résulte de la diffusion massive d'une version unique de la légende. L'influence de cette diffusion sur la tradition orale est évidente si l'on compare la zone de réputation de la légende et l'aire de recrutement du pèlerinage. Un tout petit sondage sur les communes de Bourgbarré, Corps-Nuds, Amanlis, Janzé montre que dans ces zones, relativement éloignées de Saint-Didier, la légende de la Peinière est connue. Or, beaucoup de gens dans cette zone connaissent le pèlerinage, y sont allés, notamment ceux qui connaissent la légende.

---

<sup>245</sup>Couronnement de Notre-Dame-de-la-Peinière le 8 septembre 1926, Rennes, imprimerie Oberthur, 1926 ; Historique de Notre-Dame de la Peinière. Souvenir du Couronnement de la Madone miraculeuse, par son éminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, Dol, et Saint-Malo, le 8 septembre 1926, Rennes, imprimerie Oberthur, 1926.

<sup>246</sup>Pouillé..., T.V., p.793-794.

<sup>247</sup>Le département d'Ille-et-Vilaine, T.3, p.370.

<sup>248</sup>Millon (A.), Les grandes Madones bretonnes. Mois de Marie historique, 1922, Rennes, Impr. du Nouvelliste de Bretagne, pp. 79-92..

<sup>249</sup>Archives diocésaines, Rennes, 6G, carton « Chapelles et lieux dédiés à la Vierge ».

<sup>250</sup>Dag'naud (Alain), Lieux insolites et secrets d'Ille-et-Vilaine, éd. Gisserot, 1993, p.22.

## **Conclusion de la troisième partie**

Nous avons pu voir avec Bovel et La Peinière deux sites à invention de statue très différents : un site probablement très ancien et doté d'un légendaire riche, tout au moins de plusieurs types légendaires combinés, et un site plus récent, né à l'époque moderne et doté d'une légende d'invention de statue plus typique de cette période. Les deux sites sont aussi différents par la documentation produite : à Bovel, un légendaire mieux conservé, plus riche, mais connu seulement très localement, une documentation très pauvre sur l'Ancien Régime, mais une version ancienne de la légende, et des indices sur l'origine du site remontant au haut moyen âge, grâce au Cartulaire de Redon ; à La Peinière, un légendaire beaucoup plus pauvre et stéréotypé, tout au moins en l'état actuel, mais connu sur une zone beaucoup plus étendue, une documentation sur l'Ancien Régime plus abondante, même si c'est ici de façon indirecte, mais pas de version de la légende antérieure à 1874, enfin une documentation éditée relativement abondante. Il est certain que d'autres études de cas fourniraient encore des corpus documentaires différents, mais chaque cas éclaire le sujet d'une façon particulière et complémentaire, et les résultats obtenus permettraient, d'une part d'approfondir notre vue d'ensemble et notre connaissance d'un type légendaire donné, à la fois par la comparaison des versions recueillies et par les datations de ces versions, d'autre part d'observer les différentes façon dont les légendes peuvent apparaître, se former, s'implanter, évoluer, se diffuser, disparaître, tout cela en fonction des sites et des contextes historiques.



## Conclusion générale

L'ensemble des légendes de fondation de lieux de culte apparaît donc comme un matériau extrêmement riche, encore le corpus présenté ici n'est-il qu'une amorce d'inventaire, centré pour commencer sur l'Ille-et-Vilaine et sur le type légendaire de l'invention de statue : il ne fait aucun doute que l'extension de l'inventaire à toute la Bretagne et aux autres motifs légendaires fournira plusieurs centaines de sites. Il faudrait en particulier systématiser le relevé des lieux de cultes dont l'origine est attribuée à un épisode d'une vie de saint, et intégrer d'autres types de récits de fondation laissés ici de côté, notamment ceux qui concernent les apparitions mariales contemporaines et les saints populaires faisant l'objet de cultes parfois sauvages. Ces derniers sites, étant plus récents, sont en outre susceptibles de fournir une documentation plus riche sur l'origine historique du lieu de culte, sur l'événement fondateur et sur le contexte historique. Ces données peuvent être essentielles pour mesurer la valeur du récit légendaire, observer dans le temps la « légendification » du récit, la synthèse, la sélection et les déformations qui s'opèrent progressivement dans le récit de cet événement fondateur, l'éventuelle introduction de motifs légendaires extérieurs issus du fonds culturel commun, bref : la mise en conformité du récit d'origine avec le cadre éprouvé et fonctionnel de la légende qui s'effectue progressivement au cours de la transmission. Ces observations pourraient être riches d'enseignements et utiles pour l'interprétation des légendes de fondation qui s'appliquent à des sites plus anciens, qui résultent d'une transmission plus longue, et qui sont donc plus avancées dans ce processus, d'autant plus qu'on ne possède généralement que peu de documentation sur les origines historiques de ces sites, et encore moins sur l'éventuel événement fondateur<sup>251</sup>.

L'étude systématique et comparative des légendes de fondation, de leurs implantations géographiques, des traces qu'elles laissent dans la documentation écrite ou dans la tradition orale, ainsi que des lieux de cultes où elles se fixent ou se forment

---

<sup>251</sup>Certains sites d'invention de statue de l'époque moderne et extérieurs à l'Ille-et-Vilaine semblent toutefois extrêmement bien documentés, comme Sainte-Anne d'Auray ou Note-Dame-de-Nazareth près de Plancoët.

permet sans aucun doute de repérer ces « structures assez sensiblement différenciées selon les époques » qu'Alphonse Dupront attribue à ces « admirables documents » que sont les légendaires<sup>252</sup>. Elle permet de repérer les parcours, les filiations de certains motifs de littérature orale, les éventuelles évolutions de leur utilisation, de leur sens, de leurs formes. L'approche monographique complète l'approche comparative dans ce souci d'aborder la légende sous l'angle de l'histoire, ou l'histoire du légendaire. Il apparaît ainsi possible, pour un site donné, d'éclairer, plus ou moins bien selon les sites, les conditions historiques de l'implantation ou de la formation de la légende, l'évolution de celle-ci lorsqu'on a la chance d'en retrouver des attestations écrites anciennes. La question se pose de savoir comment, à partir de l'inventaire et de l'approche quantitative et comparative des sites, choisir ceux sur lesquels on va faire porter l'étude monographique. Il nous semble que ceux dont on a la certitude qu'ils fourniront une riche documentation doivent retenir l'attention pour les raisons indiquées plus haut, mais il nous semble aussi que si l'on s'en tient à ce critère, on risque de ne retenir que des sites appartenant à une catégorie particulière et dont la production d'une riche documentation serait l'une des caractéristiques, c'est à dire les sites importants et pris en charge par l'institution ecclésiastique. Il faudra donc aussi approfondir la connaissance de sites plus « sauvages », même si la documentation risque d'être moins abondante ou de nature différente. La nature du légendaire considéré peut intervenir également dans le choix : selon l'ampleur de la tâche, il faudra décider si les études monographiques doivent porter sur un seul type légendaire ou sur plusieurs. Par ailleurs, il faudra porter une attention particulière aux complexes légendaires riches<sup>253</sup>, composés de plusieurs types légendaires, soit combinés, soit indépendants : cette richesse ne doit rien au hasard mais résulte probablement d'une histoire particulière, notamment religieuse, et l'on doit se poser la question, non seulement de la formation ou de l'implantation de chaque type légendaire en particulier, mais encore celle de la constitution de ce complexe et de sa signification : pourquoi certains sites font-ils l'objet d'un légendaire riche et d'autres non ?

---

<sup>252</sup>Dupront (Alphonse), *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, 1987.

<sup>253</sup>Nous pensons par exemple aux sites du Mont-Saint-Michel (n°878), de Lamballe (n°924), de Saint-Pol-de-Léon (n°1021).

Si la légende peut être étudiée en tant qu'élément ou genre de littérature orale, si l'on peut étudier l'évolution historique de tel ou tel motif narratif et de son utilisation, la légende ressortit également, contrairement au conte, au domaine de la croyance, au domaine religieux au sens large. L'étude des caractéristiques intrinsèques de la légende et de ses manifestations historiques ne peut donc pas se suffire mais doit servir, ou entrer en lien avec l'étude de la dimension religieuse de la légende. Nous avons vu que l'existence de la légende pouvait s'expliquer par un besoin humain assez général d'expliquer le monde, d'expliquer tout phénomène incompréhensible, quitte à recourir au surnaturel lorsque c'est nécessaire. Mais il n'est pas certain que toutes les légendes de fondation aient pour origine un événement fondateur incompris, et certains types de légendes situent l'événement merveilleux pendant ou après la construction de l'édifice. Il est par ailleurs certain que bien des lieux de culte n'ont aucune légende de fondation, même si on ne peut pas exclure des disparitions. Si certains événements extraordinaires comme l'invention d'une statue ont pu donner lieu à interprétation légendaire et motiver la création de lieux de culte et la naissance de pèlerinages, il est donc probable que bien d'autres légendes de fondation naissent de façon tout à fait différentes, parfois après la fondation du lieu de culte. Nous sommes donc enclin à penser que la légende résulte, plus que d'un besoin d'expliquer, d'un besoin de sacrifier certains lieux, d'un besoin d'établir des contacts avec l'au-delà : nul besoin dans ce cas d'une origine légendaire pour la totalité des lieux de culte, du moment qu'un réseau suffisamment serré de ces lieux sacrés permette à tout le monde d'accéder facilement à l'un d'entre eux. Ce besoin de sacré est peut-être l'un des facteurs d'explication du fonctionnement de la légende : si l'on admet que la fonction principale de la légende est de satisfaire ce besoin de sacré par la sacralisation du lieu, forme et contenu importent relativement peu. Cela s'accorde avec la multiplicité des formes de la légende, y compris pour un même site : chaque type localisé de la légende constituerait une synthèse entre des données locales, géographiques, historiques, qui sont données du réel, et des données de littérature orale, des motifs légendaires en vogue appartenant au fonds culturel commun, et notamment oral, et largement connus de tous, par imprégnation. Les éléments stables de la légende, d'une version à une autre, semblent être imposés par les données du réel, alors que la variabilité d'autres

éléments semble résulter des caractéristiques de la légende en général et de l'oralité en particulier. Que la légende résulte d'une formation spontanée indépendante de tout contrôle religieux ou que le clergé intervienne de façon volontariste dans cette formation, ou encore en se faisant le porteur sincère de la légende, la fonction essentielle de celle-ci reste donc la même : sous des formes libres et très variables ou sous des formes plus figées et plus officielles, la légende informe de la sacralité du lieu par la transmission de la connaissance d'un événement surnaturel, basé ou non sur un événement réel, peut importe, événement qui charge le lieu de puissance sacrale et en fait un point de contact avec l'autre monde.

L'étude des légendes de fondation peut aussi constituer un moyen d'observer les relations entre le clergé et les fidèles, et si tous adhèrent au principe qui est à la base de la légende et qui consiste à croire comme possible l'intervention ici-bas d'entités de l'au-delà, ils ne le font pas toujours de la même façon, n'ont pas toujours les mêmes « cadres sociaux de la croyance légendaire », les mêmes critères de ce qu'il est permis de croire. Certes, la différence dans l'admission de ces critères ne recouvre pas forcément l'opposition clercs-fidèles de manière systématique, et l'on peut penser que cette différenciation se fait plutôt en fonction des catégories sociales et culturelles, du niveau d'instruction, cela de manière progressive d'un groupe à l'autre. Néanmoins, la distinction entre clercs et fidèles, si elle n'est pas forcément pertinente pour ce qui est de la croyance, n'en reste pas moins une réalité du point de vue de l'institution ecclésiastique, du point de vue culturel et social. La légende, ou les attitudes par rapport à elle, peuvent alors parfois apparaître comme un révélateur des relations entre les deux groupes, notamment lorsqu'un type légendaire cesse d'être admis dans les critères ecclésiastiques : il existe généralement un décalage avec au moins une grande partie des fidèles qui y restent attachés. Le clergé s'efforce alors de faire admettre aux fidèles que cette légende n'est plus admissible, et c'est bien dans cette initiative prise sur la légende, cette action entreprise sur la croyance de l'autre que se révèle le clivage entre clergé et fidèles : l'Eglise, en tant que corps constitué, cherche à agir sur la légende, sur la croyance, alors que tel laïc instruit et ayant intégré les mêmes critères que le clergé ne le fera pas, sinon en tant qu'individu. On pourrait toutefois réfléchir, pour l'époque contemporaine, sur l'influence de l'école. Le légendaire des fondations

de lieux de culte, au sein de l'ensemble plus large des croyances et des pratiques que le clergé a pour vocation de susciter, modifier, ou détruire, mais toujours de tenter de maîtriser, peut donc constituer un lieu de contact entre clergé et fidèles et par là révéler certains aspects de leurs relations. Enfin, le légendaire peut s'interpréter également en fonction d'un autre clivage, celui qui sépare une culture orale et une culture écrite. Nous avons vu que le monde de la légende n'appartient en exclusivité ni à l'une, ni à l'autre, mais que les deux au contraire la véhiculent, la transmettent, chacune avec les caractéristiques qui lui sont propres. Il constitue donc un champ d'observations privilégié pour étudier les relations, les interactions entre l'écrit et l'oral.

Le légendaire semble donc se trouver à la croisée de bien des chemins, carrefour entre culture orale et culture écrite, entre clergé et fidèles, mais aussi entre recherches historiques, ethnographiques et folkloriques, enfin surtout entre monde du réel et monde de l'imaginaire, entre ici-bas et au-delà.

# **Annexes**

# Annexes

## Sommaire

- Annexe n°1** : Etat du corpus général des légendes de fondation de lieux de culte : identification des sites et résumés des légendes.
- Annexe n°2** : Index géographique du corpus général des légendes de fondation de lieux de culte.
- Annexe n°3** : Schéma descriptif général du corpus de légendes de fondation de lieux de culte et décomposition en motif et variantes.
- Annexe n°4** : Essai de classification des légendes de fondation de lieux de culte par types.
- Annexe n°5** : Les lieux de culte à invention de statue en Ille-et-Vilaine : fiches synthétiques de renseignements sur 14 sites.
- Annexe n°6** : Répartition des types légendaires par types de lieux de culte.
- Annexe n°7** : Etat cartographié de l'inventaire général des lieux de culte à légendes de fondation en Bretagne et répartition par types légendaires.
- Annexe n°8** : Répartition des lieux de culte à légende de fondation par rapport aux autres lieux de culte et au cadre paroissial : le canton de Maure-de-Bretagne et l'ancienne paroisse d'Anast.
- Annexe n°9** : La diffusion écrite de la légende : quatre exemples d'imprimés de pèlerinage.
- Annexe n°10** : La légende de fondation de Notre-Dame-de-Bovel (35, site n°47) : les différentes localisations de l'invention de statue selon les différentes versions de la légende.
- Annexe n°11** : Corpus des versions de la légende de fondation de Notre-Dame-de-Bovel (35, site n°47).
- Annexe n°12** : Corpus de versions de la légende de fondation de Notre-Dame-de-la-Peinière, Saint-Didier (35, site n°395).

## Annexe n°1

### Etat du corpus général des légendes de fondation de lieux de culte : identification des sites et résumés des légendes<sup>254</sup>.

3 / "Chapelle Sainte-Anne-du-Bois" / 35002 / "Amanlis" / "Un paysan découvre une statue dans une "bouée de houx ", la ramène chez lui, la statue retourne toute seule. Sommet de butte. Proximité d'un champ appelé "Le Camp des Romains ", d'où partirait un souterrain reliant à un château. [Mme Morel, La Touche, Amanlis]."

17 / "Chapelle Notre-Dame du Coudray" / 35012 / "Bain-de-Bretagne" / "Des fermières font leur lessive au doué, près de l'emplacement d'une ancienne chapelle, un enfant tombe à l'eau, 2 mains mystérieuses sortant de l'eau le sauvent, on vide la mare et on trouve une statue de la Vierge. On veut emmener la statue à l'église, elle revient. [Corson, Miscell., 355-357. V. dossier papier]."

42 / "Chapelle (=chapelle Saint-Peer ?) (frairienne)" / 35031 / "Bouexière (La)" / "Peer, fils d'un seigneur de Vitré, 2<sup>e</sup> moitié 15<sup>e</sup>. Se retire dans l'abbaye de Rallion, en La Bouexière. Vision, il quitte l'abbaye pour vivre seul dans la forêt. Il se rend à 4 lieues, au pied d'une butte alors déserte, aujourd'hui "Butte aux sangliers ", non loin de l'étang des Forges, dans la partie de la forêt de Chevré nommée "Bois de Saint-Peer ", en La Bouexière. Chapelle=lieu de son ermitage. Depuis, statue volée plusieurs fois, revient toujours. Cultivateur utilise statue pour lester charrue. Puni. Pèlerinage, contre rhumatismes, goutte, fièvres, pour pluie... [Orain, Folk.I, 276/ Sébillot, Trad. & sup., 324]."

47 / "Chapelle, église paroissiale Notre-Dame" / 35035 / "Bovel" / "1er groupe de versions : on découvre une statue entre Bovel et Maxent (sur les landes ou en terre), on veut la ramener à l'église, chargée sur un char tiré par des boeufs, ceux-ci s'arrêtent à la fontaine actuelle et refusent de bouger. 2e groupe : On veut construire la chapelle, on ne sait où (parfois le 1er emplacement choisi ne convient pas : destruction nocturne), on charge une pierre (ou statue) sur char à boeufs pour qu'ils désignent

---

<sup>254</sup>Cette annexe n'est qu'un document de travail, et il n'était pas possible ici de faire figurer les références en entier ni de rédiger tout à fait les résumés. Qu'on veuille donc bien nous excuser pour le style télégraphique ainsi que pour les références abrégées, qui doivent toutefois suffire à retrouver les références complètes en bibliographie. Pour les index géographique et thématiques, voir les annexes 2, 3 et 4. La numérotation non-continue des sites s'explique par le fait que nous avons utilisé pour l'inventaire de ces sites un inventaire préexistant de lieux de culte dont certains seulement étaient pourvus d'une légende : nous avons choisi de garder ces références d'origine car tout au long de l'inventaire, des sites pré-répertoriés ont pu être, ou pourront peu à peu être pourvus de leur légende si elle existe.

l'endroit. Certaines versions se rattachent aux 2 gr. [Réfs : v.dossier papier]. Dans une version : aide des oiseaux."

54 / "Eglise paroissiale Notre-Dame" / 35044 / "Broualan" / "Voeu, retour de guerre. Lors de la construction, les pierres étaient acheminées par 2 boeufs qui travaillaient sans guide (allers-retours carrière-église). Une seule vache nourrissait tous les ouvriers. (beure et lait). [Corson, Pouillé]. Selon Dag'naud (source non-citée), les boeufs faisaient le trajet entre Broualan (ND de Toute Joie) et Landal. Une vache venue "d'on ne sait où " dépose lait et beurre chaque matin. Tout cela grâce à l'intervention de la Vierge. Selon tradition, faite par Dame de Landal en remerciement Voeu (retour mari guerre). Légende ( "on dit " [G.C.] ) : Lieu d'un ancien monument de culte druidique... "On tient pour constant dans le pays que la pierre destinée à la construction de la chapelle fut amenée par deux boeufs qui allaient à la carrière sans guide et en revenaient de même, et qu'une seule vache nourrissait les ouvriers de son lait et de son beurre. "// Chapelle bâtie sur l'emplacement d'un arbre miraculeux qui portait le nom de Marie inscrit sur chacune de ses feuilles [Buffet, HB, 318, cite Duine, RTP, 1903, 531 et Etasse, AD35, 1F1691, p.89]."

56 / "Prieuré de bénédictins, église paroissiale Notre-Dame, Saint-Etienne" / 35046 / "Brûlais (Les)" / "Saint-Melaine a une apparition en songe de la Vierge, une source jaillit sous ses pieds, il construit un sanctuaire (prieuré) consacré à la Vierge sur l'emplacement d'un lieu de culte païen. 14 è siècle : guerre de succession, église détruite. Mais 40 ans plus tard, apparition de la Vierge, dans les épines, à une jeune fille sourde et muette. Elle guérit, on creuse et on trouve l'ancienne statue. On reconstruit. [G. de Corson, Miscellanées, p.257-259]."

83 / "Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours" / 35066 / "Chartres-de-Bretagne" / "La Vierge apparaît à un marchand qui ne la reconnaît pas et la rembarre : il a accident, se trouve en péril, invoque ND-des-Potiers, est sauvé miraculeusement, fait faire la chapelle, tombée en ruine vers 1817 [Orain ]"

94 / "Eglise paroissiale Saint-Georges" / 35072 / "Châtillon-en-Vendelais" / "Saint Georges chassa les sorciers de la région, on lui consacra un hêtre [Buffet, HB, 326, cite Bézier Sup., 48]."

108 / "Chapelle Notre-Dame de Lorette (chapelle de pèlerinage)" / 35084 / "Comblessac" / "Un seigneur de Villéan, village voisin, avait commis un crime (dans une église ?). Pour expier, il dut marcher vers le soleil levant, à genoux, jusqu'au lever du jour. A l'emplacement où il se trouve quand le soleil se lève : construit une chapelle. [Poulain, Contes, 273/ Enq. orale/ Corson ?/ Enq. Brossays-St-Marc]. Dossier papier."

123 / "Cathédrale Saint-Samsom" / 35095 / "Dol-de-Bretagne" / "Un seigneur propose à Saint-Samson le terrain qu'il pourra couvrir par le jet d'une grosse pierre : obtient le terrain de l'actuelle cathédrale. Puis construction de la basilique par Samson avec un boeuf et un âne. Il ne peut achever la tour nord, ceux qui tenteront par la suite ne pourront pas : destruction nocturne. Souterrain de 3 km, sous les marais, jsq Mont-Dol. [Ass. F.Duine, Les légendes du pays de Dol, p.31. Voir aussi Sébillot, Légende dorée, p. 107/ Duine, RTP, T.8, p.36...]. Tour nord inachevée par Saint-Samson : les

hommes qui tentent de terminer ne peuvent pas : destruction nocturne [Sébillot, FL de FR, IV, 127]."

153 / "Eglise paroissiale Saint-Sulpice" / 35115 / "Fougères" / "Contient statue de Notre-Dame des Marais, trouvée dans les fossés du château de Fougères, et proviendrait de l'antique église collégiale Notre-Dame, détruite par les Anglais en 1166. [Corson, t.4, 614. V. Dossier papier. V. aussi Brisbois, Pardons..., 109 ]."

175 / "Chapelle (frairienne) Sainte-Etienne [Dite chapelle de l'Eumais, ou de l'Ormeau]" / 35127 / "Guignen" / "Un homme (charron) rentre chez lui le soir au Bignon ..., trouve une statue de la Vierge dans un ormeau, la ramène chez lui. Elle disparaît, il la retrouve au même endroit en retournant au travail le lendemain matin. Cela se produit plusieurs fois, on fait faire une chapelle. [Enq. orale, Coll. VM, 41/7]. Dossier papier."

186 / "Prieuré de bénédictins, église paroissiale Saint-Eloi" / 35133 / "Iffendic" / "Empreinte du pas de saint Martin sur une dalle [Buffet, HB, 328]."

194 / "Chapelle Notre-Dame (frairienne)" / 35139 / "Laillé" / "Des paysans trouvent une statue de la Vierge dans un buisson, l'apportent à leur seigneur, la statue retourne. On lui fait une chapelle. [Sébillot, Légende dorée, 96, cite Orain, Curiosités de l'Ille-et-Vilaine, 1890]. V. dossier papier."

219 / "Eglise paroissiale Saint-Armel" / 35160 / "Loutehel" / "Saint-Armel serait passé ici, aurait fait jaillir la fontaine qui est près de l'église avec son bâton [G.de Corson, Sébillot, enq. orale]."

233 / "Chapelle Sainte-Anne-de-Roppenard (frairienne)" / 35168 / "Maure-de-Bretagne" / "Deux boeufs, soit échappés, soit en train de transporter des matériaux pour des moines (construction de chapelle) s'arrêtent près du rocher (ou le timon du char casse), il boivent et laissent la trace de leur museau dans la pierre (c'est eux qui font apparaître la fontaine, ou un saint, ou un moine, avec son bâton. [V. dossier papier, enq. orale, Poulain, Contes...]. // Autre version : un paysan rentre avec ses boeufs, a une apparition de Sainte Anne. Là où elle posa le pied et où se désaltèrent les boeufs coule la fontaine [Arch. dioc., livre de paroisse de Maure]."

243 / "Chapelle Notre-Dame-de-Joie. (frairienne)" / 35175 / "Mernel" / "Légende "officielle " : voeu exaucé. Autre légende (ou complément) : on voulait la construire en sommet de butte, mais la nuit, l'ouvrage fait pendant le jour dégringolait en bas. C'est pour cela que cette chapelle serait construite dans un trou. [ Mme Maleuvre , Mernel ; Orain, Folk., 227 ; Corson]. Dossier papier"

282 / "Eglise paroissiale Saint-Martin" / 35208 / "Orgères" / "Empreinte de la main de saint Martin sur une pierre. [Buffet, HB, 328]."

285 / "Abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, église paroissiale Notre-Dame" / 35211 / "Paimpont" / "Marie apparut à Judicaël ( "dit la légende " ), "sur le bord de l'un des étangs de la forêt ". Une source jaillit sous le pied de Judicaël, il crée le sanctuaire de ND de Paimpont : pèlerins nombreux, guérison (abbaye+fontaine). Ajout d'une grotte dans le style de Lourdes en 1884. [Chasle, Culte de la Ste-Vierge, Rev. de Bret., 1911, p.95. Donne des ex. de miracles, guérisons.]"

374 / "Eglise paroissiale Saint-Armel" / 35250 / "Saint-Armel" / "Lieu de sépulture de Saint Armel. Combat avec dragon. [Buffet, HB, 332]."

388 / "Eglise paroissiale Saint-Brandon, Saint-Broladre" / 35259 / "Saint-Broladre" / "Paroisse fondée par Saint-Broladre, il en trace les limites sur un cheval fringant, tandis que son voisin saint Marcan n'a qu'un âne et ne parvient donc pas à la mer. [Buffet, HB, 332]."

389 / "Chapelle Sainte-Anne-de-la-Grève" / 35259 / "Saint-Broladre" / "Ville, fête continuelle, péchés... Engloutissement par les eaux, découverte ensuite d'une statue de Sainte-Anne (confins des communes Saint-Broladre et Cherrueix). Les gens de Cherrueix tentent de construire une chapelle pour sainte Anne, mais destruction nocturne. Ce sont alors les gens de Saint-Broladre qui construisent la chapelle, sans problème cette fois. [Ass. F.Duine, Légendes du pays de Dol, p.51-52. V. dossier papier]."

392 / "Eglise paroissiale Saint-Colomban" / 35263 / "Saint-Coulomb" / "Saint Colomban débarque à l'emplacement de l'actuelle paroisse. Avant de mettre pied à terre, lance sa crosse sur le rivage et dresse son ermitage là où elle se plante. Un calvaire occupe désormais l'emplacement. [Buffet, HB, 330]."

395 / "Chapelle (pèlerinage) N-D de la Peinière" / 35264 / "Saint-Didier" / "Un paysan (Chopin) découvre une statue dans la terre en défrichant un champ où il y a des ruines. Il dépose près de la fontaine voisine, puis la ramène chez lui, elle retourne seule à la fontaine. Idem avec le curé, 3 fois en tout. On la laisse, puis pèlerins, chapelle. Selon certaines versions, emplacement d'un ancien ermitage. [ Réfs. : V. dossier papier]."

399 / "Chapelle (frairienne) Saint-Eustache" / 35267 / "Saint-Etienne-en-Coglès" / "Une statue déplacée revient seule (ou les boeufs qui la transportent sont bloqués ?) : fondation ou pas ? Pas clair [Dagnet, Au pays Fougerais, p.127.]"

420 / "Eglise paroissiale Saint-Just" / 35285 / "Saint-Just" / "Ancien bourg à Allérac, ruine, on veut rebâtir l'église, mais destruction nocturne, l'église veut-être déplacée. Autre version : les pierres vont toutes seules au nouveau bourg. (G.de Corson). Variante inverse : on veut déplacer le bourg, d'Allérac au bourg actuel, mais destruction nocturne : les pierres retournent à l'ancien bourg. (Poulain, Croyances..., 68)."

423 / "Eglise paroissiale Saint-Lunaire. 1ère église" / 35287 / "Saint-Lunaire" / "Défrichement par Lunaire et découverte d'un bélier d'or qu'il offre à Childebert : celui-ci lui donne en récompense les terres pour établir son monastère. VI<sup>e</sup> siècle. [Dag'naud, I&V, 24]. Ses sources ??// Il fut averti par un oiseau que le blé poussait à cet endroit, c'est pourquoi il le choisit pour débarquer [Buffet, HB, 334]."

441 / "Eglise paroissiale Saint-Malo" / 35289 / "Saint-Malo-de-Phily" / "L'église primitive aurait été dans le village de Goven, en St-Malo-de-P. Mais lors d'un transfert de reliques de Saint-Malo, faisant étape en l'endroit actuel de l'église, un miracle y eut lieu. [G. de Corson, Pouillé]."

447 / "Chapelle (pèlerinage) Saint-Martin" / 35292 / "Saint-Marc-sur-Couesnon" / "Une statue déplacée revient seule (ou les boeufs qui la transportent sont bloqués ?) : fondation ou pas ? Pas clair [Dagnet, Au pays Fougerais, p.127.]"

451 / "Abbaye de bénédictins, de mauristes, de lazaristes, église paroissiale Saint-Jean-de-Gaël, Saint-Méen" / 35297 / "Saint-Méen-le-Grand" / " "Le roi breton Judicaël donna à saint Méen, qui était venu le trouver pendant qu'il était à table, le terrain qu'il réussirait à délimiter avec son bâton pendant la fin du repas. [ Sébillot, FL de France, IV, 111-112, cite Duine, RTP, T.XIX, p.21].// Il débarque en Bretagne à Port-Briac en Cancale : pied et chapelet marqués dans la roche. Sur le Mont-ès-Oresve, il aiguise sa hache et la lance au loin en disant qu'au point de chute, il bâtirait ermitage (quel point de chute ? Talensac ??) [Buffet, HB, 334]."

471 / "Prieuré de bénédictins (prieuré cure), église paroissiale Saint-Suliac" / 35314 / "Saint-Suliac" / "Paroisse fondée par saint Suliac, vainqueur d'un serpent [Buffet, 335]."

495 / "Eglise paroissiale Saint-Méen" / 35331 / "Talensac" / "Saint-Méen lance sa hache, et là où elle tombe, construction d'une église : Talensac. [Sébillot, FL de France, IV, 115, cite P.Béziers, Még. de L'I&V ]."

497 / "Chapelle Saint-Eustache" / 35332 / "Teillay" / "Eustache chasse un cerf, un crucifix, avec le christ, apparaît dans les bois du cerf, Eustache se convertit et se fait ermite. Chapelle=lieu de vie, ermitage. [ "Bulletin mensuel " (paroissial ?), non daté : historique, pèlerinage, 5 cantiques qui racontent la légende, vu aux arch. dioc., carton "Chapelles et lieux dédiés à la Vierge "]."

499 / "Chapelle Notre-Dame (de Charité ou de Toutes-Aides" / 35333 / "Theil-de-Bretagne (Le)" / "Apparitions, chapelle, pèlerinage. [Chasle, Culte de la Ste-Vierge, Rev. de Bret., 1911, p.96]. Structure légendaire proche de celle de ND du Coudray en Bain selon Lagrée, Mentalités, religions..., p.139. [Cite en réf. : AD 35, 1F92, fonds Léon des Ormeaux. Notice sur la Chapelle Notre-Dame de Beauvais]. V. aussi aux Arch. dioc. 2 livrets consacrés à cette chapelle [Série 6G, carton "Chapelles et lieux de cultes dédiés à la Vierge "]."

527 / "Eglise paroissiale Saint-Germain" / 35355 / "Vieux-Vy-sur-Couesnon" / "Saint Germain aurait évangélisé cette paroisse. [Buffet, HB, 328]."

556 / "Fontaine Saint-Armel" / 35160 / "Loutehel" / "Saint-Armel serait passé ici, aurait fait jaillir la fontaine qui est près de l'église avec son bâton [G.de Corson, Sébillot, enq. oral/ Enq. Brossays-St-Marc]. Dossier papier."

568 / "Chapelle de Roz (ancien château)" / 35168 / "Maure-de-Bretagne" / "Saint-Hermin venait de Campel, fut décapité par les gens de Maure sur la roche rouge du "château Bellan ", aujourd'hui château de Maure. Il se relève et marche avec sa tête, rencontre une femme qui se désole pour lui, il la réprimande de voler des choux, continue, butte, sa tête tombe, rebondit trois fois, faisant trois fontaines, dont une sans fond, puis chapelle. La roche rouge saigne le vendredi saint. [Albert Poulain, Contes et légendes de H-B, p.264/ Mme Chauvel, Les Clotures, Lieuron (coll.VMorel)].

628 / "Chapelle Saint-Méen" / 35013 / "Bains-sur-Oust" / "Passage de Saint-Méen (Jean Rouxel)."

750 / "Chapelle Notre-Dame de Montserrat" / 35289 / "Saint-Malo-de-Phily" / "Légende "officielle " : Un sieur du Bouëxic se trouve en péril en Espagne, voeu à ND de Monserrat, est sauvé, fait faire cette chapelle au retour. Mais dans le conte du Rocher d'Uzel [Orain, Contes du pays gallo, p.189], un homme fait pacte avec le diable pour être riche et épouser celle qu'il aime, mais celle-ci doit appartenir au diable au bout de dix ans. Elle accepte, demande à son mari de faire construire une chapelle à la Vierge (à l'emplacement actuel de ND de Montserrat). Les 10 ans écoulés, elle prie dans la chapelle, quand la statue de la Vierge descend de son piédestal, la rassure, sort, va à sa place au rendez-vous avec le diable. Il la reconnaît, se transforme en serpent pour tenter de fuir, elle lui écrase la tête avec le pied."

782 / "Chapelle Saint-Denis de la Rue (manoir)" / 35247 / "Roz-sur-Couesnon" / "Saint-Denis est décapité à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Il récupère sa tête et marche jusqu'à Roz, d'où construction de la chapelle. [Ass. F. Duine, Légendes du pays de Dol, p.59]."

820 / "Chapell Saint-Aubin-sur-Couasnon" / 35341 / "Tremblay" / "Une jeune femme du Mézaubin découvre une statue dans une épine, l'emmène chez elle. La statue disparaît, elle la retrouve quelques jours après au même endroit, fait édifier la chapelle. Plus tard, un cultivateur utilise la statue pour lester sa herse, conseillant à la statue de fermer les yeux à cause de la poussière : frappé de cécité et meurt. [Orain, Folk., I, 293-295] V. aussi Buffet, HB, 325 : Aubin "et " Martin seraient des "statues inamovibles. V. aussi dossier papier]."

878 / "Mont-Saint-Michel" / 50999 / "(Manche)" / "Défi entre le diable et Saint-Michel : à qui ferait le plus beau palais, le diable construit le Mont-Saint-Michel, que Michel s'attribue par ruse, en lui montrant 4 pierres mal placées, faisant ainsi discrètement le signe de croix. [Sébillot, Trad. et Sup., T.1, p.326.] // Variante : le palais de Michel est tout en glace, ils échangent, le palais de glace fond [Eugénie Duval]. V. aussi Dupont Etienne, Les légendes du Mont Saint-Michel, 1926. Traces sur une grosse pierre que personne ne pouvait soulever, de la main d'un certain Bain, ou du pied de son fils, qui y parvint. [Sébillot, FL de Fr., IV, 128, cite E. Le Héricher, Itinéraire du Mont-Saint-Michel, p.9 et 15].// Après s'être fait berner, le diable veut détruire son oeuvre, Michel s'interpose, lutte, marque du pied du saint et des griffes du diable sur roche Mont Dol. [Buffet, HB, 321]. // Saint Michel apparaît à l'évêque d'Avranches, lui demande de construire une église dont l'emplacement et les dimensions lui seront indiquées par un taureau [ J. de Voragine, la Légende dorée]. "

879 / "Chapelle Notre-Dame-de-l'Epine (anciennement Saint-Adam)" / 35256 / "Saint-Briac-sur-Mer" / "Une femme trouve une statue de la vierge dans une épine, la ramène chez elle. La statue retourne seule, la femme la retrouve, l'emmène chez seigneur, idem, chez le curé, idem, on construit la chapelle."

880 / "Fontaine Saint-Tudgin (?)" / 35184 / "Montauban" / "Un paysan veut boucher une fontaine, est frappé de cécité/ fait voeu de reconstruire la fontaine, en pierre... Guérit. [Poulain, Contes..., 266]."

881 / "Notre-Dame de Lannelou" / 35184 / "Montauban" / "Un voyageur, traversant la forêt de Montauban,mourant de soif, invoque la Vierge, une source apparaît. [Sébillot, FL de France, IV, 124, cite SRR, 26 sept. 1874+ Ogée, Dict. de

Bret.]. Une vache, envoyée par la Vierge, nourrit les maçons pendant la construction de la chapelle [Sébillot, FL de FR;, IV, 128, cite SRR, 26 sept. 1874 (?)]."

882 / "Chapelle Saint-Job" / 35052 / "Champeaux" / "1512. Gui d'Espinay est poursuivi à cheval, presque rejoint, fait un vœu à saint Job et saint Abraham, son cheval fait un saut miraculeux d'un coteau à l'autre : il fait construire deux chapelles : une au départ du saut (Saint-Job) et une à l'arrivée (Saint-Abraham). Lors de la construction, les maçons se lançaient les outils d'un coteau à l'autre.[Orain, Folk., T.II, 1.] A comparer avec Sébillot, Trad. et sup., I, 334-335 : près de Dinan : empreinte de Saint-Vallay, poursuivi, prie, saute la vallée. Pas de chapelle. Même histoire avec St-Michel et le diable. [V. aussi Corson, Rev. de Bret., mai 1904, p. 402-403]."

883 / "Chapelle Saint-Abraham" / 35052 / "Champeaux" / "1512. Gui d'Espinay est poursuivi à cheval, presque rejoint, fait un vœu à saint Job et saint Abraham, son cheval fait un saut miraculeux d'un coteau à l'autre : il fait construire deux chapelles : une au départ du saut (Saint-Job) et une à l'arrivée (Saint-Abraham). Lors de la construction, les maçons se lançaient les outils d'un coteau à l'autre.[Orain, Folk., T.II, 1.] A comparer avec Sébillot, Trad. et sup., I, 334-335 : près de Dinan : empreinte de Saint-Vallay, poursuivi, prie, saute la vallée. Pas de chapelle. Même histoire avec St-Michel et le diable. [V. aussi Corson, Rev. de Bret., mai 1904, p. 402-403]."

884 / "Fontaine Saint-Roux" / 35152 / "Liffré" / "Dans la forêt de Rennes, statue de Saint-Roux près d'une fontaine : on a voulu l'emmener à l'église de Liffré, mais elle est revenue seule. Les patours s'amusez parfois à l'emmener et l'attacher, mais elle revient. Quelqu'un avait abbatu le chêne voisin, trembla toute sa vie. [Sébillot, Trad & sup., I, 322]. // Rou était un chasseur qui se noya dans une source où l'on montrait la marque de ses pieds [Buffet, HB, 339]."

885 / "Fontaine Saint-Fiacre" / 35134 / "Iffs (Les)" / "Un agriculteur laisse son lin à rourir dans son doué, dans le Pré du Gué, mais oublie de mettre des pierres dessus. Saint-Fiacre passe là, a pitié du cultivateur dont la récolte va perdre, et n'ayant pas de pierre sous la main, s'assoit dessus, dans l'eau. Quelques jours plus tard, le cultivateur le trouve là grelotant, le reporte à son ermitage. Passant près de l'endroit de la fontaine actuelle, le cultivateur a soif. Fiacre frappe le sol de sa bêche et une source jaillit. Champs alentour portent encore le nom du saint. Statue de lui, avec bêche, dans l'église. Pèlerins le jour Saint-Fiacre. [Orain, Folk.I, 273]. Buffet cite : Duine RTP 1905, 136."

886 / "Fontaine près de l'abbaye" / 35297 / "Saint-Méen-le-Grand" / "Fontaine "que le bourdon de Saint-Méen fit jaillir du sol pendant la construction de cet édifice ". [Orain, Folk. I, 285]."

887 / "Fontaine de l'Ecuellée" / 35317 / "Saint-Symphorien (en Hédé)" / "Une dame atteinte d'ophtalmie, se lave les yeux, fait vœu à la Vierge de lui bâtir chapelle si elle guérit. Guérie, aménage la fontaine mais pas encore de chapelle."

888 / "Tombeau de Saint-Lénard" / 35003 / "Andouillé-Neuville" / "Lénard, voleur, attaque les voyageurs isolés. Un jour goutte une poire, la trouve amère et la jette. La retrouve plus tard, la goûte à nouveau, la trouve bonne. Voyant qu'on peut s'amender, décide de devenir bon. Trouve un voyageur embourbé, vient à son aide, celui-ci effrayé, le tue. Canonisation populaire, pèrinage permanent sur tombe."

[Résumé de mémoire. V. Orain, Folk., I, 290/ Poulain/ Enq. Brossays-St-Marc/ P.Cordonnier...]"

889 / "Chapelle Saint-Antoine du Bois-Picard" / 35027 / "Boisgervilly" / "Un berger ne trouve plus son troupeau. Voeu à Saint-Antoine de lui faire une statue avec son poirier. Aussitôt voit le troupeau autour de lui. Il fait la statue, la place dans l'endroit où cela s'est passé. Plus tard, on veut l'emmenner à l'église, elle devient si lourde que 7 chevaux ne peuvent la bouger : retour avec 1 seul cheval, chapelle construite, pèlerinage. [Sébillot, petite légende dorée, 91/ Dossier papier]."

890 / "Abbaye Notre-Dame-du-Nid-de-Merle" / 35315 / "Saint-Sulpice-la-Forêt" / "Un jeune garçon garde son troupeau dans la forêt de Rennes, voit une lumière qui vient d'un arbre et trouve dans un nid de merle une statuette lumineuse de la Vierge. Il l'emène au curé de sa paroisse, mais elle revient dans son nid, 3 fois. On construit la chapelle (origine de l'abbaye ?). [Sébillot, Légende dorée, 100-101/ Corson, SR, 31 mai 1873]. V. dossier papier."

891 / "Notre-Dame de Montreuil" / 35184 / "Montauban" / "Un seigneur fait voeu de construire une chapelle à la Vierge à Montreuil, près forêt de Montauban. Commencent ouvrage, mais le lendemain, le travail est défait et on retrouve les matériaux quelques champs plus loin. Les ouvriers se remettent au travail au 1er endroit, mais le soir, ils restent guetter et voient deux anges qui viennent à nouveau défaire et déplacer les matériaux. Comprennent que la Vierge a choisi cet endroit, on finit la chapelle. Des moines s'installent à côté, Prieuré de Notre-Dame de Montreuil, en ruine aujourd'hui. [Sébillot, Légende dorée, 104-105]."

892 / "Notre-Dame de la Connais" / 35134 / "Iffs (Les)" / "Statue retrouvée dans la terre. [Buffet, HB, 317]"

893 / "Notre-Dame du Chêne" / 35305 / "Saint-Péran" / "Selon l'inscription qui accompagne la statue, dans l'église, un soldat trouva dans un chêne creux une statuette de la vierge en 1522. Elle fut transférée dans l'église le 30 nov. 1661. l'inscription est probablement de cette date. La tradition ajoute que le transfert se fit en présence de deux évêques venus exprès. [Corson, Pouillé/ Inscription dans l'église]. Enq. orale : ajoute que l'on essaya d'amener la statue à l'église mais qu'elle revint seule à son chêne. [cela expliquerait la présence des évêques : la statue exige un transfert en grande pompe]. Oratoire, avec nouvelle statue, créé récemment (années 60 ?)=dédoublement du lieu de culte (puisque statuette toujours dans l'église). V. dossier papier."

894 / "Notre-Dame de la Grande Porte (ou de Bon Secours)" / 35288 / "Saint-Malo" / "Statue trouvée dans l'eau [Buffet, HB, 317]. Réfs. : Sem. Rel. Ren. 1890-91, 328/ Duine RTP 1901, 507/ Chanoine Descottes, Histoire de ND de la Grande Porte, Dinard, Braun-Liorit, 1945/ Dag'naud, I&V, 25]. Statue trouvée flottant au large par l'équipage d'un brick malouin. Statue du XVè [Dag'naud]. L'oratoire fut érigé en 1661 au-dessus de la porte principale de la ville, restauré en 1843. [Chasle, Rev. Bret., 1911, 101]. Dossier papier. Fin XVII, désigne avec son bras lieu où dépôt d'explosif est enterré [Sébillot, FL de Fr, IV, 163, cite Légende dorée, 216, 221]."

895 / "Notre-Dame de la Vicomté" / 35093 / "Dinard" / " "Statue inamovible " : fondation ?? [Buffet, HB, 325]"

896 / "Chapelle (?) Notre-Dame" / 35070 / "Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine" / "Statue inamovible " : fondation ?? [Buffet, HB, 325]."

897 / "Chapelle Saint-Gorgon" / 35191 / "Montours" / "Des paysans découvrent la statue, veulent l'utiliser pour faire du feu dans leur four, la statue ne brûle pas et retourne là où on l'a trouvée. [Buffet, 325]. Construction de chapelle. [Cite Duine, RTP 1903, 221]."

898 / "Hêtre "consacré " à St-Georges" / 35072 / "Châtillon-en-Vendelais" / "Saint-Georges chasse les sorciers qui terrorisent le pays, on lui consacra un grand hêtre. [Buffet, HB, 325]."

899 / "Chapelle (?) Saint-Cloud" / 35031 / "Bouexière (La)" / " "Statue inamovible " [Buffet, HB, 325]. Fondation ??"

900 / "Fontaine Saint-Brie" / 35218 / "Le Petit-Fougeray" / "Quelqu'un découvre une statue de Saint-Brie, la ramène chez lui (ou à l'église ?), elle retourne toute seule. Fontaine qui ne tarit jamais. Lieu d'apparition, d'activité, des lavandières de nuit.[Enq. orale : Solange Beaufiles] Dossier papier."

901 / "Chapelle Saint-Aaron" / 35288 / "Saint-Malo" / "Saint-Aaron vécut sur l'Isle d'Aaron, aujourd'hui St-Malo. A l'endroit où Aaron, averti par des anges de son arrivée, accueillit St-Malo qui débarquait, là était la chapelle. [Camille Le Mercier d'Erm, Les saints bretons de la Côte d'Emeraude [Compilation], p.27, cite A. Le Grand, Vie des Saints de Bretagne, Nantes, 1636 (5è rééd. Quimper, 1901]."

902 / "Chapelle Saint-Gobrien" / 56236 / "Saint-Servant" / "Saint Gobrien lance en l'air sa faucille, construit église et ermitage là où elle tombe[Sébillot, FL de France, IV, 115, cite E.Herpin, La cathédrale de Saint-Malo, 42-43]. // Evêque de Vannes, chassé par paroissiens, se retire au bord de l'oust, Saint-Servant. On revient le supplier. Il a bâti sa chapelle avec une paire de boeufs qui allaient tous seuls chercher les pierres. Mais des voisins en tuent un et mangent l'arrière-train : leurs descendants, habitants du Bréno, n'ont que la moitié de leur séant : surnom : cu-pointus. [Buffet, HB, 333]."

903 / "Notre-Dame-sur-Vire" / 50999 / "Troisgots" / "Des pêcheurs trouvent une statue dans leurs filets, elle se casse en deux, mais se recolle : chapelle.// Pèlerinage dès 12è, prieuré fondé par seigneur de Trezgotz en 1197. 14è : un après-midi de mai, deux pêcheurs, sur la Vire, à hauteur de la chapelle, trouvent dans leurs filets petites statue en pierre de sainte Anne. Un choc la brise en deux, ils la posent sur l'herbe, elle se ressoude. 16è : berger fait paître ses moutons près de la chapelle : un des moutons va toujours au même endroit, le berger creuse et trouve la statue de la Vierge, celle-ci remplacera la statue primitive dans la chapelle. [Brisbois, Pardons..., 188]."

904 / "Fontaines [??] (Bretagne ou Normandie)" / 0 / "Non-localisé" / "Sainte-Basile, décapitée vers le 3è siècle : sa tête rebondit 7 fois, créant 7 sources. On montre encore le pré [où ?? Séguin, En Basse-Normandie et Haute-Bretagne...]"

905 / "Chapelle puis église Saint-Dizier" / 0 / "Non-localisé" / "Saint-Didier, évêque de Rennes, faisant son voyage à Rome, est tué à cet endroit, une croix

miraculeuse surgit, on fait une chapelle, devenue ensuite église paroissiale. [Corson, Miscell., 209-212]."

906 / "Cathédrale de Chartres" / 28999 / "(Eure-et-Loire)" / "Les bretons aidèrent, au 13<sup>e</sup> siècle, à la construction de la cathédrale. Ils étaient les plus lents avec leurs chariots. Ils décidèrent de partir plus tôt, de nuit, pour être les premiers le matin à la cathédrale, chariot rempli, bannière de Saint-Malo en tête. Mais dans le noir, ils renversèrent leur chariot. La Vierge intercède et Dieu envoie 3 brandons de feu au-dessus d'eux pour les éclairer. [Corson, Miscell., 281-283, cite Les miracles de Notre-Dame, par Jean Lemarchant (trouvère, 13<sup>e</sup> siècle), Ms de la bibl. de Chartres. Trad. Alfred Ramé, Mélanges d'hist. et d'arch. bretonne, II, 102]."

907 / "Notre-Dame du Roncier" / 56091 / "Josselin" / "Un laboureur défriche une terre inculte et pleine de ronces (en 808 selon ?) et trouve sous sa pioche une statue de la Vierge. Il la dépose sur un talus et l'entoure de feuilles. Sa fille, aveugle, prie devant et retrouve la vue. Construction de l'église et origine de Josselin. Pèlerinage très fréquenté, 8 sept. Aboyeuses de Josselin : des lavandières auraient répondu durement à une femme qui les sollicitait et laissé leurs chiens la tourmenter, c'était la Vierge : malédiction sur 7 générations : descendance féminine aboie à cette époque de l'année, cela passe si elles vont en pèlerinage à la statue (guérison d'une sorte d'épilepsie). [Sources nombreuses, dont Corson, Misc. 355-57, Fouquet, Ogée... V. dossier papier].// D'après texte 17<sup>e</sup> de I. de J.M., en 808, un laboureur coupe des ronces avec un faucillon (conservé dans l'église) trouve la statue. L'homme la prend et l'approche de sa petite fille aveugle, qui guérit. Il emmène la statue chez lui, elle revient, plusieurs fois : pèlerins, église...[Brisbois, Pardons, 131]."

908 / "Sainte-Anne d'Auray" / 56007 / "Auray" / "Il y aurait eu dans le champ de Ker Anna une chapelle Sainte-Anne dès les premiers siècles du christianisme, détruite en 699. Le souvenir en serait resté. 1624 : apparition à un paysan (Nicolazic) de sainte Anne qui demande chapelle. Au bout d'un an, creuse, trouve la statue. Miracles, guérisons, etc. Statue brûlée en 1793. [Résumé d'après Gorson, Misc., 373-75. Beaucoup d'autres sources. V. dossier papier]. V. aussi Brisbois, Pardons..., 146]."

909 / "Notre-Dame du Folgoët" / 29055 / "Folgoët (Le)" / "1350. Salaün, innocent, pauvre, vit comme un ermite dans la forêt, louant sans cesse la Vierge à qui il a consacré son cœur. On l'appelle Salaün ar foll (=Salomon l'insensé). Ce serait l'origine du nom Folgoët. Il meurt, est enterré discrètement où il a vécu. Un lys frais et odorant pousse sur sa tombe, portant écrit sur ses feuilles, en lettres d'or, Ave Maria. Exhumé, la fleur provenait, par sa bouche, du creux de son estomac. Chapelle, église. [Corson, Misc., 403-406. Cite :Le Pennec, Le dévot pèlerinage de ND du Folgoët, 1634/ Culte de la Vierge en France, province de Rennes, 474/ Henry et Pol de Courcy, Notice sur ND du Folgoët]."

910 / "Notre-Dame-du-Buisson" / 22266 / "Rostrenen" / "Au XII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait qu'un château-fort. On remarque près d'une fontaine, au milieu d'un buisson d'épines, un rosier miraculeux, toujours vert, fleurissant même l'hiver. Dans certaines versions, c'est un enfant, aveugle-né, qui fait la découverte. On fouille, on trouve une statue, on fait la chapelle, église. Erigée en paroisse au 19<sup>e</sup>. Ce serait l'origine du mot Rostrenen. Pèlerinage, miracles, guérisons. A la veille du pardon, on dépose la statue

dans un buisson symbolique, on l'y laisse 3 jours. Selon la croyance pop., toute prière adressée pendant ce temps est exaucée. [Corson, Misc., 427-429. Cite Cantiques anciens de ND de Rostrenen/ Sem. Rel. de Vannes, 1900, 186]. V. aussi Haut-lieux du sacré en Br., CRBC, Brest, 1997.(plusieurs articles,biblio).// Vers 1400, laboureur attiré par l'odeur suave venant d'un buisson de ronces, trouve un rosier sauvage sorti de la neige et fleuri. Il pioche, entend gémir, trouve la statue [Brisbois, Pardons..., 46]."

911 / "Notre-Dame de Fondeliennec" / 56033 / "Carentoir" / "Statue trouvée dans un tronc d'arbre [Buffet, HB, 317]"

912 / "Chapelle Saint-Jugon" / 56061 / "Gacilly (La)" / "Saint-Jugon, entre autres miracles durant sa vie, ressuscite une vache. A sa mort, et selon sa demande, on attelle 2 taurins issus de cette vache pour tirer le corps. Là où ils s'arrêteraient, il fallait l'enterrer. Ils s'arrêtent en haut de la butte. Mais le sol est rocailleux, difficile à creuser, on décide de l'enterrer en bas de la même butte. Le lendemain, une femme passe et voit le bras du saint qui sort de terre et désigne le haut de la butte. On l'enterre plus profond, on met de grosses pierres dessus, mais le lendemain, idem. On finit donc par l'enterrer en-haut, et on lui fait une chapelle. [ Poulain, Contes..., 268-269]. // Jugon prédit à son oncle que c'est lui qui le tuerait bientôt par accident, ce qui arrive, et que ce sont ses deux jeunes boeufs qui n'ont jamais subi le joug qui le porteraient en terre et désigneraient l'endroit de sépulture. Ce sont bien ces boeufs qui le portent en terre, mais on les conduit au cimetière où on l'enterre. Le bras ressort, on finit par laisser les boeufs libre, avec le corps dans la charette, il vont sur la lande où il gardait toujours sa vache : chapelle. [Fouquet, Lég. du Morb., 40-46]."

913 / "Notre-Dame de Cesson" / 22278 / "Saint-Brieuc" / "La Vierge se promène sur terre avec Saint-Symphorien, grimpe la colline. Sur leur passage, l'herbe ne repousse pas. Fatiguée (en-haut ?), elle s'arrête et dit à Symphorien : "Cessons " : ce serait l'origine du nom de la commune (ex-commune ?). C'est à cet endroit qu'on fit la chapelle. [Sébillot, Trad. & sup., 317, cite Habasque, II, 313]. "Tour de Cesson " (partie de l'église ? Autre chose ?) : aurait été construite par une fée. Celle-ci trouve sur sa route une pie morte et demande pourquoi elle ne bouge pas. On lui répond qu'elle est morte. La fée apprenant qu'on peut mourir, décide d'arrêter la construction et dit "Cessons ". Origine du nom. [Sébillot, Trad. & sup., 86-87]. Cite d'autres ex. du motif de la pie morte : Corson, 176-177 (quel ouvrage ??) : la rencontre de la pie morte empêche la dame de la Thébaudaye d'achever son parc, et la reine Anne de terminer un chemin. // En Trébry, sur le tertre de Caliguët, un des contreforts de la colline de Bel-Air, se trouve un amas de pierres de toutes tailles : c'est la dernière devantelée de pierres : c'est la dernière devantelée de pierres que Margot apportait à ses soeurs pour construire la tour de Cesson et Notre-Dame, mais qu'elle laissa tomber parce que l'ouvrage était terminé [Sébillot, Lég. dorée, 127]. [V. Habasque, , II, 313]."

914 / "Chapelle Saint-Jacques" / 44999 / "Fégréac" / "Saint Jacques remontait la Vilaine en marchant sur les eaux, veut s'arrêter à Rieux, les huguenots le rejettent, il maudit la ville : "Ingrate ville, tu seras détruite ". Il continue et fonde Redon. On bâtit la chapelle pour l'apaiser. Quand le vent souffle sur la Vilaine vers l'amont, il pousse un rouleau de vagues qu'on appelle le Chemin de Saint-Jacques. [Sébillot, Trad. & sup., I, 323, cite Ogée, art. Frégéac]."

915 / "Chapelle de Bignac" / 56011 / "Béganne" / "Révolution, un curé se cache dans une charette remplie de genêts, les républicains ne le trouvent pas, mais il ressort à moitié étouffé, meurt. Enterré sur place. Mai son bras ressort et désigne un endroit précis : on y construit la chapelle de Bignac. On porte des pieds de cochons à la Saint-Antoine (18 janvier), on les mange le 20 (Saint Sébastien). [Poulain, Croyances..., 89]."

916 / "Notre-Dame de Bon-Garant (ou du Tertre)" / 44999 / "Férel" / "Chapelle brûlée, statue emmenée à l'église de Férel. La statue retourne de nuit, sur une brebis blanche. Passage= "Chemin de la Vierge " : les cultures y poussent mieux. Il y avait 3 chapelles ND dans le secteurs, "3 soeurs " : ND de Grâce, de Bon Secours, et de Bon Garant, qui se regardaient .C'est pour cela que celle du Bon Garant tenait à revenir. [Dréan, Autour de la Roche-Bernard, 182, cite Rev. Morb., I, 1891/ De Kersauzon, monographie de la paroisse de Férel, 1891]."

917 / "Chapelle Saint-Germain-de-la-Mer" / 22143 / "Matignon" / "Saint-Germain, ex-paroisse, est intégrée au territoire de Matignon. Lors du changement, on veut ramener la statue de Saint-Germain, patron de l'ex-paroisse, à l'église de Matignon. Mais au Pont-au-Prouvoire (limite de commune ?), le saint s'échappe et retourne dans sa chapelle. Sur son passages, terres plus fertiles. [Sébillot, Trad. & sup., 324]. // Saint Germain évangélisa Vieux-Vy et Saint-Germain-de-la-Mer en Matignon. Il arrive d'Angleterre en marchant sur l'eau, un ruban d'écume derrière lui, qu'on voit toujours. Là où il met pied à terre, pied marqué dans la roche : on lui élève à cet endroit une statue dans une "église perdue au milieu de la dune ". Puis tentative de transfert (cf. ci-dessus) [Buffet, HB, 328, cite Sébillot (ci-dessus)/ RTP 1897, 411/ RTP 1898, 431/ RTP 1899, 196]."

918 / "Eglise Saint-Gouéno" / 22297 / "Saint-Gouéno" / "Saint-Goueznou apparaît à des lavandières. Il leur demande un sanctuaire, elles ne le croient pas et lui jettent des pierres, de l'eau. Il part, elles voient alors la marque de son pied dans le rocher : c'est là qu'on construit l'église. [JC Carlo, A la découverte du Mené, 90]."

919 / "Saint-Gilles des Prés" / 22102 / "Langourla" / "Assassinat de Gilles de Bretagne. Pour son enterrement, son corps est porté dans un char tiré par deux paires de boeufs blancs. Ils s'arrêtent vers la Tingaie, refusent d'avancer. Tout le monde s'agenouille pour prier. L'un des boeufs imprime la marque de son pied dans la roche, puis ils repartent vers Bosquen. On construisit alors à l'emplacement marqué un oratoire puis une chapelle [JC Carlo, A la découverte du Mené, 93]."

920 / "Notre-Dame de Hirel" / 22268 / "Ruca" / "Une bergère garde son troupeau, dans un champ de Hirel, en priant, lorsqu'elle trouve une statuette de la Vierge au milieu d'un buisson d'épines fleuries. Le soir, la ramène chez elle. La statue revient toute seule, et il fallut construire la chapelle. [Sébillot, Légende dorée, 95, cite le Journal de Rennes, 26 février 1892]. Chapelle bâtie en une nuit, par les fées. Elles voulaient la faire plus grande, mais une des fées, rapportant de la pierre de Port-à-la-Duc, trouve une pie morte sur son chemin. Elle demande à une femme ce que c'est et, apprenant qu'on peut mourir, laisse tomber ses pierres et prévient les autres fées d'arrêter, puisqu'on mourra tous. Les pierres qu'elle a laissées tomber de sa devantière près du moulin Saint-Gilles se voient toujours. [Idem, p. 129]."

921 / "Chapelle de la Vraie-Croix" / 56247 / "Sulniac" / "Un pèlerin breton revient de Terre Sainte avec un morceau de la Vraie Croix. Mais sur le chemin du retour, il la perd, aux environs de l'emplacement actuel de la chapelle. Désolé, après avoir cherché et interrogé, il poursuit sa route. On remarque alors qu'un nid de pie, en haut d'une aubépine, produit une lumière vive toute la nuit. On y trouve la relique. Mais ne sachant pas comment retrouver le propriétaire, on élève sur place une chapelle pour placer la relique. Mais la relique retourne dans son nid, on la rapporte, elle retourne. On comprend qu'elle veut une chapelle sur l'emplacement même de l'arbre, et la placer à hauteur du nid. C'est ce qu'on fit. La relique y serait toujours [Cayot-Delandre, Le Morbihan, 1847, p.246]. [Repris pas Sébillot, Lég. dorée, 101]."

922 / "Chapelle Saint-Benoît" / 44999 / "Macérac" / "Saint Benoît veut construire une église au village de Pen-Bu, mais la construction en est empêchée par les milliers de grenouilles du marais voisin qui se mettent à coasser puis s'installent dans la chapelle. Le saint doit changer d'endroit et recommence près de sa fontaine, dans la forêt, pas loin de l'emplacement primitif des cellules de ses 9 compagnons. Origine du prieuré puis bourg de Macérac. Dans la paroisse, un rocher domine la Vilaine : "Chaire de saint Benoît : procession à ce rocher le 28 octobre (lieu où il prêchait). Fontaine Saint-Benoît pas loin de l'ancienne église. Saint enterré au cimetière, lieu de pèlerinage. Aurait vécu au XI<sup>e</sup> siècle. [Sébillot, Lég. dorée, 109-111, cite De l'Estourbeillon, Saint-Benoît de Macérac]."

923 / "Chapelle Saint-Lin" / 22333 / "Saint-Vran" / "Saint Lin arrive en Bretagne sur une charrette tirée par 4 boeufs. Ne dit pas au conducteur où il veut s'arrêter, mais à l'emplacement de la chapelle actuelle, les boeufs s'arrêtent et refusent d'aller plus loin. L'empreinte de leur pied est restée marquée dans la pierre. Chapelle construite, fontaine pas loin. [Sébillot, Lég. dorée, 113]"

924 / "Notre-Dame de Lamballe" / 22093 / "Lamballe" / "Eglise construite par les fées-Margot, ainsi que les souterrains qui partent du coeur et vont au château de la Hunaudaye et à la Caillibotière, dans le village de Saint-Aaron, à 6 km. Les galeries du choeur conduisent aussi à la chambre à Margot, au-dessus de la porte du souterrain, où l'on voyait la quenouille de Margot pétrifiée. Ses trésors sont dans le souterrain, des monceaux de pièces de 6 francs. Trésor gardé par un suppôt du diable, les prêtres n'ont jamais pu l'avoir. Eglise construite en 2 heures, avec 3 devantelées de pierres, amenées par Margot. // On aurait trouvé il y a longtemps sur les rochers où se trouve l'actuelle ND, au milieu des ronces, sous un bouquet d'aubépines toujours fleuries, une statuette de la Vierge Mère (conservée dans l'église sous le vocable Vierge Miraculeuse). Les habitants la portent dans leur église paroissiale et dans chacune de leurs chapelles, mais elle revient toujours au même endroit. On commence à y construire l'église, mais les fées terminent tout en une nuit, tour comprise. Autre version : elles seraient venues construire ND de Lamballe après avoir laissé en chantier le portail de St-Jacques, en St-Alban, car effayées par Gargantua. [Sébillot, lég. dorée, 126-128]. V. aussi Sébillot, Lég. locales, p. 20, citant M.Cauret."

925 / "Notre-Dame-de-l'Epine (Champagne)" / 0 / "Non-localisé" / "Statue trouvée dans une épine ? [Roger Grand, Josselin..., 54]."

926 / "Notre-Dame-des-Orties" / 56177 / "Pluvigner" / "Statue trouvée dans les orties ? [Grand, Josselin, 54]."

927 / "Notre-Dame-de-la-Tronchaie" / 56196 / "Rochefort-en-Terre" / "Statue retrouvée dans un tronc d'arbre [Buffet, HB, 317]. // Lieu parsemé de souches, la statue aurait été découverte au XII<sup>e</sup> siècle dans un arbre creux où elle aurait été cachée au temps des invasions normandes (9-10<sup>e</sup>). [Brisbois, Pardons..., 143]."

928 / "Chapelle Notre-Dame-des-Fleurs" / 56101 / "Languidic" / "Statue trouvée parmi les fleurs ? [Grand, Josselin, 54]."

929 / "?" / 22386 / "Vieux-Bourg" / "Construction/ Destruction nocturne : des pies emmènent les matériaux au bon endroit [Sébillot, Lég. dorée, 102, cite B.Jollivet, Géographie des Côtes-du-Nord, I, 384]."

930 / "Chapelle de Bonne-Nouvelle" / 44999 / "Assac" / "Un paysan laboureur avec ses boeufs un vendredi saint, sa charrue bute, il découvre la statue "d'un saint " qui lui fait des reproches et lui demande de faire une chapelle en cet endroit. [P-Y Sébillot, La Bret. et ses Trad., 167]."

931 / "Eglise (?) Saint-Berthevin" / 50999 / "Parigny" / "Les restes du saint restèrent longtemps sans sépulture (vécut sans doute dans la région). Les reliques furent déposées par des "mains célestes " sur le sommet d'un rocher inaccessible, sans sentier, dans un lieu inconnu. Une génisse mystérieuse parvient à grimper sans peine, se place d'elle-même sous le joug, descend sans guide le ravin, franchissant les obstacles, tirant le chariot de "saint Brévin ". A un demi-km du bourg actuel de Parigny, elle perd une corne qui, en tombant, fait jaillir une source. Celle-ci s'approche de l'église d'un pas tous les ans. Lorsqu'elle aura rejoint l'église : Jugement dernier. [La génisse s'arrêta sans doute à l'emplacement de l'église ?]. Statuette et corne conservées dans l'église. [Séguin, En BN et HB, art. Saint Berthevin, cite Sauvage (H.), Légendes normandes]. [Séguin, Lég. trad. de la Normandie, p.77, donne aussi la légende Saint-Taurin qui, se battant avec le diable, lui prit une corne qu'on put longtemps contempler dans l'abbaye Saint-Taurin, dans l'Eure."

932 / "Notre-Dame-de-Nazareth" / 22172 / "Plancoët" / "Statue trouvée dans l'eau [Buffet, HB, 317]. [V. Habasque III, 229/ Chateaubriand, I, 32/ Brilloit, maîtrise, RennesII/ Provost...]. // Statue disparue depuis longtemps, personne ne se souvenait l'avoir vue, quand en 1621, des maçons la trouvent au fond de la fontaine. On vient l'admirer là pendant 3 semaines, mais quelqu'un la repousse à l'eau et on l'oublie à nouveau. Alors lumières autour de la fontaine, gémissements, refus des bêtes de boire... En 1644, les frères Faguet la retrouvent dans l'herbe, la placent sur le bord de la route sous un berceau de feuillages, on vient de nouveau la vénérer, guérisons. Enquête canonique, pèlerinage, chapelle. [Brisbois, Pardons..., 36]."

933 / "Notre-Dame-de-Querrien" / 22255 / "La Prénessaye" / "Statue trouvée dans l'eau. La Vierge apparaît à Jeanne Courtel, sourde et muette, en 1657. Elle guérit. [Buffet, HB, 317]. [V. Corson, Rev. Bret. & Vend., 1888, p.123]. // 15 août 1652, la Vierge apparaît à Jeanne Courtel, bergère de 12 ans, sourde et muette de naissance, lui demande de reconstruire sa chapelle, édifiée là sous son vocable en 610 par Saint-Gall (indications de la Dame). Jeanne retrouve à l'endroit indiqué l'ancienne statue. [Brisbois, Pardons..., 42]."

934 / "Nore-Dame-de-la-Ronce" / 22325 / "Saint-Quay-Portrieux" / "Statue trouvée dans les ronces ? [Buffet? HB, 320, cite Habasque, I, 338."

935 / "Notre-Dame-du-Haut" / 22346 / "Trédaniel" / "Bas-breton pendu par des brigands, sauvé par l'intercessions de la Vierge [Buffet, HB, 318, cite Hamonic, RTP, 1887, 438, et Carlo, RTP, 1892, 427]. Construction par les fées ? [Sébillot FL Fr, IV, 125]."

936 / "ND ?" / 22999 / "(Côtes-d'Armor)" / "Arbre vénérable qui supporte une statuette de la Vierge très vénérée, un bûcheron veut l'abattre, le tronc l'écrase [Buffet ,HB, 318]. Cite Annuaire des Côtes-du-Nord, 1857, 87."

937 / "Sainte-Anne-du-Rocher" / 22259 / "Quévert" / "Statue découverte dans une source au creux d'un rocher. Pendant une semaine, on tente de l'emmenner, mais elle revient toujours. [Buffet, HB, 321, cite Lemasson, 221]. V. aussi L. de V.H., "Légende de Sainte Anne du Rocher près Dinan ", RTP 1905, 105."

938 / "Chapelle Saint-Michel (?)" / 22054 / "Erquy" / "Lutte entre saint Michel et le diable, sur un promontoire de grès, devenu rouge par a suite, qui se sépara de la côte : on y bâtit une chapelle. [Buffet, HB, 321]. [Cite François Marquer, RTP, 1897, 357]."

939 / "Chapelle Saint-Georges" / 22332 / "Saint-Trimoël" / "Chapelle en ruine, la statue de saint Georges la quitte et choisit une grange qu'il ne veut plus quitter [Buffet, HB, 326, cite Hamonic, RTP, 1889, 164]."

940 / "Chapelle Notre-Dame-de-Trélat" / 22339 / "Taden" / " "Statue inamovible " [Buffet, HB, 325]."

941 / "Chapelle Sainte-Blanche" / 22282 / "Saint-Cast" / " "Statue inamovible " [Buffet, HB, 325]"

942 / "Chapelle Saint-Mathurin" / 22153 / "Moncontour" / " "Statue inamovible " [Buffet, HB, 325]."

943 / "Notre-Dame-des-Langueurs" / 44999 / "Joué-sur-Erdre" / "Un paysan remarque qu'un de ses boeufs, le plus beau, se frotte sans cesse contre une grosse pierre!; il trouve sous cette pierre une statue en bois de la Vierge. Pèlerinage la veille du dimanche des Rameaux. [Dag'naud, L-A, 13]. // Découverte de 3 statues : Vierge, Marguerite, et [Eutrope ?], en 1637, pendant une violente épidémie. [Provost, Pèlerinage... p. 294, cite E. Ricordel, Les Madones nantaises, Nantes, 1904 ; Histoire et légende de ND des Langueurs, notice dact., à la chapelle]."

944 / "Notre-Dame-du-Mûrier" / 44999 / "Batz-sur-Mer" / "La chapelle aurait été construite au 15è par Jean de Rieux de Ranrouet, suite à un voeu : il se trouve sur un bateau, dans le brouillard, au bord du naufrage, quandun mystérieux murier enflammé signale l'endroit et les sauve. [Dag'naud, L-A, 3]."

945 / "Chapelle Notre-Dame-de-Gauvain" / 44999 / "Saint-Herblon" / "Elevée en l'honneur de la Vierge qui chassa les nuées de guêpes et frelons qui tuaient hommes et bétail. [Dag'naud, L-A, 24]."

946 / "Chapelle Notre-Dame de Béléan" / 56164 / "Ploeren" / "Le seigneur de Garo est en croisade, prisonnier, enfermé dans un coffre. Fait un voeu à la Vierge, le

coffre est transporté miraculeusement à l'endroit de la chapelle actuelle. Le seigneur veut bâtir la chapelle promise près de son manoir, mais les boeufs qui transportent les matériaux s'arrêtent à l'endroit où s'est posé le coffre. On y fait la chapelle, qui "possédait naguère un coffre bardé de fer ". [ Buffet, En B.Morb., 197, cite Cayot-Delandre, Le M., 149]."

947 / "Chapelle Notre-Dame" / 56074 / "Guénin" / "Vers 1300, on vit sur le Mane Guen pendant plusieurs nuits une lumière incomparable : construction de la chapelle vers la même époque [Buffet, En B.Morb.,197, selon une communication de M. Kervarec]."

948 / "Notre-Dame-du-Chêne" / 22051 / "Dolo" / "Matin du 8 septembre 1736, une demoiselle Gautier trouve une statue de la Vierge dans un chêne, prévient les habitants du village voisin (La Ville-Anctin). Statue en faïence, creuse, ordinaire. Volée 2 fois et "reconduite " dans son chêne. Pèlerins nombreux, chapelle en 1875 seulement. [Brisbois, Pardons..., 22]. Selon Provost, Pèlerinage..., 182, note 122 : invention en 1752, cite A. Le Marchand, Notice historique sur l'origine de la dévotion à Notre-Dame du chêne de Dolo, Rennes, 1935]."

949 / "Abbaye Notre-Dame-du-Bon-Repos" / 22064 / "Gouarec" / "Fondée en 1184 par Alain III de Rohan et Constance de Bretagne. Au cours d'une chasse, il aurait trouvé à cet endroit un sommeil étrangement réparateur au cours duquel la Vierge lui serait apparue en songe, lui montrant à cet endroit une abbaye florissante qu'il fonde donc, avec des moines de Savigny, près Avranches. En ruine. [Brisbois, Pardons..., 23]."

950 / "Notre-Dame-du-Guiaudet" / 22115 / "Lanrivain" / "Découverte "miraculeuse " de statue, en 1692. (quel miracle ?). [Brisbois, Pardons..., 27]. V. aussi Y-M. Lemen, sanctuaire et pèlerinage de ND du Guiaudet en Lanrivain, Saint-Brieuc, 1905."

951 / "Notre-Dame-de-Karnez" / 22124 / "Lescouet-Gouarec" / "La Vierge apparaît à un jeune pâtre, Jean LePoull, en 1821, en lui demandant un sanctuaire en cet endroit.[Brisbois, Pardons..., 30]."

952 / "Notre-Dame-des-Portes" / 29027 / "Châteauneuf-du-Faou" / "Découverte d'une statue dans le tronc d'un chêne, construction de la chapelle à cet emplacement, pèlerinage."

953 / "Chapelle Saint-Nicodème" / 56173 / "Pluméliau" / "Saint-Nicodème apparaît aux habitants du pays et leur demande une chapelle. Ceux-ci, pour choisir l'emplacement, se confient à des boeufs qui s'arrêtent au bord d'un vallon marécageux. Autre version : Voeu de la dame de Kervana qui aurait promis de faire une chapelle là où elle retrouverait son mari à son retour de guerre.[Brisbois, Pardons, 138]."

954 / "Chapelle Notre-Dame-de-Quelven" / 56076 / "Guern" / "La Sainte-Vierge voyage en Bretagne, joue à pile ou face avec une petite boule qu'elle jette au hasard dans la campagne qui tombe la troisième fois dans un village d'âmes pures [Brisbois, Pardons, 142]."

955 / "Chapelle Notre-Dame-de-la-Joie, du Gohazé." / 56237 / "Saint-Thuriau" / "Gohazé serait paroisse-mère de Pontivy, lors d'une épidémie, les pontiviens

seraient venus prendre la statue, elle serait revenue seule, sur une barque, sur le Blavet, en barque illuminée. Aujourd'hui encore, la veille du pardon, on reproduit la scène par une procession aux flambeaux et une statue sur une barque.[Brisbois, Pardons..., 149]."

956 / "Chapelle Notre-Dame-de-la-Déivrande" / 14999 / "(Calvados)" / "Dès Vè siècle, les premiers évêques de Bayeux remplacent un temple gallo-romain par chapelle à Marie. Ce culte disparaît vers 830 (invasions normandes). La statue est retrouvée au 11è siècle par un mouton qui fouillait le sol de ses sabots. Pèlerinage très fréquenté au moyen âge. [Brisbois, Pardons..., 159]. //Un berger remarque qu'un mouton va toujours au même endroit fouiller, gratter, puis se coucher. Il ne mangeait pas et était le plus gras. Le seigneur de Bessin prévenu vient avec grande compagnie, peuple, ermite. On trouve la statue et on fait la chapelle de ND-de-la-Déivrande. [Sébillot, FL Fr, IV, 122, cite]."

957 / "Chapelle Notre-Dame-de-la-Couture" / 27999 / "(Eure)" / "13è siècle, des begers intrigués par un mouton qui gratte toujours au même endroit trouvent la statue [Brisbois, Pardons..., 174]. // Epoque où les seigneurs de Montgommery régnaient en maître sur le comté de Bernay. Un berger repère un mouton qui gratte toujours au même endroit, creuse, trouve la statue. On décide de faire bâtir chapelle. On examine le terrain et on décide de la faire un peu plus loin. On creuse les fondations, mais le lendemain, on constate qu'elles ont été bouchées pendant la nuit, mais on les retrouve plus loin, à l'endroit de la statue. On recommence mais ça se reproduit, malgré surveillance nocturne. On fait donc la chapelle à l'endroit choisi par la Vierge. Coutume : le jour anniversaire de la découverte, on fait faire solennellement le tour du pays à un mouton, qu'on mange ensuite. [JP Séguin, Légendes traditionnelles de Normandie, 93]."

958 / "Chapelle Notre-Dame-de-Lignou" / 61999 / "(Orne)" / "16è siècle, guerre d'Italie, seigneur de Lignou prie la Vierge avant de partir, à son retour, il est tué par son intendant. Autre version : avant révolution, la statue était dans l'église de Lignou de Briouze. Pendant Rév., les gens la cachent, mais la statue se déplace alors seule jusqu'à l'emplacement actuel où on la découvre au milieu d'un buisson ardent. [Brisbois, Pardons, 200]."

959 / "Chapelle Notre-Dame-de-Pitié" / 61999 / "(Orne)" / "Le seigneur de Longny chasse dans la forêt, rencontre l'ermite Tony le Loup. Celui-ci emmène les chasseurs dans une cabane où ils ont une vision de la Vierge. Troublé, le seigneur cherche Tony, trouve dans sa cabane une tête de mort, un crucifix, une épée brisée, des éperons d'or. Tony ne veut pas raconter son passé, mais accepte qu'il l'accompagne. Le seigneur voit alors Tony faire de nombreux miracles, être vénéré. Jaloux, il brûle sa cabane, Tony se réfugie chez des bûcherons. Le siegneur soudain pris d'un mal étrange prend son sheval qui le mène à la cabane où Tony agonisant lui révèle qu'il est ancien seigneur expiant ses fautes. La Vierge apparaît et emmène son âme. Au 16è, les religieux de la chartreuse du Val-Dieu commandent une statue aux sculpteurs de Chartres. L'attelage bloque à un endroit, on attelle jusqu'à 10 chevaux en vain, on édifie alors la chapelle. [Brisbois, Pardons, 204]."

960 / "Notre-Dame-de-l'Epine, puis de-Pitié (à p. 16è)" / 61999 / "(Orne)" / "Une immense aubépine fleurissait 3 fois l'an. Des paysans y trouvent une statue de la Vierge, veulent l'emmener à l'église de Lucémais la statue revient : pèlerinage. [Brisbois, Pardons..., 211-212]."

961 / "Chapelle des Hosties ou de la Place" / 61999 / "(Orne)" / "28 mai 1554, guerres de religion : ciboire et hosties volées dans l'église St-Martin de L'Aigle. 1er juin, 2 jeunes garçons gardant leur troupeau les retrouvent dans un buisson d'épines blanches. On ramène les objets, mais on édifie une chapelle. [Brisbois, Pardons, 216]."

962 / "Notre-Dame de la Fontaine-Blanche" / 29189 / "Plougastel-Daoulas" / "Statue trouvée au creux d'un arbre ou d'un buisson. [Provost, le pèlerinage..., 182]."

963 / "Notre-Dame-de-Lorette" / 29049 / "Elliant" / "Statue trouvée dans le creux d'un arbre à la fin de l'ancien régime. [Provost, Pèlerinage..., 245]. Cite "Notice sur Elliant ", BDHA, 1908."

964 / "Notre-Dame de Bonne-Garde" / 44999 / "Nantes, paroisse Saint-Jacques" / "Invention de statue [Provost, Pèlerinage..., 294, cite P.Grégoire, Notice historique sur la chapelle ND de Bonne Garde (Paroisse Saint-Jacques de Nantes), Nantes, 1888."

965 / "Chapelle de Praticoum" / 29192 / "Plougoulm" / "Découverte de 2 croix dans le milieu d'un chêne, et sous le tronc la fontaine miraculeuse, vers 1675]. D'après la version du recteur de Plouzévédé, c'est bien une renaissance du culte (AD.29, 209 G6, f°1r). Datation incertaine, 1ère mention dans testament : 1676 (Guiclan, AD29, 76G6) [Provost, Pèlerinage..., 295]."

966 / "Abbaye de Montebourg" / 50999 / "(Manche)" / "Deux frères, Roger et Jean, ont en songe une apparition de la Vierge qui leur demande de lui fonder un monastère. Elle leur dit de partir et qu'elle les guiderait. Jean s'endort un jour dans une barque qui dérive en Angleterre où on le fait évêque, croyant au signe divin. Roger arrive à Montebourg, nouvelle apparition en songe, la Vierge lui dit que c'est le bon endroit et que le feu du ciel va en marquer l'emplacement exact : en effet, une étoile tombe du ciel, embrase les herbes sèches et dessine les contours de l'abbaye. [JP Séguin, Légendes traditionnelles de la Normandie, La Découverte, 1995, (Saint-Brieuc, 1946), cite "un manuscrit du 15è siècle"]."

967 / "Chapelle (??) de Launay-Busnel" / 35122 / "Gouesnière (La)" / "Statue de Sainte-Magdeleine trouvée dans un tronc d'arbre, à Launay-Busnel, en La Gouesnière [Buffet, HB, 286, cite Joüon des Longrais, SAIV, 1911, p.LVI]."

969 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Galonnek soigne le comte de Cornouaille qui lui concède alors toutes les terres cultivables qu'il pourrait enfermer dans les lanières de sa robe déchirée pour panser la blessure, chaque lanière dût-elle n'avoir qu'un fil. Ce motif se retrouverait pour Byrsa, à Carthage. [Sébillot, FL Fr, IV, 111, cite E.Souvestre, Le foyer breton, I, 86]."

970 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "L'évêque Saint Faron accorde à Saint Fiacre l'étendue de forêt qu'il bêcherait en un jour : les arbres tombent d'eux-mêmes . [Sébillot, FL Fr., 111, cite Béranger-Féraud, Superstitions et survivances, IV, 157]."

971 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Le seigneur de Quelen fait don à Saint-Hernin pour bâtir son ermitage de toute la terre qu'il pourrait enclore en un jour. Le saint prend son bâton, marche tout droit pendant 1/2 lieue, puis revient en faisant une boucle : il traîne son bâton derrière lui et les fossés s'élèvent [Sébillot, FL Fr., 111, cite Albert Le Grand, Vie des Saints de Bretagne, Saint-Hernin, parag. 1]."

972 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Un seigneur fait don à Saint-Gouesnou pour bâtir son ermitage de toute la terre qu'il pourrait enclore en un jour. Le saint prend une fourche, marche, il traîne sa fourche derrière lui et les fossés s'élèvent [Sébillot, FL Fr., 111, cite Albert Le Grand, Vie des Saints de Bretagne, Saint-Gouesnou, parag. 2]."

973 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Un seigneur, le comte Even, fait don à Saint-Golven pour bâtir son ermitage de toute la terre qu'il pourrait enclore en un jour. Le saint prend une fourche, marche, il traîne son bâton (?) derrière lui et les fossés s'élèvent [Sébillot, FL Fr., 111, cite Albert Le Grand, Vie des Saints de Bretagne, Saint-Golven, parag. 9]."

974 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Les habitants de Diélette accordent à Saint-Germain l'espace enclos en 1 jour avec sillon de charrue. Il promène son bâton sur le sol, creusant un profond sillon. [Sébillot, FL Fr., 111, cite Jean Fleury, Litt. orale de la Basse-Normandie, 20]."

975 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Clovis accorde à Saint-Rémi l'espace compris dans le parcours effectué pendant sa sieste, marqué par des signes [Sébillot, FL Fr., 112, cite Grimm, Veillées allemandes, II, 91, d'après Flodoard, Hist. remensis, I, 14]."

976 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Arnec donne à son oncle saint Guinien le terrain qu'il parcourerait pendant son sommeil. Celui-ci, à cheval, monte sur la tour de l'église Saint-Eloi et parcourt en l'air tout l'évêché, qu'il obtient. [Sébillot, FL Fr., 112, cite A.Legrand, éd. Kerdanet, p.221]."

977 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Le seigneur de Landeleau accorde à Saint-Teilo l'espace parcouru en un jour : il monte sur un cerf. [Sébillot, FL Fr., 112, cite Duine RTP t.XX, 399]."

978 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Charlemagne concède à la Vierge, pour l'abbaye de la Grasse le terrain circonscrit en un jour par une mule [Sébillot, FL Fr., IV, 112, cite René Basset, RTP t.8, 409]."

979 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Saint-Léonard aide la Vierge à accoucher dans la forêt de Limoges, le roi lui donne la forêt, il n'accepte que l'espace qu'il peut circonscire en une nuit sur son âne [Sébillot, FL Fr., IV, 112, cite J. de Voragine, II, 190]."

980 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Childebert accorde à Saint Léonard l'étendue de terre d'où l'on entend sa cloche (motif rare en France selon Sébillot) [Sébillot, FL Fr., IV, 113, cite La Borderie, Hist. de Bret., I, 407]."

981 / "???" / 0 / "Non-localisé" / "Le comte Rainard Hugues chasse dans la forêt de Maulne, rencontre saint Robert, lui reproche de couper un arbre, discussion, lui accorde finalement le bois nécessaire pour construire une église, mais aussi tout

l'espace couvert par le jet de sa hache : il lance à plus d'une lieue [Sébillot, FL Fr., 113, cite C.Moiset, Usages de l'Yonne, 90]."

982 / "Eglise de Laizy (Paroisse voisine : Saint-Léger-sous-Beuvray)." / 0 / "Non-localisé" / "Saint Léger et saint Julien ont déterminé l'emplacement de l'église de Saint-Léger-sous-Beuvray, décident de fonder celle de Laizy là où ils se rencontreraient le lendemain, mais ils se rencontrent tout près de la première, ils s'éloignent, vont sur la montagne de Meslé, Julien lance son marteau pour déterminer le lieu exact. [Sébillot, FL Fr, IV, 113, cite J G Bulliot et Thiollier, La mission de Saint-Martin, 287]."

983 / "Eglise de Saint-Georges-sur-l'Erve (Maine)" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Eloi et saint Georges cherchent chacun de leur côté le meilleur emplacement pour construire une église, ils se rencontrent à mi-côte d'une colline, sur le bord de l'Erve, Eloi propose cet emplacement, Georges refuse, ils se battent, Georges a le dessus, prend le marteau d'Eloi, le lance en déclarant qu'on choisirait le point de chute : à un km, près de l'Erve : église de Saint-Georges-sur-L'Erve (Maine) [Sébillot, FL Fr., IV, 114, cite Georges Soreau et Marc Langlais, Légendes du Maine, 81-85]."

984 / "Abbaye de Cluny" / 71999 / "(Saône-et-Loire)" / "Décès de Saint-Rigaud, beaucoup de monde à son enterrement, pas assez de place dans l'abbaye, on suggère d'en construire une autre : où ? Un moine maçon propose de lancer son marteau : point de chute =abbaye. [Sébillot, FL Fr., 114, cite Combier, Revue des Patois, I, 211]. Lors d'une restauration ultérieure, saint Hugues lance son marteau pour emplacement de la chapelle."

985 / "Eglise de Saint-Hervé ?, (près de Plounévez)" / 22300 / "Saint-Hervé" / "Saint-Hervé veut faire son église près de celle de Plounévez, mais saint Pierre qui en est le patron refuse et dit à Hervé de lancer son marteau pour déterminer un autre emplacement [Sébillot, FL Fr., IV, cite Duine RTP T.XVIII, 276]."

986 / "Eglise de Bouzemont" / 88999 / "(Vosges)" / "Saint Bozon jette son marteau pour définir l'emplacement de l'église.[Sébillot, FL Fr, 114]."

987 / "Chapelle Saint-Jouvin ?" / 50999 / "(Manche)" / "Après avoir fini la cathédrale de Coutances, saint Jouvin monte sur le dôme et lance son marteau en demandant qu'on lui fasse une chapelle au point de chute [Sébillot, FL Fr, 114]."

988 / "Chapelle de Faubouloin" / 58999 / "(Nièvre)" / "Un boeuf découvre dans un chêne une statue de la Vierge. On commence la construction à cet emplacement, mais destruction nocturne : un prêtre dit au maçon de lancer en l'air son marteau. [Sébillot; FL Fr, IV, 114]."

989 / "Eglise de Saint-Pierre-la-Vieille" / 0 / "Non-localisé" / "On choisit d'abord un champ occupé jadis par une ville disparue (païenne ?). Destructions nocturnes, le maître maçon se dit que Dieu ne veut pas de cet emplacement païen : signe de croix puis lance son marteau pour désigner le bon emplacement. Le marteau tombe près d'une vieille bergère qui file sa quenouille : emplacement de l'église actuelle [Sébillot, FL Fr, 114]."

990 / "Eglise d'Amuré (Poitou)" / 0 / "Non-localisé" / "Destruction nocturne et jet d'objet [Sébillot, FL Fr, IV, 115]."

991 / "Eglise de la Croix-Blanche (Basse-Normandie)" / 0 / "Non-localisé" / "Explique l'église excentrée. [Sébillot, FL Fr, IV, 115]."

992 / "Fontaine et chapelle de Vaudouan (Berry)" / 0 / "Non-localisé" / "On trouve une statue (de qui ?) près de la fontaine, on tente de construire la chapelle auprès mais l'eau envahit les fondations : l'architecte jette son marteau : emplacement actuel de la chapelle. [Sébillot, FL FR, IV, 115 ]."

993 / "Eglise d'Orcival" / 0 / "Non-localisé" / "L'architecte ne sait pas quel emplacement choisir pour une église à la Vierge, monte sur une hauteur, lance son marteau qui est emporté par un ange et lâché dans le fond de la vallée, emplacement actuel. [Sébillot, FL Fr, IV, 115] ."

994 / "Eglise voisine de Lafeline, Normandie" / 0 / "Non-localisé" / "Après l'achèvement de l'église de Lafeline, le maître maçon jette du haut du clocher son marteau en promettant de faire une flèche semblable au point de chute. [Sébillot, FL Fr, IV, 115]."

995 / "Eglise de la Coulevre (Bourbonnais)" / 0 / "Non-localisé" / "Le maître maçon de Franchesse (Bourbonnais ?) lance son marteau et écrase un serpent : emplacement de l'église de la Coulevre. [Sébillot, FL Fr, IV, 115]."

996 / "Abbaye de la Bénissons-Dieu (Forez ?)" / 0 / "Non-localisé" / "Saint-Bernard lance sa crosse qui tombe à 2 km. [Sébillot, FL Fr, IV, 115]."

997 / "Eglise de l'abbaye Robert-Mont (Liège ??)" / 100001 / "(BELGIQUE)" / "L'abbesse lance son trousseau de clés pour emplacement église. [Sébillot, FL Fr, IV, 115]"

998 / "?? (Bretagne ?)" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Seny traverse la mer sur une auge, prie Dieu de pouvoir bâtir église là où il jetterait l'ancre, elle tombe dans un champ de lin. [Sébillot, FL Fr, IV, 115 cite Duine RTP t.XVIII, 275]."

1000 / "Chapelle de Pomeraul (Hainaut)" / 0 / "(Non-localisé)" / "La Vierge indique le plan de la chapelle qu'elle veut par un fil de soie dont elle entoure le champ [Sébillot, FL Fr, IV, 116]."

1001 / "Abbaye Moissac (Tarn-et-Garonne)" / 82999 / "(Tarn-et-Garonne)" / "Clovis perd mille soldats dans une bataille, monte au pied d'un calvaire et lance sa flèche pour désigner l'emplacement d'un couvent qu'il fera bâtir : elle tombe au milieu d'un lac : couvent sur pilotis. [Sébillot, FL Fr, IV, 116]."

1002 / "Eglise ?" / 56999 / "(Morbihan)" / "Sainte Noluenn (révérée dans le Morbihan sous le nom de Sainte Noyale) ordonne à un laboureur d'atteler à sa charette deux jeunes taureaux qui n'avaient encore jamais subi le joug et d'aller chercher des pierres à la carrière : là où les boeufs s'arrêteraient, il faudrait lui construire chapelle [Sébillot, FL Fr, IV, 116, cite F.Marquer, RTP, XIV, 248]."

1003 / "Chapelle Sainte-Catherine ?" / 33999 / "Gironde" / "Découverte de la statue de sainte Catherine sous une grosse pierre, dans une fontaine de lait : on la charge sur deux boeufs qui ne veulent pas marcher. On attelle alors deux jeunes vaches qui n'ont pas encore porté le joug : on les laisse libres : là où elles s'arrêteraient on

ferait chapelle. Elle s'arrêtent à trois km, dans un endroit désert, après qu'on ait entendu : "Retis !" (Arrête !). [Sébillot, FL Fr, IV, 116]."

1004 / "Chapelle ?" / 56163 / "Ploërdut" / "Gentilhomme revient de servir le roi de France, fait vœu de bâtir chapelle là où son cheval s'agenouillerait en rentrant dans ses domaines. [Sébillot, FL Fr, IV, 116, cite Cayot-Delandre, Le Morb., 445]."

1005 / "Eglise" / 76999 / "Varengeville" / "Eglise bâtie sur lisière de commune, sur la pointe la plus élevée de la falaise : les habitants la démolissent et rapportent les matériaux au milieu de la commune pour la refaire là, mais saint Valéry, patron de l'ancienne église, rapporte tout pendant une nuit et remet tout en place [Sébillot, FL Fr, IV, 117]./ Il est aidé par les anges [idem p.124]."

1006 / "Eglise de ND-du-Castel" / 100002 / "(GUERNESEY)" / "Eglise bâtie sur confins de commune, côté Saint-André : on avait apporté tous les matériaux dans un champ central appelé les Fuzés, mais transport nocturne sur le site de l'ancien castel du Sarrasin, de même trois fois, on finit par la construire là. Les pierres auraient été déplacées, soit par les fées qui voulaient conserver le champ des Fuzés, soit par des anges commandés par la Vierge qui avait choisi l'endroit. [Sébillot, FL Fr, IV, 117]."

1007 / "Eglise de La Trinité-de-la-Forêt (Guernesey ??)" / 0 / "Non-localisé" / "On veut construire l'église sur un emplacement occupé par un dolmen appelé la Roque-ès-faïes, mais déplacement nocturne des matériaux. [Sébillot, FL Fr, IV, 117]."

1008 / "Eglise de Poggio" / 20999 / "(Corse)" / "On amène les matériaux pour l'église dans un champ, le lendemain matin, tout a été déplacé dans une vallée de l'autre côté du hameau, au bas de la colline. On ramène tout, mais idem. La nuit suivante ils surveillent et voient un homme qui charge sur un âne d'un coup la moitié des pierres. Il leur dit être saint Jean et avoir choisi l'emplacement car l'autre est maudit : un crime y a eu lieu et l'assassin y est enterré. [Sébillot, FL, Fr, IV, 117]."

1009 / "Eglise (Arros ?, pays basque)" / 0 / "Non-localisé" / "Les gens d'Arros veulent faire l'église sur la place, y rassemblent les matériaux, mais chaque soir les Lamignac emmènent tout sur le haut de la montagne, d'où les Arrosiens les redescendent chaque matin. Un soir un Arrosien reste assis sur une poutre mais s'endort, les Lamignac l'emportent avec la poutre qu'ils placent sur les murs qui sont terminés : l'église resta en-haut. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]. [Lamignac = fées ?? Cf p. 125]"

1010 / "Eglise" / 85999 / "(Vendée)" / "L'emplacement choisi par les habitants ne plaît pas à Mélusine qui déplace la nuit les pans de mur faits le jour. Cela explique l'emplacement excentré de l'église. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1011 / "Eglise de Clossais" / 0 / "Non-localisé" / "L'emplacement choisi par les habitants ne plaît pas à Mélusine qui déplace la nuit les matériaux. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1012 / "Eglise" / 79999 / "(Sèvres [Deux])" / "L'emplacement choisi par les habitants ne plaît pas à Mélusine qui déplace la nuit les matériaux. Dès que les habitants décident d'obéir et de garder l'emplacement, Mélusine construit elle-même l'église très rapidement. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]. Elle n'a pas le temps de finir,

surprise par le jour : les ouvriers veulent parfaire une fenêtre mais ne peuvent pas. [idem, 126]."

1013 / "Eglise" / 76999 / "(Seine-Maritime)" / "Eglise commencée au centre de la paroisse, mais à Satan la déplace en bas de la côte Saint-Clair : on rapporte les pierres, mais chaque nuit l'ouvrage du jour est déplacé au même endroit et on finit par céder. [Sébillot, FL Fr, IV, 118]."

1014 / "Abbaye (Saint-Maudet ?, île), Bretagne ?" / 0 / "Non-localisé" / "Saint-Maudet construit son monastère de l'île, mais chaque nuit les murs sont détruits : une nuit il surveille et voit un loup qui détruit, c'est le diable. Maudet le prend par la queue et le jette à la mer et peut finir sans problème son travail. [Sébillot, FL Fr, IV, 118, cite Abbé YM Lucas, Rev. Hist. de l'Ouest, 1893, 230]."

1015 / "Eglise de Ménil-Jean (Orne)" / 61999 / "(Orne)" / "On apporte les matériaux pour l'église sur le Mont Rupierre, les maçons commencent leur travail, mais les outils s'envolent et vont se déposer sur la colline où se trouve maintenant l'église. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1016 / "Chapelle Saint-Loyer (??) Vers Argentan ?" / 0 / "Non-localisé" / "Tombeau de saint Loyer : on veut faire une chapelle à cet emplacement, mais les fondations ne tiennent pas : il prie et les matériaux et les outils vont se placer où est maintenant le tombeau avec la chapelle. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1017 / "Eglise ( "bocage ")" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Mammès veut construire une église au sommet d'une colline, mais saint Manvieu la veut près d'un étang. L'édifice fut construit en-haut, mais pendant la nuit la construction est transportée en-bas. On la démolit et la refait en-haut : idem trois fois. Elle resta en-bas [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1018 / "ND-de-la-Ferté (Maine ?)" / 0 / "Non-localisé" / "ND de la Ferté est sur un sol bas à cause d'un déplacement nocturne des matériaux ou de la construction. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1019 / "Chapelle de sainte Evette" / 29999 / "(Finistère)" / "Située en bord de mer à cause de déplacements nocturnes [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1020 / "Abbaye de Neufons (Bourbonnais)" / 3999 / "(Allier)" / "Premières constructions du monastère de Neufons furent faites au Creux de la Fosse car Neufons était malsain, mais des oiseaux attaquent les ouvriers et les empêchent de travailler, et emportent dans leurs becs et griffes des petits morceaux de bois à Neufons. [Sébillot, FL Fr, IV, 119]."

1021 / "Eglise de Saint-Pol-de-Léon" / 29259 / "Saint-Pol-de-Léon" / "Une tailleuse travaille le dimanche. Saint Gwevroc le lui reproche, elle répond qu'elle doit aussi manger le dimanche, il la paralyse, elle demande pardon, le saint fait un signe de croix sur chaque membre et la guérit, elle lui donne sa maison, au milieu de la ville actuelle, on y bâtit le kreizker. [Sébillot, FL Fr, IV, 119-120]. // Kreiker = tour du diable. Le diable voulait construire une église plus belle que toutes les autres, il la fit en une seule nuit, mais quand le coq fut posé sur le clocher, saint Pol survint avec de l'eau bénite et le chassa. Autre version : le saint a reçu de Dieu le pouvoir de la faire

construire par le diable à condition qu'il reste les yeux ouverts et en prières pendant toute la construction [Idem, 126]."

1022 / "Eglise de Courville" / 0 / "Non-localisé" / "Une dame riche passe en voiture près du tombeau de saint Santin à Courville, demande pourquoi il y a tant de monde : on rend hommage au saint qui guérit de la gale. Elle demande s'il pourrait guérir ses chiens qui ont la gale : aussitôt son char se bloque et elle ne peut repartir qu'après avoir fait vœu de bâtir église [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1023 / "Chapelle Notre-Dame-de-l'aumône" / 74999 / "(Savoie [Haute])" / "Le seigneur de Conzié furieux de n'avoir tué aucun gibier lance une flèche contre une statue de la Vierge qui ornait un vieux chêne, mais la flèche fait demi-tour et se plante dans les yeux du seigneur : il fait vœu s'il retrouve la vue de bâtir chapelle à l'endroit même. [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1024 / "Chapelle des sept saints" / 22389 / "Yffiniac" / "Un seigneur égaré par la jalousie martyrise ses sept enfants, tous d'une ressemblance frappante et habillés pareil [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1025 / "Chapelle" / 21999 / "(Côte-d'Or)" / "Lieu d'une erreur judiciaire, jeune fille pendue, reconnue innocente plus tard. [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1026 / "Chapelle de la Vierge-Noire-des-Préaux (?)" / 1999 / "(Ain)" / "Apparition de la Vierge dans un arbre qui s'ouvre : elle demande une chapelle en cet endroit [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1027 / "Chapelle ND-de-Mazière (Hauteville)" / 1999 / "(Ain)" / "Apparition de la Vierge dans un arbre qui s'ouvre : elle demande une chapelle en cet endroit [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1028 / "Chapelle Saint-Pierre (??), Corse" / 20999 / "(Corse)" / "Trois frères furent leur ennemi, s'endorment dans une forêt, saint Pierre leur apparaît en songe et les prévient que leur trace est découverte. Ils arrivent chez eux sains et saufs, saint Pierre leur apparaît à nouveau, leur demande de bâtir chapelle là où ils trouveraient une barre fichée en terre. [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1029 / "Chapelle ND" / 70999 / "(Saône [Haute])" / "Un ermite avait établi sa cellule dans une forêt des Vosges, possédait une statue de la Vierge, en bois, grossièrement taillée. Puis on cessa de le voir, ainsi que sa statue. Longtemps après, on retrouve la statue dans le creux d'un arbre. Les paroissiens de Fontenay-le-Château l'emmènent à leur église, elle retourne à l'arbre. 3 fois. On fait la chapelle. [Sébillot, FL Fr, IV, 120]."

1030 / "Chapelle ND" / 20999 / "(Corse)" / "Des pêcheurs trouvent dans une caisse trouvée dans l'eau, sur la grève de Prunetta, une Vierge qui semble animée, éclairée par 4 cierges que le vent n'éteint pas. Les habitants de Cervione la transfèrent sur un plateau en face de la ville pour lui faire une chapelle, mais on la retrouve sur le sommet du pic voisin, plusieurs fois. [Sébillot, FL Fr, IV, 121]."

1031 / "ND-de-Brébières (Ancre, Picardie)" / 0 / "Non-localisé" / "Des brebis découvrent à l'endroit où elles prospéraient le mieux en broutant, une statue, sous terre.

On la porte à l'église d'Ancre. Le lendemain, on la retrouve dans un coin isolé de la ville près de la rivière. 3 fois. [Sébillot, FL Fr, IV, 121]."

1032 / "Chapelle ND (Vers Argentan (Nignon ? seigneur de...))." / 0 / "Non-localisé" / "Le seigneur de Nignon revient de voyage, sa femme va au-devant de lui avec un homme qui l'avait séduite pendant l'absence du mari. Selon l'usage, on fait tirer une décharge en l'honneur de l'arrivant, mais l'amant tire pour de bon. Le mari tombe et invoque la Vierge. La statue de la chapelle du château apparaît au milieu d'une épine blanche près du chemin. Après sa mort, on ramener la statue, mais elle revient. 3 fois. Chapelle. [Sébillot, Le Folk. de Fr., IV, 121-122]. "

1033 / "Chapelle Notre-Dame-de-Font-Roméu" / 66999 / "(Pyrénées-Orientales)" / "Un bouvier remarque un de ses taureaux s'approche toujours d'une fontaine, trouve une statue de la Vierge dans les épines et les ronces : chapelle Font-Roméu [Sébillot, FL Fr, IV, 122]."

1034 / "Chapelle Saint-Tibère (?), pays des Mauges" / 49999 / "(Maine-et-Loire)" / "Une bergère remarque qu'une des brebis, au lieu de brouter, s'obstine à lécher une pierre qui sort de terre. C'est la plus grosse du troupeau. Le curé prévenu vient avec le clergé des environs : on trouve sous la pierre les reliques de saint Tibère. Chapelle. [Sébillot, FL Fr, IV, 122]."

1035 / "Chapelle Notre-Dame-de-Dieupart" / 100001 / "(BELGIQUE)" / "Un berger découvre dans la bruyère une statuette de la Vierge, il l'emmène chez lui, entend une voix : "Laisse-moi, je suis de Dieu la part ! ". Il prévient les notables, on la ramène au lieu de découverte et on lui fait une chapelle, nommée de Dieupart. [Sébillot, FL Fr, IV, 123]."

1036 / "Chapelle Notre-Dame d'Err (Sorède. Roussillon)." / 66999 / "(Pyrénées-Orientales)" / "On trouve en terre une Vierge grâce à un taureau, on la place dans l'église de Sorède, elle s'enfuit la nuit sur la montagne pour désigner l'emplacement. Un matin de juillet, on trouve une couche de neige dans un endroit bien délimité : chapelle Notre-Dame d'Err."

1037 / "Cathédrale de Liège" / 100001 / "(BELGIQUE)" / "Cathédrale de Liège construite selon plan tracé par une neige de juillet. [Sébillot, FL Fr, IV, 123]."

1038 / "Eglise Saint-Martin" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Martin est au Suc de la Violette, sur un grand âne noir, avec son chien. Un loup les attaque, tue âne, et chien. Martin prie, fait voeu de construire une chapelle là où, fuyant, il pourrait s'arrêter en sûreté. Il est alors transporté dans les airs au-dessus du lac du Forez, sur une île. Il construit là avec les pêcheurs qu'il a converti une chapelle, église Saint-Martin. [Sébillot, FL Fr, IV, 123]."

1039 / "Eglise, vers Etrepat" / 76999 / "(Seine-Maritime)" / "Les Sarrasins surprennent une sainte femme, Olive, qui se baigne près d'Etrepat, tentent de l'emmener. Elle fait voeu de bâtir une église sur le rivage : la tempête repousse les navires. [Sébillot, FL Fr, IV, 124]."

1040 / "Notre-Dame-de-Miséricorde" / 44999 / "Sautron" / "Lieu où fut tué un serpent qui dévorait les voyageurs [Sébillot, FL Fr, IV, 124, cite Ogée, Dict. de Br.]"

1041 / "Eglise paroissiale Saint-Valentin" / 76999 / "(Seine-Maritime)" / "Les moines portent à travers le pays dévasté par les rats les reliques de saint Valentin : les rats vont se noyer dans la Seine. [Sébillot, FL Fr, IV, 124]."

1042 / "Chapelle Notre-Dame-du-Bois-Béni" / 70999 / "(Saône [Haute])" / "Travaux interrompus, la Vierge finit tout en une nuit : les anges lui apportent les pierres, elle maçonne. [Sébillot, FL Fr, IV, 124]."

1043 / "Eglise Saint-Philibert (clocher)" / 21999 / "(Côte-d'Or)" / "Clocher bâti par les fées, n'ont pas le temps de poser la dernière pierre (lever du jour). [Sébillot, FL Fr, IV, 124]."

1044 / "Eglise paroissiale" / 21999 / "(Côte-d'Or)" / "Clocher bâti par les fées, n'ont pas le temps de poser la dernière pierre. (lever du jour)[Sébillot, FL Fr, IV, 124]."

1045 / "Chapelle de Ménigoute" / 79999 / "(Sèvres [Deux])" / "Mélusine construit la chapelle de Ménigoute, mais surprise par le chant du coq, n'a pas le temps de poser la dernière pierre. [Sébillot FL Fr, IV, 124]."

1046 / "Eglise de Châtel-Montagne" / 42999 / "(Loire)" / "Une fée construit l'église, mais surprise par l'angelus, n'a pas le temps de poser la dernière pierre. [Sébillot FL Fr, IV, 124]."

1047 / "Eglise de Jailly" / 0 / "Non-localisé" / "Des fées construisent l'église, mais n'ont pas le temps de poser la dernière pierre avant. [Sébillot FL Fr, IV, 124]."

1048 / "Eglise de Bardon (Près Moulins)." / 3999 / "(Allier)" / "Une fée construit l'église de Bardon pendant une nuit de Saint-Jean, mais surprise par un regard humain, une femme qui portait du lait à Moulins, elle ne peut l'achever. [Sébillot FL Fr, IV, 124-125]."

1049 / "Eglise d'Espès (Pays basque)." / 0 / "Non-localisé" / "Eglise bâtie en une nuit par les Lamignac (fées) [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1050 / "Chapelle de l'abbaye de Valence" / 79999 / "(Sèvres [Deux])" / "Chapelle de l'abbaye de Valence construite par Mélusine. [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1051 / "Eglise de Meursault" / 21999 / "(Côte-d'Or)" / "Aiguille du clocher construite par les fées [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1052 / "Eglise de Saint-Sauveur" / 21999 / "(Côte-d'Or)" / "Eglise de Saint-Sauveur construite par les fées [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1054 / "Eglise de Mareuil" / 85999 / "(Vendée)" / "Eglise construite par les fées [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1055 / "Eglise d'Angles" / 85999 / "(Vendée)" / "Eglise construite par les fées [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1056 / "Eglise de Moutiers-les-Mauxfaits" / 85999 / "(Vendée)" / "Eglise construite par les fées [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1057 / "Eglise de Souvigny" / 3999 / "(Allier)" / "Eglise construite par les fées. Une laitière les voit, est si frappée qu'elle devient pierre (on voit sa tête à l'angle d'une des tours) [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1058 / "Eglise de Seffonds" / 10999 / "(Aube)" / "Eglises de Seffonds, Blaincourt et Doulencourt construites en 3 jours par 3 fées qui étaient soeurs. Elles se servaient d'une seule truelle qui volait de l'une à l'autre et venait se placer dans leurs mains. [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1059 / "Eglise de Blaincourt" / 10999 / "(Aube)" / "Eglises de Seffonds, Blaincourt et Doulencourt construites en 3 jours par 3 fées qui étaient soeurs. Elles se servaient d'une seule truelle qui volait de l'une à l'autre et venait se placer dans leurs mains. [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1060 / "Eglise de Doulencourt" / 10999 / "(Aube)" / "Eglises de Seffonds, Blaincourt et Doulencourt construites en 3 jours par 3 fées qui étaient soeurs. Elles se servaient d'une seule truelle qui volait de l'une à l'autre et venait se placer dans leurs mains. [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1061 / "Eglise de Laferté (Maine)." / 0 / "Non-localisé" / "Les maçons ébauchent le travail de construction de l'église le jour, les fées le perfectionnent la nuit, pierres finement sculptées, etc. (On entend des bruits d'outils et on voit des lumières la nuit). Autre version : les fées construisirent entièrement l'église en une nuit. [Sébillot, FL Fr, IV, 125]."

1062 / "Eglise d'Aviotte" / 0 / "Non-localisé" / "La femme du bourgmestre d'Aviotte le tourmente pour avoir une église. Il fait pacte avec le diable qui s'engage à en faire une plus belle que toutes les autres. Mais lorsqu'il a presque fini, la femme force le coq à chanter, mettant le diable en fuite. Il n'eut pas le temps de poser la dernière pierre, que personne n'a pu mettre depuis. [Sébillot, FL Fr, IV, 126]."

1063 / "Eglise de Parthenay-le-Vieux" / 79999 / "(Sèvres [Deux])" / "Eglise construite en trois nuits par la mère Lusine, mais le jour la surprend, elle part au galop, l'empreinte de son cheval reste marquée dans la dernière pierre qu'elle n'a pas eu le temps de placer. Personne ne peut la mettre. [Sébillot, FL Fr, IV, 126]."

1064 / "Eglise de Chatel-Montagnel (Bourbonnais)." / 3999 / "(Allier)" / "La fée Mélusonnette ne parvient pas à poser la dernière pierre du clocher. De honte, elle se réfugie sous la pierre aux fées. [Sébillot, FL Fr, IV 126]. "

1065 / "Chapelle Saint-Jacques-le-Majeur, en Saint-Alban" / 22273 / "Saint-Alban" / "Portail construit par les fées, mais inachevé parce qu'elles rencontrent le cadavre d'une pie. Autre version : elles ont peur de Gargantua. [Sébillot, FL Fr, IV, 126. V. Sébillot, Gargantua, 70, Trad & sup....]."

1066 / "Eglise de Chavannes (Chavanod)" / 74999 / "(Savoie [Haute])" / "Les habitants de Chavanod se doutent que des personnages mystérieux travaillent au portail de leur église : ils mettent du sable autour pour essayer de savoir qui c'est : ils entendent le lendemain matin une voix qui leur dit : Chavannes, Chavannes ! Tu ne seras jamais achevé. [Sébillot, FL Fr, IV, 126]."

1067 / "Cathédrale de Senlis" / 60999 / "(Oise)" / "Construction de la cathédrale de Senlis confiée à 2 frères : chacun s'occupe d'un clocher, voulant faire mieux que l'autre. L'un des deux, moins bien parti, crève les yeux de l'autre : c'est pour cela qu'un clocher est plus haut que l'autre, c'est aussi pour ça que la cathédrale prend parfois des teintes rouge sang au coucher du soleil [Sébillot, FL Fr, IV, 127]."

1068 / "Chapelle de ND de Caillouville (Normandie)." / 0 / "Non-localisé" / "L'architecte s'est trompé dans ses calculs et craint la ruine. Il invoque le diable. Accepte de l'aider contre les âmes de ses deux enfants dès que l'édifice serait fini. L'homme a des remords et implore saint Regnobert qui le conseil de n'agréer le travail du diable que s'il est absolument terminé. Le diable remet son travail, mais il manque la statue de saint Regnobert : il la fait remettre, mais elle part toujours : le diable se lasse et abandonne.[Sébillot, FL Fr, IV, 127]."

1069 / "Eglise de Chamalières" / 63999 / "(Puy-de-Dôme)" / "Une grande mule et 2 boeufs blancs transportent la pierre de la carrière à l'église sans guide. [Sébillot, FL Fr, IV, 127]."

1070 / "Eglise de Ploërmel" / 56165 / "Ploërmel" / "Deux boeufs noirs transportent la pierre de la carrière à l'église sans guide [Sébillot, FL Fr, IV, 127]. Saint Armel délivre la cité de la terrible "guibre " ou "bête de Guibourg " qui dérobaient jeunes filles, enfants et bestiaux en le saisissant de son étole et en le jetant dans l'étang du Duc, du haut d'une roche où l'on voit la trace d'un pied du monstre. [Buffet, HB, 332]."

1071 / "Eglise de Malestroit" / 56124 / "Malestroit" / "Deux boeufs transportent la pierre de la carrière à l'église sans guide. L'un des deux meurt, l'autre continue seul : on lui élève la statue qu'on voit toujours à l'entrée de l'église. [Sébillot, FL Fr, IV, 127]."

1072 / "Eglise de Vèze" / 0 / "Non-localisé" / "Six vaches fournissent clandestinement du lait aux ouvriers [Sébillot, FL Fr, IV, 127]."

1073 / "Eglise (chapelle) de Kernascléden" / 56264 / "Kernascléden" / "Une vache fournit le lait aux ouvriers de la chapelle de Kernascléden. [Sébillot, FL Fr, IV, 128]. // L'architecte, pour éprouver un nouvel ouvrier, lui demande de faire toutes les chevilles pour la toiture : le lendemain, il a disparu, mais toutes les chevilles sont faites, et parfaites. [idem]// Inauguration de la chapelle : le maître maçon nie devant l'architecte la perfection de l'ouvrage : l'architecte déclare que si l'ouvrage n'est pas parfait, qu'il se brise à l'instant comme ce verre : il jette son verre, mais celui-ci ne se brise pas, tombe tout doucement, sans renverser. [Fouquet, Lég. M., 149-150]."

1074 / "Chapelle d'Héas" / 65999 / "(Pyrénées [Hautes])" / "3 chèvres suivies de leurs chevreaux viennent chaque jour nourrir les 3 maçons. Au bout de 3 ans, la chapelle est presque achevée, mais ils mangent un des chevreaux : les chèvres ne reviennent plus. [Sébillot, FL Fr, IV, 128]."

1075 / "Eglise (chapelle) de Saint-Thégonnec" / 29266 / "Saint-Thégonnec" / "Un boeuf transporte seul les matériaux [Sébillot, FL Fr, IV, 128]. Un loup tue le cheval de saint Thégonnec, il oblige le loup à le remplacer et l'attelle. [idem]."

1076 / "Eglise d'Ourscamps" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Eloi fait construire la chapelle, un valet et un boeuf transportent le matériau, un ours tue le boeuf, Eloi entend les cris du valet et arrive, va chercher l'ours et l'oblige à remplacer le boeuf. [Sébillot, FL Fr, IV, 128]."

1077 / "Eglise de Bansat" / 0 / "Non-localisé" / "Saint Julien réquisitionne tous les voyageurs. Deux d'entre eux veulent s'en dispenser, l'un fait semblant d'être mort. Julien les met en garde que ce ne soit vrai. Effectivement, il est mort pour de bon."

1078 / "Chapelle Saint-Lambert" / 22333 / "Saint-Vran" / "Chargé par ses parents de garder le blé des corneilles, il enferme celle-ci dans une grange. Lieu de vie ?[Buffet, HB, 324]."

1079 / "Fontaine de Saint-Cieux (Lancieux)" / 22094 / "Lancieux" / "Fontaine = larmes de saint Cieux, enterré non loin, fondateur de la paroisse. [Buffet, HB, 332]."

1080 / "Eglise de Landéhen" / 22098 / "Landéhen" / " Guéhen était l'éponyme de Landéhen. Ses reliques furent promenée 3 fois autour de l'étang du Rosay, repère d'un monstre dévorant qui disparut alors. La paroisse de Maroué reconnaissante donne l'étang à celle de Landéhen . [Buffet, HB, 333]."

1081 / "Chapelle (?) Saint-Yaume (?), Augan" / 56006 / "Augan" / "Saint "Yaume ", à Augan, est paâtour. Il doit garder un champ contre les corbeaux, les enferme dans une grange. [Buffet , HB, 334]."

1082 / "Saint-Léry" / 56225 / "Saint-Léry" / "Paroisse cédée au saint par Judicaël. Ce saint aurait évangélisé Josselin et Montertelot [Buffet, HB, 334]."

1083 / "Eglise Sainte-Onnenne (?)" / 56256 / "Tréhorentec" / "Lieu de vie de sainte Onnenne : elle y garde des oies [Buffet, HB, 335]."

1084 / "Eglise (?) de Saint-Quay-Portrieux" / 22325 / "Saint-Quay-Portrieux" / "Saint Quay débarque là, offre une fontaine aux habitants, mais est roué de coups de genêts par eux. Il interdit alors aux genêts de pousser dans la paroisse. Les paroissiens repentants lui élèvent une chapelle dont la cloche sonne seule à l'approche des voleurs. [Buffet, HB, 335]."

1085 / "Chapelle Saint-Clair" / 56190 / "Reguiny" / "Saint Clair mort à Réguiny. [Buffet, HB, 338]."

1086 / "Bras de Sain-Mauron" / 35154 / "Livré-sur-Changeon" / "Saint Mauron, pâtoù, traîne sa bêche autour de ses bêtes, créant un fossé. [Buffet, HB, 339]."

1087 / "Chapelle du Bois-Davy" / 35169 / "Maxent" / "Saint Davy était ermite, vivant d'aumône entre Maxent et Baulon. Il voulait bâtir son ermitage "au hault des Blanchardayes ". Il commence la chapelle, fait charpenter des pièces de bois, mais tous les jours, un pigeon vient et emmène les copeaux dans son bec. Le saint cherche un jour à le suivre et constate que le pigeon les a tous assemblés au même endroit : c'est donc là qu'il fit sa chapelle. [AD.35 / 1.Mi.27.R.2 (Ms de Dom Georges Noël, recteur de Maxent, 1621)]."

1088 / "Eglise paroissiale" / 35127 / "Guignen" / "Construction de l'ancienne église de Guignen. On charroyait les pierres, de la carrière à l'église, avec un âne. Dans la carrière où l'on extrait la pierre, l'un des ouvriers dit tout à coup que ce n'est pas la

peine de continuer : il entend les ouvriers sur le chantier de l'église, à trois km de là, qui disent qu'il y a assez de pierres. Comme on ne le croit pas, quelqu'un met son pied sur le sien et entend aussi. A ce moment, l'âne met son pied sur une pierre et son empreinte reste marquée dans la pierre. On la voit toujours. [Coll. V.Morel, 22/19]."

## Annexe n°2

### Tri géographique du corpus général des légendes de fondation de lieux de culte

La colonne de gauche indique le n° INSEE de la commune, à savoir le n° de département suivi d'un numéro d'ordre alphabétique composé de trois chiffres. Le repérage de ces numéros n'a été effectué pour le moment que pour quatre des cinq départements bretons (22, 29, 35, 56). Dans les autres cas, nous avons seulement attribué le n° de département, suivi de « 999 », de façon à permettre un premier tri par département qui sera affiné par la suite. Les quelques sites étrangers sont arbitrairement numérotés au-delà de 100.000. Enfin, le « 0 » indique des sites dont le département n'est pas encore identifié. La colonne du milieu indique soit le nom de la commune, soit le nom du département (entre parenthèses), soit le nom du pays (entre crochets). Enfin, la colonne de droite donne le numéro d'inventaire du lieu de culte et de sa légende de fondation, renvoyant directement aux résumés qui sont classés par ordre de numéros d'inventaire (Annexe n°1).

#### Bretagne

#### Ille-et-Vilaine

35002	Amanlis	3
35003	Andouillé-Neuville	888
35012	Bain-de-Bretagne	17
35013	Bains-sur-Oust	628
35027	Boisgervilly	889
35031	Bouexière (La)	42
35031	Bouexière (La)	899
35035	Bovel	47
35044	Broualan	54
35046	Brûlais (Les)	56
35052	Champeaux	883
35052	Champeaux	882
35066	Chartres-de-Bretagne	83
35070	Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine	896
35072	Châtillon-en-Vendelais	898
35072	Châtillon-en-Vendelais	94
35084	Comblessac	108
35093	Dinard	895
35095	Dol-de-Bretagne	123
35115	Fougères	153
35122	Gouesnière (La)	967
35127	Guignen	1088
35127	Guignen	175
35133	Iffendic	186
35134	Iffs (Les)	885
35134	Iffs (Les)	892
35139	Laillé	194
35152	Liffré	884
35160	Loutehel	219
35160	Loutehel	556
35168	Maure-de-Bretagne	568
35168	Maure-de-Bretagne	233
35169	Maxent	1087
35175	Mernel	243
35184	Montauban	880
35184	Montauban	891
35184	Montauban	881
35191	Montours	897
35208	Orgères	282
35211	Paimpont	285
35218	Petit-Fougeray (Le)	900
35247	Roz-sur-Couesnon	782

35250	Saint-Armel	374
35256	Saint-Briac-sur-Mer	879
35259	Saint-Broladre	388
35259	Saint-Broladre	389
35263	Saint-Coulomb	392
35264	Saint-Didier	395
35267	Saint-Etienne-en-Coglès	399
35285	Saint-Just	420
35287	Saint-Lunaire	423
35288	Saint-Malo	894
35288	Saint-Malo	901
35289	Saint-Malo-de-Phily	750
35289	Saint-Malo-de-Phily	441
35292	Saint-Marc-sur-Couesnon	447
35297	Saint-Méen-le-Grand	886
35297	Saint-Méen-le-Grand	451
35305	Saint-Péran	893
35314	Saint-Suliac	471
35315	Saint-Sulpice-la-Forêt	890
35317	Saint-Symphorien (en Hédé)	887
35331	Talensac	495
35332	Teillac	497
35333	Theil-de-Bretagne (Le)	499
35341	Tremblay	820
35355	Vieux-Vy-sur-Couesnon	527

#### Côtes d'Armor

22051	Dolo	948
22054	Erquy	938
22064	Gouarec	949
22093	Lamballe	924
22094	Lancieux	1079
22098	Landéhen	1080
22102	Langourla	919
22115	Lanrivain	950
22124	Lescouet-Gouarec	951
22143	Matignon	917
22153	Moncontour	942
22172	Plancoët	932
22255	La Prénessaye	933
22259	Quévert	937
22266	Rostrenen	910
22268	Ruca	920
22273	Saint-Alban	1065
22278	Saint-Brieuc	913
22282	Saint-Cast	941

22297	Saint-Gouéno	918	03999	Bardon	1048
22300	Saint-Hervé	985	03999	Châtel-Montagnel	1064
22325	Saint-Quay-Portrieux	1084	03999	Neufons	1020
22325	Saint-Quay-Portrieux	934	03999	Souvigny	1057
22332	Saint-Trimoël	939	10999	Blaincourt	1059
22333	Saint-Vran	1078	10999	Doulencourt	1060
22333	Saint-Vran	923	10999	Seffonds	1058
22339	Taden	940	14999	Douvres-la-Délivrande	956
22346	Trédaniel	935	20999	(Corse)	1028
22386	Vieux-Bourg	929	20999	(Corse)	1030
22389	Yffiniac	1024	20999	Poggio	1008
22999	(Côtes-d'Armor)	936	21999	(Côte-d'Or)	1025
			21999	(Côte-d'Or)	1043
			21999	(Côte-d'Or)	1044
			21999	Hauteville	1053
			21999	Meursault	1051
			21999	Saint-Sauveur (?)	1052
			27999	Bernay	957
			28999	Chartres	906
			33999	(Gironde)	1003
			42999	Chatel-Montagne	1046
			49999	(Maine-et-Loire)	1034
			50999	Parigny	931
			50999	(Manche)	987
			50999	Mont-Saint-Michel	878
			50999	Montebourg	966
			50999	Troisgots	903
			58999	(Nièvre)	988
			60999	Senlis	1067
			61999	(Orne)	1016
			61999	(Orne)	1032
			61999	Couterne	958
			61999	Longny-au-Perche	959
			61999	Ménil-Jean	1015
			61999	Perrou	960
			61999	Saint-Sulpice-sur-Risle	961
			63999	Chamalières	1069
			65999	(Pyrénées [Hautes])	1074
			66999	(Pyrénées-Orientales)	1033
			66999	Sorède	1036
			70999	(Saône [Haute])	1042
			70999	(Saône [Haute])	1029
			71999	Cluny	984
			74999	(Savoie [Haute])	1023
			74999	Chavannes	1066
			75999	Paris	999
			76999	(Seine-Maritime)	1039
			76999	(Seine-Maritime)	1013
			76999	(Seine-Maritime)	1041
			76999	Varengeville	1005
			79999	(Sèvres [Deux])	1012
			79999	(Sèvres [Deux])	1045
			79999	Parthenay-le-Vieux	1063
			79999	Valence	1050
			82999	Moissac	1001
			85999	(Vendée)	1010
			85999	Angles	1055
			85999	Mareuil	1054
			85999	Moutiers-les-Mauxfaits	1056
			88999	Bouzemont	986
			100001	[ Belgique] (Liège)	1037
			100001	[ Belgique]	1035
			100001	[ Belgique]	997
			0	(Hainault)	1000
			100002	N-D du-Castel[Guernesey]	1006

## Morbihan

56006	Augan	1081
56007	Auray	908
56011	Béganne	915
56033	Carentoir	911
56061	Gacilly (La)	912
56074	Guénin	947
56076	Guern	954
56091	Josselin	907
56101	Languidic	928
56124	Malestroit	1071
56163	Ploërdut	1004
56164	Ploeren	946
56165	Ploërmel	1070
56173	Pluméliau	953
56177	Pluvigner	926
56190	Reguiny	1085
56196	Rochefort-en-Terre	927
56225	Saint-Léry	1082
56236	Saint-Servant	902
56237	Saint-Thuriau	955
56247	Sulniac	921
56256	Tréhorenteuc	1083
56264	Kernascléden	1073
56999	(Morbihan)	1002

## Finistère

29027	Châteauneuf-du-Faou	952
29049	Elliant	963
29055	Folgoët (Le)	909
29189	Plougastel-Daoulas	962
29192	Plougoum	965
29259	Saint-Pol-de-Léon	1021
29266	Saint-Thégonnec	1075
29999	(Finistère)	1019

## Loire-Atlantique

	Assac	
4999		30
44999	Batz-sur-Mer	944
44999	Férel	916
44999	Frégéac	914
44999	Joué-sur-Erdre	943
44999	Macérac	922
44999	Nantes, paroisse Saint-Jacques	964
44999	Saint-Herblon	945
44999	Sautron	1040

## Autres départements

01999	(Ain)	1026
01999	Hauteville	1027

## Sites non-localisés

0	Amuré (Poitou)	990
0	Ancre (Picardie)	1031
0	Arros (pays basque)	1009

0	Aviotte	1062	0	(Forez ?)	998
0	Bansat	1077	0	(Maine ?)	1018
0	Caillouville (Normandie)	1068	0	Non-localisé	996
0	Clossais	1011	0	Non-localisé	979
0	Courville	1022	0	Non-localisé	1017
0	Espès (pays basque)	1049	0	Non-localisé	1038
0	Jailly	1047	0	Non-localisé	974
0	La Coulevre (?)Bourbonnais	995	0	Non-localisé (Bret. ou Norm.)	904
0	La Croix-Blanche (B.-Norm.)	991	0	Non-localisé	969
0	La Trinité-de-la-Forêt	1007	0	Non-localisé	970
0	Lafeline (Normandie)	994	0	Non-localisé	971
0	Laferté (Maine)	1061	0	Non-localisé	973
0	Laizy	982	0	Non-localisé	975
0	Orcival	993	0	Non-localisé	976
0	Ourscamps	1076	0	Non-localisé	978
0	Saint-Dizier	905	0	Non-localisé	980
0	Saint-Georges-/l'Erve (Maine)	983	0	Non-localisé	981
0	Saint-Pierre-la-Vieille	989	0	Non-localisé	972
0	Vèze	1072	0	Non-localisé	977
0	(Bretagne ?)	1014	0	Non-localisé	992
0	(Champagne)	925			

### Schéma descriptif général du corpus des légendes de fondation de lieux de culte et décomposition en motifs et variantes

#### I - VIES DE SAINTS

##### A - Lieu de vie

- A100- Commémoration de l'emplacement de l'ermitage
- A200- Evangélisation par le saint, paroisse fondée par lui

##### B - Concession-délimitation d'un territoire

- B100- Espace défriché miraculeusement en 1 jour
- B200- Espace enclos miraculeusement
- B210- *En 1 jour (sillon ou talus)*
  - B211- Bâton/ B212- Bêche/ B213- Fourche
- B220- Par une peau (lanière)
- B300- Espace parcouru
  - B310- En un temps donné
    - B311- Un jour/ B312- Temps d'une sieste/ B313- Temps d'un repas
  - B320- Grâce à une monture miraculeuse
    - B321- Cheval volant/ B322- Cerf
- B400- Espace couvert par :
  - B410- Le jet d'un objet/ B420- Le son d'une cloche

##### C - Lieu de passage

- C100- Commémoration d'un simple passage
  - C110- Rocher marqué/ C120- Chemin marqué
- C200- Lieu de miracle
  - C210- Création d'une source
    - C211- Sous les pieds/ C212- Avec un bâton/ C213- Par les rebonds de la tête coupée
  - C220- Lutte fantastique ou rivalité
    - C221- Saint-diable (ou serpent, dragon, monstre)/ C222- Vierge-diable (ou serpent)/ C223- Saint-saint/ C224 Deux frères

##### D - Lieu de décès ou de sépulture

- D100- Lieu de décès
- D200- Lieu de sépulture
- D300- Miracle post-mortem
  - D310- Surgissement magique sur la tombe
    - D311- D'une croix/ D312- D'un lys/ D313- Portant une inscription magique

D320- Bras indicateur (sortant de la tombe et indiquant le bon site)

## **II - HIEROPHANIES**

### **A - Invention**

A100- D'un objet

A110- Statue

A111- De la Vierge/ A112- De sainte Anne/ A113- D'un saint

A120- Autre objet

A121- Béliet d'or/ A122- Reliques/ A123- Objets du culte

A200- Par Berger (e)/ A201- Paysan(ne)/ A202- Enfant/ A203- Aveugle qui guérit

A300- Lieu indiqué par

A310- Un animal (plus beau du troupeau et toujours au même endroit)

A311- Boeuf/ A312- Vache/ A313- Mouton/ A314- Brebis

A320- Un miracle

A321- Apparition à un(e) sourd(e)-muet(te) ou aveugle qui guérit aussitôt/ A322- Enfant sauvé miraculeusement de la noyade/ A323- Lumière

A400- Lieu :

A410- Mer/ A420- Fontaine, mare/ A430- Sous terre/ A440- Sous une pierre/  
A450- Arbre (A451- Dans le tronc/ A452- Dans les branches/ A453- Dans un nid  
d'oiseau)/ A460- Dans un buisson (A461- D'épines blanches/ A462- De ronces/  
A463- De roses/ A464- Qui est toujours fleuri/ A465- Ardent)

A500- La statue est emmenée

A510- A l'église/ A520- Chez l'inventeur/ A530- Chez le seigneur

A600- Elle revient toute seule

A610- En barque/ A620- Sur une brebis/ A630- Trois fois de suite/ A640- Son  
passage est marqué (A641- Sur terre par une meilleure fertilité/ A642- Sur l'eau  
par une traînée d'écume)

A700- Elle devient lourde, inamovible

A710- Sur place/ A720- En cours de route

A800- Restauration d'un ancien lieu de culte

A900- Mention d'un ancien ermite au même emplacement

### **A'- Refus ou initiative de transfert de lieu de culte par la statue**

A'100- La statue change de lieu de culte, on tente de la ramener

A'200- On tente de transférer le lieu de culte de la statue

A'600 = A600

A'700 = A700

### **B - Apparition**

B100- En songe

B200- En réalité

B300- A un(e) sourd(e)-muet(te) ou aveugle qui guérit aussitôt

B400- Demande une chapelle

## **C - Jet d'objet (pour désigner le site)**

C100- Marteau/ C200- Crosse/ C300- Ancre/ C400- Hache/ C500- Boule/ C600- Faucille/ C700- Clés/ C800- Autre

## **D - Arrêt de boeufs (pour désigner le site)**

D100- Transportent :

D111- La statue/ D112- Un saint vivant/ D113- Le cadavre d'un saint mort/ D114- Les matériaux de construction

D200- Animaux jeunes, indomptés

D300- On leur confie la tâche de désigner le site par leur arrêt

D400- Ils s'arrêtent d'eux-mêmes et refusent de bouger

D500- Création d'une source par les boeufs

D510- Au lieu d'arrêt/ D520- Au point de chute d'une corne

## **E - Construction empêchée et déplacement imposé**

E100- Par des animaux importuns

E110- Oiseaux/ E111- Grenouilles

E200- Par destruction nocturne

E300- Par déplacement nocturne

E301- Des matériaux/ E302- De l'édifice

E311- Par les fées/ E312- Par la Vierge/ E313- Par des oiseaux/ E314- Par des anges

## **F - Autres miracles célestes (non effectués par un saint)**

F100- Neige miraculeuse

F200- Dessin miraculeux des contours

F210- Par le feu du ciel/ F220- Par la neige/ F230- Par des pierres (posées par une apparition de saint)/ F240- Par un fil de soie

F300- Apparition d'un murier-buisson ardent

# **III - LE LEGENDAIRE DE LA CONSTRUCTION**

## **A- Bâtisseurs surnaturels**

A100- Construction par la Vierge, les Anges, les Saints

A200- Construction par le diable

A300- Construction par les fées

A400- Inachèvement (une pierre) causé par :

A410- Indiscrétion humaine (A411- La laitière/ A412- Autre)/ A420- Arrivée de Gargantua/ A430- Heure limite dépassée (A431- Le lever du jour/ A432- L'angélus/ A433- Le chant du coq)/ A440- La découverte d'une pie morte

## **B- Bâtisseurs humains et aide surnaturelle**

B100- Transport magique des matériaux

B110- Boeufs sans guide/ B120- Oiseaux/ B130- Ane qui marque son pas dans la pierre/ B140- Fées (dans leurs devantières)/ B150- Bête domestique tuée et remplacée par bête sauvage

- B200- Transport des matériaux interrompu
  - B210- Pour fin de travaux
    - B211- Information par ouïe fantastique, transmise par le pied/ B212- Amas de pierres lâchées par les fées/ B213- Roche marquée
  - B220- Par une hiérophanie (Arrêt des boeufs. Voir II)
- B300- Animaux nourriciers surnaturels pour les ouvriers
  - B310- Vache/ B320- Chèvre
- B400- Outils volants/
- B500- Ouvrier fantastique
- B600- Autre aide miraculeuse

## **IV - VOEU**

### **A- Cause du voeu**

- A100- Sacrilège-punition-pénitence
- A200- Danger

### **B- Voeu et miracle**

- B100- Voeu collectif, procession
- B200- Voeu individuel

### **C- Voeu, lieu déterminé par une rencontre**

## Annexe n°4

### Essai de classification des légendes de fondation de lieux de culte par types

#### A- Les principaux types simples (T)

N° de type	Code du motif	Désignation	N° de site où le motif est attesté <sup>255</sup>
T1	I.A	Simple lieu de vie de saint	N°42, 388, 392, 471, 497, 709, 901, 909, 959, 1014, 1078, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084
T2	I.B	Concession d'un territoire à un saint et délimitation magique	N°123, 451, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981
T3	I.C.100	Lieu de passage d'un saint	N°94, 186, 282, 527, 913, 914, 918, 954, 1038,
T4	I.C.210	Création miraculeuse d'une source par un saint	N°56, 219, 233, 285, 556, 568, 885, 886, 904, 931,
T5	I.C.220	Lutte fantastique (diable contre saint ou vierge) ou rivalité entre deux saints	N°374, 471, 750, 878, 938, 982, 983, 985, 1014, 1017, 1021, 1040, 1067, 1070, 1080
T6	I.D.100 ; I.D.200	Lieu de décès ou de sépulture d'un saint	N°374, 441, 568, 782, 884, 888, 904, 905, 909, 912, 915, 919, 931, 1079, 1080, 1082, 1085
T7	I.D.300	Miracle post-mortem d'un saint	N°905, 909, 912, 915
T8	II.A, A'	Invention de statue (ou refus ou initiative de transfert de lieu de culte par une statue)	N°3, 17, 47, 56, 153, 175, 194, 389, 395, 399, 423, 447, 820, 879, 884, 889, 890, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 899, 900, 903, 907, 908, 910, 911, 916, 920, 921, 924, 925, 926, 927, 928, 930, 932, 933, 934, 937, 939, 940, 941, 942, 943, 948, 950, 952, 955, 956, 957, 958, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 967, 988, 992, 1003, 1005, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036
T9	II.B	Apparition	N°56, 83, 233, 285, 499, 908, 918, 933, 949, 951, 953, 966, 1026, 1027, 1028
T10	II.C	Jet d'objet (pour désigner le site )	N°392, 495, 902, 954, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 1001, 1015, 1016
T11	II.D	Arrêt de boeufs	N°47, 233, 399, 447, 912, 919, 923,

<sup>255</sup>Cette colonne renvoie à l'annexe n°1.

			931, 946, 953, 1002, 1003, 1004,
T12	II.E	Construction empêchée et déplacement imposé	N°47, 123, 243, 389, 420, 891, 922, 929, 957, 988, 989, 990, 992, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1087,
T13	II.F	Autres miracles célestes	N°944, 1036, 1037
T14	III.A.100	Construction par des bâtisseurs surnaturels : la Vierge, les Anges, les Saints	N°1005, 1042
T15	III.A.200	Construction par des bâtisseurs surnaturels : le diable	N°878, 1021, 1062, 1068,
T16	III.A.300	Construction par des bâtisseurs surnaturels : les fées	N°913, 920, 924, 935, 1009, 1012, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1063, 1064, 1065, 1066,
T17	III.B.100 et III.B.200	Construction. Bâtisseurs humains : le transport des matériaux	N°54, 902, 946, 1069, 1070, 1071, 1075, 1076, 1088
T18	III.B300	Construction. Bâtisseurs humains : animaux nourriciers surnaturels pour les ouvriers	N°54, 881, 1072, 1073, 1074
T19	III.B400 et III.B500	Construction. Bâtisseurs humains : outils volants, ouvrier fantastique, autre aide miraculeuse	N°882, 883, 906, 1015, 1016, 1073
T20	IV	Voeu	N°54, 83, 108, 243, 750, 880, 881, 882, 883, 887, 889, 891, 914, 935, 944, 945, 946, 953, 1023, 1038, 1039

## B - Quelques types composés (TC)

N° de type	Cote des motifs	Désignation	N° de lieu de culte où le type est attesté
TC1	II.E/II.C	Construction empêchée et jet d'objet	N°988, 989, 990, 992
TC2	II.A/II.E/II.C	Invention de statue, construction empêchée et jet d'objet	N°988, 992
TC3	IIA/ IID	Invention de statue et arrêt de boeufs	N°47, 1003
TC4	II.A/II.E/II.D	Invention de statue, construction empêchée et arrêt de boeufs	N°47
TC5	II.B/I.C210	Passage de saint, apparition (de la Vierge) et création de source (sous les pieds)	N°56, 285
TC6	I.C200/IID	Vie de saint et arrêt de boeufs	N°1002, 923
TC7	I.D300/II.D	Mort de saint et arrêt de boeufs	N°919, 931, 912
TC8	II.B300/II.A	Apparition, guérison d'une sourde-muette et invention de statue	N°933, 56
TC9	IIA/II.E	Invention de statue et construction empêchée	N°988, 992, 957, 389, 47

**Les lieux de culte à invention de statue en Ille-et-Vilaine :  
fiches synthétiques de renseignements sur 14 sites**

Fiche n°1 : Sainte-Annes-des-Bois, Amanlis [Site n°3].

Fiche n°2 : Notre-Dame-du-Coudray, Bain-de-Bretagne [Site n°3].

Fiche n°3 : Saint-Antoine-du-Bois-Picard, Boisgervily [Site n°3].

Fiche n°4 : Notre-Dame, Bovel [Site n°3].

Fiche n°5 : Notre-Dame, Les Brûlais [Site n°3].

Fiche n°6 : Saint-Etienne de l'Ormeau [Site n°3].

Fiche n°7 : Notre-Dame-du-Désert, Laillé [Site n°3].

Fiche n°8 : Fontaine Saint-Brie, Le Petit-Fougerau [Site n°3].

Fiche n°9 : Notre-Dame-de-l'Epine, Saint-Briac-sur-Mer [Site n°3].

Fiche n°10 : Sainte-Anne-de-la-Grève, Saint-Broladre [Site n°3].

Fiche n°11 : Notre-Dame-de-la-Peinière, Saint-Didier [Site n°3].

Fiche n°12 : Notr-Dame-du-Chêne, Saint-Péran [Site n°3].

Fiche n°13 : Notre-Dame-du-Nid-de-Merle, Saint-Sulpice-la-Forêt [Site n°3].

Fiche n°14 : Saint-Aubin, Tremblay [Site n°3].

## Sainte-Anne-des-Bois

Chapelle publique.  
Construite en 1877.  
Site : Bois, landes, sommet de butte, touche un champ appelé le « Camp des Romains » d'où partirait un souterrain rejoignant un ancien manoir : Viroux.  
Confins de paroisse..

## Amanlis

35. Canton de Janzé

[Site n°3]

### Le saint :

Sainte-Anne.

Statue disparue, remplacée par une statue moderne.

Date annuelle de pèlerinage : le dimanche avant ou après le 26 juillet.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Un paysan trouve une statue de Sainte-Anne dans une *bouée* de houx. Il la ramène chez lui (ou à l'église), elle revient d'elle-même sur le lieu de la découverte. Cela se produit plusieurs fois. On finit par céder et construire une chapelle.

### Sources

-Une seule attestation de la légende, par l'enquête orale : Mme Morel, Amanlis [Coll. V.Morel, K7 n°74 et 75}.

- Renseignements sur la chapelle : Corson, Pouillé..., T.4, p.18.

## Notre-Dame-du-Coudray

# Bain-de-Bretagne

Chapelle publique.

17<sup>e</sup> siècle, avec vestiges du 15<sup>e</sup> siècle.

Remaniement au 17<sup>e</sup> ou reconstruction après destruction totale lors des guerres de la Ligue. Peut-être privée à l'origine.

Site : Bois, sommet de colline, motte et manoir féodal, peut-être vestiges romains.

35. Canton de Bain-de-Bretagne

[Site n°17]

### Le saint :

Notre-Dame.

Date annuelle de pèlerinage : Nativité de la Sainte-Vierge, le 8 septembre.

Rites particuliers : trou dans une pierre où l'on met le pied des enfants pour les faire marcher ; prière pour trouver un mari.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Des fermières lavent leur linge au doué de Madré. Le fils d'une d'elles tombe à l'eau. Deux mains sortant de l'eau le sauvent. On vide la mare et on trouve la statue de la Vierge « qui, pendant les guerres de religion, avait sans doute été prise dans l'une des chapelles détruites de Saint-Eloi ou de Saint-Melaine ». On l'amène dans la chapelle du Coudray, la seule épargnée, mais elle revient au point de départ. On prévient le recteur qui la fait conduire solennellement à la chapelle où elle accepte alors de rester. [Version d'A.Orain]

D'après la version de Guillotin de Corson, c'est la chapelle du Coudray qui avait été détruite et c'est à cet emplacement qu'eut lieu le miracle. La statue fut emmenée à l'église paroissiale et revint près du doué, où l'on construisit, début 17<sup>e</sup> siècle, la nouvelle chapelle du Coudray.

### Sources

- Corson (G. de), Miscellanées bretonnes, 1<sup>e</sup> série, pp. 293-295.
- Orain (A.), Contes de l'Ille-et-Vilaine, pp. 91-93, et Folklore..., t.1, p.15 et 99.
- Banéat (P.), Le département d'Ille-et-Vilaine, t.1, p.79.
- Corson (G.de), Pouillé..., t.4, p.72.

- Bulletin paroissial de Bain-de-Bretagne, nov.-déc. 1912.
- Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, IV, p. 219.
  - « Notes sur N-D. du Coudray (lieu de miracles) », 1972. [Arch. comm. de Bain, série P].

## Saint-Antoine-du-Bois- Picard

## Boisgervily

35. Canton de Montauban

[Site n°889]

Chapelle publique (frairienne), peut-être domestique à l'origine (manoir du même nom).

Au moins 17<sup>e</sup> siècle (interdite pour vétusteté vers 1752).

Site : Bois, lande. Confins de paroisse.

### Le saint :

Saint-Antoine.

Date annuelles de pèlerinage : 17 ou 19 janvier (St-Antoine) et Fête-Dieu.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Un fermier de Boisgervily cherche en vain son troupeau sur la lande, pendant trois jours. Il fait vœu à Saint-Antoine de lui sculpter une statue avec un vieux poirier de son jardin. A l'instant, il voit son troupeau autour de lui. Il fait la statue et la place sur le lieu du miracle. Un jour, on veut l'amener à l'église, mais à mi-chemin, la statue devient si lourde que 7 chevaux ne peuvent pas la bouger. On revient sans peine au point de départ où l'on fit ensuite la chapelle. [Version Sébillot.]

L'enquête orale a permis de retrouver, dans les villages voisins de la chapelle, quelques occurrences de la seconde partie de la légende (déplacement impossible), mais pas de la première partie (vœu et confection de la statue).

### Sources

- Sébillot (Paul), Petite légende dorée de la Haute-Bretagne, pp. 89-90.
- Corson (G. de), Pouillé..., t.4, p.174.

- Enquête orale : Mr Lucas (85 ans), bourg, Boisgervily ; Mr Simmonnet (env. 70 ans), Trébidy, Boisgervily [renseignements oraux pris en notes] ; et Mmes Huby et Gortais, nées Lechat, originaires de Boisgervily [enregistrées, coll. V.Morel, K7 n°70].

## Notre-Dame-de-Bovel

## Bovel

Chapelle publique (frairienne), devenue église paroissiale en 1836. Vestiges du 15<sup>e</sup> siècle, reprises aux 18 et 19<sup>e</sup> siècle. Présence probable d'une chapelle dès 843.  
Site : Bois. Confins de paroisse.

35. Canton de Maure-de-Bretagne

[Site n°47]

### Le saint :

Notre-Dame.

Date annuelle de pèlerinage : Nativité de la Sainte-Vierge (8 septembre).

Rites particuliers : Procession à la fontaine et jet de pièces.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse/ désignation d'emplacement par des boeufs.

**Résumé** : Deux groupes de versions :

1/ - On découvre sur les landes, entre Bovel et Maxent (plusieurs localisations précises selon les versions), une statue de la Vierge (sur la lande ou dans la terre), on la met dans une charrette tirée par des boeufs pour l'emmener à l'église, les boeufs s'arrêtent à un endroit et refusent d'aller plus loin : c'est l'emplacement de la fontaine actuelle, on fait alors la chapelle.

2/ - On veut construire une chapelle sur le haut de la lande. Soit le travail du jour s'effondre la nuit : on confie alors à deux boeufs, chargés d'une pierre de la chapelle, le soin de désigner le bon emplacement ; soit deux boeufs transportant des matériaux pour la chapelle s'arrêtent à l'emplacement actuel et refusent d'aller ailleurs. Il n'est pas question de statue ni de Vierge dans ces versions.

### Sources

- Corson (G. de), Pouillé..., t.4, pp.211-215, et 770 ; ou Récits historiques, p.144.
- Orain, Folklore de l'Ille-et-Vilaine..., p.288.
- Poulain (A.), Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne, pp.14-15.
- Enquête Brossays-St-Marc, réponse du recteur de Bovel, 1862. [Arch. dioc. 4F].

- Manuscrit de Dom Georges Noël, recteur de Maxent, 1621. [AD.35, 1.Mi.27.R.2].
- Registres de paroisse de Bovel, [Arch.presbytère de Maure et arch. dioc.].
- Enquêtes orales [Coll. V.Morel, enregistrements n°19/131 ; 26/6 ; 37/47 ; 38/38 ; 54/10 ; 70/20 à 70/37 et 74/... + notes écrites].

## Notre-Dame-des- Brulais

# Les Brulais

35. Canton de Maure-de-Bretagne

[Site n°56]

Prieuré.

Fondé au 6<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> siècle, détruit et reconstruit au 14-15<sup>e</sup> siècle, devint église tréviale de Comblessac, puis paroissiale en 1820.

### Le saint :

Notre-Dame.

Statue, qui était en pierre, perdue. Statue actuelle : 1847.

Date annuelle de pèlerinage : 25 juin (?)

### La légende de fondation.

**Type** : vie de saint, source/ apparition-invention de statue-guérison d'une sourde muette.

**Résumé** : Première fondation : St-Melaine, passant à Comblessac (ou y cherchant un emplacement pour un couvent), se repose et s'endort près d'un bois sacré, siège d'un culte païen. Il voit apparaître en rêve la Vierge qui lui déclare vouloir être honorée là. A son réveil, une source jaillit. Il fonde le couvent sur le lieu de culte païen. Destruction au 14-15<sup>e</sup>.

Deuxième fondation : une jeune fille, sourde et muette, voit sur l'emplacement des ruines la Vierge qui lui demande d'appeler ses parents, elle obéit, est guérie. On creuse et on retrouve la statue. On relève alors la chapelle.

### Sources

- Corson (G. de), Miscellanées bretonnes, 1<sup>e</sup> série, pp.257-259.
- Corson (G. de), Pouillé..., t.2, p.87 et suiv. et t.4, p.267.
- Corson (G. de), Statistique historique et monumentale du canton de Maure, p.55.
- Forget (abbé), Notice historique (ms) sur la paroisse des Brulais, cité par G. de Corson.
- Enquête Brossays-Saint-Marc, réponse de Comblessac et des Brulais. [Arch. dioc. 4F].

- Fonds paroissiaux de Comblessac et Les Brulais [Arch. dioc. et presbytère de Maure].

**Saint-Etienne-de-  
l'Ormeau**

**Guignen**

35. Canton de Guichen

[Site n°175]

Chapelle frairienne.  
Attestée en 1663, remaniée en 1721,  
aujourd'hui transformée en oratoire.

**Le saint :**

Saint-Etienne ou Notre-Dame ? (la seule attestation de la légende parle d'une statue de la Vierge).

**La légende de fondation.**

**Type :** invention de statue miraculeuse.

**Résumé :** Un homme, charron, rentre chez lui le soir, au Bignon. Il trouve une statue de la Vierge dans un ormeau, la ramène chez lui. Elle disparaît, il la retrouve au même endroit en retournant au travail le lendemain matin. Cela se produit plusieurs fois, jusqu'à ce qu'on construise une chapelle. [Version unique, Mme Prioul].

**Sources**

- Corson (G.de), Pouillé..., p.691.
- Enquête orale : Mme Prioul, Guignen.[Coll. V.Morel, 41/7].

## Notre-Dame-du-Désert

Chapelle frairienne.  
Au moins 18<sup>e</sup> siècle ? (mentionnée sur le cadastre de 1832).  
Site : près d'une fontaine. Landes.

## Laillé

35. Canton de Guichen  
[Site n°194]

### Le saint :

Notre-Dame.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Des paysans trouvent dans un buisson d'aubépine, sur la lande du Désert, une statue de la Vierge qu'ils apportent au seigneur de Laillé. Il la dépose dans sa chapelle privée, dédiée à Saint-Michel. On la retrouve quelques jours plus tard sur la lande, sous le même buisson. Le seigneur y fait édifier la chapelle. [Version unique, Orain].

### Sources

- Orain (A.), Curiosités de l'Ille-et-Vilaine.
- Sébillot (P.), La petite légende dorée..., p.96.
- Corson (G.DE), Pouillé..., t.5, p.13.
- Lemonnier (abbé), Petite histoire de Laillé.

## Fontaine Saint-Brie

# Le Petit-Fougeray

Fontaine

35. Canton de Le Sel-de-Bretagne

[Site n°900]

### Le saint :

Saint-Brie.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : On trouve à l'emplacement de la fontaine une statue, on l'emmène à l'église, elle revient toute seule. [Cette fontaine est supposée ne jamais tarir. C'est aussi là qu'on rencontre les lavandières de nuit].

### Sources

- Enquête orale : Solange Beaufiles, Le Petit-Fougeray [Coll. V.Morel, 54/10].

**Notre-Dame-de- Saint-Briac-sur-mer**  
**l'Epine**

35. Canton de Dinard

[Site n°879]

Chapelle frairienne.  
Chapelle originelle dédiée à Saint-Adam, au moins de 1565. Tombée en ruine et refaite à côté en 1688, sous le vocable de Notre-Dame.

**Le saint :**

Notre-Dame.  
Statuette d'environ 20 cm.

**La légende de fondation.**

**Type :** invention de statue miraculeuse.

**Résumé :** Une femme passe près de l'ancienne chapelle Saint-Adam, en ruines, et voit une statuette de la Vierge, dans un buisson d'aubépine. Elle l'emmène chez elle, mais la statuette disparaît et elle la retrouve au même endroit. Elle prévient le sire de Pontbriand qui l'emmène chez lui, dans sa chapelle. On la retrouve encore dans le buisson, anormalement fleuri cette fois. On fait alors venir le prêtre qui la dépose dans l'ancienne chapelle Saint-Adam toute proche. Elle retourne encore dans son buisson, cette fois auréolée de lumière. On fait alors bâtir la chapelle. [Version de G. de Corson].

Variante : Un fermier, en labourant, déterre la statuette. Il l'emmène chez lui et l'enferme dans un coffre. Elle disparaît et il la retrouve en haut d'une épine. Il la ramène chez lui mais cela se reproduit. [Version de P. Sébillot].

**Sources**

- Corson (G. de), Miscellanées bretonnes, 1ère série, pp.203-205.
- Corson (G. de), Pouillé..., t.5,p.760.
- Sébillot (P.), Petite légende dorée..., pp.96-97.
- Banéat (P.), Département d'Ille-et-Vilaine, t.3, p.335.

- Semaine Religieuse du diocèse de Rennes, t.IX, p.694.

**Sainte-Anne-de-la-Grève**

**Saint-Broladre**

35. Canton de Pleine-Fougères

[Site n°389]

Chapelle publique.  
Fondation peut-être dès le 11<sup>e</sup> siècle, rebâtie en 1684.  
Confins de paroisse.

**Le saint :**

Sainte-Anne.

**La légende de fondation.**

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Il y avait autrefois sur cette rive des villes riches et joyeuses où se commettaient de grands crimes. Dieu offensé envoie des pluies diluviennes et tout est détruit. On ne retrouve qu'une statuette de Sainte-Anne à la limite de Cherrueix et de Saint-Broladre. Les habitants de Cherrueix lui élèvent une chapelle, mais toutes les nuits, l'ouvrage du jour est détruit. La statue est confiée aux gens de Saint-Broladre, et la chapelle est élevée sans problème. [Version unique de F.Duine.]

**Sources**

- Association François Duine, Les légendes du pays de Dol en Bretagne..., p.51-52.
- Corson (G. de), Pouillé..., t.5, pp.772-774.
- Banéat (P.), Le département d'Ille-et-Vilaine, t.3, p.351.

## Notre-Dame-de-la-Peinière

Chapelle publique  
Construction de la 1ère chapelle en 1839.  
Première mention du culte dès 1630.  
Présence antérieure possible d'un ermitage  
sur le même site. Confins de paroisse.

### Le saint :

Notre-Dame.  
Statue en place, datée de la 1ère moitié du 16è siècle.  
Date annuelle de pèlerinage : Dimanche suivant le 8 septembre.  
Pèlerinage attesté dès 1630.

## Saint-Didier

35. Canton de Châteaubourg  
[Site n°395]

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

#### Résumé :

Un paysan découvre dans la terre, en déblayant avec sa charrue un champ couvert de ronces et d'épines [le pré Notre-Dame, près de la fontaine], une statue de la Vierge. Il la dépose sur le talus près d'une fontaine et l'oublie là le soir. Rentré chez lui, il en parle à sa femme, et retourne la chercher. Il l'installe chez lui, mais le lendemain matin, elle a disparu. Il la retrouve à l'endroit où il l'avait posée, près de la fontaine. Il la ramène chez lui le soir et la même chose se produit. Il l'emmène enfin chez le recteur et la même chose se produit à nouveau. [Abbé Renault, pp.20-21]

D'après une variante, on trouva la statue sous les décombres d'une maison en ruine, située près d'une fontaine. On la place dans le creux d'un arbre qui ombrage la source. Les gens viennent prier, on décide de l'emmener à l'église [soit de Saint-Didier, soit de Saint-Jean-sur-Vilaine], mais elle revient toute seule, à deux ou trois reprises. On décide donc de lui élever là un petit oratoire. [Abbé Renault, p22.].

## Sources

- Banéat (Paul), Le département d'Ille-et-Vilaine, T.3, p.370.
- Millon (abbé), Les grandes Madones bretonnes, Rennes, 1922, pp. 80-89.
- G.de Corson, Pouillé..., T.5, pp.793-794.
- Semaine religieuse de Rennes, XIII, p.497 (1886-87) et 1902-1903, p.237).
- Orain (Adolphe), Géographie pittoresque du département d'I.et V., p.287.
- Poisson (Abbé Henri), Notre-Dame-de-la-Peinière, Saint-Brieuc, 1977 (6è éd.)
- Renault (Abbé), Histoire du pèlerinage de N.-D.-de-la-P., Vatar, Rennes, 1907.

## Notre-Dame-du-Chêne

Statuette d'origine dans l'église, avec une inscription probablement de 1661, et oratoire moderne à quelques centaines de mètres du bourg avec une autre statue plus récente.

## Saint-Péran

35. Canton de Plélan-le-Grand

[Site n°893]

### Le saint :

Notre-Dame.

Inscription gravée sur une plaque de pierre près de la statue :  
« *Virginis effigies a milite inventa trunco quercus appositur an. salu. 1522 ; subdio clara miraculis, jubente episcopo, comitante clero, acclamante populo hic transfertur in melius, 30 nov. 1661. En miracles féconde, Mère de Dieu, Consolez tout le monde, Dans ce saint lieu* ».

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Un soldat aurait trouvé la statuette dans un chêne creux. Il l'aurait rapportée à l'église mais elle serait retournée toute seule. La statuette aurait finalement été transférée en grande pompe dans l'église de Saint-Péran, en présence de deux évêques, en 1661.

### Sources

- Corson (G. de), Pouillé...
- Enquête orale : Mr Méhaut (75 ans), Saint-Péran [notes écrites], Mme Régault (env.70 ans), Saint-Péran, Mr et Mme Brulard (env.65 ans), Saint-Péran [Coll. V.Morel, K7 n°73 et 74].
- Inscription, probablement de 1661, accompagnant la statue dans l'église de Saint-Péran.

## Notre-Dame-du-Nid- de-Merle

## Saint-Sulpice-la-

## Forêt

Abbaye fondée au 12<sup>e</sup> siècle, primitivement dédiée à la fois à Saint-Sulpice et Notre-Dame. Dès le 12<sup>e</sup> siècle, on parle de la forêt du « Nid-de-Merle ». Il est aussi fait mention en 1146 d'une chapelle Sainte-Marie-sur-l'étang ou Notre-Dame-sur-l'eau.

35. Canton de Liffré

[Site n°890]

### Le saint :

Notre-Dame.

Statue : Guillotin de Corson l'aurait vue chez les soeurs de Saint-Vincent de Paul, rue du Griffon à Rennes, où se seraient réfugiées les dernières bénédictines de Saint-Sulpice en 1790. Statuette en bois de 10 cm, avec une inscription, placée sous la statue au début du 19<sup>e</sup> siècle : « *Image de la Sainte Vierge trouvée près la chapelle sur l'eau, dans la paroisse de Saint-Sulpice, qui donna lieu à la fondation de l'abbaye de Saint-Sulpice sous le duc Conan ; en 1151 il donna à sa soeur Marie son château et sa terre qui étaient dans la forêt de Rennes pour y bâtir l'abbaye connue sous le nom de Notre-Dame du Nid-de-Merle* ».

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Un jeune garçon garde son troupeau dans la forêt de Rennes. Il voit une lumière provenant d'un nid de merle et y trouve une statue de la Vierge, lumineuse. Il l'apporte au curé de la paroisse, mais elle retourne dans le nid. La même histoire se produit trois fois et on construit une chapelle.

### Sources

- Corson (G. de), « Légendes de Haute-Bretagne. La Vierge du Nid-de-Merle », in La Semaine Religieuse du diocèse de Rennes, 31 mai 1873, pp.481-485.

- Corson (G. de), Pouillé..., t.II p.307 et 326, et t.III, p.513.
- Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, XVI, 2è partie, p.112.
- Anger, « Historique de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, de ses relations, de sa vie religieuse au moye-âge et au XVIIIè siècle », in Bulletin et mémoire de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1917-1920, t.45-47.
- Anger, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, Rennes, 1911, 847 p.
- Leroy (Pierre), HARDY (Bertrand), JACQUEMART (A.), Abbaye de Notre-Dame-du-Nid-au-Merle, Société archéologique de Saint-Sulpice-la-Forêt, sans date.

## Saint-Aubin

Fondée en 1672. Mais « Saint-Aubin-sur-Couasnon » est cité dès 1186 comme appartenant au prieuré de Tremblay. Tombée en ruine, une grotte contenant la statue fut élevée en 1869.  
Site : landes.

### Le saint :

Saint-Aubin.  
Statue en bois.  
Pèlerins nombreux notamment contre la fièvre.

### La légende de fondation.

**Type** : invention de statue miraculeuse.

**Résumé** : Une fille de Mézaubin trouve la statue dans une grande épine blanche et la ramène chez elle. La statue disparaît et la fille la retrouve au même endroit. Elle fait construire la chapelle. [Version Orain].

### Sources

- Enquête Brossays-Saint-Marc.
- Banéat (P.), Département d'Ille-et-Vilaine, t.4, p.258.
- Corson (G. de), Pouillé..., t.6, p.408.
- Pautrel (E.), Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères, p.649.
- Maupillé (L.), Notices hist. et arch. sur les paroisses..., p.232-233.
- Orain (A.), Folklore de l'Ille-et-Vilaine, t.I, pp.293-295.
- Séguin (J.), En Basse-Normandie et Haute-Bretagne. Saints..., article Saint-Aubin.
- Forget (abbé), Notes manuscrites[AD.35/ 1F-1955 et 1F-1956].

## Tremblay

35. Canton de Antrain

[Site n°820]

## Annexe n°6, figures 5 à 8

Fig.5 - Répartition du type « Invention » (T.8) par types de lieux de culte

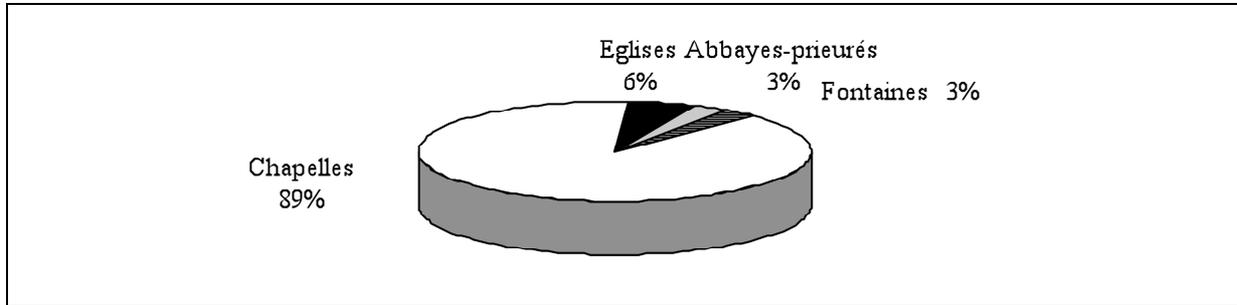


Fig.6 - Répartition des types « Vie de saint » (T.1 à T.7) par types de lieux de culte

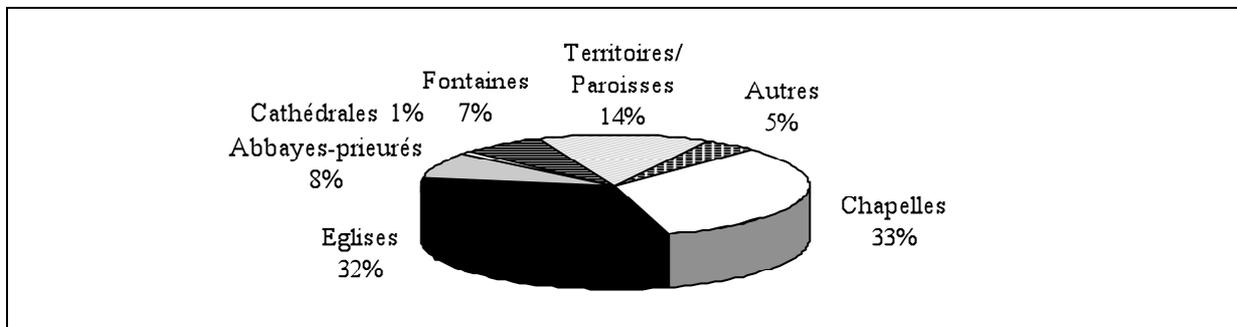


Fig.7 - Répartition du type « Jet d'objet » (T.10) par types de lieux de culte

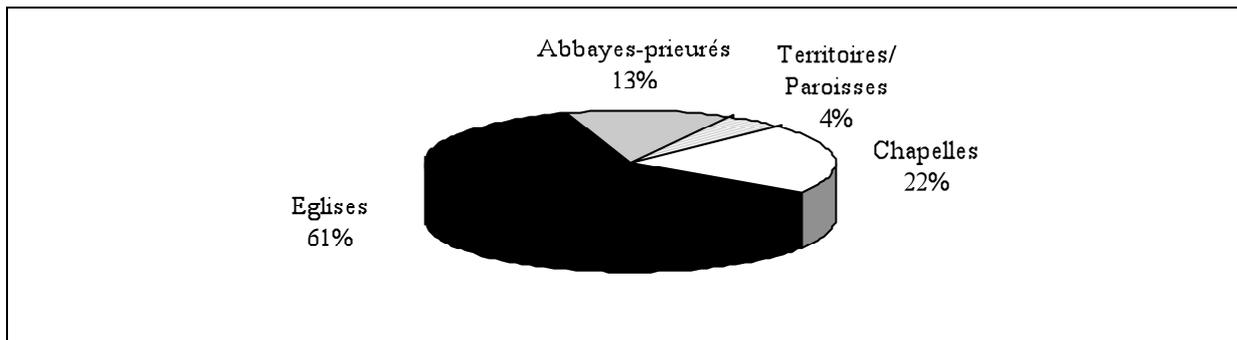
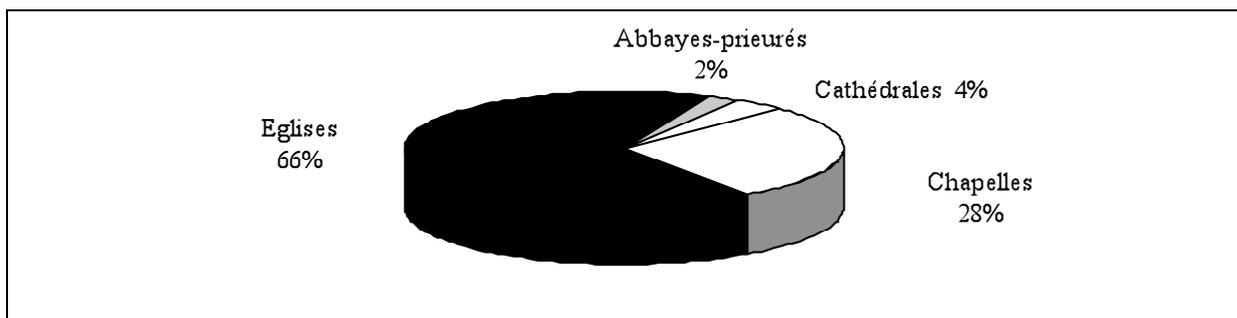
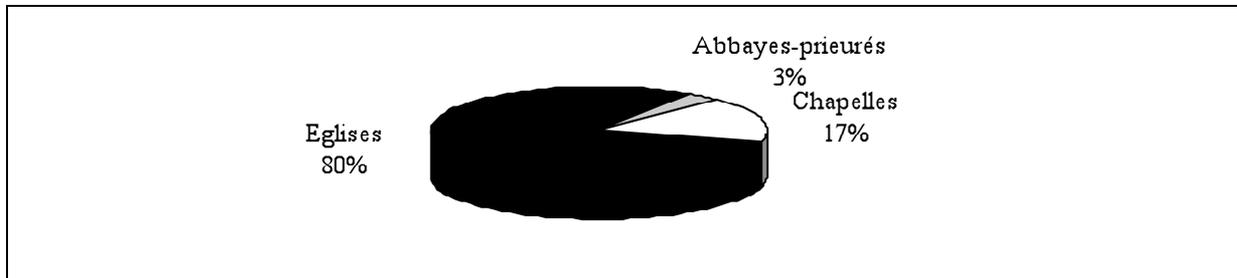


Fig.8 - Répartition du type « construction » (T.17 à 19) par types de lieux de culte

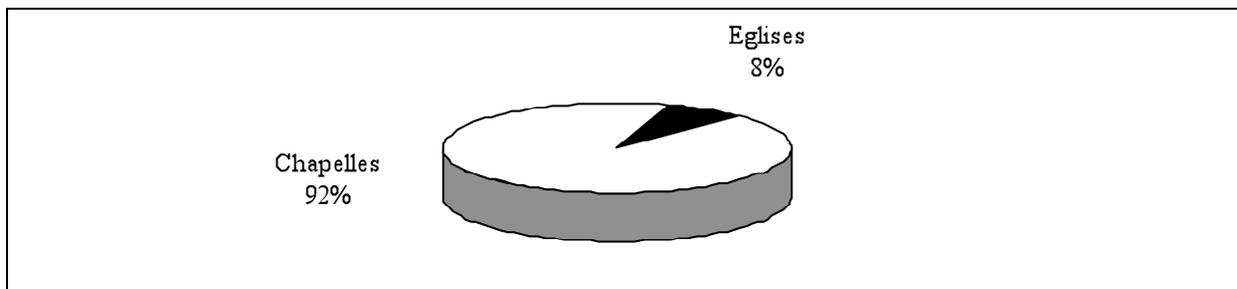


## Annexe n°6, figures 1 à 4

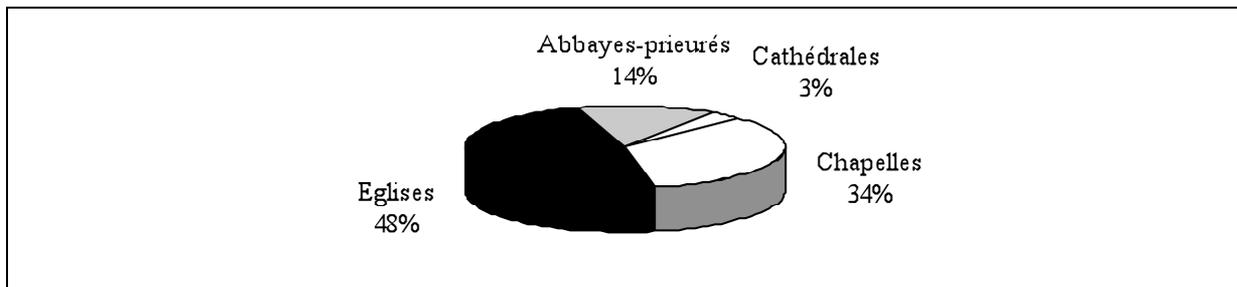
**Fig. 1 - Répartition du type « construction par le diable ou les fées » (T.15 et T.16) par types de lieux de culte**



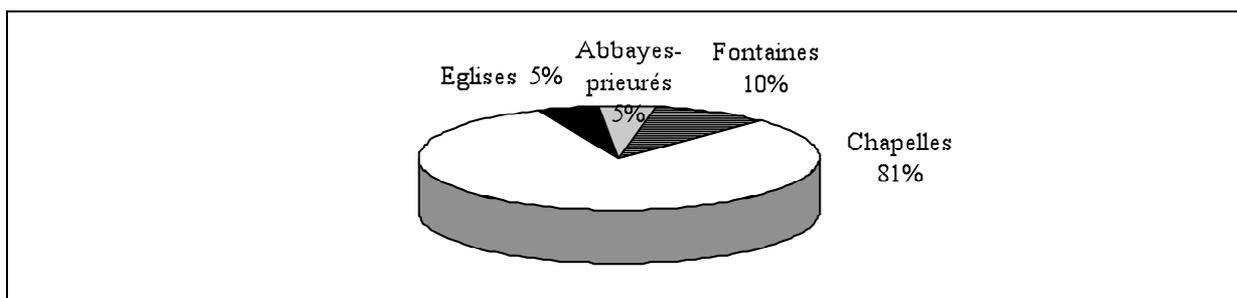
**Fig. 2 - Répartition du type « arrêt de boeufs » (T.11) par types de lieux de culte**



**Fig. 3 - Répartition du type « construction empêchée » (T.12) par types de lieux de culte**



**Fig. n°4 - Répartition du type « Voeu » (T.20) par types de lieux de culte**



### **Etat cartographié de l'inventaire général des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne et répartition par type légendaire**

Carte n°1 - Etat cartographié de l'inventaire général des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne.

Carte n°2 - Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : les types « Vie de saint » (T.1 à T.7)<sup>256</sup>.

Carte n°3 - Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : le type « Invention de statue » (T.8).

Carte n°4 - Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : le type « Arrêt de boeufs » (T.11).

Carte n°5 - Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : le type « Construction empêchée et déplacement imposé ».

Carte n°6 - Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : le type « Jet d'objet ».

Carte n°7 - Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : le type « Construction par les fées » (T.16).

---

<sup>256</sup>Ces cotes renvoient au types définis dans l'annexe n°4.

## **Annexe n°7, carte n°1**

**Etat cartographié de l'inventaire général des lieux de culte à  
légende de fondation en Bretagne.**

## **Annexe n°7, carte n°2**

**Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en  
Bretagne : les types « Vie de saint » (T.1 à T.7).**

## **Annexe n°7, carte n°3**

**Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en  
Bretagne : le type « Invention de statue » (T.8).**

## **Annexe n°7, carte n°4**

**Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en  
Bretagne : le type « Arrêt de boeufs » (T.11).**

## **Annexe n°7, carte n°5**

**Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en Bretagne : le type « Construction empêchée et déplacement imposé ».**

## **Annexe n°7, carte n°6**

**Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation en  
Bretagne : le type « Jet d'objet ».**

## **Annexe n°7, carte n°7**

**Etat cartographié de l'inventaire des lieux de culte à légende de fondation  
en Bretagne : le type « Construction par les fées » (T.16).**

## **Annexe n°8**

**Répartition des lieux de culte à légendes de fondation par rapport aux autres lieux de culte et au cadre paroissial : le canton de Maure-de-Bretagne ou l'ancienne paroisse d'Anast.**

## **Annexe 9**

### **La diffusion écrite de la légende : quelques exemples d'imprimés de pèlerinage.**

Doc.1 - Cantiques. Bovel, 1926. (Recto et verso)

Doc.2 - Feuille volante. Les Brûlais. (Recto et verso)

Doc.3 - Feuille volante, pèlerinage. Les Brûlais. (Recto et verso).

Doc.4 - Feuille volante, pèlerinage. La Peinière, en Saint-Didier 1874. (Recto et verso)

## **Annexe n°10**

**La légende de fondation de Notre-Dame-de-Bovel (35) : les différentes localisations de l'invention de statue selon les différentes versions de la légende (Cf. annexe 11).**

### Corpus des versions de la légende de fondation de Notre-Dame-de-Bovel (35).

#### Version n°1.

**Manuscrit de l'abbé Dom Georges Noël, recteur de Maxent, 1621. A.D.35 / 1.Mi.27.R.2, p.482.**

« Ce que les auteurs ont dit de la chapelle du Bois Davy, se recitoit par les mesnies de la chapelle de Bovel, qu'un bon hermitte vouloit bastir sur les haults Brullayz, quand emmenant de Maxent une piece de bois pour la faire il fut impossible de faire aller les boeufs sur la place : dont on les laissa aller a leur volonte et ils se conduirent avec le bois au lieu ou elle est maintenant : et ceux de Maxent y ont tousiours eu une grande devotion, comme ceux de Plelan au Bois Davy ».

#### Version n°2

**Registre manuscrit de la paroisse de Bovel, commencé en 1831 par le recteur Thomas, première page, archives du presbytère de Maure de Bretagne.**

« Tradition vulgaire sur la fondation de la chapelle de Bovel.

La tradition porte qu'ayant commencé l'édifice sur l'extrémité des confins de maure et de maxent, ne pouvant réussir, on attela deux jeunes toreaux, qu'on leur mit dans la voiture une pierre de l'endroit susdit, qu'ils amenèrent seuls dans le lieu où est maintenant l'église de bôvel, Monsieur Martin, mort recteur de baulon il y a environ vingt ans, disait encore avoir vu derrière le maître-autel le joug qui avait servi à cette destination. Les fondations du commencement existent encore aujourd'hui, je les ai vues moi-même ; tous peuvent encore les voir, en se transportant sur le lieu précité. Plusieurs autres personnes dignes de foi, ont vu le joug, également que Mr Martin qui est mort recteur de Baulon ».

#### Version n°3

**Réponse manuscrite de M.Lorent, recteur de Bovel, à l'enquête Brossays Saint-Marc, 1860. Archives diocésaines, Rennes, série 4F.**

« La construction de la chapelle qui sert d'église paroissiale remonte dit-on au XIV<sup>e</sup> siècle. On trouve dans un vieux manuscrit fait en 1621 par M.Noël Georges, prêtre à Maxent une légende sur l'érection de la chapelle qui ne manque pas d'intérêt<sup>257</sup> : on avait, dit-il<sup>258</sup>, trouvé dans un champ sur le territoire de Maxent une statue de la Sainte Vierge. Les habitants voulaient bâtire [sic] une chapelle en son honneur, ils commencèrent sur la lande près de la Roche de Maure<sup>259</sup> mais un pouvoir mystérieux rendait vains tous leurs efforts, les murs commencés la veille s'étaient

---

<sup>257</sup>La copie de ce texte conservée aux archives du presbytère de Maure-de-Bretagne ajoute : « ... et qui est devenue populaire ».

<sup>258</sup>Variante dans la copie : « dit la légende ».

<sup>259</sup>Variante dans la copie : « ils commencèrent spontanément [sic] sur le haut de la lande, au lieu appelé Roche de Maure ».

écroulés le lendemain... grand fut l'émoi et le chagrin de ce bon peuple... Après longues délibérations il fut convenu de charger deux torreaux indomptés d'une poutre préparée en forme de joug, d'attendre ensuite où ils iraient...<sup>260</sup> Ayant descendu [sic] la lande, ils s'arrêtèrent au lieu appelé de leur nom Bovis-Bos-boeufs-Bovel : « Tous travaillaient, dit la légende, les oiseaux apportaient des brochons<sup>261</sup> (bois) ».

La chapelle fut bâtie, on a vu longtemps derrière le maître-autel le joug des boeufs, et une laide statue de pierre représentant la Vierge passe pour la statue miraculeuse. C'est la foi qui sauve ! ».

#### **Version n°4**

**Version publiée par Guillotin de Corson, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, T.IV, Fougeray, Rennes, 1880-1886, p.212.**

« Les vieux paysans racontent à leur façon les commencements de cette chapelle, de manière à donner une certaine explication du nom qu'elle porte depuis des siècles.

On aperçut un jour, disent-ils sur les vastes landes d'Anast une statue de la Très-Sainte Vierge posée sur la bruyère. Quelqu'un s'avança étonné et plaça la sainte image sur une charette trainée par des boeufs, se promettant de la conduire à l'église de sa paroisse. Mais à peine le rustique attelage eut-il descendu la lande et fut-il engagé dans la vallée marécageuse dominée par le manoir du Bois-Denast que les boeufs s'arrêtèrent subitement, et ni les menaces ni les coups ne purent les faire avancer. On comprit alors que Notre-Dame voulait que sa statue fut honorée en ce lieu ; et, en effet, comme pour affermir les gens dans cette pieuse idée, Dieu permit qu'une fontaine jaillit à côté de l'endroit choisi par la Sainte Vierge ; on éleva donc un sanctuaire en l'honneur de Marie et l'on y posa dévotement la statue que l'on y vénère encore maintenant ».

#### **Version n°5**

**Version publiée par Paul Banéat, Le département d'Ille-et-Vilaine, T.1, qui cite Guillotin de Corson comme source.**

« On conserve au-dessus de lui [le tympan] une grande statue de la Vierge qui a été trouvée dans les landes d'Anast. Au dire d'une curieuse tradition, les boeufs, qui trainaient la charette sur laquelle on avait placé cette statue pour la porter dans l'église paroissiale de Maure, refusèrent d'avancer, et l'on décida de lui élever un temple au lieu-même où elle avait été découverte : telle serait l'origine de la chapelle primitive qui a donné naissance à la paroisse actuelle ».

#### **Version n°6**

**Version publiée par Paul Sébillot, Petite légende dorée de la Haute-Bretagne, Nantes, 1897, p.103, qui cite Guillotin de Corson, Récits historiques, p.144.**

« A Bovel, on raconte qu'on aperçut un jour sur les vastes landes d'Anast une statue de la sainte Vierge posée sur la bruyère. Quelqu'un la plaça sur une charette trainée par des boeufs, se promettant de la conduire à l'église de sa paroisse. Mais à

---

<sup>260</sup>Variante dans la copie : « il fut convenu d'atteler deux torreaux indomptés de voir où ils s'arrêteraient et là serait le lieu voulu par la Reine du Ciel pour être honorée...

<sup>261</sup>Souligné dans le texte.

peine l'attelage se fut-il engagé dans la vallée marécageuse dominée par le manoir du Bois-Denart [sic<sup>262</sup>] que les boeufs s'arrêtent subitement, et ni les menaces ni les coups ne purent les faire avancer. On comprit que Notre-Dame voulait être honorée en ce lieu et Dieu permit qu'une fontaine jaillit à côté de l'endroit choisi par la sainte Vierge. On éleva un sanctuaire en l'honneur de Marie, et l'on y posa dévotement la statue que l'on y vénère encore maintenant.

### **Version n°7**

**Version publiée par Adolphe Orain, Folklore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort, Paris, 1897, p.288.**

Non loin de l'église paroissiale de Bovel, à l'entrée du taillis nommé le bois d'Anast, se trouve la fontaine de *Notre-Dame-de-Bovel*. D'après la tradition locale, cette source jaillit tout à coup près de l'endroit où fut trouvée une vieille statue de la sainte Vierge. Les boeufs attelés au chariot destiné à transporter la statue à l'église, s'arrêtèrent, refusant d'aller plus loin, pour bien faire comprendre que c'était là et non ailleurs que devait être vénérée la Vierge.

### **Version n°8**

**Version publiée par Albert Poulain, Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne, Rennes, 1997, p.14-15, recueillie près de Florentine Eon, Maxent.**

« A Bovel, une femme avait attelé deux jeunes boeufs, elle les perdit. Après une prière à la Vierge, elle les retrouva tournant autour d'une fontaine. D'après une autre légende, ils revenaient de Maxent avec une statue de la vierge dans la charrette, et ils s'arrêtèrent au puits ».

### **Version n°9**

**Version orale. Cécile Bourré, Bovel, 95 ans [Coll. V.Morel, 74/...]**

V.M.: Est-ce que vous savez pourquoi y a un pèlerinage ?

C.B.: Ah parce que... L'église de Bovel, là, ben elle n'est pas dans le bourg. Eh ben c'est deux boeufs qui l'amènent là. De Maxent.

V.M.: De Maxent ?

C.B.: De Maxent. De la... Sous la lande de Maxent. Deux boeufs qui l'amènent, et puis ils s'arrêtèrent où elle est l'église, là. Et pis ils pouvaient pas les faire démarrer. Et ben ils ont bâti l'église. Et pis de l'église, là, don', ils ont fait, n'a yeu une source où elle est... où on va en pèlerinage, et ben ils ont été en pèlerinage tout le temps. (...)

V.M.: Mais c'est qui qu'ils avaient amené là ? Ils avaient amené quoi ? Les boeufs ?

C.B.: Ah je ne sais pas.

V.M.: C'est quoi qu'ils avaient amené avec eux, là ?

C.B.: Ils venaient comme ça. Ils venaient comme ça. Oui. Et puis, je ne sais pas où ils voulaient les mener les boeufs là, ma, ce monde là. Et puis il s'arrêtèrent là. Et ils pouvaient pas les faire démarrer. Et ben quand ils vurent ça, ils bâtirent l'église.

---

<sup>262</sup>Erreur, correspond à « Bois-Denast ».

V.M.: Mais ils avaient trouvé quoi, ils avaient apporté quoi, là ? Ils avaient trouvé quelque chose ? Sur les landes de Maxent, là ?

C.B.: Je ne sais pas. Je ne sais pas.

V.M.: C'était la statue ou... ?

C.B.: Je ne sais pas. Je ne peux pas te dire. Non, je sais ben que c'est sur les landes de Maxent qu'ils les avaient pris, mais dame je ne sais pas ce qu'ils amenaient. Mes parents ne devaient pas savoir.

### **Version n°10**

**Version orale, recueillie près de Léone Bernier, à Bovel, le 5/04/1998, mais non enregistrée. [Coll. V.Morel]. Résumé.**

La statue de la Vierge fut découverte par un paysan, dans un champ, sur le « Rocher de Maure », près du moulin du Perray, où il y aurait eu un ancien château. On aurait découvert à cet endroit beaucoup de pierres dans les champs, dont certaines étaient « gravées ». Selon d'autres personnes, elle aurait été trouvée dans le Bois de Nast (route de Campel), où il y avait également un château. Le paysan aurait voulu ramener la statue à l'église de Maure, les boeufs se seraient arrêtés, et il aurait été impossible de les faire bouger. On creuse alors et une fontaine jaillit. D'où la naissance du pèlerinage, puis de la chapelle. Tout cela se serait passé il y a très longtemps, « 7 ou 800 ans ». Récit entendu notamment d'une voisine décédée récemment à l'âge de 95 ans et de son beau-père, tous de Bovel. Selon son mari, un souterrain rejoint l'église de Bovel à la Butte Salomon (Campel) et au château du Val (Campel).

### **Version n°11**

**Version orale. Ange Barre, Bovel. .../12/94.. [Coll. V.Morel et A.Parpaillon 19/131]**

A.B.: ... le 11 septembre.

V.M.: Le pèlerinage de quoi ?

A.B.: A la Vierge.

V.M.: A la Vierge ?

A.B.: Au bout de l'église, là.

V.M.: Y a une fontaine...

A.B.: Une fontaine, oui.

V.M.: Ouais... Et qu'est-ce qu'elle fait, cette fontaine là, l'eau... ?

A.B.: Ben l'eau, elle... Tu peux n'en boire, hein... C'est de l'eau miraculeuse.

V.M.: Et qu'est-ce qu'elle fait comme miracle ?

A.B.: Ben, y a une vierge.

(...)

V.M.: Mais y a eu quelque chose un jour... ?

A.B.: Ouais, ouais, c'est avec des boeufs qu'ils l'ont emmenée. Et pis les boeufs s'arrêtaient là.

V.M.: Ah ouais ?... Et qu'est-ce qu'ils faisaient là les boeufs ?

A.B.: Ben, ils avaient été pour faire... mais ils... pour voir peut-être où qu'aurait dû être la fontaine.

V.M.: Pour voir quoi ?

A.B.: Où qu'elle aurait dû être la fontaine.

V.M.: Et c'est les boeufs qui devaient trouver où devait se faire la fontaine ?

A.B.: C'est un client qui les menait. [Ca les tire là], et pas moyen de les faire aller ailleurs.

V.M.: C'est qui qui... ?

A.B.: Un homme qui les menait... [Coupé fin de cassette].

### **Version n°12**

**Version orale. Mme Labaye, la Grand-Rue, Maxent. [Coll. V.Morel, 26/6], le 11/05/95.**

Me L.: ... ils avaient trouvé dans un champ qui s'appelait les Prés Jubault.

V.M.: C'était le nom de la ferme, ça, les Prés Jubault ?

Me L.: Non, le nom des champs.

V.M.: Ah oui. Et c'était sur quelle ferme ?

Me L.: C'était sur la Fromais, ici.

V.M.: C'est tout près d'ici ?

Me L.: Tout près d'ici. Oui.

V.M.: Et alors c'était l'agriculteur de cette ferme là qui était en train de labourer, ou ... ?

Me L.: Labourer, je n'en sais rien du tout, je ne peux pas vous dire...

V.M.: En train de labourer ?

Me L.: Pas profondément. Parce que je ne peux pas approfondir les choses. Soit-disant qu'ils l'avaient trouvée, et pis ils l'ont chargée dans la charette à deux boeufs, les deux boeufs sont passés par le bas du village, ils ont suivi le chemin qui arrive jusque devant chez Bernier à l'église de Bovel. Et ils sont allés s'arrêter où est la statue maintenant. A la fontaine. Ils n'ont jamais pu les faire aller plus loin. Alors ils l'ont laissée là, et c'est de l'affaire qu'elle est restée là.

V.M.: La statue est restée là... Et c'est toujours la même ?

Me L.: Ah oui !

(...)

V.M.: Et donc, c'était parti de Maxent, alors ?

Me L.: De Maxent, oui, oui. Et pis c'est pour ça qu'ils appellent toujours le chemin là-bas le Chemin de Bovel.

### **Version n°13**

**Version orale. Mr Théodin, Comblessac (originaire de Bovel) [Coll., V.Morel, 38/38], le 18/01. 1996.**

Mr T.: Moi j'ai entendu dire à ma mère, c'était des paysans, qu'étaient dans les landes de Maxent, là-bas, sur la butte de Maxent, en train de labourer, ou défricher des landiers, et pis ils ont trouvé ça dans... une statue, j'sais pas si c'était en bois ou quelque chose, dans la terre. Ben ils ont été embarrassés, ils savaient pas ce qu'en faire, et on m'a dit qu'ils l'ont emmenée, qu'ils l'avaient mis dans une charette, et pis comme y avait des boeufs qui n'étaient pas trop dressés sans doute, les boeufs ont échappé ! Et pis les v'là partis. N'y avait pas de chemin ni de route dans ce temps-là. Ils passaient à travers tout, et pis ils ont été jusque dans un endroit dans le bois, là. Ils ont essayé de les enlever, de les chasser, tout ça, mais, ils ne bougeaient pas, ils étaient dans les ronces, les boeufs, ils ont resté là. Et pis c'est là que ça leur a pris, ça leur a

donné l'idée de... Oh, ben il dit, ils ne veulent pas aller plus loin qu'il dit, on va descendre la Vierge, on va [mettre] la statue là. Et pis on m'a dit que c'était comme ça.

#### **Version n°14**

**Version orale. Léa Bourré, Le Trouesset, Bovel. (7/06/96). [Coll. V.Morel 54/10]**

V.M.: Comme à Bovel, y a une légende sur les boeufs, là...

Mr B.: Ah, euh, les boeufs qui 'taient venus... Quand les boeufs sont... Ah...

L.B.: Ah, quand ils ont refait l'église !

Mr B.: Quand ils ont refait l'église, là !

V.M.: Ouais.

Mr B.: Y avait deux boeufs qui 'taient...

L.B.: Qui s'étaient arrêtés.

Mr B.: Ils partaient de Maxent ou de Baulon, ou... ?

L.B.: Je ne sais plus d'où.

Mr B.: Ils se dirigeaient sur Bovel. Bon, ils n'arrêtent pas à Bovel. Parce que Bovel... Bovel, le bourg, c'est la Gueriette qu'on appelle ça. Et le bourg est à l'église.

V.M.: Ah, et le bourg de Bovel, c'est la Gueriette ?

Mr B.: Oui.

L.B.: La Gréette.

Mr B.: La Gréette.

L.B.: Ben les boeufs là, ben tchi qui les menaient ces boeufs là don' ? On a appris ça assez à l'école..

V.M.: A l'école, vous avez appris ça ?

L.B.: Enfin à l'école, au catéchisme quoi.

Mr B.: Ben ils se dirigeaient tous seuls sans doute et pis ils ont arrêté là...

L.B.: Où elle est l'église.

Mr B.: Et ils ne bougeaient plus.

L.B.: Donc ils ont monté l'église là.

Mr B.: Alors c'est là qu'ils ont formé l'église.

L.B.: Mais n'avait une chapelle. N'avait pas une petite chapelle avant ? Non ?

Mr B.: An ben je ne sais pas.

V.M.; Et c'est au catéchisme qu'on vous apprenait ça ?

L.B.: Oh, ben 'm, sûrement...

Mr B.: Moi j'ai tout le temps entendu dire ça à ma mère.

L.B.: Pour qu'on l'ait appris, c'est au catéchisme ben sûr.

Mr B.: Ah c'est à ma mère qu'il faudrait demander. J'ai tout le temps entendu dire ça à ma mère.

V.M.: Au catéchisme, ce serait le curé qui expliquait ça ? Qui racontait ça ?

L.B.: On a tout le temps entendu dire ça aux anciens...

V.M.: Aux anciens ?

L.B.: Aux anciens. Oh c'est même.... Même aux anciens ! C'est pas ès curés ! Les curés [...], ils savaient pas eux.

#### **Version n°15**

**Version orale Marie-Thérèse Berthelot, route de Campel, Bovel. [Coll. V.Morel 70/20 à 70/37], le 12/122/1997.**

V.M.: Qu'est-ce que vous avez entendu raconter vous quand vous étiez jeune à propos de ça ? Qu'est-ce qu'on disait ?

MTB : Ben, je vous dis, que bon, ben, euh... D'abord, premièrement je sais pas pourquoi, si à l'époque on voulait une église. Y a bien une raison. Alors y a une autre histoire certainement plus antique. Pourquoi ils sont allés chercher cette statue ? Elle a été découverte par qui ? Elle a bien dû être découverte par quelqu'un ? Cette statue qu'était là-bas.

V.M.: C'était où ?

MTB : Dans le Bois de Cent Jours. Ce qu'on appelle aujourd'hui le Bois de Cent Jours. Alors elle était là, et ils ont voulu, bon, la déplacer. Alors ils sont allés, des paysans sont allés avec des boeufs chercher la Vierge, enfin la statue, et lorsqu'ils sont arrivés où elle est à l'heure actuelle, Ils n'ont jamais pu les faire avancer. Donc ils en ont déduit que ce soit là que ça devait être.

V.M.: Et alors vous disiez que vous aviez rencontré une dame dans l'église un jour qui disait que l'église n'aurait pas dû être là...

MTB : Oui. Je sais pas d'où elle est celle-là par contre. Non, pour elle..., qui c'est cette dame là ? Non, pour elle, le Bois de Cent Jours... (...)

V.M.: Donc c'est la dame qui posséderait le Bois de Cent Jours ? Donc elle disait que l'église... ?

MTB : Devait être là.

V.M.: Aurait dû être au Bois de Cent Jours.

MTB : Voilà. Et elle m'a même dit, « Y a même des pierres qui sont restées vous savez ». Moi j'ai jamais entendu parler de cet endroit.

## **Version n°16**

**Version orale. Mme Hignet, La Chapelle-Bouëxic, originaire de Bovel. [Coll. V.Morel, non-enregistré]. Résumé.**

Un agriculteur (ou deux ?) était en train de labourer, du côté de Maxent, avec deux boeufs. Il déterre une statue de la Vierge. On dételle les deux boeufs et on décide de construire une chapelle là où ils s'arrêteraient.

## **Version n°17**

**Version orale. Mr Razé, Bovel. [Coll. V.Morel, non-enregistré]. Résumé, le 29/07/1998.**

On avait trouvé une statue « dans les hauts, là-bas, dans la vallée du Rozay », entre Maxent et Baulon. Ils voulurent ramener la statue à l'église, la chargèrent dans une charette tirée par des boeufs, qui s'arrêtèrent là où est la fontaine. Ne sait plus de qui il a entendu raconter ça, peut-être, « peut-être » de l'abbé Denis, lors du pèlerinage.

### Corpus des versions de la légende de fondation de Notre-Dame-de-la-Peinière, en Saint-Didier (35, site n°395).

#### Version n°1.

Version publiée. Renault (Edouard), Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière. Paroisse de Saint-Didier. Diocèse de Rennes, Rennes, 1907, pp.17-19.

Il y a longtemps, vivaient au village de la « Panière » des religieuses, « des Ermites » qui passaient leur vie à travailler et prier en commun (...). Vinrent alors les guerres de religion ; le fer, le feu, le sang, armes diaboliques des suppôts de Satan, s'attaquèrent à toutes les institutions qui faisaient l'oeuvre de Dieu... (...). Une seule religieuse survécut à la Tourmente et se rebâtit une logette où elle filait et pria sous les regards d'une statue à qui elle disait ses peines et ses souffrances !... Bientôt, la mort vint frapper la dernière Ermite de la « Panière ! ». On l'inhuma à Saint-Didier, et sa logette vieillie s'écroula, formant un tas de débris. Le propriétaire du champ voulut faire enlever les restes de cette construction composée surtout de terre battue, de quelques pièces de bois et d'un monceau de paille pourrie, formant jadis la couverture de la maisonnette. Ce fut un nommé Chopin qui déblaya le terrain. Au milieu des débris, ou plutôt « dessous », non loin de la « Fontaine », à l'ombre d'un chêne, il trouva une vieille statue de la Sainte Vierge, qu'il plaça avec respect et vénération au pied de la Fontaine - « dans un gros pied d'épines blanches » - disent encore aujourd'hui ceux qui ont vu le deuxième oratoire reconstruit vers 1840. Plusieurs personnes reconnurent la statue pour être celle de « l'Ermite », et continuèrent à la venir invoquer en ces lieux. C'est alors qu'on fit bâtir une grotte en forme de four pour mettre la statue à l'abri des intempéries. Ce fut le premier oratoire. Un dévôt de Notre-Dame de la « Panière » fit alors « dorer » la Vierge, car auparavant elle ne l'était pas ».

#### Version n°2

**Ibid., p.19.**

« Autre tradition populaire.

On appelait « Ermite » la pieuse fille qui vivait à la Peinière, tout près de l'endroit où s'élève la chapelle actuelle. A sa mort, la demeure qu'elle habitait ne fut bientôt plus qu'une ruine recouverte de ronces et d'épines. Un homme du voisinage voulut enlever le bois qui composait cette construction croulante... Parmi les débris, il trouva une « espèce de statue » qu'il jeta avec le reste pour faire du feu. La nuit suivante il ne put pas dormir et, n'y tenant plus, il dit à sa femme : « Prends l'espèce de statue que j'ai mêlée au bois pour faire du feu, pose-la ailleurs, et, demain, je la reporterai ». Sa femme fit ce qu'il demandait et aussitôt il se trouva mieux. Dès le lendemain, ce bon paysan reprit la statue et la plaça dans un arbre, auprès de la fontaine ».

#### Version n°3

**Ibid., p.19-21.**

« Tradition paroissiale.

Si vous interrogez les bons paroissiens de Saint-Didier, jeunes et vieux, ils vous diront infailliblement sur « leur bonne Vierge » cette tradition que nous avons apprise nous-même de la bouche du bon et vénérable Monsieur Huchet : La statue de « notre Bonne Vierge » fut miraculeusement trouvée dans le village de la Peinière, près de la fontaine actuelle, au bas du « Pré Notre-Dame », dans un champ que labourait un cultivateur du village. Ce bon paysan avait résolu de défricher un champ jusque-là encombré, dans un de ses angles, par un amas de terre semée de ronces et d'épines. Soudain, sa charrue mit à découvert, au milieu des décombres d'une vieille mesure, quelque chose de plus ou moins curieux. Arrêtant ses chevaux, notre homme crut avoir découvert quelque trésor... C'en était bien un effectivement !... Il saisit avidement un bloc informe, tout recouvert de terre ; puis, l'ayant dégagé avec mille précautions de l'argile qui y adhérait, il reconnut à ses formes une statue grossièrement sculptée qu'il déposa, tout déconfit, sur le fossé du champ, près d'une fontaine creusée en cet endroit. Son travail terminé, il rentra au logis sans plus songer à sa trouvaille... Le soir seulement, racontant les peines et les fatigues de la journée, il se souvint de la statue. Intriguée par ce récit, son épouse lui demanda d'aller chercher ce trésor jugé sans valeur... Le laboureur alla quérir la statue qu'on examina fort minutieusement et qu'on plaça sur un meuble après l'avoir préalablement débarassée de la terre qui voilait encore ses formes. La trouvaille ne sembla pas d'un grand prix... Levé dès l'aurore, notre laboureur fut fort étonné de ne point trouver la statue à la place qu'il lui avait destinée la veille ! Toutes ses questions furent inutiles ! Son épouse affirmait n'y avoir point touché... La statue avait disparue ! Intrigué et l'humeur fort maussade, le paysan retourna au champ pour achever son travail. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il aperçut, près de la fontaine où il l'avait placée la veille, une statue qu'il reconnut pour être celle dont le matin il déplorait la disparition. Le soir, elle fut de nouveau placée au même lieu que la veille. Comme bien on le pense, la première pensée du laboureur, à son réveil, fut pour la statue ; nouvelle surprise, la Vierge avait une seconde fois disparu, et on la retrouva auprès de la fontaine. C'est alors que fut tentée l'épreuve décisive. Sur les conseils de son épouse, le bon paysan emporta la Vierge au recteur de Saint-Didier. Celui-ci, émerveillé au récit de son paroissien, déposa la statue dans sa chambre et, le soir, avant de prendre son sommeil, il eut bien soin de fermer à clef la porte de sa chambre. Précaution inutile ! Le lendemain, plus de Vierge ! Le bon Pasteur fut obligé d'admettre la réalité des faits et se rendit lui-même au village de la Peinière où la statue l'avait devancé... ».

#### **Version n°4**

**Ibid., p22.**

« Autre tradition paroissiale.

Une seconde tradition paroissiale raconte que la statue fut trouvée sous les décombres d'une maison tombée en ruines, près d'une fontaine, et placée dans le creux d'un arbre qui ombrageait la source. Plusieurs, en grand nombre, vinrent prier à cet endroit, puis on transporta la statue à l'église de la paroisse ; d'autres disent même à Saint-Jean-sur-Vilaine. Mais toujours, on la retrouva au même lieu, car elle y revint deux ou trois fois. Ce fut alors qu'on se décida à construire un petit oratoire et sur l'autel on mit la Vierge en « évidence » et à la place d'honneur ».

### **Version n°5**

**Manuscrit anonyme de préparation à une réédition de l'ouvrage de Renault, 28 p., avec quelques ajouts, archives diocésaines, Rennes, série P, fonds de la paroisse de Saint-Didier, carton n°2, p.2. Il s'agit d'une variante de la version n°2.**

« On raconte aussi au village de la Peinière, que Chopin après avoir découvert la statue l'emporta dans sa maison dans le but de la conserver ou de la brûler, nous l'ignorons. Le lendemain matin, il eut beau vouloir ouvrir les yeux, il constata qu'il avait perdu la vue, qu'il était aveugle. Il pria alors son épouse de rapporter la statue auprès de la fontaine où il l'avait trouvée et aussitôt il recouvra la vue.

### **Version n°6**

**Ibid., p.7. Résumé, par l'auteur, d'un texte anonyme en vers, daté de 1906 et mis en vente à la Peinière, selon l'abbé Renault (op. cit., p.22).**

« Disons cependant que d'après cette légende la statue miraculeuse de la Vierge de la Peinière serait l'oeuvre d'un pauvre enfant, jeune berger, pieux et dévôt à Marie, qui, n'ayant pas d'image ni de statue pour témoigner son amour et sa dévotion à la très sainte Vierge, et trop pauvre pour en acheter, essaya d'en sculpter une avec son couteau dans un morceau de chêne, tout en gardant les troupeaux du seigneur de la Roche au service duquel il vivait. Ce pauvre berger ayant gardé son innocence mourut tout jeune au pied de sa statue aimée qu'il avait placée sur les bords d'un talus où il lui avait élevé un autel champêtre qu'il ornait des fleurs des champs et des prés. Après sa mort, la statue disparut dans la terre où elle fut retrouvée miraculeusement longtemps après ».

# **Sources et bibliographie**

# Sources

## I - Sources orales

- C.Bourré, Bovel, 95 ans, le 10/04/1998 [enreg. n°74/...]. Cf. annexe 11/9.
- Mr et Mme Bernier, Bovel, env. 50 ans, le 5/04/1998. [Non enregistré, coll. V.Morel].Cf. annexe 11/10.
- A.Barre, Bovel, env. 70 ans, le 12/12/1994 [enreg. n°19/131, coll. V.Morel et A.Parpaillon].Cf. annexe 11/11.
- Mme Labaye, Maxent, env. 75 ans, le 11/05/1995 [enreg. n°26/6, coll. V.Morel]. Cf. annexe 11/12.
- Mr Théodin, Comblessac, 65 ans, le 18/01/1996 [enreg. n°38/38, coll. V.Morel]. Cf annexe 11/13.
- L.Bourré, Bovel, 70 ans, le 7/06/1996 [enreg. n°7/06/1996, coll. V.Morel]. Cf. annexe 11/14.
- M.-T. Berthelot, env. 70 ans, Bovel, le 12/12/1997 [enreg. n°70/20 à 70/37, coll. V.Morel]. Cf. annexe 11/15.
- Mme Hignet, env. 65 ans, La Chapelle-Bouëxic, 1994. [Non enregistré, coll. V.Morel]. Cf. annexe 11/16.
- Mr Razé, Bovel, env. 70 ans, le 29/07/1998 [Non enreg., coll. V.Morel]. Cf. annexe 11/17.
- Mme Langlais, Rennes, 74 ans, le 14/04/1998. [Non-enregistré, coll. V.Morel].
- Mme Coudrais, Saint-Didier, 89 ans, le 16/04/1998. [Non-enregistré, coll. V.Morel].
- Mme Morel, Saint-Didier, 93 ans, le 13/04/1998 [Non enregistré, coll. V.Morel].
- Mr et Mme Masurais, Saint-Didier, 70-75 ans, le 13/04/1998 [Non-enregistré, coll. V.Morel].

- Mr Melot, Saint-Didier, env. 80 ans, le 13/04/1998 [Non enregistré, coll. V.Morel].
- Mme Morel, Amanlis, 75 ans, le 16/04/1998 [enreg. n°74/... et 75/...].
- Mr et Mme Brulard, Saint-Péran, 76 ans, le 7/03/1998 [enreg.n°74/..., coll. V.Morel et C.Simon]
- M.Régnault, Plélan, 85 ans, le 7/03/1998 [enreg. n°73/..., coll. V.Morel et C.Simon].
- Mr Méhaut, Saint-Péran, (75 ans), le 24/01/1998 [enreg. n°71/..., coll. V.Morel].
- Mr et Mme Régnault, Saint-Péran, env. 70 ans, le 24/01/1998 [enreg. n°71/..., coll. V.Morel].
- Mme Huby et Mme Gortais, Rennes (originaires de Boisgervily), 65 et 75 ans, le 27/11/1997, coll. V.Morel et F.Morel].
- Mr Lucas, Boisgervily, 85 ans, le 27/11/1997 [Non enregistré, coll. V.Morel et F.Morel].
- Mme Prioul, Guignen, env. 70 ans, le 8/02/1996 [enreg. n°41/7, coll. V.Morel].
- Mme Beaufils, Le Petit-Fougeray, env. 75 ans, le 17/05/1996 [enreg. n°51/10, coll. V.Morel].

## II - Sources manuscrites

### A/- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

#### *Série E. Dépôt (adm.) :*

- Dépôt (adm) Bovel, 1D1 : Délibération, 1872-1901.
- Dépôt (adm) Bovel, 3D1 : Erection de la commune. Projet. 1871-72.
- Dépôt (adm) Bovel, 3D2 : Inventaires des objets et mobiliers (3 cahiers). 1875-1888. .
- Dépôt (adm) Bovel, 4F1 : Foire de Bovel (transfert de date 1894 ; réorganisation 1905).
- Dépôt (adm) Saint-Didier (1) : Délibérations 10 messidor an VIII-8 sept. 1833.

- Dépôt (adm) Saint-Didier (1bis) : Délibérations 30/07/1790-18/11/1792.
- Dépôt (adm) Saint-Didier (1bis) : Délibérations nov. 1833-mai 1838.
- Dépôt (adm) Saint-Didier (1bis) : Délibérations août 1838-mai 1875
- Dépôt (adm) Saint-Didier (1bis) : Budget et comptes 1793, an XI - 1829..

#### *Série E :*

- 3E.173/2 (Maure-de-Bretagne) : M. : 1608-1621 ; 1628 ; 1669 (14/07)-1672 (1/03) ; S. : 1608-1630 (21/10) ; 1669 (23/06)-1672 (2/03) ; B.M.S. : 1668 (8/05)-1669 (23/05) ; 1672 (5/03)-1673 (10/07) ; 1682 (17/02)-1686 (4/01) ; 1689-1691 (8/01) [12 cahiers].
- 3E.271/1. (Saint-Didier) : B.M.S 1668 (18/09) - 1670 (1/02) ; 1717-1721 ; 1724-1739. [15 cahiers].

#### *Série F :*

- 1F.1609 : Fonds Laborderie. Saint-Didier (église) 1634.
- 1F.1691 : Fonds Etasse.
- 1F.1725 : Notes de Guillotin de Corson sur les petites seigneuries
- 1F.1953 : Fonds de l'abbé Hyacinthe Forget. Notes sur Maure-de-Bretagne.

#### *Série G :*

- G71 : 3 pouillés du 18è siècle.
- Saint-Didier, G1 : Délibérations, 10/02/1690 - 12/04/1693.
- Saint-Didier, G2 : Délibérations, 5/02/1713 - 3/02/1715 ; 19/02/1715 - 25/06/1719.
- Saint-Didier, G3 : Délibérations, 8/05/1763 - 25/11/1770.
- Saint-Didier, G4 : Comptes, 1634 - 1673.
- Saint-Didier, G5 : Comptes, 1700 - 1706, 1717..
- Saint-Didier, G6 : Fondations, titres et propriétés, procédures, XVII-XVIIIè siècles : 1615-1636, 1656-1659, 1660-1682, 1718-1789., 10/02/1690 - 12/04/1693.

(L'abbé Renault<sup>263</sup> cite pour Saint-Didier des passages de registres de fabrique qui ont disparu ou qui sont peut-être conservés au presbytère de la Peinière, mais qui sont pour le moment inaccessibles. Il s'agit des registres suivants : comptes : 1630, 1678, 1680-1, 1684-5, 1722, 1727 à 1729, 1746, 1748, 1756-7, 1760 à 1765, 1769 à 1784, 1786 à 1792 ; délibérations : 1690, 1727, 1785).

#### *Série T :*

- 2T.19-31 : Déclarations d'impression de bulletins de dépôt des imprimeurs pour les livres, brochures, estampes, périodiques.
- 2T.52 : Registre des bulletins paroissiaux déposés.

#### *Série V :*

- 1V.673 : Edifices cultuels. Demandes des collectivités. Rétrocessions. Instructions. Circulaires. Correspondances. (An VIII-An XIII).
- 1V.674 : Edifices cultuels. Enquêtes sur l'état des bâtiments et le nombre de personnes qu'ils peuvent contenir (an X).
- 1V.682 : Chaelles, oratoires, calvaires. Etat dressé conformément à l'article 44 du titre 3 de la loi du 18 germinal an X. Etat des chapelles et oratoires conservés (arrêté ministériel du 5 ventôse an XII. Circulaires ministérielles). An XI-1880.
- 1V.1614 : Inventaire des biens des établissements ecclésiastiques. Communes A-B.
- 2V.4 : Visites décanales. Rapports dont doyenné de Châteaubourg.
- 2V.9 : Visites décanales (évêque) : questions et réponses.
- 2V.39 : Visites décanales. Questionnaires et réponses. Saint-Didier.
- 4V.38 : Dons et legs. Bovel : dossiers de fabrique, 1855, 1868, 1870.
- 4V.310 : Dons et legs. Saint-Didier : dossiers de fabrique de 1822 à 1902.

---

<sup>263</sup>Renault (Edouard, abbé), Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière, paroisse de Saint-Didier, Vatar, Rennes, 1907.

### **Microfilms :**

- 1.Mi.26.R.1. : Comptes-rendus des lazaristes (Saint-Méen) en Haute-Bretagne. 1645-1700.
- 1.Mi.27.R.2. : Manuscrit de l'abbé Dom Georges Noel, recteur de Maxent, 1621, environ 1000p.

### **B/- Archives diocésaines, Rennes.**

#### **Série 4F :**

Enquête Brossays-Saint-Marc, 1860 : Paroisses d'Amanlis, Andouillé-Neuville, Bain-de-Bretagne, Boisgervily, Bovel, Les Brûlais, Comblessac, Guignen, Les Iffs, Laillé, Saint-Briac, Saint-Broladre, Saint-Didier, Tremblay.

#### **Série 6G :**

- Demandes d'érection de chapelles (correspondances).
- Demandes d'autorisation de célébrer le culte

#### **Série P : Fonds paroissiaux :**

- Bovel (Cahiers de prône, cahiers de comptes, cahiers de confrérie).
- Saint-Didier ( Factures, correspondances, coutumiers, legs, donations, testaments, notes, cahiers manuscrits sur l'histoire de Saint-Didier et du pèlerinage, brouillons de discours, de sermons).
- Mernel (Registre de paroisse).

### **C/- Archives de paroisses :**

Presbytère de Maure-de-Bretagne :

- Paroisse de Bovel : registre de paroisse (commencé en 1831).
- Paroisse des Brûlais : registres de paroisse.

### III - Sources imprimées

#### A/- Périodiques :

- L'Ouest-Eclair 1926 (août-septembre)
- La Semaine religieuse du diocèse de Rennes (1866-1875 ; 1886-1895 ; 1906-1915 ; 1926).
- Bulletin paroissial de Maure (1920-1934 ; 1985-1989 ; 1991).
- Bulletin paroissial de Servon-sur-Vilaine (1926 ; 1957 ; 1964 ; 1970 ; 1974 ; 1977 ; 1978 ; 1980 ; 1981).

#### B/- Livrets, brochures, feuilles volantes, cantiques.

##### *Archives diocésaines, Rennes.*

##### Série 6G (Carton « Chapelles et lieux dédiés à la Vierge ») :

- « Bulletin mensuel. Légendes, cantiques » sur la chapelle Saint-Eustache, en Teillay.
- Livret sur l'histoire de Notre-Dame du Verger, en Cancale.
- Deux livrets sur Notre-Dame de Beauvais, en Le Theil
- Fascicule du Congrès Marial National, Rennes, juillet 1950.
- Forget (abbé), Notice sur la dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie dans les paroisses de Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-Melaine et Saint-Pierre, livret.
- Livret sur Sainte-Anne de la Bosserie.

##### Série P : Fonds paroissiaux (Saint-Didier) :

- Historique de Notre-Dame-de-la-Peinière : souvenir du Couronnement de la Madone miraculeuse par son éminence le Cardinal Charost, le 8 septembre 1926, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1926, 12p.
- Guillet (Edouard), Couronnement de Notre-Dame-de-la-Peinière le 8 septembre 1926, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1926, 20p.
- Pèlerinage à Notre-Dame de la Peinière le lundi de Pâques 6 avril 1874, livret de pèlerinage, 4p., Imprimerie Bazouge, Rennes (Cf. annexe 9D).

### **Fonds privés**

- « Cantiques de Notre-Dame de Bovel » (Feuille volante, recto-verso, abbé Rebourgeard, Imprimerie Vatar, Rennes, sans date. Cf. annexe 9A) [coll. V.Morel].
- « Souvenir du pèlerinage à Notre-Dame du Chêne. Saint-Péran, 1er dimanche de septembre », Cantique « Notre-Dame de chez nous », pas d'indication de date ni d'imprimeur [coll. V.Morel].
- « Notre-Dame de Hirel » (en Ruca, 22). Livret dactylographié, 8p. [coll. V.Morel].
- « Dimanche 25 juin aux Brûlais. Grand pèlerinage à N.D. des Brûlais », feuille volante, recto-verso, dactylographiée (Cf. annexe 9C) [Coll. V.Morel].
- « Histoire du pèlerinage de N.D. des Brûlais », feuille volante, recto-verso, dactylographiée (Cf. annexe 9B) [Coll. V.Morel].

### **IV - Ouvrages à valeur de sources**

Se reporter à la section IV de la bibliographie intitulée « Bibliographie documentaire ». Celle-ci comprend notamment tous les ouvrages de folklore et tous les ouvrages d'érudits utilisés comme sources, ainsi que les monographies sur des sites particuliers.

# Bibliographie

## I - Cadre géographique et historique

- AUBRUN (Michel), La paroisse en France : des origines au XV<sup>e</sup> siècle, Picard, Paris, 1986, 269 p.
- CHEDEVILLE (André), GUILLOTTEL (Hubert), La Bretagne des saints et des rois. V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, Ouest-France Université, Rennes, 1984, 423 p.
- CHEDEVILLE (André), TONERRE (Noël-Yves), La Bretagne féodale. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, Ouest-France Université, Rennes, 1987, 426 p.
- IMBART-DELATOUR (Pierre), Les origines religieuses de la France : les paroisses rurales du 4<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle, Picard, Paris, 1979, 354 p.
- Laboratoire de démographie historique de l'EHESS (C. Renard, dir. de JP. Bardet et J-C. Motte), Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. 35. Ille-et-Vilaine, CNRS, Paris, 1990, 446 p.
- LARGILLIERE (René), Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne, Armeline, Crozon, 1995, XII-397 p.
- LE MOING (Y.), Les noms de lieux bretons en Haute-Bretagne, Spézet, 1990, 480 pp.
- LEBRUN (F.), L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours, éditions Bordessoules, Saint-Jean-d'Angely, 1984.
- LEGUAY (Jean-Pierre), Martin (Hervé), Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532, éd. Ouest-France, Rennes, 1982.
- MERDRIGNAC (Bernard), «L'Espace et le Sacré dans les leçons de bréviaires de l'ouest armoricain consacrées aux saints bretons (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)», in « L'espace et le sacré », actes du colloque du 3-4 juin 1982, UHB, Rennes II, édités dans A.B.P.O., 1983/ 2, T.90, pp. 141-402.
- NEGRE (Ernest), Toponymie générale de la France. Etymologie de 35 000 noms de lieux, 3 vol., Publications romanes et françaises, CXCIII, Librairie Droz S.A., Genève, 1990.

- Nomenclature des écarts, hameaux et lieux-dits d'Ille-et-Vilaine, INSEE, Rennes, 1946 et 1982.
- TANGUY (Bernard), Recherches autour de la limite des noms gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne, 2 vol., Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Brest, 1973.
- TANGUY (Bernard), « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », Archéologie-toponymie (colloque tenu au Mans, mai 1980), multigraphie, Paris, 1981, pp.130-175.
- TONERRE (Noël-Yves), Naissance de la Bretagne. Géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (Nantais et Vannetais) de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Presses de l'Université d'Angers, coll. Bibliothèque Historique de l'ouest, Angers, 1994, 626 p.
- VALLERIE (Erwann), Communes bretonnes et paroisses d'Armorique, Les bibliophiles bretons.

## **II - Histoire culturelle et religieuse**

### **1)- Généralités, méthodes, synthèses**

#### **a/ - Perspectives générales**

##### **\*Outils, méthodes**

- Répertoire des visites pastorales de la France, 1<sup>ère</sup> série : anciens diocèses (jusqu'en 1790), Paris, 1977-1985.
- ARTONNE (A.), GUIZARD (L.), PONTAL (O.), Répertoire des statuts synodaux des diocèses de l'Ancienne France du XIII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, CNRS, Paris, 1969 (1963), 516 p.
- BOULARD (Fernand), Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, CNRS, Paris, 1982.
- CHEVALIER (Jean), GHEERBRANT (Alain), Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres, Robert Laffont/Jupiter, coll. Bouquins, Paris, 1982 (édition revue et augmentée), XXXII-1060 p.
- CROIX (A.), GUYVARC'H (D.)(dir.), Guide de l'histoire locale, Le Seuil, Paris, 1990.

- Guide des archives d'Ille-et-Vilaine. T.II : Guide des archives communales, Conseil Général, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1991, 512 p.
- DUPRONT (Alphonse), « Problèmes et méthodes d'une histoire de la psychologie collective », Annales E.S.C., 1961, p.3-11.
- FROESCHLE-CHOPPARD (M.-H. et M.), Atlas de la réforme pastorale en France de 1550 à 1790, C.N.R.S., Paris, 1986.
- GADILLE (Jacques), Guide des archives diocésaines françaises, Lyon, 1971, 166 p.
- LAMBERT (Y.), Catholicisme et société dans l'Ouest : cartes et statistiques, Institut national de la recherche agronomique, Rennes, 1980.
- LE GOFF (J.), NORA (P.), Faire de l'histoire, Paris, 1974.
- MAYEUR (Jean-Marie), HILAIRE (Yves-Marie), LAPLANCHE (François), Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. Le XIX<sup>e</sup> siècle. 1800-1914, Les sciences religieuses, Beauchesne, Paris, 1996, 678 p.
- URECH (Edouard), Dictionnaire des symboles chrétiens, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1972, 192 p.

#### *\*Etudes générales*

- AARON J.GOUREVITCH, La culture populaire au Moyen-Age. Simples et docti, Aubier, Paris, 1996, 447 p.
- BEE (M), DESERT (G.), LAS-POUJEAS (J.), CHALINE (N-J)..., Mentalités religieuses dans la France de l'Ouest aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Etudes d'histoire sérielle, Cahiers des Annales de Normandie, Caen, 1976, n°8, 234 p.
- CHOLVY (Gérard), Histoire religieuse de la France contemporaine, Privat, Toulouse, 1985.
- « L'espace et le sacré », actes du colloque du 3-4 juin 1982, UHB Rennes II, Centre d'histoire religieuse de l'ouest, Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, 1983, n°2, T.90, p. 141-402.
- DELOOZ (Pierre), Pour une étude sociologique de la sainteté canonisée dans l'Eglise catholique, Archives de sociologie des religions, 13, 1962, pp. 17-43.
- DELUMEAU (Jean), Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'occident d'autrefois, Fayard, Paris, 1989, 667 p.
- DESROCHES (Henri), Sociologies religieuses, Paris, 1968.

- DURKHEIM (E.), Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, 1968 (rééd.).
- ELIADE (M.), Traité d'histoire des religions, Paris, 1964 (nouv. éd.), 393 p.
- HILAIRE (Y.-M.), « L'Eglise dans le monde rural. XIX<sup>e</sup> siècle », Recherche sociale, sept.oct. 1971, pp.12-113.
- MARTIN (Hervé), SAUZET (Robert), LEBRUN (François), Histoire des catholiques en France du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours, Privat, Toulouse, 1980, 527 p.
- POINSENET (M-D), France religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle : romanescque et sainteté, Casterman, Paris, Tournai, 1954, nouvelle édition, 423 p.
- QUENIARD (Jean), Les hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, Hachette, Paris, 1978, 358 p.
- ROUSSEAU ( A.), « Religion, culture et rapports sociaux. Pour une position sociologique de la question de la religion populaire », Recherches de Science Religieuse, 65/3, 1977, pp.473-504.
- SAUZET (Robert), « Pèlerinage panique et pèlerinage de dévotion : Notre-Dame de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle », Annales du Midi, 77, 1965, pp. 375-397.
- b/ - Etudes bretonnes**
- Hauts-lieux du sacré en Bretagne, Actes du colloque organisé par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1995-1996, Kreiz-C.R.B.C, coll. Kreiz, Etudes sur la Bretagne et les Pays Celtiques, n°6, Brest, 1997, 367 p.
- BALCOU (J.) et LE GALLO (Y.), L'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1987, 3 vol.
- BUHEZ, Les bretons et Dieu, Catalogue d'exposition, éd. Ouest-France, Rennes, 1985, 251 p.
- CROIX (Alain), Cultures et religion en Bretagne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, Apogée, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1994, 334 p.
- CROIX (Alain), La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La vie, la mort, la foi, Maloine, Paris, 1980-1981, 2 vol.
- CROIX (Alain), ROUDAUT (Fanch), Les bretons, la mort et Dieu, Messidor/ Temps Actuels, La passion de l'histoire, Paris, 1984, 246 p.
- LAGREE (Michel), Aspects de la vie religieuse en Ille-et-Vilaine (1815-1848), Rennes.

- LAGREE (Michel), Mentalités, religion et histoire en haute Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, U.H.B. Rennes II, I.A.R.E.H., librairie C.Klincksieck, Paris.
- LANGLOIS (Claude), Un diocèse breton au début du XIX<sup>e</sup> siècle : Vannes 1800-1830, Paris, 1974.
- PROVOST (Georges), Le pèlerinage en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Thèse, Rennes II, 3 vol., 1995,
- RIO (Patrick), Population et religion catholique dans les paroisses rurales d'Ille-et-Vilaine. 1789-1815, 1994, 3 vol., 656 p.

## 2) - Religion populaire

### a/ - Généralités

- La piété populaire. Répertoire bibliographique, GRECO n°2, CNRS, Turnhout (Belgique), Montréal, Brepols, Bellermin, 1989, 153 p.
- La religion populaire, colloque Paris 17-19 octobre 1977, Editions du CNRS, Colloques internationaux du CNRS, n° 576, Paris, 1979, 449 p.
- « La religiosité populaire », Social Compass, 1972, T.XIX, 1972/4 (numéro spécial).
- Les religions populaires. Colloque international 1970, Presses de l'Université Laval, coll. Histoire et sociologie de la culture, Québec, 1972, 151 p.
- La religion populaire en Languedoc du 13<sup>e</sup> siècle à la moitié du 15<sup>e</sup> siècle, Privat, Toulouse, 1976, 472 p.
- ARIES (Philippe), VOVELLE (Michel), Religion populaire et réformes religieuses, La Maison-Dieu, 122, 1975, pp.84-97
- AUDIN (P.), Les fontaines guérisseuses du Centre et de l'Ouest de la France, répertoire topo-bibliographique, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Tours, 1978, 680 p.
- BERCE (Yves-Marie), Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1976, 253 pp.
- BOUTEILLER (Marcelle), « Attitudes, rites et cérémonies », in La France et les français, dir. par M.FRANÇOIS, Paris, 1972, pp.75-100.
- BROHARD (Yvon), LEBLOND (Jean-François), Croyances et cultes populaires en Picardie, Martelle, Amiens, 1992, 191 p.
- CERTEAU (M. de), JULIA (D.), REVEL (J.), « La beauté du mort : le concept de culture populaire », Politique d'aujourd'hui, décembre 1970, pp. 3-23.

- COURTAS (Raymonde), ISAMBERT (François-A.), « Ethnologues et sociologues aux prises avec la notion de populaire », dans Religion populaire et réforme liturgique (ouvrage collectif), 1975, pp. 20-42.
- DELARUELLE (E.), La piété populaire au moyen âge, Turin, 1975.
- DELUMEAU (Jean), Leçon inaugurale dans la chaire d'Histoire des mentalités religieuses de l'Occident moderne au Collège de France, 1975, 37 pp.
- DELUMEAU (Jean), « Les Réformateurs et la superstition », in Actes du colloque : « L'amiral de Coligny et son temps », Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, Paris, 1974, pp.451-487
- DUPRONT (A.), « Vie et création religieuses dans la France moderne (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » in FRANÇOIS (M.) dir, La France et les français, Paris, 1972, pp. 491-577.
- DUPRONT (A.), « De l'acculturation », dans Comité international des sciences historiques, Horn-Vienne, 1965, pp.7-36.
- DUPRONT (A.), « La religion. Anthropologie religieuse », in LE GOFF (J.), NORA (P.), Faire de l'histoire, t.II, pp. 105-136.
- DUPRONT (Alphonse), Du sacré : croisades et pèlerinages. Images et langages, Galimard, Paris, 1987, 541 p.
- DUQUESNE (Jacques), « Un débat actuel : la religion populaire », dans Religion populaire et réforme liturgique (ouvrage collectif), 1975, pp. 7-19.
- FLICHE-MARTIN, Histoire de l'Eglise, T.XIV : « L'Eglise au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire, 1378-1449 », 1962-1964.
- FROESCHLE-CHOPARD (M-H), La religion populaire en Provence orientale au XVIII<sup>e</sup> siècle, Beauchesne, coll. Bibliothèque Beauchesne. Religions, société, politique, 7, Paris, 1980, 415 p.
- ISAMBERT (François-André), Le sens du sacré : fête et religion populaire, Editions de minuit, Paris, 1982, 314 p.
- JULIA (D.), « A propos des sources écrites de la religion populaire : problèmes de méthode », Ricerche di storia sociale e religiosa, 1977, T.11, pp. 109-117.
- LANGÉVIN (Gérard), « Christianisme populaire et pureté de la foi », in Foi populaire et foi savante, Cerf, Paris, 1976.

- LATREILLE (André), « Pratique, piété et foi populaire dans la France moderne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Popular belief and practice-Society, Cambridge University Press, Londres, 1972, pp. 227-290.
- LAUTMANN (F.), Religions et traditions populaires, catalogue de l'exposition du Musée des A.T.P., Paris, 1979, 267 p.
- MAITRE (Jacques), « Religion populaire », Encyclopaedia Universalis, t. XIV, 1972, pp.35-36.
- MAITRE (Jacques), « Religion populaire et populations religieuses », Cahiers Internationaux de sociologie, vol.XXVII, 1959, p.109.
- MANDROU (R.), « Clergé tridentin et piété populaire. Thèses et hypothèses », in Actes du 99<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, 1947, pp. 107-117
- MANSELLI (Raoul), La religion populaie au Moyen Age. Problèmes de méthode et d'histoire, Institut d'études médiévales Albert Legrand (Librairie J.Vrin), coll. Conférences Albert Legrand, Montréal (Paris), 1973, 234 p.
- MUCHEMBLED (Robert), Culture populaire et culture des élites dans la France moderne : XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle : essai, Flammarion, Paris, 1978, 398 p.
- NESTO (Arnoldo), « Gramsci et la religion populaire », Social Compass, XXII, 3-4, 1975, pp.343-354.
- PLONGERON (Bernard) (dir.), La religion populaire dans l'occident chrétien. Approches historiques, Beauchesne, coll. Bibliothèque Beauchesne. Religions, société, politique. 2, Paris, 1976, 237 p.
- PLONGERON (Bernard) et LEROU (Paule) (dir.), La piété populaire en France : répertoire bibliographique, CNRS, Greco n°2, Cerf, coll. Cerf Histoire, Paris, 1984.
- PLONGERON (Bernard), PANNET (R.) (dir), Le christianisme populaire, Le Centurion, Paris, 1976.
- POITRINEAU (Abel), « La fête traditionnelle », Annales historiques de la Révolution française, 1975, pp.339-355.
- VAN GENNEP (A.), « Cultes liturgiques et cultes populaires », Bulletin du service historique et folklorique du Brabant, 77, Bruxelles, 1934.

VENARD (Marc), « Une nouvelle vision de croyances populaires à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle », in Actes du 99<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974, Paris, 1977, t.1, pp.197-208.

#### **b/ - Culte des saints, culte marial**

Les fonctions des saints dans le monde occidental. Actes du colloque de Rome, 27-29 octobre 1988, organisé par l'Ecole française de Rome, diffusion de Boccard, coll. de l'Ecole française de Rome, 149, Rome, (Paris), 1991, 551 p.

BENEDICTINS DE RAMSGATE, (traduit de l'anglais et adapté par Marcel STROOBANTS), Dix mille saints. Dictionnaire hagiographique, A.Sigier, Turnhout (Québec), Brepols, 1991, 601 p.

BENSA (Alban), Les saints guérisseurs du Perche-Gouët : espace symbolique du bocage, Institut d'ethnologie, Paris, 1978.

BROWN (Peter), Le culte des saints : son essor et sa fonction dans la chrétienté latine, éd. du Cerf, Paris, 1984.

CAHIER (Ch.), Caractéristiques des saints dans l'art populaire, Cultures et civilisations, Bruxelles, 1966.

CHASLE (abbé), « Le culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes au 19<sup>e</sup> siècle », in Revue de Bretagne, 1911, 8<sup>e</sup> série, T.XLV, pp.65-112.

COULSON (John), Dictionnaire historique des saints, Société d'éditions de dictionnaires et d'encyclopédies, Paris, 1964.

DUCHET-SUCHAUX (Gaston), PASTOUREAU (Michel), La Bible et les saints. Guide iconographique, Flammarion, nouvelle édition augmentée, coll. Tout l'art. Encyclopédie, Paris, 1994, 357 p.

FOURNEE (Jean, Dr), Enquête sur le culte populaire de saint Martin en Normandie, numéro spécial des Cahiers Léopold Delisle, Société Parisienne d'Histoire et d'Archéologie Normande, Nogent-sur-Marne, 1963.

HAMON (abbé), Notre-Dame de France ou histoire du culte de la Sainte Vierge en France depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, Plon, Paris, 1861-1867, 7 vol.

- IOGNA-PRAT (Dominique), PALAZZO (Eric), RUSSO (Daniel), préf. G.Duby, Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale, Beauschesne, coll. Histoire dans l'actualité, Paris, 1996, 624 p.
- IRIEN (Job), Sainte-Anne et les bretons, Minihi-Levenez, Daoulas, 1996.
- LAGREE (Michel), ROCHE (Jehanne), Tombes de mémoire. La dévotion populaire aux victimes de la Révolution dans l'Ouest, Apogée, coll. Hommes et lieux de Bretagne, Rennes, 1993, 148 pp.
- LIEGEARD (Henri, Dr), Les saints guérisseurs de la Basse-Bretagne, Paris, 1957, 91 p.
- MENGA (Y. du), Apparitions de la Vierge en Bretagne, Rostrenen, 1973, 230 p.
- NOYE (I.), « Une enquête sur le culte marial en France (1855-1866) », L'histoire des croyants mémoire vivante des hommes. Mélanges Charles Molette, Abbeville, 1989, T.2, pp. 897-901.
- SAINTYVES (Pierre), Essais de mythologie chrétienne. Les saints successeurs des dieux, coll. Essais de mythologie chrétienne, Paris, 1907, 416 p.
- TANGUY (Bernard), St-Hervé. Vie et culte, Minihi-Levenez, coll. Buhez ar sent, Treflevenez, 1990, 144 p.
- VACANDARD (E.), Les saints sont-ils successeurs des Dieux ?, Etudes de critique et d'histoire religieuse, III<sup>e</sup> série, Paris, 1912.
- VAUCHEZ (André), La sainteté en occident aux derniers siècles du Moyen-Age, Ecole française de Rome, 1981.

### **c/ - Le pèlerinage**

- DROCHON (J.E.), Histoire illustrée des pèlerinages français à la T.S. Vierge, Paris, 1890, 1272 p.
- DUPRONT (A.), « Anthropologie du sacré et cultes populaires. Histoire et vie du pèlerinage en Europe occidentale », Miscellanea historiae ecclesiasticae, V, Louvain, 1974, pp. 235-258
- DUPRONT (A.), Formes de la culture des masses : de la doléance au pèlerinage panique, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, coll. Niveaux de culture et groupes sociaux, Paris, 1967.
- DUPRONT (A.), « Pèlerinages et lieux sacrés », Encyclopaedia Universalis, T.XXI, pp. 729-734.

- GUILLERM (Y.), Pardons et chapelles : origine et signification, 1986, 78 pp.
- OURSEL (Raymond), Les pèlerins du Moyen-Age. Les hommes, les chemins, les sanctuaires, Fayard, Paris, 1963, 216 p.
- PIROT (M.), Pèlerinages en Ille-et-Vilaine (1861 à nos jours), Mémoire de maîtrise, Rennes, 1993, 130 p.
- SIGAL (P.-A.), Les marcheurs de Dieu. Pèlerinages et pèlerins au Moyen Age, Paris, 1974.
- d/ - Le miracle**
- ALONSO (J.-M.), Vraies et fausses apparitions dans l'Eglise, Paris, 1973, 204 pp.
- BARBIN (H.), DUTEIL (J.P.), « Miracle et pèlerinage au XVIII<sup>e</sup> siècle », R.H.E.F., 1975, T.66, pp.246-256.
- CHATELLIER (L.), « Le miracle baroque », Histoire des miracles, Angers, 1982, pp. 85-90.
- COLLIN DE PLANCY, Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses, précédé d'un essai historique sur le culte des images et des reliques, etc., Guien, Paris, 1821, 3 vol.
- LANGLOIS (Claude), « La conjoncture miraculeuse, à la fin de la Restauration. Migné, miracle oublié », R.H.S., 1973, T.49, pp. 227-242
- SAINTYVES (P.), Les reliques et les images légendaires ; le miracle de saint Janvier et son explication scientifique ; les reliques du Bouddha ; les images qui ouvrent et ferment les yeux ; les reliques corporelles du Christ, etc., Mercure France, Paris, 1912, 334 p.
- SAUZET (R.), « Miracles et contre réforme en Bas-Languedoc sous Louis XIV », Revue d'Histoire de la spiritualité, 1972, pp. 179-192.
- SAVART (Claude), « Les apparitions mariales en France au XIX<sup>e</sup> siècle, un ensemble ? », Revue d'histoire de la spiritualité, 48, 1972, pp. 205-220.
- SIGAL (Pierre-André), L'homme et le miracle dans la France médiévale. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, édition du Cerf, Paris, 1985, 349 p.
- VIGUERIE (J. de), « Le miracle dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle », XVIII<sup>e</sup> siècle, 1983, pp. 313-333.

### 3) - Littérature « populaire » et diffusion de l'écrit

- ADHEMAR (J.), L'imagerie populaire française, Paris, 1968.
- BOLLEME (Geneviève), La Bible bleue, anthologie d'une littérature populaire, 1975, Paris, 490 p.
- DARMON (Jean-Jacques), Le colportage de librairie en France sous le second empire, Plon., coll. Civilisations et Mentalités, Paris, 1972.
- DENIS (Michel), « La diffusion de la presse dans les campagnes de l'ouest au XIX<sup>ème</sup> siècle », in Populations et cultures, études réunies en l'honneur de François Lebrun, p. 443, [Pas de mention d'édition ni de date].
- DUCHARTRE (P.-L.), SAULNIER (R.), L'imagerie populaire. Les images de toutes les provinces françaises du XV<sup>è</sup> siècle au second Empire, les complaintes, contes, chansons, légendes, qui ont inspiré les imagiers, Paris, 1925.
- FURET (François), « La croissance de l'alphabétisation en France. XVIII<sup>è</sup>-XIX<sup>è</sup> siècle », Annales E.S.C., mai-juin 1974.
- FURET (François), OZOUF (Mona), Lire et écrire, Editions de minuit, Paris, 1977.
- MANDROU (Robert), De la culture populaire aux XVII<sup>è</sup> et XVIII<sup>è</sup> siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes, Paris, 1964 et 1975, 222 p.
- MORIN (Alfred), Catalogue descriptif de la Bibliothèque bleue de Troyes, Genève, 1974, 502 p.
- RIVIERE (Georges-Henri), « Quelques réflexions sur l'imagerie populaire », Cinq siècles d'imagerie française, Musée des Arts et traditions populaires, Paris, 1973, pp.IX-XVII.
- SEBILLOT (Paul), MORIN (Louis), RISTELHUBER (P.), Livres et images populaires, E.Lechevallier, Paris, 1894.
- SEGUIN (Jean-Pierre), « Livrets de pèlerinage des XVII<sup>è</sup> et XVIII<sup>è</sup> siècles à l'usage des pèlerins du Mont-Saint-Michel », dans Millénaire du Mont-Saint-Michel, T.III, 1966, pp.287-296.

### III - Histoire, oralité et folklore

#### 1) - Généralités sur le fonctionnement de l'oralité, le folklore dans l'histoire

##### a/ - Perspectives générales, problèmes de méthode

Croire la mémoire ? Approches critiques de la mémoire orale, Actes des Rencontres internationales de 1986, Aoste, Musumeci, 1988.

ARIES (Philippe), « Culture orale et culture écrite », dans Le christianisme populaire (sous la direction de B.PLONGERON et R.PANNET), Paris, 1976, pp. 227-240.

BOUVIER (J.-C.), BREMONDY (H.-P.), JOUTARD (P.), MATHIEU (G.), PELEN (J.-N.), Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes, éd. du C.N.R.S., Marseille, 1980.

BROMBERGER (Christian), « L'enquête orale en ethnologie », in Cultures et civilisations méridionales, C.N.R.S. Nord-Méditerranée, n°6, 1991.

CERTEAU (Michel de), « Ethno-graphie. L'oralité, ou l'espace de l'autre : Léry », dans L'écriture de l'histoire, 1975, pp. 215-248.

DIEHL (Katharine Smith), Religions, mythologies, folklores : an annotated bibliography, The Scarecrow, New-Brunswick, 1956, 315 p.

FONSECA DOS SANTOS (Idelette), « L'ethnotexte dans le champ de l'oralité littéraire », in Cultures et civilisations méridionales, C.N.R.S. Nord-Méditerranée, n°6, 1991.

GAGNON (N.), HAMELIN (J.), L'histoire orale, Edisem, Université de Laval, coll. Méthodes des sciences humaines, n°1, Québec, 1978.

HERTZ (R.), Sociologie religieuse et folklore, PUF, Paris, 1970.

JOUTARD (Philippe), « L'oral comme objet de recherche en histoire », in Cultures et civilisations méridionales, C.N.R.S. Nord-Méditerranée, n°6, 1991.

JOUTARD (Philippe), Ces voix qui nous viennent du passé, Hachette, coll. Le temps et les hommes, Paris, 1983.

LE GOFF (Jacques), « Culture cléricale et traditions folkloriques dans la civilisation mérovingienne », Annales. Economies. Sociétés. Civilisations, 22, 1967, pp. 780-791.

MARTIN (H.-J.), « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime », Journal des Savants, juillet-décembre 1975, pp. 225-282.

MORIN (Louis), La méthodologie de l'histoire de vie, sa spécificité, son analyse, Université de Laval, Cahiers de l'I.S.S.H. (Institut Supérieur des Sciences Humaines) n°10, Québec, 1973.

PELEN (J.-N.), MARTEL (C.), Les voies de la parole. Ethnotextes et littérature orale : approches critiques, Publications de l'université de Provence-Alpes de Lumière, Aix-en-Provence, 1992.

ROUQUETTE (Michel-Louis), Les Rumeurs, P.U.F., Le sociologue, coll. SUP, Paris, 1975.

SCHMITT (J.-C.), « Religion populaire et culture folklorique », Annales E.S.C., 31, 1976, pp.941-953.

VANSINA (J.), De la tradition orale. Essai de méthode historique, Tervuren, 1961, X-179 p.

#### **b/ - Etudes particulières**

JOUTARD (Philippe), La légende des Camisards, Gallimard, Paris, 1977.

Le GOFF (J.), LEROY-LADURIE (E.), « Mélusine maternelle et défricheuse », Annales E.S.C., 1971, pp. 587-622.

LE GOFF (Jacques), « Culture ecclésiastique et culture folklorique au moyen âge. Saint Marcel de Paris et le dragon », in Ricerche storiche ed economiche in memoria di C.Barbagallo, L.De Rosa, Naples, 1970, pp. 53-90.

LEROY-LADURIE (Emmanuel), « Mélusine ruralisée », in Le territoire de l'historien, TEL Gallimard, Paris, 1973, pp. 281-298.

MORIN (Edgar), La rumeur d'Orléans, Seuil, Paris, 1969.

SAINTYVES (P.), En marge de la légende Dorée ; songes, miracles et survivances ; essai sur la formation de quelques thèmes hagiographiques, Paris, 1931, 596 p.

SAINTYVES (P.), Essais de folklore biblique ; magie, mythes et miracles dans l'Ancien et le Nouveau Testament, Nourry, Paris, 1923, XIII-483 p.

- SCHMITT (J.-C.), Jeunes et danses des chevaux de bois. Le folklore méridional dans la littérature des exempla (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), Privat, Coll. Les Cahiers de Fanjeaux, t.11, La religion populaire en Languedoc, Toulouse, 1976.
- SCHMITT (Jean-Claude), Le Saint Lévrier : Guinefort, guérisseur d'enfant depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, Flammarion, coll. Bibliothèque d'ethnologie historique, Paris, 1979, 273 p.
- VAULTIER (R.), Le folklore pendant la guerre de Cent Ans d'après les lettres de rémission, Paris, 1965.

## 2) Etudes sur la « littérature orale »

### a/ - Outils, théories générales

- Répertoire de l'ethnologie de la France, 1982.
- Répertoire de l'ethnologie de la France, 1986/1987.
- AARNE (A.), THOMPSON (S.), The types of folktale. A classification and bibliography, Helsinki, 1961, 588 p.
- BELMONT (Nicole), Mythes et croyances dans l'ancienne France, Flammarion, Paris, 1973, 190 p.
- BERGERON (Bertrand), Au royaume de la légende, Société d'histoire du Lac Saint-Jean, J.C.L. éditions, Chicoutimi (Québec), 1988.
- COIRAULT (Patrice), Répertoire des chansons françaises de tradition orale, Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon, B.N.F., Paris, 1996 (2<sup>e</sup> volume à paraître), 566 p.
- COIRAULT (Patrice), Formation de nos chansons folkloriques, 4 vol., éd. du Scarabée, Paris, 1953-1963.
- CROSS (Tom Peete), Motif-index of early Irish literature, 1969, XX-537 p.
- C.TUBACH (Frederic), Index exemplorum. A hand-book of medieval religious tales, coll. FF. Communications, n°204, Suomalainen Tiedeakatemia, Helsinki, 1969, 530 p.
- DELARUE (Paul), TENEZE (M.L.), Le conte populaire français, Maisonneuve et Larose, Paris, 1957-..., 6 vol.
- DONTENVILLE (Henri), Mythologie française, Payot, coll. Le regard de l'Histoire, Paris, 1973, 267 p.

- LAFORTE (Conrad), Catalogue de la chanson folklorique française, Presses de l'université de Laval, Québec, 1977-1987, 6 vol.
- PROPP (Vladimir), Morphologie du conte, Le Seuil, Paris, 1970 (1<sup>è</sup> édition 1928).
- SAINTYVES (P.), Manuel de folklore, Noury-Thiébaud, Paris, 1936, VII-218 pp.
- SEBILLOT (Paul), Bibliographie des traditions populaires de la Bretagne (1882-1894), Vannes, Paris, 1896.
- SIMONSEN (Michèle), Le conte populaire, P.U.F., Littératures modernes, Paris, 1984.
- THOMSON (Stith), The types of the folktale, Helsinki, 1961.
- THOMPSON (Stith), Motif-index of folk literature. A classification of narrative elements in folktales, ballads, myths, fables, mediaeval romances, exempla, fabliaux, jest-books and local-legends. Revised and enlarged edition, Rosenkilde and bagger, Copenhagen, 1932-1937, 6 vol.
- VAN GENNEP (A.), « Note sur la valeur documentaire folklorique des canons des Conciles et des constitutions synodales », dans Congrès d'histoire du christianisme. Jubilé Alfred Loisy, t.III, Paris, 1928, pp. 94-108.
- VAN GENNEP (Arnold), Manuel de folklore français contemporain, 1937-1958, 6 vol.
- b/ - Etudes particulières**
- ALBERT-LLORCA (Marlène), « L'image à sa place. Approche de l'imagerie religieuse imprimée », in Terrain (Carnets du patrimoine ethnologique), n°18, pp.116-128.
- ALBERT-LLORCA (Marlène), BLANC (D.), L'imagerie catalane. Lectures et rituels, GARAE/ Hésiode, Carcassone, 1988.
- BEAUBIEN (Charles-P., abbé), « Satan constructeur d'églises », BRH, t.5, 1899, 1899, p.245-247.
- BELLY (Marlène), Variations dans la chanson de tradition orale française ; étude d'une pièce : la Bergère Muette, mémoire de DEA, EHESS, Paris, 1993.
- BERNIER (Hélène), La fille aux mains coupées (conte-type 706), Presses de l'Université de Laval, coll. Les Archives de Folklore, 12, Québec, 1971, 190 p.
- BOUTHILLIER (Robert), « Tradition chantée de Haute-Bretagne, 1850-1998 : les moissonneurs de mémoire », Ar Men, n°97, septembre 1998, pp.8-17.

- DOIGNON (Jean), « Un récit de miracle dans les « Carmina » de Paulin de Nole. Poétique virgilienne et leçon apologétique », in Revue d'histoire de la spiritualité, n°48, 1972, pp. 129-144.
- DUMERCHAT (FREDERIC) ET LE QUELLEC (JEAN-LOÏC), Gâtine et Thouarsais mythologiques, Société de mythologie française, Geste Editions, 1994
- DIDI-HUBERMAN (Georges), GARBETTA (Riccardo), MORGAINÉ (Manuela), Saint-Georges et le dragon. Versions d'une légende, A.Biro, Paris, 1994.
- FABRE (D.), « L'ours, la vierge et le taureau », in Ethnologie française, 1993, T.XXIII (1), pp. 9-19.
- FOLLIET (J.), Cantiques populaires et sensibilité religieuse, Chronique sociale de France, 31, 1974.
- GAIGNEBET (Claude) et FLORENTIN (M.-C.), Le carnaval, essai de mythologie populaire, Payot, Paris, 1974, 170 p.
- GASTOUE (André), Le cantique populaire en France, Lyon, 1924.
- LAURENT (Donatien), « La gwerz de Louis Le Ravallec. Enquête sur un crime de 1732 », in Ar Men, n° 7, p. 16.
- LAURENT (Donatien), Aux sources du Barzaz Breizh, Ar Men, Douarnenez, 1989.
- LOEFFLER-DELACHAUX (Marguerite), Le symbolisme des légendes, L'Arche, Paris, 1950, 146 p.
- LOSKOUTOFF (Yvan), La Sainte et la fée : dévotion à l'enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV, Droz, Genève, 1987, 268 p.
- MASSICOTTE (E.-Z.), « Satan, constructeur d'églises », B.R.H., t.38, 1932, p.107-108.
- PRAUSE (Gerhard), Les légendes qui ont forgé l'histoire, Presses de la Cité, Paris, 1966, 288 p.
- SAINTYVES (Pierre), Les contes de Perrault et les récits parallèles : leurs origines. En marge de la légende dorée : songes, miracles et survivances. Les reliques et les images légendaires, R.Laffont, coll. Bouquins, Paris, 1987, 1192 p.
- SOLE (Jacques), Les mythes chrétiens de la Renaissance aux Lumières, A.Michel, coll. L'Aventure Humaine, Paris, 1979, 295 p.
- SORIANO (M.), Les contes de Perrault, culture savante et traditions populaires, Gallimard, Paris, 1968.

TURBIAUX (M.), « Aspects du légendaire chrétien dans le département d'Ille-et-Vilaine », Bulletin de la société de mythologie française, 73, 1969.

VELAY-VALENTIN (Catherine), L'histoire des contes, Fayard, Paris, 1992, 359 p.

### **3) - Les vies de saints**

#### **a/ - Etudes**

DELEHAYE (Hippolyte), Les légendes hagiographiques, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1927.

DUBOIS (Dom Jacques), Les martyrologes de la fin du Moyen-Age latin, Turnhout, coll. Typologie des sources du Moyen-Age, Brepols, 1978, 88 p.

MAURY (A.), Croyances et légendes du Moyen Age, Paris, rééd., 1896, V-469 pp.

MERDRIGNAC (Bernard), Les vies de saints bretons durant le haut-Moyen-Age, Ouest-France Universié, coll. De mémoire d'homme : l'histoire, Rennes, 1993, 148 p.

PHILIPPART (Guy), Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques, Turnhout, coll. Typologie des sources du Moyen-Age, Brepols, 1977, 138 p.

#### **b/ - Recueils de vies de saints**

LEGRAND (Albert), Les Vies des Saints de la Bretagne armorique, Salaun, Quimper, 1901.

LE MERCIER D'ERM (Camille), Les saints bretons de la Côte d'Emeraude. Leur vie historique et légendaire, La Découvrance, Rennes, 1995 (1<sup>è</sup> édition : Dinard, « années 1920 »).

VORAGINE (Jacques de), La légende dorée, Flammarion, Paris, 1991 (réédition), 2 vol., 507 p. et 508 p.

## IV - Bibliographie documentaire <sup>264</sup>:

### 1) - Ouvrages de folklore

#### a/ - Ouvrages concernant l'Ille-et-Vilaine

CERNY (Elvire de), Saint-Suliac et ses traditions, Dinan, 1860.

CHOLEAU (Jean), De Roscavel à Landavran, Unvaniez-Arvor, Vitré, 1946.

DAGNET (Armand), Au pays fougerais... il était une fois, Fougères, 1923.

DUINE (François), Les légendes du pays de Dol en Bretagne, Association François Duine, Dol-de-Bretagne, 1963.

DUINE (François), « Petites légendes chrétiennes », R.T.P., T.8, pp. 35, 197, 369.

DUINE (François), « Traditions, superstitions et légendes du pays de Dol », R.T.P., T.8, pp.366-374 ; 590-592.

HAIZE (Jules), Le légendaire de la Rance, Saint-Servan, 1914.

HARVUT (H.), « Pélerinages aux environs de Saint-Malo », in R.T.P., T.7, p. 308.

ORAIN (Adolphe), Contes de l'Ille-et-Vilaine, Maisonneuve et Larose, coll. Les littératures populaires de toutes les nations, 42, Paris, 1968 (réédition).

ORAIN (Adolphe), Contes du pays gallo, Champion, Paris, 1904 (réimpression 1990 Y.Salmon), 332 p.

ORAIN (Adolphe), Curiosités, croyances (...) de l'Ille-et-Vilaine, Dubois, Rennes, 1888.

ORAIN (Adolphe), Folklore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort, Maisonneuve et Larose, coll. Les littératures populaires de toutes les nations, 33 et 34, Paris, 1968 (réimpression de l'édition de 1897, 2 vol., 298 p. et 332 p.

ORAIN (Adolphe), « Le monde fantastique en Haute-Bretagne », in Mélusine, T.3, c.370-374 ; 469-473

POULAIN (Albert), Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne, Ouest-France, Rennes, 1997.

SEBILLOT (Paul), 10 contes de la Haute-Bretagne, Le Chevallier, Paris, 1894.

SEBILLOT (Paul), Contes de terre et de mer : légende de la Haute-Bretagne, Y.Salmon, Loudéac, 1990 (réédition).

---

<sup>264</sup>Ouvrages contenant, soit des légendes de fondations de lieux de cultes, soit des indications historiques ou archéologiques sur ces lieux de cultes.

- SEBILLOT (Paul), Contribution à l'étude des contes populaires, Lechevalier, Paris, 1894.
- SEBILLOT (Paul), Coutumes populaires de la Haute-Bretagne, Maisonneuve et Larose, coll. Les littératures populaires de toutes les nations, 22, Paris, 1886 (réédition 1967), 376 p.
- SEBILLOT (Paul), La mort en voyage. Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne.
- SEBILLOT (Paul), Légendes locales de la Haute-Bretagne.
- SEBILLOT (Paul), Littérature orale de la Haute-Bretagne, Maisonneuve et Larose, coll. Les littératures populaires de toutes les nations, 1, Paris.
- SEBILLOT (Paul), Petite légende dorée de la Haute-Bretagne, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, Petite bibliothèque bretonne, Nantes, 1897.
- SEBILLOT (Paul), Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne, Maisonneuve et Larose, coll. Les littératures populaires de toutes les nations, 9 et 10, Paris, 1882 (réédition 1967), 2 vol..
- SEGUIN (Jean), En Basse-Normandie et Haute-Bretagne. Saints guérisseurs, saints imaginaires, dévotions populaires. Leurs statues, peintures verrières, etc. etc., leurs rapports avec les « viages ». Les confréries, les assemblées, [etc.], Librairie Guénégaud, Paris, 1978 (3<sup>e</sup> édition, 1<sup>e</sup> édition : 1927).

#### **b/ - Ouvrages concernant le reste de la Bretagne**

- CERTEUX (A.), « Traditions et superstitions de la Loire-Atlantique », in R.T.P., T.8, p.542.
- ESTOURBEILLON (Régis de l'), Légendes bretonnes du pays d'Avessac, 1882.
- ESTOURBEILLON (Régis de l'), Saint-Benoît de Macérac et ses légendes, 1883.
- FOUQUET (M.), Légendes du Morbihan, A.Cauderan, Vannes, 1857.
- GUENIN (Georges), Le légendaire préhistorique de la Bretagne. Les mégalithes. Traditions et légendes, éd. E.Nourry, Paris, 1936, reprints La Découverte, Rennes, 1995, coll. L'amateur averti, 263p.
- HAMONIC (E.), « Pèlerinages aux fontaines », in R.T.P., T.4, pp.16-166.

LUZEL (F.-M.), Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne, Maisonneuve et Larose, coll. Les littératures populaires de toutes les nations, 2 et 3, Paris, 1881 (réédition 1967), 2 vol.

SEBILLOT (Paul-Yves), Le folklore de Bretagne, Maisonneuve et Larose, Paris, 1968, 2 vol.

#### **c/ - Ouvrages concernant le reste de la France**

NORE (A. de), Coutumes, mythes et traditions des provinces de France, Paris, 1846, X-394 p.

SEBILLOT (Paul), Le folklore de la France, Guilmoto, Paris, 1904-1907, 4 vol..

SEGUIN (J.-P.), Légendes traditionnelles de la Normandie, La Découvrance, Rennes, 1995 (1<sup>è</sup> édition : Saint-Brieuc, 1946).

#### **2)- Ouvrages historiques ou d'érudition**

##### **a/ - Ouvrages généraux**

BANEAT (Paul), Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire, archéologie, monuments, J.Larcher, Rennes, 1927-1929, rééd. 1973 par H.Quéffelec, 4 vol., 574, 535, 603, 584 pp.

BENOIT (Pierre) et ERNST (Camille) (Préface) ; RUPIED (Marcel) (Introduction), Ille-et-Vilaine. Aspect géographique, historique, touristique, Alépée et Cie, coll. Les documents de France, Paris, 184 p.

BERTIN (A.), MAUPILLE (L.), Notice historique et statistique sur la baronnie, la ville et l'arrondissement de Fougères, Rennes, 1846, 518 p.

BRISBOIS (Eléonore), Pardons et pèlerinages en Bretagne et Normandie, éditions Danaé, coll. Les routes de la foi, Paris, 1994, 239 p.

BUFFET (Henri-François), En Haute-Bretagne. Coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord gallèses et du Morbihan Gallo au XIX<sup>è</sup> siècle, Librairie celtique, Paris, 1954.

CAYOT-DELANDRE, Le Morbihan, Les Editions du Bastion, 1990 (1<sup>è</sup> édition 1847).

DUCREST DE VILLENEUVE, Guide historique et statistique du département d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1847, 342 et 38 p.

FROTIER DE LA MESSELIÈRE (H.), DES BOUILLONS (J.), Guide pittoresque et archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1907, 245 p.

- GRILLET (L), Les sites remarquables de la Bretagne intérieure. 1ère partie : Ille-et-Vilaine, 1938, 99 p.
- GUILLOTIN DE CORSON, Mélanges historiques sur la Bretagne et les Bretons. 1ère série, 1873, 141 pp.
- GUILLOTIN DE CORSON, Mélanges historiques sur la Bretagne et les Bretons. 2è série, Imprimerie H.Vatar, Rennes, 1888, 308 p.
- GUILLOTIN DE CORSON, Miscellanées bretonnes, histoire et hagiographie, 1ère série, Librairie L.Durance, Nantes, 1904, 483 p.
- GUILLOTIN DE CORSON, Miscellanées bretonnes, histoire et hagiographie. 2è série, 1907, 144 p.
- GUILLOTIN DE CORSON, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, Fougeray, Rennes, 1880-1886, 6 vol.
- GUILLOTIN DE CORSON, Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon contenant les cantons de Redon, Bain, Le Grand-Fougeray, Guichen, Maure, Pipriac et Le Sel, Rennes, 1896, 524 p.
- GUILLOTIN DE CORSON, Statistique historique et monumentale du canton de Maure (arrondissement de Redon, Ille-et-Vilaine), Rennes, 1886.
- LE MENE (J.-M.), Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes, Vannes, 1891-1894, 2 vol., 552 et 538 p.
- MAUPILLE (L.), « Notices historiques et archéologiques sur les paroisses des cantons d'Antrain, de Fougères, de Louvigné-du-Désert et de Saint-Brice », Bulletin et mémoire de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, T.4, 1868, pp. 140-237 ; t.8, 1873, pp.213-249 ; t.11, 1876, pp.257-300 et t.13, 1879, pp. 221-317 (+canton partiel de Saint-Aubin-du-Cormier)..
- MEYNIER (André), BUFFET (Henri-François), POCQUET DU HAUT-JUSSE (Barthélémy), CORNON (Raymond)..., Département d'Ille-et-Vilaine, Plon, La revue géographique et industrielle de France., Paris, 1965, 63è année, n°33 (nouvelle série), 180 p.
- MILLON (Abbé), Les grandes madones bretonnes, Imprimerie du Nouvelliste de Bretagne, Rennes, 1922.

- OGEE (J.B.), Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, Molliex, Rennes, 1843-53 (2<sup>e</sup> édition)(réimpression 1992), 2 vol., 534 et 990 p.
- PAUTREL (E.), Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères, Rennes, 1927.
- PLANIOL, « La donation d'Annouareth, pèlerin breton (Maure) au monastère de Saint-Maur (à Glanfeuil) », Annales de Bretagne, 1894, T.9, p.216.
- POCQUET DU HAUT-JUSSE (B.A), « Visites et excursions... », extrait des Bulletins et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, 1963, T.LXXIII, p. 81-142.
- ROBIDOU (B.), Histoire et panorama d'un beau pays ou Saint-Malo, Saint-Servan, Dinan et Dol, Dinan, 1853, 2<sup>e</sup> éd. 1892, réimpression 1990, 623p.
- SEGOGNE (Henry de), HOULET (Jacques), Ille-et-Vilaine, Editions artistiques françaises, Paris, 1962, 157 p.

#### **b/ - Monographies**

##### *\*Sur les lieux de culte à légende situés en Ille-et-Vilaine*

##### *- Notre-Dame-Nid-de-Merle, Saint-Sulpice-la-Forêt*

- ANGER, « Historique de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, de ses relations, de sa vie religieuse au moyen-âge et au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Bulletin et mémoire de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1917-1920, t.45-47.
- ANGER, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, Rennes, 1911, 847 p.
- GUILLOTIN DE CORSON, « Légendes de Haute-Bretagne. La Vierge du Nid-de-Merle », in La Semaine Religieuse du diocèse de Rennes, 31 mai 1873, Rennes, p.481-485.
- LEROY (Pierre), HARDY (Bertrand), JACQUEMART (A.), Abbaye de Notre-Dame-du-Nid-au-Merle, Société archéologique de Saint-Sulpice-la-Forêt, sans date.

##### *- Notre-Dame de la Peinière, en Saint-Didier*

- Historique de Notre-Dame de la Peinière : souvenir du couronnement de la madone miraculeuse par son éminence le cardinal Charost, le 8 septembre 1926, Impr. Oberthur, Rennes, 1926, 12p.

POISSON (Henri, abbé), Notre-Dame de la Peinière, 6<sup>e</sup> édition, Saint-Brieuc, 1977, 52p.

RENAULT (Edouard, abbé), Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière, paroisse de Saint-Didier, Vatar, Rennes, 1907.

- Eglise Saint-Sauveur, Rennes

Bonnelière (Emile) et Grosset (Charles), 600 ans de dévotion mariale. Notre-Dame des Miracles et des Vertus, Saint-Sauveur de Rennes, 96 p., Imprimerie Simon, Rennes, pas d'indication de date, mais postérieur à 1947.

### *\*Sur les lieux de culte à légende situés en Côtes-d'Armor*

- Notre-Dame de Nazareth, Plancoët

BLANCHET (Abbé), Notre-Dame de Nazareth-Plancoët (Côtes-du-Nord). Trois siècles de son histoire. 1621-1946, Saint-Brieuc, 1958.

BRILLOIT (J.-C.), Deux pèlerinages bretons au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : Saint-Méen et Notre-Dame de Plancoët, mémoire de maîtrise, Rennes II, 1984.

GUILLOUZOU (R.), Nouveau jardin à fleurs de la Très Sacrée Vierge au terroir de Bretagne, dans la dévotion fleurissante de sa sainte chapelle de Nazareth près Plancoët en l'évesché de Saint-Malo, Rennes, 1655.

LEMASSON (A.), Les origines et l'histoire du pèlerinage et du sanctuaire de Notre-Dame de Nazareth, près Plancoët, Saint-Brieuc, 1914.

- Notre-Dame de Toute-Aide-de-Querrien, La Prénnessaye

LE TEXIER (Abbé), Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Toute-Aide de Querrien, en La Prénnessaye (Côtes-du-Nord), 6<sup>e</sup> édition, Saint-Brieuc, 1987 (1<sup>è</sup> éd. 1927).

### *\*Sur les lieux de culte à légende situés en Morbihan*

- Sainte-Anne, Auray

BULEON (J.), LE GARREC (E.), Sainte-Anne d'Auray. Histoire d'un village, Vannes, 1924, 2 vol.

- DANET (G.), Sainte-Anne d'Auray. Cloître des Carmes. Recherches documentaires. Dépouillement du fonds d'archives conservé aux A.D. du Morbihan, chez l'auteur, 1989, 17 p.
- DANIGO (Joseph), « Les anciens ex-voto de Sainte-Anne d'Auray », Bulletin Société polymathique du Morbihan, 1973, pp.63-89.
- FONTAN (M.), Les miracles de Sainte-Anne d'Auray au XVII<sup>e</sup> siècle. Essai sur les mentalités, mémoire de maîtrise, Rennes, 1969.
- KERNATOUX (P.), La gloire de Sainte-Anne, mère de la sacrée Vierge Marie, représentée sommairement en sa vie ; ou ses grandeurs et particulièrement en l'origine et progrès admirables de la célèbre dévotion de la chapelle miraculeuse près Auray en Bretagne, Vannes, 1657.
- MARTIN (A.), Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Aray ou notice sur la découverte de la statue miraculeuse, la fondation de la chapelle, les progrès de la dévotion et les miracles qui l'ont confirmée, Vannes, 1831.
- NICOL (Max), Sainte-Anne d'Auray : histoire du pèlerinage, 1877.
- PEIGNE (S.), Les miracles de Sainte-Anne d'Auray au XVII<sup>e</sup> siècle (1634-1647), mémoire de maîtrise, Paris, 1972, 122 p.
- PEIGNE-JANSSEN (S.), « Les miracles de Sainte-Anne d'Auray » in DELUMEAU (J.), La mort des pays de Cocagne, Paris, 1976, pp.170-183.
- SAINT-BERNARD (M. de), Sainte-Anne triomphante de l'oubly et de l'antiquité..., Paris, 1651.
- SAINT-ESPRIT (B. du), Ar veac'h devot hac agreabl eus a pertindet Santes Anna e Guenet, Morlaix, [1657 ou 1658], VIII-208 p.
- SAINT-FRANÇOIS (H. de), Histoire de la célèbre et miraculeuse dévotion de Sainte-Anne en Bretagne, Paris, 1634, 144 p.
- SAINT-FRANÇOIS (H. de), Histoire de la célèbre et miraculeuse dévotion de Sainte-Anne près d'Auray en Bretagne, Paris, 1638.
- SAINT-FRANÇOIS (H. de), Histoire de la célèbre et miraculeuse Sainte-Anne, réclamée en Bretgne près la ville d'Auray en l'évesché de Vannes, Quimper, 1635.
- SAINT-FRANÇOIS (H. de), Les grandeurs de Sainte-Anne, Rennes, 1657, XXVI-676 p.

Vie de Sainte-Anne ignorée jusqu'à ce jour ; Sainte-Anne d'Auray, ses miracles ; souvenirs historiques et curiosités du pays, 1848, 152 p.

VIOLEAU, Pèlerinages de Bretagne, Bray, Paris, 1859.

- Notre-Dame-du-Roncier, Josselin

BREHIER (E. de), « L'église de Notre-Dame-du-Roncier, à Josselin », in Revue de Bretagne et de Vendée, 1858, pp. 172-182 et 374-386.

GRAND (Roger), Josselin. Le château. Notre-Dame du Roncier, Paris (réimpression 1995, La Découverte, Rennes), 1930.

I.M. (I. de ) [ peut-être le père Carme ISAAC DE JESUS-MARIA], Le lys fleurissant parmi les épines ou Notre-Dame du Roncier triomphante, réédition Vannes, 1868, 1<sup>è</sup> édition 1666 (1636 ?), 125 p.

JEANNEL, Les aboyeuses de Josselin. Une excursion en Bretagne en mai 1855, Catel, Rennes, 1855.

LE FAHLER (J.), Josselin, son pèlerinage et son château, 1909.

NICOL, Notre-Dame du Roncier, Vannes, 1886.

- Notre-Dame-de-Fondeliennec, Carentoir

LECLAIRE (A.), L'ancienne paroisse de Carentoir, Vannes, 1895.

*\*Sur les lieux de culte à légende situés en Loire-Atlantique*

- Notre-Dame-de-Bon-Garant, Férel

DE KERSAUZON, Monographie de la paroisse de Férel, 1891.

DREAN (Hervé), Autour de La Roche-Bernard au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Dastum, Rennes, 1985, 185 p.

# Table des matières

Introduction.....	6
Première partie .....	12
La légende dans l'espace et dans le temps.....	12
Chapitre I - Les légendes de fondation de lieux de culte : définitions, corpus et problèmes de classification.....	13
A - Le corpus .....	13
1/ Les critères de choix .....	13
2/ - Les sources .....	16
3/ - Etat du corpus.....	22
B - Folklore et principes de classification.....	24
1/- La légende comme élément de folklore.....	24
2/ - Les principes de classification.....	26
C - Essai de classification .....	28
1/- Classification des motifs.....	28
2/ Fonctions et personnages .....	29
3/- Définition de types .....	32
4/- Types et localisation .....	34
5/- Site et complexe légendaire.....	35
Chapitre II. La légende et l'espace .....	37
A/- Répartition géographique des types.....	37
1/- Etat cartographié de l'ensemble des sites.....	38
2/- Etat cartographié de la répartition des sites par types de légende .....	39
B/- Implantation de la légende dans l'espace naturel et humain .....	40
1/- Emplacement du site dans la paroisse .....	41
2/- Corrélations entre type de légende et type de lieux de culte .....	42
Chapitre II. La légende et l'espace .....	45
A/- Répartition géographique des types.....	45
1/- Etat cartographié de l'ensemble des sites.....	46

2/- Etat cartographié de la répartition des sites par types de légende .....	47
B/- Implantation de la légende dans l'espace naturel et humain .....	48
1/- Emplacement du site dans la paroisse .....	49
2/- Corrélations entre type de légende et type de lieux de culte .....	50
Chapitre IV - L'implantation de la légende .....	54
A/- Contexte historique général .....	55
B/- Contexte historique local .....	56
C/- Etude détaillée du corpus de versions du type localisé.....	59
Chapitre V - Diffusion, transmission, circulation de la légende.....	63
A/- Diffusion et transmission à l'échelle du type localisé .....	63
1/- Les supports de la transmission et de la diffusion.....	64
2/- Les interactions entre les différents supports de la légende .....	69
3/- Fonctionnement global de la transmission de la légende .....	73
B - Diffusion et transmission à l'échelle du type général.....	76
1/- Transplantation consciente de la légende.....	76
2/- Formation spontanée de la légende en différents sites à partir de motifs communs .....	78
Chapitre VI - La légende, le clergé, et les fidèles.....	84
A/- La légende et le clergé .....	84
1/- Sources .....	85
2/- Quelques pistes de réflexion.....	92
B - La légende et les fidèles.....	92
1/- Attitude générale .....	92
2/- Le complexe « miracle-lieu-culte-objet-légende » : la place de la légende .....	94
3/- Le légendaire dans la relation entre fidèles et clergé .....	97
Conclusion de la deuxième partie .....	98
Chapitre VII - Notre-Dame de Bovel.....	102
A/- La documentation .....	102
B/- Le contexte d'implantation de la légende.....	104
1/- Contexte géographique.....	104

2/- Contexte historique.....	106
C/- Analyse du corpus de versions.....	110
D - Hypothèses sur l’implantation et l’évolution de la légende.....	112
Chapitre VIII - Notre-Dame-de-la-Peinière, en Saint-Didier .....	119
A - La documentation .....	119
B - Contexte d’implantation de la légende .....	121
C - Analyse du corpus de versions.....	123
D - Diffusion moderne et uniformisation de la légende .....	124
Conclusion de la troisième partie.....	126
Conclusion générale.....	128
Annexes.....	133
Annexes.....	134
I - VIES DE SAINTS .....	168
A - Lieu de vie .....	168
A100- Commémoration de l’emplacement de l’ermitage .....	168
A200- Evangélisation par le saint, paroisse fondée par lui.....	168
B - Concession-délimitation d’un territoire .....	168
B100- Espace défriché miraculeusement en 1 jour.....	168
B200- Espace enclos miraculeusement.....	168
B210- <i>En 1 jour (sillon ou talus)</i> .....	168
B300- Espace parcouru .....	168
B400- Espace couvert par : .....	168
C - Lieu de passage .....	168
C100- Commémoration d’un simple passage .....	168
C200- Lieu de miracle .....	168
D - Lieu de décès ou de sépulture .....	168
D100- Lieu de décès .....	168
D200- Lieu de sépulture.....	168
D300- Miracle post-mortem .....	168
II - HIEROPHANIES.....	169
A - Invention.....	169

A100- D'un objet.....	169
A200- Par Berger (e)/ A201- Paysan(ne)/ A202- Enfant/ A203- Aveugle qui guérit.....	169
A300- Lieu indiqué par.....	169
A400- Lieu :.....	169
A500- La statue est emmenée.....	169
A600- Elle revient toute seule.....	169
A700- Elle devient lourde, inamovible.....	169
A800- Restauration d'un ancien lieu de culte.....	169
A900- Mention d'un ancien ermite au même emplacement.....	169
A' - Refus ou initiative de transfert de lieu de culte par la statue.....	169
A'100- La statue change de lieu de culte, on tente de la ramener.....	169
A'200- On tente de transférer le lieu de culte de la statue.....	169
A'600 = A600.....	169
A'700 = A700.....	169
B - Apparition.....	169
B100- En songe.....	169
B200- En réalité.....	169
B300- A un(e) sourd(e)-muett(e) ou aveugle qui guérit aussitôt.....	169
B400- Demande une chapelle.....	169
C - Jet d'objet (pour désigner le site).....	170
C100- Marteau/ C200- Crosse/ C300- Ancre/ C400- Hache/ C500- Boule/ C600- Faucille/ C700- Clés/ C800- Autre.....	170
D - Arrêt de boeufs (pour désigner le site).....	170
D100- Transportent :.....	170
D200- Animaux jeunes, indomptés.....	170
D300- On leur confie la tâche de désigner le site par leur arrêt.....	170
D400- Ils s'arrêtent d'eux-mêmes et refusent de bouger.....	170
D500- Création d'une source par les boeufs.....	170
E - Construction empêchée et déplacement imposé.....	170
E100- Par des animaux importuns.....	170

E200- Par destruction nocturne.....	170
E300- Par déplacement nocturne .....	170
F - Autres miracles célestes (non effectués par un saint).....	170
F100- Neige miraculeuse .....	170
F200- Dessin miraculeux des contours.....	170
F300- Apparition d'un murier-buisson ardent.....	170
III - LE LEGENDAIRE DE LA CONSTRUCTION .....	170
A- Bâtitseurs surnaturels .....	170
A100- Construction par la Vierge, les Anges, les Saints.....	170
A200- Construction par le diable.....	170
A300- Construction par les fées.....	170
A400- Inachèvement (une pierre) causé par :.....	170
B- Bâtitseurs humains et aide surnaturelle .....	170
B100- Transport magique des matériaux.....	170
B200- Transport des matériaux interrompu.....	171
B300- Animaux nourriciers surnaturels pour les ouvriers.....	171
B400- Outils volants/ .....	171
B500- Ouvrier fantastique.....	171
B600- Autre aide miraculeuse .....	171
IV - VOEU.....	171
A- Cause du voeu.....	171
A100- Sacrilège-punition-pénitence .....	171
A200- Danger.....	171
B- Voeu et miracle.....	171
B100- Voeu collectif, procession.....	171
B200- Voeu individuel.....	171
C- Voeu, lieu déterminé par une rencontre.....	171
Annexe n°5 .....	175
Annexe 5, fiche n°1 .....	176
Sainte-Anne-des-Bois .....	176
Le saint :.....	176

La légende de fondation.....	176
Sources.....	176
Notre-Dame-du-Coudray.....	177
Le saint :.....	177
La légende de fondation.....	177
Sources.....	177
Saint-Antoine-du-Bois-Picard.....	179
Le saint :.....	179
La légende de fondation.....	179
Sources.....	179
Notre-Dame-de-Bovel.....	181
Le saint :.....	181
La légende de fondation.....	181
Sources.....	181
Notre-Dame-des-Brulais.....	183
Le saint :.....	183
La légende de fondation.....	183
Sources.....	183
Saint-Etienne-de-l'Ormeau.....	185
Le saint :.....	185
La légende de fondation.....	185
Sources.....	185
Notre-Dame-du-Désert.....	186
Le saint :.....	186
La légende de fondation.....	186
Sources.....	186
Fontaine Saint-Brie.....	187
Le saint :.....	187
La légende de fondation.....	187
Sources.....	187
Notre-Dame-de-l'Epine.....	188

Le saint :.....	188
La légende de fondation.....	188
Sources.....	188
Sainte-Anne-de-la-Grève.....	190
Le saint :.....	190
La légende de fondation.....	190
Sources.....	190
Notre-Dame-de-la-Peinière.....	191
Le saint :.....	191
La légende de fondation.....	191
Sources.....	192
Notre-Dame-du-Chêne.....	193
Le saint :.....	193
La légende de fondation.....	193
Sources.....	193
Notre-Dame-du-Nid-de-Merle.....	194
Le saint :.....	194
La légende de fondation.....	194
Sources.....	194
Saint-Aubin.....	196
Le saint :.....	196
La légende de fondation.....	196
Sources.....	196
Version n°17.....	216
Sources et bibliographie.....	220
Sources.....	221
I - Sources orales.....	221
II - Sources manuscrites.....	222
A/- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.....	222
B/- Archives diocésaines, Rennes.....	225
C/- Archives de paroisses : .....	225

III - Sources imprimées.....	226
A/- Périodiques : .....	226
B/- Livrets, brochures, feuilles volantes, cantiques.....	226
IV - Ouvrages à valeur de sources .....	227
I - Cadre géographique et historique.....	228
II - Histoire culturelle et religieuse .....	229
1)- Généralités, méthodes, synthèses .....	229
a/ - Perspectives générales .....	229
b/ - Etudes bretonnes.....	231
2) - Religion populaire .....	232
a/ - Généralités .....	232
b/ - Culte des saints, culte marial .....	235
c/ - Le pèlerinage .....	236
d/ - Le miracle.....	237
3) - Littérature « populaire » et diffusion de l'écrit .....	238
III - Histoire, oralité et folklore.....	239
1) - Généralités sur le fonctionnement de l'oralité, le folklore dans l'histoire	
.....	239
a/ - Perspectives générales, problèmes de méthode .....	239
b/ - Etudes particulières .....	240
2) Etudes sur la « littérature orale ».....	241
a/ - Outils, théories générales.....	241
b/ - Etudes particulières .....	242
3) - Les vies de saints.....	244
a/ - Etudes .....	244
b/ - Recueils de vies de saints .....	244
IV - Bibliographie documentaire : .....	245
1) - Ouvrages de folklore .....	245
a/ - Ouvrages concernant l'Ille-et-Vilaine .....	245
b/ - Ouvrages concernant le reste de la Bretagne.....	246
c/ - Ouvrages concernant le reste de la France .....	247

2)- Ouvrages historiques ou d'érudition .....	247
a/ - Ouvrages généraux .....	247
b/ - Monographies .....	249